TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE N° 11 530 — MARDI 23 FÉVRIER 1982

Pour la première fois depuis le début de l'« état de guerre »

Le comité central du parti est convoqué à Varsovie

LIRE PAGE 3



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 23 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 45 dr. ; Iran, 125 ris ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 23 f. ; Norvège, 4,75 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 45 esc. ; Sénégal, 275 F CFA ; Suède, 4,75 kr ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Telex Paris n° 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

La dévaluation des monnaies belge et danoise rend plus complexe la négociation sur les prix agricoles

Un avertissement pour l'Europe

Déjà divisée sur le problème des prix agricoles, l'Europe des Dix vient d'être soumise à de nouvelles et violentes tensions au cours du week-end, comme elle l'avait été cinq mois auparavant lors du réajustement du système monétaire européen (S.M.E.), le 4 octobre. Cette fois-ci, ce n'est pas la France qui a été sur la sellette, c'est la Belgique.

Selon l'expression cruelle d'un observateur averti, ce pays est devenu, comme l'Empire ottoman avant 1914, l'« homme malade » de l'Europe. Sa prospérité au lendemain de la guerre, que ses voisins plus éprouvés qualifiaient parfois d'« insolente », s'est progressivement dégradée au point que, aujourd'hui, sa situation est devenue, au sens littéral du terme, catastrophique : un déficit budgétaire quintuple de celui de la France, une balance des paiements de plus en plus déséquilibrée, un endettement intérieur et extérieur extraordinairement élevé, un chômage touchant 12 % de la population active et, surtout, une désindustrialisation croissante *qui risque de faire de cette* nation, autrefois plaque tournante de l'Europe, un pays sous-développé. La crise de la sidérurgie et du textile, ces deux piliers de la Wallonie, a ravagé cette province, et la dégradation de la balance commerciale est accentuée par l'impact de coûts salariaux et sociaux les plus élevés d'Europe.

Dans ces conditions, il n'y avait rien d'étonnant à voir le franc belge fortement attaqué depuis de nombreux mois. Il n'est pas étonnant, *non plus, que* le *nouveau* gouvernement de Bruxelles, qui dispose maintenant de pouvoirs étendus après une longue crise ministérielle, ait pensé résoudre une partie du problème de son pays par une forte dévaluation susceptible, notamment, d'enrayer cette mortelle désindustrialisation. Sans doute, prend-il en même temps des mesures d'accompagnement extrêmement drastiques : blocage temporaire des salaires et réduction du déficit budgétaire. Mais le maniement brutal de l'arme monétaire n'est pas toujours une panacée, surtout dans le cas présent.

L'ampleur de la dévaluation demandée initialement (12 %) a provoqué de violentes réactions des partenaires européens. Le Luxembourg remet en cause une association monétaire avec la Belgique vieille de soixante ans, et la France, par la voix de son ministre des finances, M. Jacques Delors, juge cette demande « inadmissible » en rappelant les trois principes d'un fonctionnement sain du S.M.E. : équilibre global entre les droits et les devoirs des partenaires, équilibre entre les mesures internes et externes et, surtout, refus de toute dévaluation susceptible de fausser la concurrence. Ce serait signifier l'arrêt de mort du S.M.E., et la France est restée ferme sur ce point, bien que la Belgique ait menacé de sortir du système.

Une fois de plus, sur ce point comme sur celui des prix agricoles, un accord a pu se faire in extremis, mais la C.E.E., déjà soumise à des forces centrifuges, n'avait pas besoin de ce nouvel accès de fièvre. Au-delà de ces péripéties, une chose est certaine, et de nature à inquiéter tous les Européens : pour la Belgique, mais aussi pour les Dix, l'heure de vérité a sonné. sonné.

Bruxelles met en œuvre un plan d'austérité

Les ministres des finances des Dix ont procédé dans la nuit du 21 au 22 février à un réajustement du taux-pivot du franc belge et de la couronne danoise, qui ont été respectivement dévalués de 8,5 et de 3 % par rapport aux autres monnaies du système monétaire européen (S.M.E.).

De très longues discussions ont été nécessaires pour parvenir à cet accord ; les gouvernements belge et danois souhaitaient en effet que leur monnaie soit dévaluée respectivement de 12 et de 7 %.

Ce réajustement monétaire a trois conséquences : les négociations sur les prix agricoles européens vont être plus complexes ; la Belgique met en œuvre un plan d'austérité ; le Luxembourg — dont le franc, lié au franc belge, est égaleemnt dévalué de 8,5 % — demande un réexamen du fonctionnement de l'union économique belgo-luxembourgeoise (U.E.B.L.).

Lundi 22 février, sur le marché des changes, le franc belge a fléchi de 5,5 %, revenant à Paris de 0,149 franc français à 0,141. Le dollar a vu son repli s'accentuer à 5,97 francs (contre 6,01).

De notre correspondant

Bruxelles *(Communautés européennes)*. — Il aura fallu pas moins de douze heures de discussions ininterrompues au conseil des ministres pour parvenir à un accord sur le taux de dévaluation du franc belge et de la couronne danoise.

Bruxelles et Copenhague demandaient une modification de leurs taux-pivots sensiblement plus élevée que celles finalement accordées : 12 % pour le franc belge et 7 % pour la couronne danoise contre 8,3 % proposés par le comité monétaire de la C.E.E. réuni samedi 20 février. M. de Clercq, le ministre belge, s'est alors opposé à la formule avancée par les gouverneurs des Banques centrales, estimant que le taux de 8 % n'était pas suffisant pour accompagner le plan d'assainissement de l'économie nationale engagé par le gouvernement de M. Martens.

La France et l'Allemagne fédérale ont tenté en vain de convaincre leur partenaire d'accepter une dévaluation moins forte. Paris et Bonn ont même été dans l'obligation — tant les Belges étaient déterminés — d'aller un peu au-delà de ce qu'avait prévu le comité monétaire.

Pourtant, M. Delors avait marqué, dès le début des travaux des Dix, l'attachement de son gouvernement au bon fonctionnement et au renforcement du S.M.E. « *qui doit respecter l'équilibre global entre les monnaies de la C.E.E. et interdire les dévaluations compétitives* ».

Le ministre français de l'économie a également souligné — certainement pour regretter que la Belgique n'ait pu dévaluer au bon moment (le gouvernement belge de l'époque était démissionnaire) — la réussite du réaménagement monétaire du 4 octobre 1981.

MARCEL SCOTTO.

(Lire la suite page 37.)

M. Mauroy tente d'associer les cadres à sa politique

Le président de la C.G.C. pourrait ne pas assister à la table ronde

La présence de M. Menu, président de la C.G.C., à la table ronde sur l'encadrement organisée à Matignon, mardi 23 février, n'est pas assurée. Attaché à la représentativité de la C.G.C. en tant que « Confédération française de l'encadrement », M. Menu n'accepte pas que les autres centrales C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. ne soient représentées que par les dirigeants de ce qu'il appelle les « amicales cadres » des organisations ouvrières.

Le gouvernement entend amorcer avec tous les syndicats de cadres un dialogue qui devrait se prolonger au-delà de la journée de mardi. Le matin, les ministres de l'économie et des finances, du budget et de la solidarité nationale devraient aborder les questions des revenus et les transferts sociaux. L'après-midi, après un déjeuner-buffet, les ministres de la recherche et de la technologie, du travail, de la formation professionnelle et le secrétaire d'État chargé de l'extension du secteur public doivent traiter des problèmes de l'emploi, de la politique industrielle et des nationalisations avant que M. Mauroy ne tire les conclusions.

Evoquant les nationalisations et le rôle des cadres au cours au Club de la presse d'Europe 1, M. Chevènement à déclaré : « Il est évident que ces nationalisations ne pourront réussir que si les cadres en sont pleinement partie prenante. Nous faisons appel à leur compétence, à leur capacité, nous pensons que la nationalisation peut leur donner l'occasion d'un épanouissement plus grand parce qu'ils serviraient non pas seulement l'esprit maison, mais l'esprit de la maison France. »

Point de vue

Quel changement ?

par PAUL QUILÈS (*)

La « table ronde » sur les cadres, qui se tient, le mardi 23 février, à l'hôtel Matignon, marque, à nouveau, la volonté de concertation du gouvernement avec toutes les catégories sociales.

Cette rencontre vient à son heure et devrait permettre de répondre aux interrogations légitimes des cadres et de leurs syndicats. En effet, on a beaucoup parlé ces temps derniers du malaise et du mécontentement des cadres qui seraient croissants. Qu'en est-il au juste ?

Rappelons tout d'abord que le « malaise des cadres » est une expression née sous le septennat de M. Giscard d'Estaing qui, après avoir prétendu s'appuyer de façon privilégiée sur cette catégorie sociale, l'a soumise au régime de la « douche écossaise » et finalement lui a fait payer le prix de la crise comme aux autres salariés.

Frappés par le chômage, atteints dans leur pouvoir d'achat, les cadres ont mesuré les limites du « libéralisme », et beaucoup d'entre eux (30 % des cadres supérieurs, 60 % des cadres moyens) ont voté pour François Mitterrand, faisant par là un pari raisonné et raisonnable sur le changement.

(Lire la suite page 38.)

(*) Secrétaire national du P.S., député de Paris.

Lire page 40

LE ROLE AMBIGU ET CONTESTÉ DES CADRES
par J.-P. DUMONT

—POINT—

La France et l'extradition

Petit à petit, la doctrine française dans le domaine de l'extradition se précise. La France veut être une terre d'asile — et l'a prouvé depuis le 10 mai, — mais il manquait à cette politique un cadre doctrinal.

Samedi 20 février, au cours d'un colloque organisé à Paris par l'Association droit et démocratie, M. Badinter a comblé ce vide. Telle qu'il l'a définie, cette doctrine se veut à la fois souple dans l'application et ferme sur les principes.

Il est vain, estime le ministre de la justice, de chercher à définir ce qu'est un crime politique. Vain, par conséquent, de préjuger l'attitude de la France à l'égard des demandes d'extradition. La réalité, comme les conflits qui secouent la planète, est multiple, insaisissable, protéiforme. La frontière est mouvante qui sépare le combattant de la liberté du malfaiteur.

La France se réserve d'en décider au coup par coup. Il y a là un changement de cap car, jusqu'au 10 mai, les auteurs d'infractions graves étaient automatiquement livrés à leur pays, quelles que soient leurs motivations politiques.

S'il est impossible de tracer une frontière a priori entre la résistance et le terrorisme, la France entend cependant faire respecter quelques principes. Il n'y aura pas d'extradition, prévient M. Badinter, vers les pays qui ne respectent pas les droits de l'homme et dont les systèmes pénitentiaires et judiciaires n'ont qu'un lointain rapport avec l'idée qu'on se fait de la démocratie. Les pays soupçonnés de pratiquer la torture, comme la Turquie, l'Espagne et, plus récemment, l'Italie, sont ainsi implicitement visés.

Les contours de la nouvelle politique française d'extradition sont ainsi tracés. Le pragmatisme qui avait prévalu jusqu'ici fait place à une doctrine relativement précise. Cette théorisation est d'autant plus intéressante à relever que les idées émises ce week-end par M. Badinter donnent une image assez précise de la manière dont la loi sur l'extradition pourrait bientôt être modifiée.

(Lire page 10 l'article de BERTRAND LE GENDRE.)

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

Un entretien avec le chancelier Schmidt

L'écologie fait ses comptes

L'écologie et l'économie n'ont jamais fait bon ménage. L'une parle d'équilibres des écosystèmes et de qualité de vie, l'autre s'intéresse aux équilibres monétaires et à ce qui est quantifiable. La mésentente serait sans conséquence si les écologistes n'avaient pas besoin d'argent. Or, ils en demandent pour mener une politique de sauvegarde et celle-ci n'est pas sans effet sur la vie économique.

Combien coûtent les pollutions ? Combien dépense-t-on pour les combattre ? Quelles sont les conséquences de la politique d'environnement sur l'emploi, les prix, la balance des comptes ? Il est temps de parler chiffres.

I. — Les pollutions sont plus coûteuses que le chômage

par MARC AMBROISE-RENDU

Un mot tout de même sur la méthode qui a permis de les révéler. Elle a été imaginée par un groupement d'experts animé par M. Jacques Theys, trente-deux ans, ingénieur de l'Ecole centrale, docteur en économie, professeur de gestion de l'environnement à l'Université Paris-IX et conseiller auprès du ministère de l'environnement.

L'écologie coûte cher, très cher. Les chiffres parlent : en 1978, les dégâts causés par les pollutions et les efforts déployés pour les atténuer ont coûté aux Français 110 milliards de francs. Dans cette addition impressionnante — 3,4 % du produit national brut, — les dommages représentent 80 milliards. C'est deux fois plus que les dépenses, les pertes de tous ordres et les manques à gagner causés par le chômage.

Bien sûr, aucun compte « en gros sous » ne peut mesurer les ravages psychologiques et sociaux de la privation d'emploi. Mais il y a bien des agressions contre le cadre de vie qui ne se mesurent pas non plus. Alors il faut prendre ces données pour ce qu'elles sont ; des ordres de grandeur et des bases de réflexion.

(Lire la suite page 14.)

DEUX DISPARITIONS

- **GERSHOM SCHOLEM** spécialiste des études juives (page 10) ;
- **RENÉ DUBOS** bactériologiste et défenseur de l'environnement (page 11).

AU JOUR LE JOUR

ESPIONS

Une brave femme du Nord, Mme Dupont, et ses deux fils viennent, au terme de mésaventures rocambolesques, d'être condamnés par la justice libyenne à la réclusion criminelle à perpétuité. On les accuse d'avoir fait de l'espionnage au profit de l' « impérialisme américain » *et du* « sionisme ».

Mme Dupont et ses fils sont décrits par les gens de leur village comme des Français simples et moyens qui avaient envie de prendre l'air. Les services secrets libyens, eux, ne s'y sont pas trompés. Des Français débarquant en Libye sans avoir rien à vendre ni à acheter ? C'était louche, en effet.

BRUNO FRAPPAT.

L'EXPOSITION DU PEINTRE VARLIN

Le palmarès du négatif

Grâce aux efforts conjugués de la galerie Claude-Bernard et de la galerie Albert-Loeb, une vraie découverte, comme on n'en fait pas tous les jours et comme on aurait dû la faire depuis longtemps : Varlin, dont c'est la première exposition à Paris, où il vécut pendant une dizaine d'années entre les deux guerres, du côté de l'académie Julian, de « la Ruche » et de Léopol Zborowsky, l'ami, le marchand de Modigliani et de Soutine.

Né en 1900, mort en 1977, Willy Guggenheim, qui prit, sur les conseils de Zborowsky, le nom du communard Varlin, était suisse zurichois. Il travaille quelque temps, sans grande conviction, semble-t-il, dans l'atelier de lithographie de son père, et, en 1918, il est à Berlin, où il étudie, lit-on dans le catalogue, « à travers Cézanne et les Japonais ».

C'est bien « à travers » qu'il faut dire, très en deçà ou très au-delà, car l'on n'imagine rien de moins cézannien ou japonais que l'œuvre de Varlin. Varlin est un immédiat, un de ces peintres auxquels le motif, portrait, paysage, scène de rue, s'impose en état de revendication absolue, un motif qu'il secoue comme un vieux prunier, empâte, enrichit, lacère, coagule, supplicie, auquel il fait rendre sang et eau, mais sans *le modifier jamais, sans chercher à* lui imposer la discipline de l'essence ou de la quintessence, du signe ou de la musique des sphères.

ANDRÉ FERMIGIER.

(Lire la suite page 16.)

Le Monde

idées

Par-dessus le Rhin

M. Mitterrand reçoit, mercredi, le chancelier Schmidt pour le sommet franco-allemand, prévu deux fois par an par le traité de l'Élysée de 1963. C'est l'occasion de faire le point des méfiances et des malentendus. Philippe de Saint-Robert répond à ses contradicteurs en parlant de querelles d'Allemands. Françoise Manfrass-Sirjacques explique comment et pourquoi il faudrait, à ses yeux, sauver la détente. Reinhold Krämer exhorte ses compatriotes à ne rien faire pour se complaire dans le malaise.

La vague du désastre

par REINHOLD KRAMER (*)

UN spectre hante l'Allemagne. L'inflation, le chômage, le coût toujours croissant de l'énergie et l'endettement de l'Etat posent des problèmes presque insurmontables au gouvernement allemand. Pessimisme, anxiété et conscience de crise sont omniprésents. Une atmosphère de désastre se répand de plus en plus. Tandis que les Italiens et les Anglais commencent à se résigner à la fatalité et qu'en France on espère encore que M. Mitterrand et son équipe parviendront à écarter le pire.

En République fédérale, le chancelier Schmidt ne se lasse pas de signaler que, jusqu'à présent, les Allemands vont toujours mieux que la majorité des autres Européens. A en croire, toutefois, les informations répandues par la presse, la radio et la télévision, on aurait facilement l'impression que l'Etat allemand est au bord de la banqueroute, que la troisième guerre mondiale n'est qu'une question de temps et que la crise de l'écosystème a atteint une telle mesure que notre planète ne tardera plus longtemps à s'écrouler définitivement. Et l'on ne parle pas des bombes atomiques.

Les problèmes existent. On ne peut pas les ignorer, sauf à adopter la politique de l'autruche en espérant que le malheur va nous épargner. Une chose toutefois saute aux yeux. Il semble que l'esprit du temps *ait créé une nouvelle mode*. C'est « le plaisir du désastre » *(die Lust am Untergang)*. Le moral est mauvais dans ce pays. Les mass media décrivent toutes les variations possibles du chaos. Mis en condition par les parallèles établis entre la décadence de l'Empire romain et celle de la civilisation occidentale jusqu'à l'inévitable troisième guerre mondiale, le consommateur des mass media, partagé entre l'horreur et le plaisir, peut se complaire aux visions sinistres de la ruine imminente.

Cette nouvelle « vague de désastre » *(Untergangswelle)* se propage. Pour bien de gens, c'est une bonne affaire. Constructeurs d'abris contre les bombes atomiques, gurus, astrologues, auteurs à la Nostradamus, sinistrologues de toutes sortes sont en pleine hausse conjoncturelle. Même les optimistes les plus opiniâtres ont baissé le ton. L'optimisme est « out ». Vive le cafard !

Les rappels habituels à l'intensification de l'effort sonnent creux. Pourquoi se donner de la peine si tout est perdu d'avance, si la catastrophe est inévitable ? Crise, désastre, angoisse, cafard, sont devenus pour beaucoup de jeunes gens les maîtres mots de leur existence. L'entrée *(Einstieg)* dans la vie professionnelle et la réussite sociale étant devenues plus difficiles du fait de la pénurie de postes disponibles, il est à la mode de « sortir » *(Auszusteigen)* de la société. Toute une génération semble trouver son identité dans cette négation. Beaucoup de jeunes ont perdu l'espoir d'un avenir meilleur. *Ils voient ce monde mal* construit, mal planifié, bloqué, menacé. A l'époque de l'électronisation, l'homme, à la limite, semble superflu. Cela fait peur.

L'avenir, si toutefois il existe, se réfugie dans le passé. « *Retour à l'avenir* », « *Souvenirs de l'avenir* » sont devenues des formules bien courantes. Le regard se tourne souvent à l'intérieur. La littérature allemande, pendant les années 70 et 80, en a fait la nouvelle « *Innerlichkeit* », la nouvelle subjectivité. Un sentiment de désespoir et d'abandon se répand.

Il serait évidemment facile de minimiser ce développement en le considérant comme une perturbation narcissique collective ou comme le sectarisme de quelques-uns. De croire que les psychothérapeutes parviendront à fournir des béquilles provisoires à ces « *freaks de l'écologie, de la guerre et de la paix* », afin qu'ils recommencent à fonctionner. Mais qui nous dit que ce « fonctionnement » fonctionnera aussi à l'avenir ?

Il y a évidemment des recettes : les jeunes ont besoin d'idéaux, de modèles, de tâches à accomplir. Mais ces recettes viennent d'un autre monde, et la bouillie qu'elles aident à préparer n'a plus de goût pour beaucoup de gens.

La course aux derniers privilèges a commencé. Notre société se divise en « mondes » opposés, où les jeunes luttent contre les personnes âgées, *les travailleurs* contre les sans-travail, les femmes contre les hommes et les « *Aussteiger* » (les marginaux par libre décision) contre les gens établis.

Les efforts des politiciens qui cherchent le dialogue avec la jeunesse et d'autres groupes sociaux restent vains tant qu'on n'arrive pas à créer une base d'entente entre des conceptions distinctes de la réalité. La communication est à la bouche de tout le monde dans un temps pauvre en communication.

La peur fait partie de la vie. Et la peur est en nous. Chez les politiciens également. La peur peut pousser à l'action. Mais trop de peur peut paralyser. Quelques-uns se sont peut-être demandé le Jour de l'an s'il valait encore la peine de prendre de bonnes résolutions pour l'année à venir. Et les boucs émissaires ne manquent pas : la publicité, les mass media, le capitalisme, le socialisme, les Américains, les Russes, les hommes, les mères, les intellectuels qui ont semé ce grain.

Il semble que, partout dans le monde, il y ait des gens qui se préparent pour le désastre, qui s'entraînent pour la lutte de survie. Les visions sinistres ne sont pas nouvelles comme le montre Nostradamus. Elles accompagnent l'humanité surtout pendant les temps de transition. Après de nombreuses années de prospérité, la République fédérale d'Allemagne, elle aussi, est frappée par la crise. Ses citoyens, tant enviés pendant les années dernières, semblent presque soulagés d'être enfin débarrassés du fardeau que constituait le fait d'aller beaucoup mieux que la majorité des hommes dans ce monde.

Il y a bien des raisons d'avoir peur et de s'inquiéter pour les hommes dans le monde entier, en Europe surtout pour les Allemands qui vivent dans deux Etats-tampons entre l'Ouest et l'Est. Mais la mode de la « *Lust am Untergang* », du plaisir éprouvé en face de l'anéantissement imminent pourrait avoir des conséquences fatales.

Le désespoir ne saurait pas devenir une fin en soi, un thème divertissant aux sons du nouveau « *Untergangshit* » (chanson qui a comme sujet l'anéantissement imminent, la fin du monde, visions sinistres, etc.). Après les nombreuses vagues auxquelles nous avons survécu, voici la « *Untergangswelle* », *celle qui met* à la mode l'atmosphère de désastre. Prenons garde de ne pas nous laisser submerger en justifiant précisément ce dont nous avons peur.

(*) Sociologue et publiciste allemand.

Querelles d'Allemands

par PHILIPPE DE SAINT-ROBERT

A fantasme, fantasme et demi — ou délire d'interprétation ? Peu troublés dans leur sommeil par les malheurs du peuple polonais, en tout cas les Allemands se réveillent quand les Français les asticotent. Car c'est évidemment la faute des Français si les Allemands manifestent en masse contre l'agrandissement de l'aéroport de Francfort, enjeu capital pour l'avenir de l'Europe, mais guère pour les compressions géographiques et historiques de la Pologne, dont ils ont toujours su relativiser comme il fallait l'intérêt.

Accusé Saint-Robert, répondez ! Il y a plusieurs attendus. Dans *le Monde* du 16 janvier, à l'occasion d'une correspondance de Bonn, on m'attribuait la responsabilité d'une mise en cause du journal lors d'un débat au Bundestag : or la phrase citée par M. Kohl pour embêter M. Schmidt, au sujet de laquelle on croyait pouvoir renvoyer à mon article du 30 décembre, n'est aucunement dans cet article, et je ne l'ai jamais écrite d'ailleurs. Il n'y a donc pas lieu ici que je serve de bouc émissaire.

Un crime

Deuxième attendu : je lis avec stupéfaction, dans ce même journal du 4 février, une mise en cause quasiment diffamatoire d'un diplomate glorieusement anonyme, selon qui, à la veille des élections européennes, je voyais « en R.F.A. fleurir des usines d'armes nucléaires secrètes ». Où, quand aurais-je écrit cela ? Autre mystère. Mais, comme disait un célèbre ami d'un non moins célèbre roi de Prusse : « Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose... »

Cependant j'ai en effet commis un crime : j'ai relevé dans *le Monde* du 6 septembre 1978 la prise à partie des Français considérés comme « chiens endormis » par l'ancien chancelier Willy Brandt. Si endormis en effet que cette prise à partie, déjà vieille de trois mois, n'avait alors été relevée par personne. J'en tirais donc, dans le but de les réveiller, un *Discours aux chiens endormis* (paru chez Albin Michel en janvier 1979). Est-ce à dire que je n'ai pas fait la part, comme André Fontaine a fait lui-même, du double langage qu'implique, comme dit notre correspondant anonyme, toute *« expression proverbiale » ?*

D'ailleurs, il s'agit moins ici d'une « expression proverbiale » (un proverbe comporte un sens précis) que de ce qu'on appelle en allemand, je crois, un *geflügeltes Wort* (propos ailé) ou plutôt un *stehende Redensart*, c'est-à-dire une locution, une façon de parler. Mais les « propos ailés » ne volent pas nécessairement très haut, et l'expression n'est donc pas ici, pour autant, anodine.

Charmante alliance

En l'espèce, d'ailleurs, le fond ne le cède en rien à la forme, car que déclarait en réalité, en juin 1978, l'ancien chancelier Willy Brandt à la *Frankfurter Rundschau* ? Évoquant l'avenir de l'Assemblée des Communautés européennes, qu'il s'agissait alors d'élire au suffrage universel direct, M. Brandt, qui exerce les plus *hautes responsabilités à la tête du* parti alors et toujours au pouvoir, définissait la politique allemande : *« Cela commencera par la tentative d'arriver progressivement à un accord pour l'élargissement des droits budgétaires* (de cette Assemblée) *et de ses droits de contrôle sur la Commission et le conseil des ministres. L'autre conception, celle qui consiste à transformer ce Parlement* (sic) *en constituante... est prématurée et je n'en parle plus, pour ne pas réveiller en France les chiens endormis. »*

Donc, par-delà les mots ou les expressions qui importent peu, la politique allemande selon Willy Brandt était et demeure : Roulez les Français ! Charmante alliance, *prometteuse Europe ! Ainsi de certaines* querelles — *geflügeltes Wort* ou *stehende Redensart* — nous disons qu'elles sont des querelles d'Allemands : ce n'est bien sûr, là aussi, qu'une image. Nos amis d'outre-Rhin, j'en suis certain, le comprennent très bien.

Mais il n'en reste pas moins que l'Allemagne neutraliste d'aujourd'hui est la fille de l'Allemagne atlantiste d'hier, et qu'ainsi notre alliance a été constamment trahie depuis vingt ans. Et cela, c'est une affaire sérieuse dont, comme eût dit Jacques Bainville, nous n'avons pas fini d'avoir les conséquences.

Réplique à... ANDRÉ FONTAINE

Sauver la détente

par F. MANFRASS-SIRJACQUES (*)

L'ARTICLE d'André Fontaine : « L'Allemagne et nous. La fausse image » (*le Monde* du 20 janvier) nous a valu cette réaction :

André Fontaine dit, fort justement, que « *les commentateurs [...]* (français, qui) *sont avant tout antisoviétiques seraient les premiers à féliciter la République fédérale si seulement elle voulait bien emboucher la trompette du péril rouge* ». C'est parfaitement exact, et ce n'est pourtant qu'un aspect des « malentendus » franco-allemands. Le SPD, dans sa grande majorité, n'est pas moins anticommuniste (aurait-on si vite oublié les « Berufsverbote » (1) qui sévissent encore, s'ils ont perdu le devant de l'actualité), les Jusos et la nouvelle gauche n'ont guère plus de sympathies pour le communisme soviétique, et si la nouvelle gauche en question a salué, en son temps, l'eurocommunisme comme un espoir, c'était justement en ce qu'il s'opposait, au plan théorique comme dans la pratique, à l'impérialisme soviétique.

Mais, par ailleurs, et pour des raisons historiques que M. Mitterrand a, si l'on en croit le *Spiegel*, rappelées assez crûment à M. W. Brandt, la R.F.A. est un « Frontstaat », un pays du glacis occidental. C'est cette prise de conscience, qu'ont largement favorisée les propos de M. Reagan sur la possibilité d'une guerre nucléaire limitée à l'Europe, qui sous-tend le mouvement pacifiste en R.F.A. L'idée que l'installation des fusées Pershing 2 et des missiles de croisière sur leur territoire marque une option dans une stratégie globale tendant à faire de l'Europe une sorte d'otage des intérêts globaux américains donne à un nombre croissant d'Allemands un sentiment d'insécurité et d'impuissance, le sentiment de n'être que des pions sur un échiquier où se joue le jeu de la rivalité hégémonique des deux Super-Grands. Il en va de même de la prise de conscience que l'ère de la garantie nucléaire américaine tend à s'achever — si tant est qu'elle ait survécu à la parité nucléaire entre les deux super-puissances !

Il est, dans ce contexte, parfaitement injuste de présenter l'ex-*chancelier Brandt comme un vieillard* naïf quand il tend à reposer la question du destin de son pays dans une confrontation entre les deux *super-puissances que les tensions* nées des rivalités énergétiques rendent de plus en plus angoissante. Si le mouvement pacifiste n'a pas trouvé en France l'écho qu'il a en Allemagne, c'est parce que la France s'est soustraite aux automatismes liés au pacte de l'Atlantique nord, et, surtout, parce que la France n'est pas un État du glacis.

Cette différence est perçue à des niveaux divers par l'opinion mais elle est perçue. Et c'est dans le contexte du redéploiement américain (les zones pétrolières et leurs voies d'accès étant déclarées zones d'intérêts américains primordiaux) où l'Europe, de sa situation de « centre », tend à passer à la « périphérie » dans la stratégie globale américaine, avec le renversement de valeurs au niveau stratégique qui s'y attache, que le soutien apporté par M. Mitterrand à l'installation des fusées à moyenne portée prend son sens. Dans l'hypothèse d'un conflit (limité) en Europe — soit que la dissuasion américaine n'ait pas joué parce que, moins que jamais, dans le contexte de la *parité nucléaire*, le risque nucléaire ne se partage pas, soit que l'Europe, dans la stratégie globale américaine, ne se soit vu réduite au rôle de « deuxième front » — il va de l'intérêt de la France que le conflit reste limité à l'Europe centrale (c'est-à-dire aux pays du glacis des deux pactes).

En l'absence ou dans l'incertitude *d'une dissuasion intercontinentale*, les fusées à moyenne portée doivent à la fois accroître le risque pour l'agresseur potentiel et, au cas où cette dissuasion elle aussi viendrait à faillir, faire office d'abcès de fixation ou, si l'on préfère une autre image, de « paratonnerre ». De même qu'elles constitueraient une marge intermédiaire dans la panoplie *américaine permettant* aux États-Unis d'éviter le duel stratégique qui ne peut se terminer qu'en un grandiose et suprême holocauste, elles deviendraient également « complémentaires » de la dissuasion française, en « fixant » le conflit en Europe centrale et en évitant le duel stratégique des deux super-puissances qui ne saurait se *jouer au-dessus de la tête des* Français en les épargnant !

M. Mitterrand, qui tient la garantie nucléaire américaine pour *une « fiction », joue donc — conformément aux intérêts français* — le jeu de la localisation du risque. Le recul — ou plus précisément la perception du recul — de la garantie nucléaire américaine pour l'Europe a pour effet immédiat de souligner la divergence qui en résulte entre les intérêts vitaux de la France et ceux de la R.F.A. au niveau stratégique. W. Brandt, qui d'ailleurs n'a jamais dit qu'il ne voulait pas les fusées mais qui insiste sur le préalable de la négociation (tandis que H. Schmidt plaide pour la simultanéité et que F. Mitterrand tend à inverser les priorités), se fait donc le porte-parole d'intérêts nationaux différents, si l'on veut d'un « nationalisme » dans la forme la plus épurée, la sauvegarde de son pays face au risque de l'engloutissement dans l'apocalypse nucléaire.

Il ne s'est guère trouvé de journaux français pour percevoir que les intérêts vitaux français ne sont pas forcément universels. Suggérer que W. Brandt participe à une campagne anti-française relève ainsi *d'une singulière optique. Et suggérer*, dans ce contexte, qu'il a traité les Français de « chiens dormants » relève d'un dangereux malentendu linguistique qui ne peut qu'entretenir les équivoques.

La prudente — et sage — réaction de Bonn face aux événements polonais se situe dans le même contexte. Au-delà d'un radicalisme verbal auquel Bonn se refuse parce qu'il ne ferait qu'aggraver les tensions et n'apporterait — objectivement — rien aux Polonais, on ne voit d'ailleurs pas très bien ce que pourrait faire la République fédérale. Les fameuses « sanctions économiques » ont en d'autres occasions assez démontré leurs carences et sont, à la limite, efficaces surtout au *niveau de la politique intérieure*. Le Bundestag a condamné, en termes très nets, la perte des libertés en Pologne. Le système issu de Yalta n'en permet guère davantage et, à moins de redéfinir l'OTAN, il n'y a, à ce niveau, rien à faire non plus.

Ce n'est pas le niveau d'anticommunisme des uns ou des autres qui détermine les réactions, ce sont les limites, autrement plus profondes, imposées par un monde figé depuis la fin de la deuxième guerre mondiale dans un système bipolaire. Ce n'est pas par un branlebas de combat à l'Ouest que l'on évitera d'autres « Pologne ». Au contraire. Plus l'U.R.S.S. se sentira « insécurisée » moins elle sera prête à relâcher son vigilant contrôle sur les pays de son glacis, vitaux pour sa sécurité. Il faut « sauver la détente » pour éviter d'autres « Pologne ». Il faut sauver la détente pour enrayer tant qu'il en est encore temps la spirale du super-armement des deux blocs. Si, en effet, dans l'atmosphère du « sauve-qui-peut » nucléaire, la France essaie de se raccrocher à la sécurisante pensée d'un glacis allemand protecteur, ce pourrait bien n'être qu'une terrible illusion.

(*) Politologue.

(1) L'interdiction faite aux communistes d'occuper un certain nombre d'emplois.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	483 F	862 F	1 241 F	1 620 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. – SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

EUROPE

Pologne

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS L'INSTAURATION DE « L'ÉTAT DE GUERRE »

Le comité central du parti est convoqué

Une semaine importante s'ouvre en Pologne. Le bureau politique du parti ouvrier unifié a décidé samedi 20 février, *« après avoir pris connaissance de la situation socio-politique qui prévaut dans le pays »*, de convoquer le septième plénum du comité central les mercredi 24 et jeudi 25 février. La dernière réunion du comité central avait eu lieu quinze jours avant l'instauration de l'état de guerre.

La session du comité central sera suivie d'une réunion de la Diète qui s'ouvrira le vendredi 26 février à 11 heures. Selon Radio-Varsovie, la commission des affaires syndicales du gouvernement (présidée par le vice-premier ministre M. Rakowski) a approuvé samedi un document sur l'avenir des syndicats qui servira de base aux discussions à ce sujet. Pour sa part, la Diète doit approuver un ensemble de décrets concernant une réforme économique et voter un amendement de la Constitution portant création d'un tribunal d'Etat, chargé de juger les responsables du pays coupables d'avoir abusé de leurs fonctions.

Au début du mois de mars, le chef de la junte, le général Jaruzelski, fera une visite officielle en U.R.S.S. L'agence Tass, en annonçant ce voyage, a assorti le nom du général de ses fonctions de chef du gouvernement et de premier secrétaire du POUP, mais n'a pas mentionné la présidence du conseil militaire de salut national. Le général Jaruzelski s'était rendu pour la dernière fois à Moscou le 14 août 1981, alors qu'il n'était que premier ministre en compagnie de M. Kania, chef du parti. Ces deux dirigeants avaient dû entériner le point de vue de la direction soviétique sur l'évolution en Pologne et s'engager en fait à « normaliser » la situation.

Le rôle futur des syndicats

Selon les propositions du comité gouvernemental pour les affaires syndicales, le mouvement syndical en Pologne devra, à l'avenir, respecter strictement l'ordre légal, reconnaître au POUP *« son rôle de guide dans la société et son rôle dirigeant dans l'Etat »*, œuvrer au renforcement des alliances internationales de la Pologne et s'abstenir de toute action politique. Il devra être organisé sur des bases professionnelles et non pas régionales.

Si le préambule du document souligne la nécessité de ne pas revenir aux méthodes des syndicats d'avant août 1980, il rappelle en revanche que *« l'année 1981 a vu l'un des courants du mouvement syndical dégénérer progressivement en force d'opposition destructrice menaçant l'existence de l'Etat et de la nation »*. Il faudra donc garantir par des conditions statutaires et des structures d'organisation claires que le mouvement syndical *« ne sera pas utilisé abusivement à des fins politiques antisocialistes et ne servira pas de paravent pour camoufler l'activité d'organisations illégales, contre-révolutionnaires et anti-étatiques »*.

Le comité rend hommage à l'activité, depuis août 1980, des syndicats de branches (reconstitution des anciens syndicats officiels) qui, *« n'ayant pas renoncé à défendre les intérêts des travailleurs, ont évité des grèves destructrices pour l'économie »*, ainsi qu'à celle des syndicats autonomes. Il émet en revanche un jugement extrêmement sévère à l'encontre de la direction de Solidarité.

« La responsabilité des déformations du caractère syndical et de la violation des accords d'août 1980, affirme le comité, *incombe avant tout à certains dirigeants de Solidarité, aux organisateurs de groupements politiques hostiles, ainsi qu'aux conseillers et experts qui ont dominé les différentes instances dirigeantes du mouvement en exerçant une influence de plus en plus forte sur le façonnement de la politique aventuriste du syndicat. »*

Le comité estime cependant que parmi les membres de Solidarité, *« beaucoup ont agi sous l'influence des émotions »*, tandis que *« d'autres n'ont pas fait preuve de suffisamment de pondération »* et qu'*« il faut clore ce chapitre »*.

Il ne saurait être question, indique-t-il, de soumettre à une discrimination et à plus forte raison de punir quiconque pour le seul fait d'avoir adhéré à un syndicat légal et agi conformément aux statuts et à la loi. En revanche, *« les personnes connues pour leur attitude destructrice ne pourront revenir à des activités publiques »*. Le nom de M. Walesa n'est pas mentionné une seule fois dans ce document.

En revanche, *Trybuna Ludu* a rapporté samedi les propos du président de Solidarité à son aumônier, le père Jankowski. Celui-ci avait affirmé que M. Walesa avait déclaré qu'il n'avait publié aucun tract entre le 13 décembre et le 16 février et que tous les textes publiés *« avec sa signature étaient contrefaits »*.

La police a annoncé, d'autre part, qu'elle avait démantelé une organisation illégale active dans la ville de Brodnica (50 km au nord-est de Torun). Ce réseau, qui avait pris le nom d'Union de la lutte pour l'indépendance, comptait sept personnes : deux étudiants, un écolier, deux ouvriers et deux jeunes sans emploi. Ses membres seront jugés en procédure d'urgence pour avoir distribué des affiches et des tracts hostiles à l'Etat et à l'Union soviétique, et avoir dégradé les slogans du parti et des autorités.

Il a été précisé officiellement qu'au total, entre le 13 décembre et le 15 février, 2 727 personnes ont fait l'objet d'une enquête et 2 616 d'entre elles ont été arrêtées. Des procédures ont été engagées contre 1 575 personnes, dont 659 en vertu de « l'état de guerre » et 926 pour des délits de droit commun. Les tribunaux ont prononcé 1 089 condamnations et 79 acquittements. Enfin, les jours du milicien victime, jeudi dernier, d'un attentat dans un tramway de Varsovie, ne sont plus en danger dans l'immédiat, bien que son état *« demeure très grave »*.

« M. Brejnev aime la Pologne »

A Londres, le *Times* publie une interview donnée à Mme Oriana Fallaci par M. Rakowski. Le vice-premier ministre polonais insiste sur la *« double naïveté »* de Solidarité qui n'a pas cru aux avertissements du gouvernement, et des Occidentaux qui ont cru que la Pologne *« pourrait d'une manière ou d'une autre sortir de l'ordre militaire et politique établi depuis la fin de la guerre »*. Le dirigeant polonais tient à dire *« quelques mots pour la défense de nos amis soviétiques »*. Il nie que les militaires polonais aient agi sur l'ordre de Moscou : *« Nous n'avons pas fait le travail* (pour les Soviétiques), déclare-t-il. *Il y a deux tendances en U.R.S.S. : une pro-polonaise et une anti-polonaise, et M. Brejnev appartient à la première. Il aime la Pologne, il comprend la Pologne, croyez-moi. »*

M. Rakowski nie que l'instauration de la loi martiale ait été prévue depuis longtemps. Selon lui, la décision n'aurait été prise que le 11 décembre : c'est à cette date qu'il en aurait été averti par le général Jaruzelski qu'il présente comme un *« type très particulier de militaire, très sensible, très intelligent. C'est un humaniste. Il souhaitait une solution pacifique »*.

Enfin, M. Rakowski affirme que *« le sang aurait coulé comme un fleuve si nous n'avions pas imposé la loi martiale le 13 décembre et la guerre civile aurait suivi, de telle sorte que les forces du pacte de Varsovie seraient intervenues »*.

● *La dernière livraison de la revue « Brèche »* est consacrée à la Pologne. Les articles sont signés Roger-Gérard Schwartzenberg, Bernard Stasi, Yvonne Dornès, Jean-François Six. *Brèche* lance, dans ce numéro, une opération de parrainage et de jumelage en vue de créer un réseau de relations personnalisées entre Français et Polonais.

* *Brèche-D.H.S.*, 127, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris, C.C.P. Brèche 19491-46 T Paris.

République d'Irlande

Malgré sa progression

LE PARTI DE M. HAUGHEY N'AURA PAS LA MAJORITÉ ABSOLUE DANS LA NOUVELLE ASSEMBLÉE

Le parti d'opposition Fianna Fail, dirigé par M. Charles Haughey, est arrivé en tête aux élections du 18 février, sans s'assurer toutefois la majorité absolue dans le nouveau Parlement qui se réunira pour la première fois le 9 mars.

Le Fianna Fail y disposera de 81 sièges (il en faut 84 pour la majorité), soit 3 de plus que dans la précédente Assemblée, contre 78 à la coalition sortante (63 au Fine Gael et 15 au parti travailliste). Le Sinn Fein Workers Party (formation marxiste) a obtenu 3 sièges, et 4 candidats indépendants ont été élus. L'attitude de ces 7 élus sera donc déterminante pour la formation du nouveau gouvernement.

A Londres, nous indique notre correspondant Daniel Vernet, bien qu'aucun commentaire officiel n'ait été fait, on redoute que la direction du futur gouvernement ne revienne à M. Haughey. M. Fitzgerald avait en effet une approche plus pragmatique des rapports triangulaires entre Dublin, Londres et Belfast que M. Haughey. Ce dernier considère que tout changement limité aux six comtés du Nord est impraticable et que toute solution passe par l'unité de l'Irlande. D'autre part, M. Fitzgerald s'était lancé dans une politique courageuse de laïcisation de la vie politique et sociale dans la République, afin de rendre une future coopération entre le Nord et le Sud plus attrayante pour les protestants d'Ulster.

Italie

LES NOUVEAUX AMIS DE M. MARCO PANNELLA

Rome *(A.F.P.)*. — Le secrétaire du parti radical italien, M. Marco Pannella, a fait une intervention remarquée samedi 20 février à Rome en adressant son salut aux militants du Mouvement social italien (néo-fasciste) réunis en congrès.

M. Pannella a justifié sa présence au congrès, traditionnellement boycotté par les formations qui, du parti communiste à la démocratie chrétienne, forment « l'arc constitutionnel » italien, par la *« nécessité de respecter le jeu démocratique et la diversité des opinions, même si elles sont considérablement opposées »*.

Il a ensuite conclu son intervention du haut de la tribune en ces termes : *« Nous avons besoin de votre développement dans la qualité et la rigueur des choix. »* Auparavant, le dirigeant néo-fasciste Giorgio Almirante avait accueilli son hôte avec un éloge du *« fascisme comme liberté, non comme régime, comme tradition sociale, synthèse des valeurs de l'Etat, de la nation et du travail »*.

Danemark

Les Groenlendais votent à nouveau sur leur appartenance à la Communauté européenne

De notre envoyée spéciale

Nuuk (ex-Godhab). — Capitale miniature d'une province grande comme quatre fois et demie la France et cinquante fois le Danemark, puissance tutélaire, Nuuk oscille entre son passé de village de pêcheurs aux petites maisons multicolores nichées au fond d'une crique enneigée et son avenir de métropole industrielle avec ses grands immeubles bétonnés alignés au cordeau, symbole contesté du développement récent du Groenland.

En passant, en 1953, du rang de colonie à celui de province danoise, le Groenland, jusque-là coupé du reste du monde, a vu arriver des milliers d'ouvriers, techniciens et cadres danois, venus assurer le démarrage de la nouvelle province du royaume. Cette entrée en force de la civilisation moderne s'est accompagnée d'une prise de conscience politique, qui a conduit les Groenlandais à demander et obtenir de la part de Copenhague un large statut d'autonomie, acquis par référendum en 1979.

Entraînés, il y a neuf ans, par le vote majoritaire des Danois alors qu'ils avaient eux-mêmes voté non à plus de 70 %, les Groenlandais étaient entrés dans le Marché commun. En raison du statut d'autonomie, ils s'apprêtent à se prononcer de nouveau le mardi 23 février sur leur appartenance à la Communauté économique européenne.

Une revendication politique

Une chose paraît sûre : si le non à l'Europe devait l'emporter, la marge ne serait pas aussi importante qu'en 1972, car, malgré les critiques parfois violentes faites à la C.E.E., chacun reconnaît que l'apport financier européen a été important. Depuis 1973, le Groenland a reçu, des différents organismes de la C.E.E., en prêts ou subventions, environ 1 milliard de couronnes danoises (1). La C.E.E. a subventionné des opérations de formation professionnelle, des projets d'achat ou de construction de navires de pêche, des investissements pour la prospection minière et la recherche d'hydrocarbures. Le Groenland est donc de loin le pays qui reçoit le plus d'argent par tête d'habitant. Il faut toutefois tenir compte des difficultés de mise en valeur de cet immense territoire, peuplé seulement de cinquante mille habitants.

La campagne a donné lieu à d'âpres débats, mais M. Jonathan Motzfeldt, premier ministre du gouvernement local et chef du parti majoritaire au pouvoir, le Siumut, résume assez bien les arguments des opposants à la C.E.E. en disant : *« Nous désirons exercer l'autorité politique sur notre développement, et spécialement sur celui de nos pêches. »*

Les Groenlandais, qui sont passés en vingt ans d'une communauté de chasseurs-pêcheurs à une société moderne, ne veulent plus être les spectateurs de leur propre développement et, certains l'avouent, ils préféreraient stagner ou même régresser, mais pouvoir gérer seuls leurs propres affaires.

La deuxième préoccupation concerne la pêche : problème fondamental dans un pays dont seule une partie des côtes est habitée, 85 % du territoire étant constitués d'un bloc de glace impropre à toute activité humaine. La pêche, qui occupe un tiers de la population, rapporte 60 % des recettes d'exportation. La violence des accusations contre les pêcheurs étrangers est à la mesure des frustrations d'une population qui ne récolte que 10 % de tout ce qui est pêché dans ses eaux territoriales. Les Groenlandais se sentent, purement et simplement, dépouillés de leur principale richesse, sans pouvoir réagir en raison des obligations communautaires.

Les pêcheurs ouest-allemands constituent la cible principale du ministre des pêches, M. Johansen, qui les accuse de tous les maux : filets non réglementaires, dépassement des quotas, tromperie sur les espèces. Les Groenlandais voudraient pouvoir mieux contrôler l'activité des grandes sociétés étrangères, en vendant par exemple, eux-mêmes les licences de pêche à des pays qu'ils choisiraient, avec la possibilité de les exclure pour une durée déterminée en cas de non-respect des règlements.

Le danger du vide

Les partisans du non ne veulent cependant pas rompre complètement les ponts avec l'Europe. Ils souhaiteraient obtenir une plus grande liberté de mouvement et acquérir le statut octroyé aux territoires d'outre-mer. En réalité, ils désirent conserver un lien qui préserverait leurs débouchés (la pêche est exportée à 70 % dans les pays du Marché commun), mais sans être liés par des décisions prises à Bruxelles. Le premier ministre, farouche partisan du non, se montre d'ailleurs confiant sur la possibilité d'obtenir un tel accord avec la C.E.E.

C'est sur l'incertitude de l'avenir économique que s'appulent les partisans du oui représentés essentiellement par le parti d'opposition Attasut, qui se situe à droite du Siumut. M. Stenfoldt, représentant de l'Attasut le dit clairement : *« Il s'agit de parler d'économie de marché et non pas de sentiments. La situation économique est mauvaise, ce n'est pas le moment de se priver d'un marché, d'autant que rien ne nous garantit que nous aurons des accords avec la C.E.E. »*

M. Lars Chemnitz, dirigeant de l'Attasut, insiste lui aussi sur la nécessité pour le pays de rester intégré à un vaste système économique. *« Le Groenland*, dit-il, *ne peut pas être isolé. Notre situation géographique implique que nous gardions des rapports étroits avec le monde occidental. »* Dirigeant d'un parti qui bénéficie traditionnellement des suffrages des Danois (environ sept mille) installés au Groenland, M. Chemnitz ajoute : *« Dire non à la C.E.E. serait le commencement du relâchement de nos liens avec Copenhague. Créer un vide dans ce pays, c'est exciter des convoitises et prendre le risque de tomber sous d'autres dépendances. »* Réaliste, M. Chemnitz demande qui compensera financièrement les subsides de la C.E.E. si le gouvernement danois laisse au Groenland la liberté de choix : ce dernier a déjà fait savoir qu'il ne compenserait pas les pertes financières liées à un retrait de la C.E.E.

Aucun parti en tout cas ne profite de ce débat pour remettre en question les liens avec Copenhague, même pas le petit parti d'extrême gauche Fraternité inuit, qui milite pour le non. On peut toutefois se demander si ce rejet de l'Europe au nom de valeurs que l'on récuse ne rejaillit pas un peu sur l'ex-puissance coloniale qui est à l'origine du formidable développement du Groenland.

La sortie de la C.E.E. ne remettrait pas non plus en cause, dans l'esprit de ses partisans, l'appartenance du Groenland à l'OTAN. Chacun sait ici l'importance stratégique du pays, et même la présence de soldats américains, il faut le dire, peu nombreux (environ trois cents), à Sondrestromsfjord et à Thulé n'est pas sérieusement contestée.

Il n'empêche que, si mardi soir le Groenland, comme toute le laisse à penser, décidait de quitter la C.E.E., ce serait la première fois depuis la signature du traité de Rome, en 1957, qu'un tel fait se produirait. Cela pourrait constituer un dangereux précédent, au moment où les socialistes au pouvoir en Grèce et l'opposition travailliste en Grande-Bretagne ont des velléités de se séparer de la Communauté européenne.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(1) La couronne valait 0,80 franc avant la dévaluation.

● *M. Dmitri Polianski* a été nommé ambassadeur soviétique en Norvège. L'ancien membre du bureau politique, qui avait représenté son pays depuis 1976 au Japon et avait été remplacé récemment à Tokyo, succède à Oslo à M. Youri Kiritchenko. — *(U.P.I.)*

Espagne

Le roi Juan Carlos exhorte l'armée au respect de la démocratie

De notre correspondant

Madrid. — Alors que se poursuit à Madrid le procès des auteurs de la tentative de putsch du 23 février 1981 qui cherchent, par leurs déclarations, à impliquer la personne du roi dans leur complot, le monarque a prononcé à Saragosse, le samedi 20 février, à l'occasion du centenaire de l'Académie générale militaire, un important discours dans lequel il a réaffirmé son appui à la démocratie.

« Nous ne nous sommes pas trompés lorsque nous avons choisi la liberté et la justice comme l'objectif pour construire une société pluraliste dans une Espagne unie, ni lorsque nous avons décidé de suivre le chemin des nations libres de l'Occident », a affirmé Juan Carlos. Il a ajouté : *« Je vous demande de faire au fond de votre conscience cette même réflexion pour vous rendre compte qu'elle représente effectivement la raison et la vérité. Ni la violence des impatients ni la tristesse des faibles ne pourront rien contre elle. »*

Faisant allusion à la difficile situation actuelle, le souverain a dit : *« Il peut y avoir des moments dans la vie collective d'une armée où le devoir semble obscurci par les nuages qui passent. Mais la valeur morale, le sens de la justice, la force permanente de la discipline, doivent s'imposer par-dessus tout. »* Le roi a également rappelé aux forces armées *« la nécessité inéluctable de respecter et de défendre les lois pour que puissent être maintenus l'ordre et la paix »*.

Par ailleurs, la séance du samedi 20 février du procès des putschistes a été consacrée pour l'essentiel à la lecture des déclarations à l'instruction du lieutenant-colonel Tejero, qui avait dirigé l'occupation du Congrès des députés. De manière insidieuse, ce dernier a cherché à impliquer plusieurs personnalités dans le complot en évoquant des affirmations que lui aurait faites le lieutenant-général Milans Del Bosch, répétant lui-même des déclarations du général Armada. C'est ainsi que le lieutenant-colonel Tejero aurait appris que les souverains étaient en faveur de l'opération, et que le roi était plutôt pour un gouvernement de civils présidé par un militaire, tandis que la reine préférait un gouvernement de militaires. *« Alfonso, tu es le seul qui puisse nous sauver »*, aurait même, toujours selon le lieutenant-colonel Tejero, affirmé la reine au général Armada.

Lors de ses confrontations avec les autres accusés qui cherchaient à minimiser leur rôle dans l'affaire, le lieutenant-colonel Tejero a apparement tenu à rappeler à chacun, avec un luxe de détails, sa participation à l'opération. Il a même cherché à impliquer d'autres officiers, comme le général Juste, alors chef de la division blindée Brunete, qui, selon lui, était d'accord avec l'opération mais ne voulait pas y participer activement. Et comme le général Aramburu, directeur de la garde civile, qui tenta d'obtenir la reddition de Tejero, mais qui, suivant ce dernier, *« était tacitement d'accord avec le complot »*.

Plus compromis que tout autre dans la conjuration, le lieutenant-colonel Tejero semble maintenant chercher à entraîner le plus de monde possible dans sa chute.

THIERRY MALINIAK.

● *M. Manuel Fraga Iribarne* a été réélu, dimanche 21 février, à Madrid, à une très large majorité, président du parti conservateur Alliance populaire (A.P.), à l'issue du dernier congrès de cette formation politique avant les élections générales de 1983. M. Fraga a insisté sur la nécessité pour la droite de se regrouper et de former une *« majorité naturelle »* qui, a-t-il dit, *est actuellement un objectif prioritaire »* afin d'empêcher une victoire de la gauche aux élections générales. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Le Mexique propose sa médiation dans les crises d'Amérique centrale et des Caraïbes

Le président mexicain, M. José Lopez Portillo, principale personnalité invitée à la Conférence des partis politiques d'Amérique latine (COPPAL), qui réunissait à Managua, du 19 au 21 février, vingt-six partis venus de vingt pays d'Amérique latine, a proposé la médiation du Mexique dans la crise qui oppose les Etats-Unis aux régimes révolutionnaires d'Amérique centrale et des Caraïbes, le Nicaragua et Cuba. Il a également appelé à un compromis entre les solutions institutionnelles avancées par la junte du Salvador (les élections du 28 mars) et celles des guérilleros du Front Farabundo Marti (l'ouverture de négociations). Pour M. Lopez Portillo, les élections ne constituent pas une « solution politique » dans l'actuel climat de guerre civile, mais les insurgés ne pourraient pas se maintenir au pouvoir s'ils remportaient une victoire militaire.

D'une façon générale, le président mexicain estime à la fois nécessaire de rassurer les Etats-Unis sur les conséquences de négociations éventuelles, tout en prenant énergiquement position contre toute velléité d'intervention armée de Washington dans la région.

L'« appel de Managua »

De notre envoyé spécial

Managua. — *« Toutes les parties intéressées à la paix dans la région doivent faire des concessions réelles. Personne ne doit être obligé à renoncer à ses principes essentiels ou à ses intérêts vitaux. »* Telles sont les deux prémisses sur lesquelles repose l'*« alternative réaliste »* proposés le dimanche 21 février par le président Lopez Portillo au cours d'un discours qualifié d'*« appel de Managua »* et dont certains pensent qu'il est celui de la dernière chance pour l'Amérique centrale.

Pour le président mexicain, il y a trois séries de conflits dans la zone : le Nicaragua, le Salvador et les relations Cuba - Etats-Unis. Pour les résoudre, il propose non pas un plan de paix global, peu réaliste, mais l'ouverture de *« canaux séparés »*, susceptibles de *« converger à moyen terme »*.

Entre des *« élections sans négociations »* et des *« négociations sans élections »*, M. Lopez Portillo croit à la possibilité d'un compromis au Salvador. Il estime possible de rassurer les Etats-Unis sur les *« conséquences éventuelles d'une solution négociée »*, réclamée par les révolutionnaires.

« Si les Etats-Unis et Cuba continuent d'avancer sur le chemin ouvert » par la récente rencontre, à Mexico, entre MM. Alexander Haig et Carlos Rafael Rodriguez, respectivement secrétaire d'Etat américain et vice-président du conseil d'Etat cubain, il y aurait de *« sérieuses possibilités pour que le dialogue se transforme en négociation »*. Mexico pourrait jouer un rôle actif en proposant un *« système de concessions mutuelles »*.

Le président Lopez Portillo a avancé trois propositions concrètes concernant le Nicaragua. D'abord, *« les Etats-Unis doivent renoncer à toutes menaces ou à l'usage de la force contre ce pays »*. Il a ensuite dit aux sandinistes qu'un *« processus de réduction des effectifs militaires dans la région est possible, et indispensable, si les somozistes qui opèrent le long de la frontière entre le Honduras et ce pays sont désarmés, et s'il est mis fin à l'entraînement que reçoivent des groupes du même genre aux Etats-Unis »*. Enfin, le président mexicain, devant plusieurs dizaines de milliers de personnes réunies sur la place de la révolution, a proposé *« l'élaboration d'un système de pacte de non agression mutuelle entre le Nicaragua et les Etats-Unis d'une part, et entre le Nicaragua et ses voisins, d'autre part »*.

L'appel du président mexicain, qui vient de lancer la balle dans le camp de M. Reagan à la veille de son discours sur l'Amérique centrale et les Caraïbes, a été accompagné d'une condamnation énergique de toute intervention. Une telle action serait *« une erreur historique »* qui *« provoquerait une convulsion continentale et la résurgence d'un profond sentiment anti - nord - américain chez les meilleurs hommes de toute l'Amérique latine »*. Le chef d'Etat a ajouté : *Les révolutions en cours sont avant tout des luttes des peuples pauvres et opprimés pour vivre mieux et libres. »* A prétendre qu'elles sont dues au conflit Est-Ouest, *« on finit par chait à éviter »*.

Sur cette base, M. Lopez Portillo a rappelé que le soutien à la révolution sandiniste était devenu une *« véritable pierre angulaire »* de la politique étrangère de son pays. Sa seule présence, le dimanche 21 février, en terre nicaraguayenne où il a été décoré de l'ordre Augusto Cesar Santino, leader nationaliste assassiné il y a quarante-huit ans sur l'ordre du père d'Anastasio Somoza, est un geste politique significatif. Il prend le contre-pied de certains mouvements politiques latino-américains qui, comme les partis Action démocratique du Venezuela, ou Libération nationale du Costa-Rica, ont récemment pris leurs distances avec la révolution de Managua.

Des menaces précises avaient été formulées contre le président mexicain. Quelques heures avant son arrivée à Managua, une bombe a explosé dans l'aéroport de la capitale, faisant quatre morts et deux blessés. Elle se trouvait dans une valise transportée par un avion en provenance du Honduras. L'attentat a été interprété, aussi bien à Managua qu'à Mexico, comme une tentative de dissuasion.

M. Lopez Portillo avait communiqué préalablement le texte de son discours à trois ou quatre gouvernements amis, dont celui de la France.

Le Nicaragua entend poursuivre sa révolution *« dans le cadre de l'économie mixte, du pluralisme politique et du non alignement »*, et a toujours l'intention de *« réaliser des élections démocratiques au plus tard en 1985 »*, si les circonstances n'obligent pas à prendre des *« mesures rigoureuses de défense et de survie »*. Cette déclaration a été faite par des officiels sandinistes à l'occasion de la réunion à Managua de la conférence permanente des partis politiques d'Amérique latine. Quelques jours après les attaques menées contre lui par certains membres latino-américains de l'Internationale socialiste, cette rencontre a permis au Front sandiniste de libération nationale (F.S.L.N.) de remporter plusieurs victoires diplomatiques, en particulier la présence du président mexicain, M. Lopez Portillo, le soutien renouvelé du parti socialiste français et des partis sociaux démocrates suédois et allemand, ainsi que la venue de M. Bernt Carlsen, secrétaire général de l'Internationale socialiste.

Dans une déclaration en cinq points reprise par la COPPAL, le F.S.L.N. et la junte de gouvernement nicaraguayenne ont proposé à leurs voisins de signer des accords de non-agression. Ils les ont invités à délimiter des *« frontières militaires »* susceptibles d'être patrouillées en commun pour éviter les activités de groupes indépendants des gouvernements. Le Nicaragua a enfin *« insisté sur sa disposition à avoir des relations amicales avec les Etats-Unis »* et engager avec eux des négociations qui pourraient porter sur *« n'importe quel sujet de préoccupation mutuelle »*. La COPPAC a *« dénoncé les menaces et les préparatifs d'intervention militaire du gouvernement des Etats-Unis »* dans la région. Elle a estimé que les gouvernements concernés doivent *« s'assurer que leur territoire ne sera pas utilisé directement ou indirectement contre des pays de l'Amérique centrale et des Caraïbes »*. L'organisation a rappelé qu'à ses yeux *« la paix et le bien-être social sont indivisibles »*. Elle a affirmé qu'il est *« urgent d'établir des mécanismes de coopération économique qui répondent sans discrimination ni exclusion aux objectifs et priorités de chaque pays »*.

FRANCIS PISANI.

Etats-Unis

La rentrée du Congrès s'effectue dans un climat économique maussade

De notre correspondante

New-York. — Le Congrès rentre, ce lundi 22 février, et tout indique que les sénateurs et les représentants en ont entendu assez, pendant leurs vacances, dans leurs circonscriptions, pour donner un nouvel essor à l'opposition. Le budget que le président Reagan a présenté le 8 février ne satisfait plus personne : non seulement les démocrates, mais aussi les républicains modérés sont revenus convaincus que leurs électeurs étaient prêts à leur tourner le dos si l'économie ne s'améliorait pas rapidement (1).

La récession s'aggrave : pour la première fois depuis 1975, le revenu des Américains a diminué en décembre, la production industrielle a chuté de 3 %, le chômage ne cesse de s'accroître, enfin, la remontée, la semaine dernière, des taux d'intérêt à 17 % a sonné le glas des espoirs des investisseurs. Le *New York Times* estime que *« dans le budget du président, une confusion générale sur la manière de soigner les maux de l'économie nationale se combine avec une optique des problèmes sociaux qui rappelle celle de Marie-Antoinette »*.

Malgré les explications compliquées de M. David Stockman, le directeur du budget, qui a laissé entendre que le président était peut-être accessible à quelques aménagements budgétaires, M. Reagan reste, pour l'instant, catégorique dans son refus de réduire le budget de la défense ou d'augmenter les impôts. Vaguement menaçants, il a laissé entendre, ces jours derniers, que si le Congrès lui refusait les nouvelles réductions de dépenses fédérales qu'il réclame — portant essentiellement sur des services publics et sociaux — ce dernier serait seul responsable de l'accroissement du déficit budgétaire.

Les gouverneurs démocrates, qui se sont réunis il y a quelques jours à Washington, ont déclaré qu'ils n'avaient nullement l'intention de devenir les boucs émissaires de la politique économique de l'administration Reagan. Ils ne refusent pas totalement l'idée du « nouveau fédéralisme » du président, mais ils estiment que le moment est mal choisi pour se lancer dans une réforme qui, dans un premier temps, va réduire de 26 % les subventions fédérales aux Etats.

La classe moyenne est touchée

Chez les républicains modérés, l'état d'esprit n'est guère différent. M. Reagan ayant mis au défi l'opposition de présenter un autre projet de budget crédible, le sénateur Hollings (démocrate de Caroline du Sud) a suggéré de bloquer les dépenses sociales et militaires à leur niveau actuel et de retarder les réductions d'impôts jusqu'à ce que le déficit budgétaire diminue. Le chef de la majorité au Sénat, M. Howard Baker, a déclaré le projet « intéressant ». M. Robert Dole (Kansas), président de la commission des finances du Sénat, demande de plus en plus vigoureusement que le président renonce à augmenter les dépenses militaires tout en réduisant les impôts.

Curieusement, l'opinion publique, de plus en plus hostile à la politique économique du gouvernement, continue à estimer, dans son ensemble, que « le président fait pour le mieux ». Mais cette tendance pourrait se retourner rapidement maintenant que la classe moyenne est, à son tour, touchée par la récession. M Kent Hance, représentant démocrate du Texas, qui appuie, depuis le début, la politique de M. Reagan, juge que le président risque d'être victime des formules simplistes qui lui réussissaient si bien pendant sa campagne électorale et au début de son mandat : si la fin de la crise que le président s'entête à annoncer pour le printemps ou le début de l'été n'arrive pas, il ne pourra plus convaincre les électeurs que la faute en revient aux précédentes administrations démocrates... ou au Congrès.

NICOLE BERNHEIM.

(1) Les élections à la Chambre des représentants et pour le renouvellement d'un tiers du Sénat auront lieu le 2 novembre prochain.

● *M. Reagan a refusé à la Roumanie* un prêt de 65 millions de dollars qui devait servir à l'achat par ce pays de maïs et de soja. Le président s'est référé à la *« situation financière incertaine »* de la Roumanie, dont la dette à l'égard des pays occidentaux est estimée à 10 milliards de dollars. Le département d'Etat et de l'agriculture n'ont toutefois pas approuvé le rejet de ce prêt, dont l'octroi *« pourrait être envisagé ultérieurement »*, précise-t-on de source officielle. — *(A.F.P.)*

ASIE

LA VISITE DU MINISTRE SUD-CORÉEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Les relations entre Paris et Séoul sont demeurées bonnes après le changement de majorité en France

M. Lho Shin-yong, ministre sud-coréen des affaires étrangères, est arrivé à Paris, dimanche 21 février, pour une visite officielle de deux jours, la première à ce niveau depuis l'établissement des relations diplomatiques entre la France et son pays, en 1949. M. Lho aura des entretiens avec MM. Cheysson et Jobert, ainsi qu'avec les dirigeants du C.N.P.F. Il visitera la centrale nucléaire du Tricastin et le Commissariat à l'énergie atomique. Une visite de courtoisie à l'Elysée, lundi en fin de matinée, devait lui permettre d'évoquer, avec M. François Mitterrand, l'ensemble des relations franco-coréennes, qui sont restées bonnes après le changement de gouvernement en France.

Pour recevoir M. Lho, la gauche française est dans ses petits souliers. Quand M. Jean François-Poncet s'était rendu à Séoul en avril 1981 pour la signature d'un important accord nucléaire, le parti socialiste avait estimé *« scandaleux que le ministre des affaires étrangères de la République française conforte un régime de terreur »* et avait condamné *« fermement un gouvernement qui apporte son soutien dans un but purement mercantile à un régime dictatorial »*.

Le parti communiste, pour sa part, s'en est toujours tenu fidèlement à la propagande de Pyongyang qui ne reconnaît pas la légitimité du régime en place à Séoul. Néanmoins, il y a quelques semaines, M. Fiterman était l'un des deux ministres français présents à la réception d'adieu offerte par le précédent ambassadeur de Corée du Sud en France. Non sans malices, les diplomates sud-coréens décernent un brevet de courtoisie et d'efficacité au ministre communiste des transports. En novembre, celui-ci avait fait les honneurs du T.G.V. à son homologue de Séoul, qui songe à doter son pays d'un train analogue, la France et le Japon étant en compétition pour ce marché...

La prise en compte des intérêts économiques nationaux et, sans doute, le contact avec les hommes ont amené les dirigeants français à adopter une attitude plus nuancée que naguère. Certes, on prend soin de rappeler à Paris que le respect des droits de l'homme ne sera pas oublié. La clémence sera demandée pour M. Kim Dae-jung, un des principaux chefs de l'opposition, condamné à mort en 1980, peine commuée en détention à vie il y a un an.

Les relations avec Pyongyang

Il reste que M. Lho est accueilli comme le représentant d'un pays en plein développement que le précédent gouvernement avait convaincu de la compétitivité française dans plusieurs domaines de pointe. L'accord signé par M. François-Poncet concernait notamment les garanties de non-utilisation à des fins militaires des matériels et combustibles nucléaires fournis par la France. Il permettait la mise en œuvre d'un contrat portant sur la fourniture par Framatome des îlots nucléaires de deux réacteurs, à Ulchin.

A ce contrat, se chiffrant à 1,95 milliard de francs, s'ajoutait celui, de l'ordre de 2 milliards, qui concerne la vente par la Cogema du combustible nucléaire pendant dix ans. Le 15 février dernier, Alsthom-Atlantique décrochait le contrat pour la construction des îlots conventionnels (turbo - alternateurs) et autres matériels). Au total, les accords nucléaires franco-coréens portent sur quelque 6 milliards de francs (*le Monde* du 17 février). De nouvelles perspectives sont ouvertes par un projet de construction de deux autres centrales.

D'autre projets sud-coréens intéressent la France : construction d'un métro à Pusan ; implantation d'une usine marémotrice ; mise en œuvre d'un satellite de télécommunications pour les Jeux olympiques de 1988 à Séoul. Le gouvernement du général Chon entend profiter de cet intérêt pour obtenir des contreparties commerciales — notamment le relèvement de certains quotas d'importation de marchandises sud-coréennes — et surtout pour faire prévaloir ses vues en ce qui concerne les relations avec la Corée du Nord.

L'élection en France d'un présisident socialiste, qui, en février 1981, avait fait un bref séjour à Pyongyang à l'occasion de sa visite en Chine, était de nature à alarmer Séoul. Aujourd'hui ces inquiétude sont, en partie, dissipées en ce qui concerne les relations bilatérales, mais l'incertitude demeure quant aux intentions de M. Mitterrand à l'égard de Pyongyang. Celui-ci va-t-il établir des relations diplomatiques avec la Corée du Nord, à ce jour représentée en France par une simple délégation commerciale n'ayant pas rang officiel ? Les Sud-Coréens déclarent qu'ils n'y sont pas opposés, à condition que la France plaide pour la reconnaissance de la Corée du Sud par les pays de l'Est et Pyongyang.

Cette reconnaissance mutuelle a bien peu de chances de se réaliser. Invoquant la « démocratie », telle qu'il l'entend, le maréchal Kim Il-sung, « grand leader » nord-coréen, soutient toujours que la réunification de la péninsule doit se faire sans la consécration du gouvernement de Séoul comme interlocuteur valable.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Philippines

MULTIPLICATION DES EXÉCUTIONS SOMMAIRES

Trois cent sept cas d'exécutions sommaires ont été recensés en 1981, contre cinq cent deux pour toute la période 1975-1980, a annoncé jeudi 18 février le Comité pour les prisonniers politiques aux Philippines, soutenu par l'Eglise catholique. D'autre part, en six ans, le Comité a recensé deux cent soixante-huit disparitions. Dans un rapport, cet organisme affirme que *« les arrestations arbitraires, les tortures, les exécutions sommaires et les disparitions d'opposants »* se sont poursuivies dans le pays malgré la levée de la loi martiale l'an dernier. En décembre dernier, il restait encore mille trois cent trente-deux prisonniers politiques.

Au même moment, plusieurs personnalités d'Indonésie, de Malaisie, des Philippines et de Thaïlande, réunies à Manille, ont décidé de créer un Conseil régional des droits de l'homme en Asie.

Enfin, les autorités philippines ont affirmé avoir découvert un nouveau groupe de terroristes urbains qui auraient eu l'intention d'assassiner le président Marcos. Il s'agirait d'un *« Mouvement de libération populaire »* lié aux communistes clandestins, et qui serait responsable de l'assassinat de six policiers. — *(A.F.P., U.P.I.)*

Singapour

● EXPULSION D'UN DIPLOMATE SOVIETIQUE. — M. Anatoli Larkin, secrétaire à l'ambassade soviétique, chargé de la presse, et un officier de marine soviétique détaché auprès d'un chantier naval pour surveiller les réparations effectuées sur les cargos russes, M. Alexandre Bondarev, ont été expulsés du pays après avoir été accusés d'espionnage, a-t-on annoncé officiellement à Singapour, ce lundi 22 février. — *(A.F.P.)*

Le nombre des réfugiés vietnamiens en France

Sur la foi de dépêches d'agence erronées, nous avons annoncé dans *le Monde* du 18 février que M. Régis Debray, chargé de mission auprès de M. Mitterrand, avait annoncé à Kuala-Lumpur que la France *« allait »* augmenter de 50 % le contingent des réfugiés vietnamiens qu'elle accueille. Or, nous signale notre correspondant en Asie du Sud-Est, Jacques de Barrin, M. Debray a en fait déclaré que la France *« avait »* augmenté ce contingent depuis le 10 mai 1981 de 50 %.

A travers le monde

Gambie

● UN TRIBUNAL SPECIAL de Banjul a prononcé, samedi 20 février, deux nouvelles condamnations à mort pour trahison contre des auteurs de la tentative avortée de coup d'Etat du 30 juillet. Elles frappent MM. Keba Jabang, ancien officier de police, et Momodu Manjang, chauffeur, et portent à quinze le nombre des condamnations à mort infligées par le tribunal depuis le début du procès à des personnes impliquées dans le putsch manqué. Les deux condamnés ont trente jours pour faire appel. — *(A.F.P.)*

Zimbabwe

● RALLIEMENT A M. MUGABE. — Le vice-président de la ZAPU-P.F., M. Chinamano, s'est désolidarisé, dimanche 21 février, de M. Nkomo, président de ce parti, relevé de ses fonctions, mercredi dernier, par le premier ministre, M. Mugabe (*le Monde* du 19 février). Dans une déclaration à l'hebdomadaire *Sunday Mail*, M. Chinamano a déclaré qu'il était prêt *« à collaborer dans tous les domaines »* à l'enquête en cours à la suite des accusations de complot formulées par M. Mugabe. Cette décision de M. Chinamano, qui a également été écarté mercredi de son poste de ministre des transports, renforce la thèse selon laquelle M. Nkomo pourrait être déféré devant un tribunal pour le *« complot »* qui lui est reproché. Ce dernier a déclaré, samedi, à Bulawayo, qu'il avait été empêché, jeudi soir, à l'aéroport de Salisbury, de prendre l'avion, par un officier blanc des forces de sécurité qui lui a affirmé agir sur ordre. M. Nkomo a alors gagné Bulawayo par la route vendredi soir. — *(A.F.P.)*.

Selon « l'Humanité »

L'AMBASSADEUR DE FRANCE AU CHILI AFFIRME QUE « CUBA EST LE PAYS LE MOINS LIBRE D'AMÉRIQUE LATINE »

L'Humanité de ce lundi 22 février prend vivement à partie M. Léon Bouvier, le nouvel ambassadeur de France au Chili, à propos de déclarations de ce dernier à l'hebdomadaire chilien *Cosas*, qui ne figure pas parmi les meilleures publications chiliennes, où un certain ton de liberté a été, non sans mal, conquis depuis deux ans.

M. Bouvier est membre du comité d'administration de l'institut des droits de l'homme en France, et a été ambassadeur au Paraguay de 1977 à 1979. Depuis son arrivée à Santiago-du-Chili, M. Bouvier a multiplié, selon plusieurs témoignages de Chiliens et de Français, ses interventions en faveur des droits de l'homme. Une attitude qui tranche d'ailleurs avec le comportement beaucoup plus prudent de son prédécesseur.

Selon l'hebdomadaire *Cosas*, M. Bouvier a affirmé qu'il *« était difficile de trouver un autre pays dans le monde que la France, ayant condamné si énergiquement l'univers concentrationnaire de l'Union soviétique. Nous croyons que le communisme est la négation de la liberté. C'est pourquoi je suis convaincu que le pays le moins libre d'Amérique latine est Cuba »*. M. Bouvier, toujours selon l'hebdomadaire chilien, a encore déclaré qu'il *« respectait les communistes français pour leurs croyances »*, mais que le *« choix serait difficile le jour où un communiste français devra choisir entre l'Union soviétique et la France »*.

On se refusait, ce lundi matin, au ministère français des relations extérieures, à faire des commentaires en attendant de connaître les termes exacts de la déclaration que l'ambassadeur de France au Chili aurait pu faire.

هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

TOUT EN S'ABSTENANT DE CRITIQUER OFFICIELLEMENT PARIS

Le gouvernement de Qatar semble avoir <gelé> le développement des relations économiques avec la France

De notre envoyé spécial

Doha. — Qatar est en fête. Les quelque deux cent trente mille habitants de ce minuscule émirat du Golfe arabo-persique célèbrent ce lundi 22 février le dixième anniversaire de l'accession au pouvoir du cheikh Khalifa Bin Hamad Al Thani, que l'on qualifie ici de *« bâtisseur de l'Etat moderne ».*

En une décennie, il a promulgué une Constitution, installé un Conseil consultatif qui fait fonction de Parlement et a doté le pays d'une base industrielle remarquable : un complexe pétrochimique, une aciérie, des cimenteries, des usines produisant des engrais pour une agriculture en expansion et du gaz liquéfié. Qatar, riche en hydrocarbures, possède également des réserves prodigieuses de gaz en voie d'exploitation et qui, au besoin, pourrait se substituer au pétrole.

Le gouvernement a décidé cependant d'ajourner la réalisation de certains grands projets industriels. La réduction de la production du naphte — de 500 000 à moins de 400 000 barils-jour — en raison de l'engorgement du marché mondial, la baisse des revenus qui s'ensuit, ainsi que les charges financières grandissantes, ont incité en effet l'Etat à ménager ses réserves. Celles-ci ont été entamées par d'importants subsides versés à l'Irak (environ 4 milliards de dollars sous forme prêts à long terme) pour financer son effort de guerre, à la Syrie et à l'O.L.P. entre autres. Les autorités qataries cherchent d'autre part à contrôler l'expansion, afin de freiner l'importation de la main-d'œuvre étrangère dont l'effectif a atteint des proportions exorbitantes : elle représente entre 60 % et 80 % de la population totale de la principauté.

L'accent sera donc mis désormais sur les infrastructures dont l'édification est moins onéreuse. En attendant la fin de la construction de la nouvelle université — dont le coût s'élèvera au bas mot à 1,6 milliard de francs — le souverain inaugure ce lundi un hôpital ultra-moderne qui assurera des soins gratuits à toute la population, ainsi qu'un quartier résidentiel destiné à abriter quelque soixante mille citoyens dans les vingt prochaines années. Les lotissements ont été offerts gracieusement aux agents de l'Etat de nationalité qatari, qui peuvent bénéficier chacun d'un prêt sans intérêts de 750 000 francs, remboursable en trente ans, pour faire construire leur maison particulière. Outre le quartier de Dafna, l'ensemble de la capitale a pris les allures d'un vaste chantier.

Si les dirigeants ont quelques raisons d'être satisfaits de la situation intérieure, la conjoncture régionale les préoccupe au plus haut point. A terme, la révolution iranienne, la guerre entre Téhéran et Bagdad et surtout le conflit israélo-arabe constituent à leurs yeux des facteurs redoutables de déstabilisation.

Une offensive israélienne contre les Palestiniens au Liban entraînant une confrontation avec l'armée syrienne, disent-ils, risque d'étendre la guerre à l'ensemble du Proche-Orient, d'impliquer les pays du Golfe d'une manière ou d'une autre. L'affrontement avec les puissances occidentales qui soutiennent Israël deviendrait alors inévitable, au plus grand profit de l'Union soviétique. Les Q=t=ris ont longtemps misé sur la compréhension de l'Europe, celle de la France en particulier, pour évit=r ı'n tête-à-tête avec Moscou et ses alliés. D'où les propos désabusés, empreints d'amertume, que l'on entend partout, sur la politique proche-orientale du gouvernement français.

Les récentes déclarations, qui se voulaient rassurantes, de M. Claude Cheysson, avant et pendant sa visite dans l'émirat voisin d'Abou-Dhabi *« n'ont satisfait que ceux qui ont bien voulu s'en satisfaire »*, nous a déclaré le docteur Hassan Kamel, ministre conseiller du souverain. La presse gouvernementale dénonce, pour sa part, le *« double langage »* de la France et le principal quotidien *Al Raya* n'hésite pas à écrire que *« le masque qui dissimulait la partialité de Paris en faveur de l'Etat sioniste s'est déchiré ».*

La crise de confiance est beaucoup plus profonde que l'on serait tenté de le croire. *« Votre gouvernement n'est pas crédible »*, nous dit un haut responsable, qui tient à l'anonymat, après avoir cité diverses déclarations jugées pro-israéliennes de M. Cheysson et de M. Mitterrand. La « petite phrase » prononcée par le chef de l'Etat le 9 décembre dernier, concernant la possibilité d'établir un Etat palestinien en *« Cisjordanie ou en Jordanie »* — en d'autres termes en dehors des limites de l'ancienne Palestine — n'a pas été *« digérée »*, malgré l'assurance donnée la semaine dernière par M. Cheysson, dans une interview, que cet Etat devrait nécessairement voir le jour sur le sol des territoires occupés par Israël. *« Nous serons tout disposés à croire le ministre français des relations extérieures le jour où il réitérera son propos dans un document officiel auquel nous pourrions nous référer »*, affirme une personnalité proche du souverain. La sincérité de la France sera démontrée, selon elle, quand Paris reconnaîtra l'O.L.P. comme le seul représentant légitime du peuple palestinien.

Qatar, comme les autres Etats du Golfe, s'abstient, pour le moment, de critiquer officiellement la politique française. Tout un chacun attend l'issue du voyage qu'entreprendra M. Mitterrand en Israël le mois prochain. *« Cette visite est, à première vue, suspecte dans la mesure où elle semble donner une caution à la politique expansionniste et agressive d'Israël »*, commence par dire le ministre conseiller de la cour. *« Mais, compte tenu de la perspicacité du président Mitterrand et de son attachement au droit à l'autodétermination des peuples, nous ne désespérons pas de le voir exercer des pressions sur le gouvernement de M. Begin pour le conduire à une politique de paix. »*

En attendant tout se passe comme si le gouvernement qatari avait décidé de « geler » le développement des relations économiques avec la France. Les tractations concernant certaines affaires s'éternisent, les signatures de contrats sont « ajournées ». La régie Renault a été mise sur la liste noire du bureau de boycottage en raison de ses relations avec Israël. Le ministre de l'information, M. Issa Ghanem Kawari, qui dirige également le cabinet du souverain, nie toute arrière-pensée et fait valoir que *« trois cents firmes françaises seulement sont sur la liste noire alors qu'il y a plus de deux mille neuf cents sociétés américaines dans la même situation ».* La comparaison pourrait avoir aussi valeur d'avertissement. D'autant plus inquiétant que la France est l'un des premiers clients du pétrole qatari et aussi le principal fournisseur de l'armée de la principauté.

ERIC ROULEAU.

Au cours de son voyage dans le golfe

M. CHEYSSON AFFIRME QU'IL « NE CONNAIT PAS DE PALESTINIENS AUTRES QUE L'O.L.P. POUVANT PARTICIPER AUX NÉGOCIATIONS »

M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, a déclaré, dimanche 21 février, à son départ d'Abou Dhabi, qu'il a départ d'Abou Dhabi qu'il a *« regretté que cette visite d'amitié n'ait pas eu lieu plus tôt car elle eût alors évité des malentendus ».* Il a ajouté qu'il fallait laisser à ses hôtes le soin d'évaluer les résultats d'un voyage dont il s'est déclaré *« content ».*

M. Rached Abdallah, ministre d'Etat pour les affaires étrangères des émirats, s'est dit persuadé *« que le ministre français a acquis au cours de sa visite une vision et des convictions nouvelles qui pourraient être utiles pour l'avenir de la coopération entre l'Euripe et le monde arabe en général et la France et les Emirats arabes unis en particulier ».*

Parlant de la *« confusion »* qui s'est manifestée récemment, selon luilui, dans les positions françaises et européennes sur le Proche-Orient, M. Abdallah a déclaré que les responsables des Emirats ont demandé à la France et à l'Europe d'établir *« une distinction entre l'agresseur et l'agressé »* au Proche-Orient et de soutenir le droit des Palestiniens à disposer de leur Etat en Palestine. Interrogé sur cet appel, M. Cheysson a déclaré à son départ que *« cette distinction entre agresseur et agressé est dans la nature des choses ». Il existe au Proche-Orient un peuple qui n'a pas encore la possibilité de s'exprimer dans un cadre étatique »*, a-t-il ajouté en précisant que *« la différence est évidente. »*

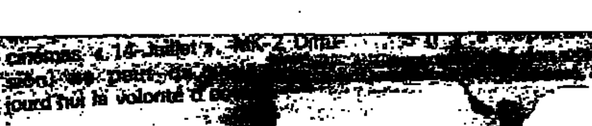
Samedi, M. Cheysson avait affirmé au cours d'une conférence de presse qu'*« il ne connaissait pas de Palestiniens susceptibles de prendre part à des négociations de paix au Proche-Orient autres que l'O.L.P., qui représente la force combattante du peuple palestinien ».*

A Bagdad, où il s'est rendu après Abou Dhabi, le ministre des affaires extérieures a, dans une déclaration citée par l'agence irakienne de presse INA, exprimé le *« désir de la France de continuer à renforcer ses relations avec l'Irak, dans tous les domaines, notamment le nucléaire ».* M. Claude Cheysson a, par ailleurs, qualifié d'*« anormal »* le fait qu'Israël ait refusé de signer le traité de non-prolifération nucléaire et n'accepte pas que ses installations subissent un contrôle international, en ajoutant que cette attitude est un *« élément qui incite à la méfiance ».* — (A.F.P.)

PROTESTATIONS D'ORGANISATIONS JUIVES

Critiquant samedi 20 février les récentes déclarations de personnalités officielles sur le Proche-Orient, *Renouveau juif* assure notamment : *« Par les voix de Pierre Mauroy et Claude Cheysson, le gouvernement de la France aura réussi à rassurer les Etats arabes : la diplomatie française n'est jamais allée aussi loin à l'égard de la représentativité et de la place dans une négociation qu'elle accorde à l'O.L.P. d'Arafat (...). »*

Le Front des étudiants juifs estime pour sa part que *« la déclaration de M. Cheysson dans les émirats arabes qualifiant l'Etat d'Israël d'Etat agresseur et les assassins de l'O.L.P. d'agressés est non seulement une capitulation scandaleuse devant le chantage des Etats féodaux pétroliers, mais encore un mensonge éhonté et indigne ».*




DIPLOMATIE

Une quarantaine de pays examinent à New-Delhi les possibilités de coopération entre nations du tiers-monde

Réunis à l'initiative de l'Inde, les représentants d'une quarantaine de pays du tiers-monde, ainsi que de la Chine, de la Yougoslavie et de la Roumanie (l'Arabie Saoudite a décliné l'invitation), examinent du 22 au 24 février, à New-Delhi, les moyens de relancer le dialogue Nord-Sud et la coopération entre pays en développement.

Inaugurant cette rencontre « informelle » et à huis clos, Mme Ghandi a déclaré notamment que l'assistance des pays riches restait vitale et a souhaité que « l'action de certains pays ne serve pas d'excuses aux autres pour adopter des politiques régressives », l'endettement des pays pauvres étant aggravé par les taux d'intérêt élevés (le premier ministre indien faisait allusion à la diminution de 26 %, en 1982, de la contribution des Etats-Unis à la Banque mondiale qui entraine des coupes claires dans les programmes d'assistance (en particulier à l'Inde et au Pakistan). Mme Gandhi a ajouté que la coopération Sud-Sud était loin d'atteindre un niveau satisfaisant, et que celle-ci ne devait pas décharger les nations développées de leurs responsabilités.

Sortir de l'impasse Nord-Sud

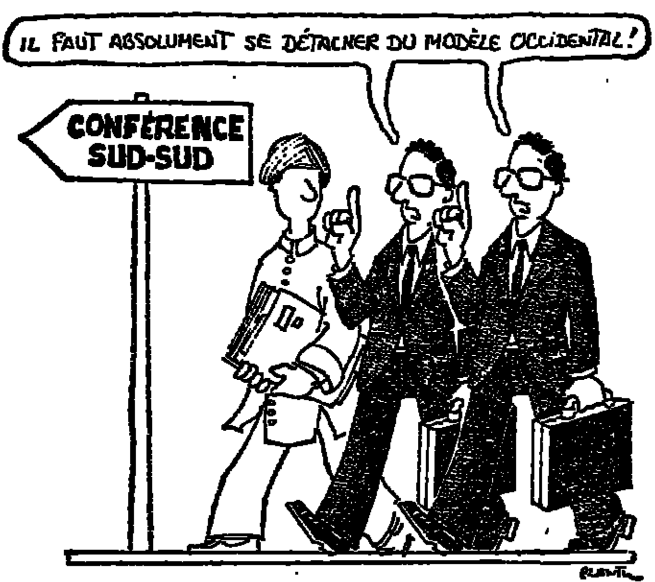
La conférence de New-Delhi répond au souci de l'Inde et de certains pays en développement (P.V.D.) de rechercher une solution de rechange au projet de négociations globales Nord-Sud et les possibilités de coopération entre nations du tiers-monde. Les Indiens — ils ne sont pas les seuls de cet avis — estiment que l'administration républicaine, malgré l'engagement pris par M. Reagan lors du sommet de Cancun, continuera de faire obstacle au lancement de négociations multilatérales universelles sur tous les chapitres de la coopération et du développement (énergie, situation alimentaire, commerce, aide, questions monétaires et financières, etc.).

L'initiative indienne n'a pas été très bien accueillie par les pays en développement très attachés au projet de négociations globales (Algérie, Venezuela, Yougoslavie, Pakistan...). Ils estiment le moment mal venu pour convoquer une réunion Sud-Sud, car les diplomates ne sont pas au terme de leurs efforts pour sortir, à New-York, le projet de l'impasse. Aussi bien les Indiens n'ont-ils convoqué qu'une conférence consultative au niveau des experts. Et pour ne pas paraître menacer l'unité « 77 » — le groupe de pression de tous les P.V.D. aux Nations unies — ils ont placé l'examen de l'état d'avancement du projet de négociations globales en tête d'un ordre du jour qui, pour l'essentiel, en prend les têtes de chapitre.

Le « climat » des relations Nord-Sud est au désenchantement. Les conclusions du sommet de Cancun — qui avait reconnu l'« *urgence* » qu'il y avait à lancer dans le cadre des Nations unies sur « *une base mutuellement acceptable* » des négociations globales — semblent faire long feu. Le 15 janvier, MM. Portillo et Trudeau, les deux coprésidents de ce sommet, ont écrit aux vingt autres chefs d'Etat et de gouvernement y ayant participé pour les inviter à entretenir l'« *esprit de Cancun* » et à le traduire rapidement dans les faits. Trois mois et demi après cette rencontre l'attitude intransigeante de Washington compromet toujours tout espoir de démarrage de la négociation. Les Etats-Unis se trouvent ainsi isolés au sein de la communauté occidentale. La C.E.E. et singulièrement la France, ont montré leur attachement à cette entreprise ambitieuse qui constitue, après les questions monétaires et commerciales, un autre sujet de conflit entre les Européens et Washington.

Certes, les Américains acceptent le principe de discussions sur certains dossiers (production alimentaire, commerce, protection des investissements privés, etc.), mais ils se refusent à s'engager dans des négociations sur différentes questions qui pourraient, à leur avis, porter ombrage à la souveraineté des institutions spécialisées telles que la Banque mondiale, le F.M.I. et le GATT et bénéficier de la « majorité automatique » (politique) que les pays du tiers-monde possèdent à l'ONU. A la vérité, la démarche onusienne en faveur d'une restructuration des relations économiques va à l'encontre de la conception de Washington selon laquelle les lois du marché doivent s'exercer librement. En privé, certains officiels américains laissent entendre, faisant fi de l'engagement souscrit par *leur président, qu'il ne pourra pas y avoir de négociations globales.*

Or il s'agit là d'un objectif Nord-Sud qui a une valeur symbolique. En cas d'échec — la valse-hésitation ne pourra durer encore des années, les « 77 » n'auront aucun mal à trouver un bouc-émissaire. Mais, après plus de deux ans et demi de pourparlers, leur position s'est nettement érodée. Et les Etats-Unis peuvent estimer qu'ils n'ont rien à perdre à temporiser. Ils s'enferment dans une position dogmatique et multiplient les gestes de défiance à l'égard des Nations unies. C'est ainsi qu'ils mettent en garde certains Etats du tiers-monde contre tout vote à l'ONU pouvant paraître inamical à leur égard. Ils ne se contentent pas de menacer de couper les vivres aux institutions spécialisées, mais *évoquent la possibilité de se* retirer de l'organisation internationale.



(*Dessin de PLANTU.*)

Les Etats-Unis présentent, en vue de la reprise des travaux de rédaction de la convention sur le droit de la mer, des conditions en l'état difficilement acceptables par les autres parties. Ils ont entériné récemment le programme international pour le développement de la communication dans le tiers-monde (PIDC), sous l'égide de l'UNESCO, ayant pour but d'atténuer les inégalités dans ce domaine — en créant notamment une agence de presse interafricaine, mais plutôt que d'annoncer une participation financière à ce programme, ils ont mis en avant les vertus de l'aide bilatérale et des grandes sociétés.

La politique de la Banque mondiale

Le « raidissement » des Etats-Unis depuis l'arrivée des Républicains au pouvoir n'est pas seul à provoquer le désarroi dans nombre de pays du tiers-monde. La Banque mondiale, qui joue un rôle majeur en matière d'assistance, procède à un infléchissement très sensible de sa politique. Son président, M. Clausen, a lancé, le 13 janvier, un appel pour des « *stratégies pragmatiques* », et rejeté l'« *ancien modèle économique Nord-Sud* », estimant que l'on vit aujourd'hui dans un « *monde multipolaire* » (il distingue au moins huit pôles). Il a noté des changements dans la répartition de la production et la part croissante qu'y prennent les nouveaux pays industriels (N.P.I.), y compris pour certaines « *hautes technologies* ». Ces pays seront appelés à prendre une place plus grande encore sur le marché mondial des biens manufacturés, a-t-il déclaré, tandis que les P.V.D. producteurs traditionnels de matières premières pourraient se trouver confronter à une croissance plus lente de leurs exportations de produits primaires.

A Cancun, une majorité s'était prononcée pour la création d'une filiale énergétique de la Banque mondiale afin de dégager des ressources de financement supplémentaires en faveur des pays pauvres. Or, pour le *moment, il ne semble pas être* donné suite à ce projet qui tient particulièrement à cœur à la France mais n'a pas l'agrément des Etats-Unis.

« *Le rôle essentiel de la Banque mondiale*, a dit encore son président, *est celui d'un catalyseur* », mais « *ce n'est pas son affaire de redistribuer la richesse d'un groupe de pays à un autre* ». M. Clausen estime que le secteur privé doit venir combler les besoins de financement des pays en développement, plusieurs pays riches réduisant leur effort d'aide en raison du ralentissement de la croissance. Or ce sont surtout les pays en voie d'industrialisation rapide — généralement très *endettés — qui font appel au* marché des capitaux. En revanche, les plus pauvres doivent être aidés. Cependant, la réduction de la contribution des Etats-Unis à l'Association internationale du développement, filiale de la Banque mondiale accordant des prêts sans intérêts à très long terme, laisse peser une menace sur ce programme. Ainsi M. Clausen a-t-il déjà indiqué à l'Inde qu'elle ne comptait plus désormais parmi les plus pauvres et ne pouvait espérer recevoir comme par le passé environ 40 % des crédits de l'AID, ceux-ci devant être réservés par priorité aux pays ne pouvant recourir au marché financier.

Les garanties des recettes d'exportation

L'impasse des relations Nord-Sud est notable aussi au cri d'alarme que vient de lancer la CNUCED. L'organisation de Genève, dont les analyses et les prises de position se font l'écho des préoccupations du tiers-monde, s'inquiète de la stagnation des prix, en valeur réelle, d'une vingtaine de produits de base depuis 1980.

D'autre part, des accords internationaux entre pays producteurs et consommateurs n'ont, pour le moment, été signés que pour quelques produits. Les difficultés proviennent parfois des divergences d'intérêt des producteurs du tiers-monde. Les divergences entre l'Inde, Sri-Lanka et le Kenya compromettent, par exemple, la signature d'un accord sur le thé. L'Indonésie a accueilli sans chaleur le projet malaisien visant à réduire la production d'étain et à former une association des producteurs asiatiques pour soutenir les cours, en baisse car les Etats-Unis libèrent des stocks et refusent de renouveler l'accord arrivant à expiration le 30 juin. Les firmes et l'administration américaines estiment en effet que le jeu du marché leur est favorable.

Enfin, le fonds commun établi au sein de la CNUCED pour compenser les pertes de recettes des matières premières en cas de chute des cours et financer les stocks régulateurs ne peut entrer en application faute d'être ratifié par un nombre suffisant de pays (le Parlement français devrait le faire dans les prochains mois). Si M. Mitterrand s'est montré très sensible au problème des garanties de ressources d'exportations des P.V.D., cette volonté politique ne peut se traduire en gestes pratiques sans provoquer des réactions en chaîne et des réajustements. Après l'« *accord exemplaire* » avec l'Algérie sur le gaz, d'autres producteurs du tiers-monde réclameront, tôt ou tard, la revalorisation de leurs matières premières.

Mêmes difficultés pour les achats de produits manufacturés. L'accord multifibres renégocié en décembre 1981 représente un exemple concret d'arrangement Nord-Sud montrant combien il est difficile pour les grandes nations industrialisées soucieuses de protéger l'emploi chez elles, de joindre l'acte à la parole (« le Monde de l'économie » du 19 janvier 1982). Cet accord a pour but de contrôler les importations de fibres textiles et de vêtements en provenance du tiers-monde, pour l'essentiel de N.P.I. Or les pays industrialisés, qui n'ont de cesse de condamner le protectionnisme, n'en cherchent pas moins à se protéger de la concurrence des nouveaux producteurs. Le gouvernement français devra démontrer au cours des prochaines négociations avec les fournisseurs, entrant dans le cadre de l'accord multifibre qu'il ne s'oppose pas à l'industrialisation du tiers-monde... alors qu'il vient d'être autorisé à réduire l'entrée de plusieurs de ces marchandises (*le Monde* du 6 février 1982). Or les textiles et les vêtements forment les ventes les plus importantes de certains P.V.D. : une baisse de leur activité industrielle en ce domaine frappe également les paysans cultivant le coton...

Ce sont ces divers problèmes que les pays réunis à New-Delhi vont passer en revue, ainsi que le champ de la coopération technologique, commerciale, financière, régionale, etc., entre P.V.D. Le groupe des « 77 » avait déjà élaboré, en février 1979, à Arusha (Tanzanie), un « *programme pour l'autonomie collective* », puis, en mai 1981, à Caracas (*le Monde* des 16 et 19 mai 1981), avait tenté de donner une forme concrète à ce projet afin de tirer avantage de toutes les complémentarités entre P.V.D. en matière de commerce, de productions agricoles, techniques, etc. Il était dit aussi que la coopération Sud-Sud ne pouvait être un substitut à une restructuration des relations Nord-Sud.

Ainsi qu'il avait été décidé alors, les « 77 » installent à New-York, sous leur présidence algérienne, un embryon de secrétariat. Certains pays ne sont pas favorables à cette décision. Mais, à travers un tel organisme de coordination, l'avant-garde du groupe souhaite disposer, toute proportion gardée, d'un instrument comparable à ce que représente dans les négociations Nord-Sud le comité consultatif de l'O.C.D.E. et capable de suivre les progrès de la coopération Sud-Sud.

Même si elle n'a pas été convoquée par le groupe des « 77 » en tant que tel, la conférence de New-Delhi n'en soulève pas moins d'importantes questions. Les P.V.D. peuvent-ils renforcer leur unité économique et politique ? Dans quelle mesure est-il possible de « déglobaliser » l'approche Nord-Sud et de prôner des négociations séparées, secteur par secteur, sans affaiblir la solidarité des « 77 », mise à l'épreuve par leurs divergences d'intérêts ? La coopération Sud-Sud offre-t-elle des possibilités de nature à compenser les mécomptes des relations Nord-Sud actuelles ?

Les Etats pétroliers détenteurs d'excédents de capitaux sont-ils disposés à faire plus largement bénéficier les pays pauvres de facilités de financement et souscrivent-ils aux projets de création, dans le cadre Sud-Sud, d'une agence énergétique et d'un fonds développement ? Les technologies offertes par les nouveaux pays industriels répondent-elles aux besoins des autres P.V.D. (1) ? Les P.V.D., en particulier les plus pauvres, peuvent-ils « s'aider eux-mêmes » sans le concours du Nord ? Enfin, quelles perspectives d'assistance offrent les pays de l'Est ? Etc.

La coopération Sud-Sud, comme le nouvel ordre international, peut être pour certains pays une manière d'écarter des réformes économiques et politiques. Le débat concerne d'autant plus les pays riches qu'il pose le problème de la division internationale du travail sur laquelle ils fondent encore en partie cette richesse.

GÉRARD VIRATELLE.

(1) Les ministres de l'industrie d'une trentaine de pays membres de l'Organisation islamique, réunis à Islamabad (Pakistan) du 14 au 17 février, ont décidé d'étudier les possibilités de projets économiques communs et leur financement.

DANS UN ENTRETIEN A « NEWSWEEK »

M. Cheysson évoque l'« irritation » et les « désaccords » entre Paris et Washington

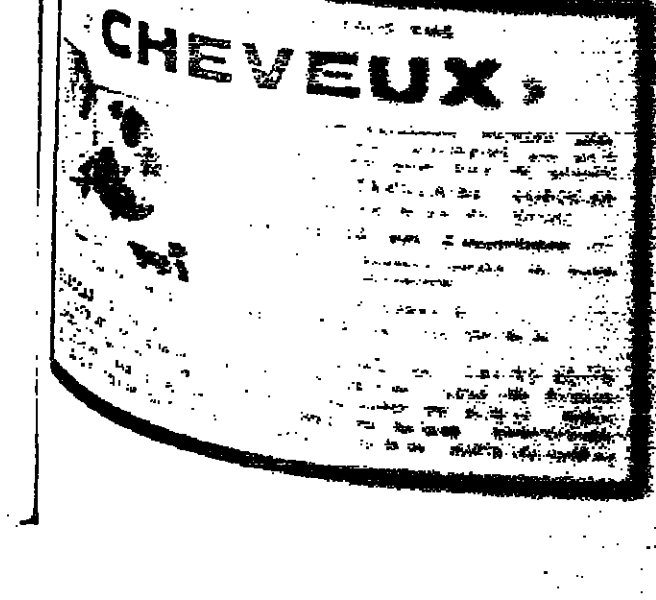
Il existe « *de l'irritation et même des désaccords* » entre Paris et Washington et « *un différend réel sur la politique économique* » entre l'Europe et les Etats-Unis, estime M. Cheysson dans un entretien accordé au magazine américain *Newsweek*.

Le ministre français des relations extérieures ne croit pas, notamment, qu'« *il existait une influence soviétique en Amérique centrale il y a un an ou deux* ». Il a indiqué que le gouvernement nicaraguayen, tenté, selon lui, par le non-alignement, avait appelé la France à « *l'aider à ne pas être prisonnier d'un seul fournisseur d'armes* ». « *Il serait bon que l'Amérique réfléchisse sur ce qui s'est passé à Cuba*, a poursuivi M. Cheysson. *Même les experts américains reconnaissent que Fidel Castro n'allait pas obligatoirement devenir un allié fidèle de Moscou* » lorsqu'il a pris le pouvoir, a-t-il affirmé.

La crise polonaise est, selon M. Cheysson, « *une nouvelle démonstration de la logique totalitaire, qui ne peut pas accepter la liberté d'expression (...). Des mesures mineures telles que l'augmentation des taux d'intérêts sur les prêts à l'Union soviétique n'auront pas la moindre influence sur le déroulement du drame* », a-t-il affirmé. Quant au contrat de livraison de gaz soviétique, il entre dans le cadre de la « *politique de diversification* » suivie en matière d'énergie, due au fait que la France « *a énormément souffert ces dernières années de sa dépendance pétrolière* ».

Enfin, M. Cheysson a reproché aux Américains de ne pas assumer leurs « *pleines responsabilités économiques* » en maintenant des taux d'intérêt élevés : « *La monnaie de référence est le dollar. Comment peut-on imaginer un développement du marché libre lorsque le cours du dollar varie de 20 % par an en hausse ou en baisse ?* », a-t-il demandé.

● *L'Union des travailleurs de Turquie en France* et les associations turques analogues en R.F.A., Belgique, Suède et Pays-Bas ont adressé aux chefs de délégations à la conférence de Madrid sur la sécurité et la coopération en Europe un « *appel pressant pour la vie sauve des cinquante-deux dirigeants de la DISK* » (les syndicalistes dont le procès se poursuit à Ankara) et « *pour l'instauration d'une véritable démocratie* » en Turquie.



Le Monde

politique

AU « CLUB DE LA PRESSE » D'EUROPE 1

« Il y a place dans la majorité pour tous ceux qui veulent jouer le jeu »

affirme M. Jean-Pierre Chevènement

M. Jean-Pierre Chevènement, qui était, le dimanche soir 21 février, l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, a renouvelé son appel à l'élargissement de la majorité : « Il y a place, *dans la majorité, pour tous ceux qui veulent loyalement jouer le jeu* », a-t-il indiqué. Sur ce chapitre, M. Chevènement peut se flatter d'une réelle continuité : dès 1976, en effet, il avait lancé l'idée d'un élargissement de l'union de la gauche en direction de la bourgeoisie nationale (opposée à la bourgeoisie multinationale), qui se reconnaissait le plus souvent dans le gaullisme.

M. Chevènement donne aujourd'hui un contenu plus sociologique que politique à cet élargissement qu'il souhaite ; ne serait-ce que parce que, comme l'avait souligné M. Gaston Defferre lors d'un précédent « Club de la presse » (« le Monde » du 8 décembre 1981), les socialistes « n'ont pas besoin » des gaullistes pour constituer une majorité.

Pour faire avancer ce « large » rassemblement allant « bien au-delà » de la gauche, le ministre d'État joue sur deux leviers, également chers aux gaullistes : l'indépendance nationale, qu'il faut préserver ; la participation, qu'il faut susciter. Ce dernier mot d'ordre est évidemment plus doux aux oreilles des cadres, par exemple, que M. Chevènement veut mobiliser, que la notion d'autogestion, absente, dimanche soir, du discours du chef de file d'un courant qui a pourtant aidé à sa promotion.

Le « socle » d'un rassemblement destiné à « ancrer la France à gauche » reste, aux yeux de M. Chevènement, une « bonne et solide » union de la gauche. Cela signifie sans doute que, pour éviter de mettre celle-ci en péril, les socialistes doivent éviter de mener avec le P.C.F. un débat public : mieux vaut laisser ce même P.C.F. répondre seul aux questions de l'opinion, sur la Pologne notamment. A cet égard, M. Chevènement ne pourra que se réjouir de la prise de position de M. Georges Marchais, dimanche à Nice. En soulignant que les communistes « ne peuvent accueillir sereinement la suppression des libertés en Pologne », puis en indiquant que l'évolution de ce pays implique l'« indépendance » des syndicats, le secrétaire général a adressé, à ses partenaires de l'union de la gauche, un signe encourageant.

Fidèle à lui-même lorsqu'il s'agit de l'union de la gauche, M. Chevènement s'est montré quelque peu en retrait de ses prises de position traditionnelles en matière de politique extérieure. Cette prudence est à la mesure des devoirs de sa charge : « Je ne me serais pas exprimé si j'avais vu une contradiction » entre mes conceptions et celles du chef de l'État, a-t-il souligné ; elle est aussi à la mesure du débat interne qui se poursuit au CERES sur ces questions et qui vise à « réactualiser » l'analyse non seulement des pays de l'Est (y a-t-il une militarisation de ces sociétés ?) mais aussi de la politique extérieure de l'U.R.S.S. (est-elle défensive, comme l'a toujours affirmé le CERES, ou devient-elle offensive ?).

Cette réflexion — dont M. Chevènement n'a guère parlé au cours de l'émission d'Europe 1 — est évidemment de nature à accréditer l'idée d'un « recentrage » du leader du CERES. Mais cette idée tient surtout à d'autres facteurs. M. Chevènement était surtout connu comme le chef de file d'un courant intransigeant sur l'union de la gauche et, par là-même, porté parfois à la surenchère au sein de son propre parti : il fallait être en quelque sorte un trait d'union entre P.S. et P.C. Aujourd'hui, l'opinion découvre que la ténacité en matière politique et le sens de l'État sont, pour un ministre, des atouts.

En outre, le fait même qu'il s'exprime en qualité de ministre d'État donne plus de portée à des déclarations qui, autrefois, pouvaient paraître illusoires. Le soin que M. Chevènement met à apparaître davantage comme un homme responsable que comme un leader politique enclin à la surenchère — « travailler moins, c'est bien », dit-il lorsqu'il parle des trente-neuf heures hebdomadaires, mais il faut surtout « travailler mieux » — montre en tout cas que, au-delà de son souhait présent de contribuer à la réussite de la gauche, il aspire à jouer un rôle politique plus important.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre d'État, ministre de la recherche et de la technologie, est d'abord interrogé sur l'idée d'élargissement de la majorité qu'il a lui-même avancée récemment (*le Monde* du 16 février). Il répond : « *... Pour assurer la réussite de la France, au-delà de celle de la gauche, il faut rassembler largement. Par conséquent, dans la majorité pour soutenir cet effort, il y a place pour tous ceux qui ont de la valeur, de la compétence, de la capacité, et qui veulent jouer loyalement le jeu.*

» *J'ai parlé de nouvelle solidarité. Je crois que ce terme a été employé par la C.F.D.T., mais il aurait pu l'être par d'autres. De quoi s'agit-il ? Par exemple, dans mon secteur, il s'agit que les chercheurs, les industriels, les syndicalistes, les élus régionaux apprennent à travailler ensemble. (...) Je vais citer l'exemple des cadres. (...) Il est évident que les nationalisations ne pourront réussir que si les cadres en sont pleinement partie prenante. Nous faisons appel à leur compétence, à leur capacité, nous pensons que la nationalisation peut leur donner l'occasion d'un épanouissement plus grand, parce qu'ils serviraient non pas seulement l'esprit maison, mais l'esprit de la maison France.* »

M. Chevènement juge ensuite que les débats qui ont eu lieu au sein du P.S. avant le 10 mai 1981 « *sont largement dépassés* » et que ce parti est « *solidement uni pour l'essentiel* ». Il souligne qu' « *il a toujours été partisan d'un vaste rassemblement, dont le socle est une bonne et solide union de la gauche qui doit s'élargir bien au-delà.* » Il précise : « *Le socialisme à la française est certainement un régime dans lequel les techniciens, les ingénieurs, les cadres pourront pleinement s'épanouir. La compétence à tous les niveaux de la société doit primer et non le copinage ou les liaisons plus ou moins occultes comme on en a connu dans le passé. Il faut que, pour la mise en œuvre et le succès du changement, tout ce que la société française compte de capacités réelles soit mobilisé parce que nous sommes dans une période qui est quand même difficile. Par conséquent, nous faisons appel à la participation de tous. Nous faisons appel à la participation.* »

Après avoir rappelé que l'objectif du gouvernement est d'atteindre une dépense nationale de recherche égale à 2,5 % du P.I.B., le ministre d'État souligne que, dans plusieurs domaines, la filière électronique par exemple, « *il y a de terribles handicaps à surmonter* » et qu'il faudra « *mobiliser des moyens importants* ».

Interrogé sur la situation au Proche-Orient, il estime que les contours d'un État palestinien « *doivent se définir à travers une négociation* » dont il n'est pas possible de « *préjuger* » ; « *il me paraît évident qu'un certain nombre de territoires, qui sont essentiellement constitués par la Cisjordanie et Gaza, devront faire partie de cet État* », ajoute-t-il.

Les relations Est-Ouest

Evoquant ensuite les relations Est-Ouest, M. Chevènement indique : *le président de la République, quand il s'exprime au nom de la France, est justement inquiet de voir que s'opère une mise en place de moyens de destruction très importants avec les SS 20. Mais notre inquiétude vient de ce que l'Europe pourrait être effectivement le champ de bataille d'une guerre qui serait la troisième guerre mondiale, qui détruirait des dizaines de millions de personnes. Notre souci est d'aller au désarmement ou à une réduction des armements. C'est notre premier souci.*

» *Notre deuxième souci, c'est de tout faire pour éviter qu'une telle guerre puisse se produire, et en particulier de faire en sorte que notre force de dissuasion, qui est la possibilité pour la France de rester en dehors d'une telle guerre ou même de la repousser, ne soit pas annihilée (...).*

» *Nous voulons maintenir un potentiel de dissuasion qui nous soit propre et, en même temps, que la négociation s'engage pour aboutir à une réduction des armements et même à un retrait des armements de part et d'autre. La négociation s'est engagée (...), et je ne suis pas sûr qu'elle n'aboutisse pas entre Américains et Soviétiques à Genève. Je ne veux pas prendre date aujourd'hui parce qu'on ne sait pas comment les choses peuvent tourner, mais je ne serais pas surpris qu'il y ait, dans un délai que je ne veux pas préciser, une entente entre les deux super-puissances.*

» *Par ailleurs, en Europe, nous ne voulons pas la guerre, que je sache. Nous voulons que, sur la base des frontières qui sont celles issues de la deuxième guerre mondiale, chaque pays puisse trouver la voie qui lui convient, à l'Est comme à l'Ouest.*

» *Naturellement, ce n'est pas une partie facile. C'est une partie très difficile. Nous la jouons avec nos moyens qui ne sont pas démesurés et nous ne sommes absolument pas prêts à nous laisser pousser là où ne seraient pas l'intérêt de la paix et l'intérêt de la France, parce que l'intérêt de notre continent c'est la paix. Si nous voulons la paix, il faudra bien que la paix se fasse entre les pays qui comptent et les pays qui existent. Voilà.* »

M. Chevènement évoque ensuite la télévision, qu'il souhaite « *pluraliste* », afin que celle-ci « *éduque le sens critique* » et conclut, s'agissant de la situation intérieure : « *Le bilan est globalement satisfaisant. On peut regretter que cela n'avance pas plus rapidement et je le regrette moi-même parfois. Mais nous nous trouvons en présence d'un héritage, qui est celui d'une France résignée, un peu amorphe, et qui a, en quelque sorte, accepté la crise comme une fatalité. La difficulté est de faire passer les Français, les travailleurs, d'une attitude de passivité à une attitude d'engagement actif, à une attitude de participation. A mon avis, c'est cela le problème principal.* »

Une enquête de la SOFRES sur l'image du premier ministre

57 % DES FRANÇAIS ESTIMENT QUE M. MAUROY EXPLIQUE BIEN SA POLITIQUE

Plusieurs journaux de province ont publié lundi 22 février un sondage réalisé par la SOFRES du 5 au 12 février, auprès d'un échantillon national de mille personnes représentatif de l'ensemble de la population âgée de dix-huit ans et plus, sur l'image publique de M. Mauroy.

Cette étude confirme la popularité du premier ministre, pour lequel 49 % des personnes interrogées déclarent éprouver de la sympathie. La plupart de celles-ci estiment que M. Mauroy est surtout « *sincère* » (31 %), « *proche des préoccupations des gens* » (30 %), « *compétent* » (27 %), « *chaleureux* » (19 %), « *énergique* » (18 %). Son principal défaut, selon les personnes interrogées, est d'être « *content de lui* » (39 %) ; 15 % le trouvent « *bavard* » et 13 % « *démagogue* ».

Mais, en définitive, 73 % des personnes interrogées jugent que le premier ministre exerce bien ses fonctions (contre 18 % d'un avis contraire), et 49 % que le bilan de son action est « *plutôt positif* » (contre 32 % qui le jugent « *plutôt négatif* »). De même, 50 % des personnes interrogées estiment que M. Mauroy « *sait où il va et poursuit une politique à long terme* », alors que, au contraire, 37 % pensent qu'il « *agit au jour le jour sans bien savoir où il va* ».

Dans l'ensemble, 57 % des Français, selon cette enquête, disent que M. Mauroy « *explique bien* » sa politique (contre 29 %), ce qui n'est pas sans intérêt au moment où la capacité du gouvernement à expliquer le changement est, justement, l'une des préoccupations principales des socialistes. En conclusion, 45 % des personnes interrogées souhaitent que M. Mauroy conserve ses fonctions « *jusqu'aux prochaines élections législatives de 1986* », 22 %, « *deux ans environ* » et 21 %, « *le moins longtemps possible* ».

● *Le Quotidien de Paris* du 22 février publie un sondage réalisé par Indice-Opinion entre les 6 et 10 février auprès d'un échantillon de mille personnes. 73 % (au lieu de 71 % il y a un mois) indiquent que leurs « *sentiments envers l'avenir* » évoluent « *plutôt dans le sens de l'inquiétude* », 22 % (sans changement) « *plutôt dans le sens de la confiance* ». 53 % (— 3 points) font confiance au gouvernement pour résoudre les problèmes, mais 41 % (+ 4 points) ne lui font pas confiance. Cette enquête révèle une montée du pessimisme : 56 % (+ 5 points) assurent que l'économie française va se dégrader, 68 % (+ 7 points) que le pouvoir d'achat va également se dégrader et 64 % (+ 4 points) que cette dégradation affectera aussi l'emploi. A l'indice d'opinion des responsables politiques, MM. Mauroy et Rocard, avec 61 % de « bonne opinion » perdent un point et M. Mitterrand avec 58 % en perd deux. M. Giscard d'Estaing, avec 44 % gagne deux points, de même que M. Barre (39 %).

A Nice

M. Marchais déclare que les communistes « ont tout fait pour renouer et consolider l'union de la gauche »

M. Georges Marchais a participé, dimanche 21 février, à Nice, à la fête organisée annuellement par l'hebdomadaire communiste des Alpes-Maritimes, *le Patriote*. Dans le discours qu'il a prononcé à cette occasion, le secrétaire général du P.C.F. a souligné le rôle des communistes au gouvernement.

Evoquant le problème du pouvoir d'achat, M. Marchais a déclaré : « *Faut-il l'opposer, comme le proposent Edmond Maire et la C.F.D.T., à l'emploi ? Les travailleurs devraient-ils accepter de sacrifier leur pouvoir d'achat pour soi-disant sauver des emplois ? Toute l'expérience des pays étrangers s'inscrit en faux contre une telle démarche. Là où les travailleurs ont accepté des pertes de salaire, la situation de l'emploi s'est dégradée. Et ce n'est pas surprenant : moins de salaire, c'est moins de débouchés, et, donc, moins d'investissements et d'emplois.* »

M. Marchais a souligné, d'autre part, que, selon des communistes, « *il faut aller plus vite et être plus hardis* » dans l'extension des droits des travailleurs. S'adressant, enfin, aux électeurs qui avaient fait défaut au parti communiste lors des élections du printemps 1981, M. Marchais a déclaré : « *Certains, sous la pression énorme qui s'est exercée, ont sans doute fini par ajouter foi à des calomnies que nos adversaires ont déversées contre nous, en nous présentant comme opposés à l'union et au changement. (...)*

» *Les circonstances ne sont plus les mêmes qu'en mai et juin derniers. Huit mois ont passé. Et (...) l'expérience a montré que les communistes n'ont rien à voir avec la caricature qu'on en avait faite. Ils ont tout fait pour battre Giscard — et ils y sont parvenus.*

» *Ils ont tout fait pour renouer et pour consolider l'union de la gauche — et ils y sont parvenus. Et aujourd'hui, les ministres communistes aux côtés des ministres socialistes dans le gouvernement d'union, les députés communistes aux côtés des députés socialistes dans la majorité de gauche, agissent de toute leur énergie pour que se concrétisent les espoirs du 10 mai.* »

Le secrétaire général du P.C.F. a appelé ces électeurs à assurer aux communistes, lors des élections cantonales, « *une place suffisante au sein de la majorité nationale et démocratique* ».

LA JEUNESSE COMMUNISTE RÉUNIRA SON CONGRÈS EN JUIN

Le conseil national du Mouvement de la jeunesse communiste français (M.J.C.F.) s'est réuni, samedi 20 et dimanche 21 février, à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), pour préparer son prochain congrès, qui se réunira du 2 au 6 juin à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) et sera « jumelé » avec la fête d'*Avant-Garde*, organe du M.J.C.F.

M. Jacques Perreux, membre du secrétariat national, a indiqué que le M.J.C.F. se propose de « *toucher* » d'ici au mois de juin deux millions de jeunes « *au travers de multiples luttes diversifiées, d'activités partant des besoins des jeunes, au travers des élections cantonales et de la préparation des vacances d'été. Notre objectif*, a-t-il dit, *est de faire grandir l'exigence du socialisme à la française dans la jeunesse* ».

● *M. Alain Krivine*, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R., trotskiste), a annoncé, dimanche 21 février, sur Radio-Monte-Carlo, l'organisation d'une « *manifestation anti-impérialiste* », à Paris, lors de la visite de M. Reagan, les 6 et 7 juin prochain, manifestation pour laquelle M. Krivine souhaite la participation du P.C.F., du P.S. et de « *l'ensemble des organisations anti-impérialistes* ».

EN BREF

● *M. Michel Jobert*, ministre d'État chargé du commerce extérieur, a participé, samedi 20 février, à Dijon, à l'assemblée générale des Jeunes Chambres économiques françaises. Le président de cette assemblée, M. Pierre Tabarin, a expliqué la politique économique du gouvernement. M. Jobert a néanmoins été applaudi lorsqu'il a déclaré :

« *Vous osez parler de civisme. C'est pourquoi je ne me sens nullement dépaysé parmi vous... Toute idéologie conduit à asservir la volonté et la responsabilité de l'individu. Si nous ne sommes pas vigilants, la liberté d'entreprendre et d'imaginer se perd aisément.* »

● *Les cadres et la gauche* : sur ce thème, M. Roger Gérard Schwartzenberg, président du M.R.G., a déclaré avant la « table ronde sur l'encadrement », convoquée le 23 février chez le premier ministre, que les cadres ne devaient pas être les seuls à supporter la charge de l'accroissement de la fiscalité. M. Schwartzenberg ajoute : « *Les cadres, qui ont souvent voté à gauche, sont un élément du dynamisme de notre société. Ayons donc avec eux une large concertation et sachons éviter ce qui risquerait d'entraîner leur démobilisation et donc le ralentissement de notre économie.* »

● *Le tribunal de grande instance de Saint-Etienne*, présidé par M. Gourd, a condamné, vendredi 12 février, à 2 000 francs d'amende, mais l'a dispensé de l'interdiction d'exercer une fonction publique, M. Charles Bouniard, cinquante ans, géomètre expert, adjoint de M. Guy Poirieux (U.D.F.), maire de Montbrison (Loire). En novembre 1979, le P.S. avait reproché à M. Bouniard son cumul de fonctions (*le Monde* du 15 novembre 1979). Pour le procureur de la République, M. Azoulay, il semble qu'il y ait, « *sur le plan formel, infraction aux règles d'incompatibilité. M. Bouniard a commis l'imprudence d'intervenir dans des opérations où sa signature figure à double titre, privé et public, mais les éléments de l'infraction sont-ils réunis pour autant ?* », s'est-il demandé. Suivant ce réquisitoire modéré, le tribunal a estimé que sur deux seulement des sept dossiers mis en cause dans la période de 1976 à 1979, le délit d'ingérence était établi. — *(Corresp.)*

● *M. Michel Dreyfus-Schmidt*, sénateur socialiste du Territoire de Belfort, a été élu dimanche 21 février président de la section française du Congrès juif mondial, réunie à Paris pour sa vingt-huitième conférence nationale. M. Michel Dreyfus-Schmidt, dont le père, décédé en 1964, Pierre Dreyfus-Schmidt, avait occupé les mêmes fonctions pendant quinze ans, succède à M. Maurice Grynfogel.

● *Au cabinet de M. Anicet Le Pors*, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la fonction publique et des réformes administratives, M. Joël Allain est nommé chef de cabinet en remplacement de Mme Jacqueline Uzan. M. Allain, né en 1947, est chargé de mission à l'INSEE, responsable des comptes de l'agriculture depuis 1979 après avoir été chargé, en 1972, des comptes du commerce. Mme Uzan, ingénieur, conseiller général (P.C.) de Levallois-Perret-Nord recevra prochainement une nouvelle affectation.

POLITIQUE

LE POUVOIR ET LA HAUTE FONCTION PUBLIQUE

Ni « chasse aux sorcières » ni sabotage

M. Pierre Mauroy reçoit, mardi 23 février à l'hôtel Matignon, les présidents et administrateurs généraux des nouvelles sociétés nationalisées nommés au cours du conseil des ministres du 17.

Parmi les quarante-neuf personnalités maintenues ou nommées à la tête des groupes industriels, des compagnies financières et des banques nationalisées, six d'entre elles ont fait carrière dans d'autres secteurs d'activité. En revanche, quinze sont issues du sérail industriel et financier privé ou public où elles occupaient des fonctions de direction.

C'est surtout la fonction publique qui fournit l'essentiel des nouveaux dirigeants, bien que plusieurs d'entre eux aient, après avoir servi l'Etat, « pantouflé » dans le secteur privé pour retrouver aujourd'hui le service public. Douze, dont deux anciens polytechniciens, en effet, appartenaient ou avaient appartenu à l'administration (1). Seize sont d'anciens élèves de l'Ecole nationale d'administration, dont onze sont passés par l'inspection des finances (2). Parmi les dix présidents d'entreprises privées ou déjà nationalisées qui ont quitté leurs fonctions figuraient cinq anciens élèves de l'ENA, dont quatre inspecteurs des finances, quatre anciens élèves de l'Ecole polytechnique et un docteur en droit (3).

Ainsi la haute administration, et plus particulièrement l'ENA, constitue-t-elle le vivier dans lequel le nouveau pouvoir a puisé plus de la moitié des responsables du nouveau secteur nationalisé. Comment n'en serait-il pas ainsi, s'agissant d'administrateurs à vocation générale, alors que l'ENA a, depuis la libération, le monopole de leur formation. Encore que la gauche, avant d'accéder au pouvoir, accusait l'ENA de tous les maux de la « technocratie » !

L'attitude des nouveaux dirigeants à l'égard de l'ENA a sensiblement évolué, non seulement par rapport à l'avant-10 mai, mais même depuis cette date. Les « énarques » se retrouvent à peu près aussi nombreux dans les cabinets ministériels du gouvernement Mauroy qu'ils l'étaient dans les gouvernements précédents, mais ils y sont moins dominants en raison des effectifs plus nombreux que dans le passé des nouvelles équipes.

Dans les administrations centrales des ministères, ce sont souvent les mêmes hommes qui remplissent les mêmes tâches, et il est arrivé que ceux qui ont été nommés dans les cabinets ministériels en raison de leurs affinités socialistes aient été remplacés par des administrateurs de tendance opposée — réintégrant leurs corps après un séjour dans les cabinets « giscardiens » ou « gaullistes » ! Ces permutations souvent insolites ou pittoresques se sont effectuées sans heurts, quelques anciens hauts fonctionnaires ayant toutefois préféré la mise en disponibilité ou en « congé spécial ».

« Commis de l'État »

Dans le corps préfectoral, les rotations ont été accélérées, le gouvernement ne voulant pas exiger des préfets qu'ils tiennent du jour au lendemain un langage différent devant leurs interlocuteurs habituels. Là aussi quelques départs se sont produits, mais il n'y a pas eu dans la haute administration de « chasse aux sorcières », ni de brimades systématiques. Tous les hauts fonctionnaires qui, depuis des années, ont servi avec loyauté et dévouement le système capitaliste, l'économie libérale et la politique de la droite, servent aujourd'hui avec la même fidélité le système socialiste, l'économie d'Etat et la politique de la gauche.

Si l'administration ne fait pas toujours preuve d'un très grand zèle, si les fonctionnaires se plaignent de l'avalanche de réglementations nouvelles qu'ils doivent mettre en forme, s'ils s'inquiètent pour leurs rémunérations, on ne relève nulle part de comportement fautif ni d'acte de sabotage caractérisé. En somme, l'administration française continue de « tourner » comme d'habitude.

Les rapports du pouvoir politique et de la haute administration ne sauraient se fonder ni sur la versatilité, démontrée ou escomptée, des « grands commis », ni sur l'opportunisme qui leur est parfois prêté, car il est vrai que quelques gages discrets, mais remarqués, ont été donnés à temps par certains d'entre eux pour parer à toute éventualité.

Il semble plutôt que le gouvernement ait parié que les hauts fonctionnaires et les grands responsables économiques feront passer leurs compétences professionnelles et leurs soucis de carrière avant leurs convictions politiques profondes, s'ils en ont. Le pouvoir ne doute pas qu'ils se comporteront en serviteurs de la légalité selon la tradition française de la fonction publique, dévouée à l'Etat quelle que soit la tendance politique du gouvernement du moment. La loyauté attendue du fonctionnaire pendant l'exercice de ses fonctions n'a d'ailleurs jamais empêché, toujours selon cette même tradition, la liberté de pensée et les choix de conscience.

Le pouvoir actuel ne peut non plus avoir oublié que pendant vingt-trois ans des hauts fonctionnaires, irréprochables dans leurs activités, quittaient chaque soir le service de l'État pour mettre leurs talents à la disposition de l'opposition, préparant ainsi pendant leurs loisirs un investissement politique, une alternance démocratique et leur avenir professionnel. A cet égard, rien, semble-t-il, n'a vraiment changé.

On constate même depuis quelque temps que des préfets et des hauts fonctionnaires en nombre plus important offrent leurs services, à temps complet ou à temps partiel, aux partis politiques de l'opposition, aux clubs, aux conseils généraux ou aux conseils régionaux à majorité de droite, aux organismes professionnels et à des entreprises privées.

ANDRÉ PASSERON.

(1) Il s'agit de MM. Besse, de Boissieu, Blanc, Brunet, Gandois Fossaert, Matouk, Petit, Sagilo, Tessier d'Orfeuil, Tibi, Vuillaume.

(2) Sont des inspecteurs des finances : MM. Breaud, Carries, Chassaigne, Dumas, Fauroux, Gaillard, Gomez, Haberer, Mayoux, Plescoff, Thomas. Il y a également cinq autres anciens élèves de l'ENA, MM. Busson de Janssens, Carriere, Dautresmes, Malapiate et Raoul-Duval.

(3) Il s'agit de MM. Chatillon, Dupont-Fauville, Lauré et Lévêque, inspecteurs des finances, Calvet, conseiller à la Cour des comptes, de MM. Bouyssonnie, Lauré, Roux et Thomas, polytechniciens, et de M. Delmont, docteur en droit.

UNE COMMISSION PARLEMENTAIRE ET UN LIVRE

Enquêtes sur le SAC

Dans le silence et le secret — prévu par la loi — la commission d'enquête parlementaire sur les activités du Service d'action civique (SAC) continue ses investigations à raison de deux ou trois séances de travail hebdomadaire. Sans bruit ni tapage, cette commission arrive au tiers de sa course. Ses travaux, commencés le 17 décembre 1981, doivent, en effet, se conclure au plus tard le 17 juin. Les quatre mois qui lui restent ne seront donc pas de trop pour multiplier les auditions de militants du SAC, de hauts responsables policiers et d'observateurs, bref pour pousser l'enquête toujours plus loin. C'est ainsi qu'un ancien « gorille » du général de Gaulle, des journalistes, le directeur des renseignements généraux et nombre d'anciens directeurs de cabinet de premiers ministres et secrétaires généraux de l'Elysée devraient être prochainement entendus.

Mais, déjà, les premiers pas de la commission n'ont pas été sans provoquer des remous. Le fait qu'une instruction judiciaire — relative à la tuerie d'Auriol du mois de juillet — concerne plus ou moins directement les activités du SAC a, dès le départ, provoqué un débat. Une ordonnance de 1958 précise, en effet, à propos des commissions : « Il ne peut être créé de commission d'enquête lorsque les faits ont donné lieu à des poursuites judiciaires et aussi longtemps que ces poursuites sont en cours. » *Evoquant l'instruction de l'affaire d'Auriol, M. Robert Badinter, garde des sceaux, faisait observer lui-même au président de l'Assemblée nationale :* « Cette procédure ne porte pas directement sur les activités du Service d'action civique. Il n'en demeure pas moins que des poursuites judiciaires sont en cours sur des faits qui sont à l'origine du dépôt de la proposition de résolution que vous avez bien voulu me communiquer. »

Dès l'origine, la commission d'enquête a donc eu quelque difficulté à affirmer sa légalité. Le SAC — bien sûr — la lui contestait. Sur les vingt et un parlementaires de la commission, ceux de l'opposition aussi. Au nombre de sept (quatre R.P.R., trois U.D.F.), ces députés ont renâclé en s'inquiétant d'une « interférence des travaux de la commission d'enquête sur le SAC avec une instruction judiciaire en cours ». *Le 19 janvier, leur position est arrivée à un point de rupture, et ils ont décidé de* « suspendre leur participation » aux travaux de la *commission.*

M. Pierre Debizet, secrétaire général du SAC, n'a fait que s'inscrire dans cette logique : contester la légalité de la commission d'enquête. Convoqué le 7 janvier, M. Debizet s'est rendu devant les députés mais a refusé de prêter serment. Le risque est modéré : l'amende prévue est de 600 à 3 000 francs. Il a refusé, comme il l'avait fait devant le juge d'instruction de l'affaire d'Auriol, de remettre le fichier des membres de son organisation. Risque quasi nul.

Un témoignage

M. Debizet a accepté durant plus de trois heures d'être interrogé. Mais sur le rapport préliminaire de la commission, un point c'est tout. Depuis le 7 janvier, M. Debizet n'a pas été reconvoqué. Est-ce seulement possible, alors qu'il doit, probablement, encore être entendu par Mme Françoise Llaurens-Guérin, juge d'instruction à Marseille ? Est-ce possible, alors qu'il est toujours inculpé de complicité d'assassinats et d'association de malfaiteurs dans l'affaire d'Auriol ? Réponse dans les quatre mois.

Le SAC est à la mode. Les députés de la commission d'enquête liront avec intérêt un livre au titre ronflant — Aux ordres du SAC *— qui vient d'être publié. Ce témoignage, écrit par MM. Serge Ferrand et Gilbert Lecavelier, illustre la technique du « je-suis-au-SAC-sans-y-être - tout-en-m'en-réclamant ». Technique éprouvée et payante à en juger par le récit de M. Lecavelier. De mai 68 aux années 80, ce farouche anticommuniste et anti-gauchiste, que son éditeur présente modestement comme une « barbouze de choc », explique que du SAC aux C.D.R., des C.D.R. à l'équipe de l'ETEC (officine de trafic d'influence), en passant par le mouvement d'extrême droite Ordre nouveau, il fut partout. Notre barbouze doit cependant convenir, ici et là — en dépit du titre de son livre — que le SAC servit surtout d'emblème.*

Le départ du général de Gaulle en 1969 et la mort de Georges Pompidou en 1974 ont en effet progressivement affaibli cette organisation. Et, alors que ses authentiques militants poursuivaient leur route solitaire en « Giscardie », ses exclus et dissidents en tous genres continuaient leurs méfaits ailleurs, sous le couvert d'autres sigles. M. Lecavelier réhabilite donc en partie, bien que ce ne soit pas son propos, le SAC des années 70 et son secrétaire général. Pauvre M. Debizet, qui, de purge en purge, s'efforce de redorer le blason du SAC, ce rameau du gaullisme ! dit en substance notre auteur. Tant d'escrocs ont eu intérêt à s'en prévaloir...

Au fil des pages, le « roman de la vie » de M. Lecavelier nous en apprend d'autres sur les combines des combinards de l'extrême droite. On regrette, au passage, l'absence d'un index des personnes citées et l'on s'étonne de rencontrer, de chapitre en chapitre, les fonctionnaires des renseignements généraux et de la D.S.T. souvent informés, il est vrai, par M. Lecavelier lui-même.

LAURENT GREILSAMER.

★ *Aux ordres du SAC*, Ed. Albin Michel. 278 pages, 59 F.

LE P.C.F. ET LA POLOGNE

M. Marchais souligne la nécessité de syndicats « réellement indépendants »

M. Georges Marchais, qui participait, dimanche 21 février, à Nice, à la fête du *Patriote*, hebdomadaire communiste des Alpes-Maritimes, a évoqué, dans le discours qu'il a prononcé, les événements de Pologne. Après avoir dénoncé la « *campagne* » de l' « *impérialisme* », le secrétaire général du P.C.F. a déclaré que les communistes ressentent « *douloureusement* » le « *drame que vit la Pologne* ».

Il a poursuivi : « *Comment, nous qui avons la Pologne au cœur, nous qui luttons pour le socialisme — ce qui est une autre manière de dire : pour le bonheur des hommes et des femmes de notre temps — comment pourrions-nous voir se dérouler sereinement les événements de ce pays, qui comportent la suspension des libertés fondamentales, des arrestations, des internements, des morts ?* ».

M. Marchais a souligné que, si les communistes ne veulent « *rien faire qui puisse favoriser la guerre civile ou l'internationalisation du conflit* », ils n'en estiment pas moins que « *ce dont il s'agit actuellement, c'est que la Pologne puisse aller de l'avant dans la voie de transformations profondes, qui permettent tout à la fois d'assurer la relance de l'économie ; de faire progresser la justice sociale pour obtenir le bien-être des travailleurs ; enfin, d'approfondir la démocratie socialiste, ce qui implique la participation de tous, y compris par l'intermédiaire de syndicats réellement indépendants, agissant dans l'intérêt des travailleurs et du socialisme* ».

Le maire communiste d'Alès sanctionne des grévistes

De notre correspondant

Nîmes. — Les milieux syndicaux d'Alès (Gard) ont été mis en émoi par la décision de M. Roger Roucaute, maire communiste de la ville minière, d'infliger un blâme à cinq employés des services municipaux de l'état civil pour avoir observé une heure de grève. Le 21 décembre dernier, journée de manifestation nationale en faveur de la Pologne, plusieurs employés de la mairie d'Alès cessent le travail et assistent à la présentation de documents photographiques ramenés de Katowice par un de leurs collègues de travail, M. Dominique Herman, ingénieur des services municipaux, lui-même syndiqué C.G.T. Cette manifestation est désavouée dans les jours suivants par le maire, qui vient de concrétiser les sanctions annoncées par un blâme infligé aux contrevenants.

L'union locale C.F.D.T. a violemment protesté. Elle a publié un communiqué dans lequel elle précise notamment : « *Nous constatons avec stupéfaction que des travailleurs ont été sanctionnés. Ceci est une atteinte au droit de grève et aux libertés qui déshonore ceux qui pratiquent de telles méthodes* ».

M. Roucaute a répondu par un autre texte : « *Le blâme infligé à cinq employés appartenant à un service recevant du public l'a été pour le seul fait que, contrairement à ce qui se passe en pareil cas, ils n'ont pas informé leur chef de service qu'ils quittaient leur poste ni assuré leur permanence habituelle. Un tel comportement témoigne d'un manque de dignité et de conscience professionnelle. Je suis surpris en tant que contribuable de vous voir approuver. A l'évidence, le but que vous recherchez est d'essayer de porter atteinte à l'honnêteté politique du maire et des élus communistes du conseil municipal.* » — J.-C. L.

● *M. Jacques Thome*, adjoint au maire (communiste) d'Avrillé, près d'Angers (Maine-et-Loire), a annoncé, mercredi 17 février, sa démission du P.C.F. M. Thome, inspecteur de l'enseignement primaire dans le Maine-et-Loire, a expliqué sa décision ainsi : « *Je me rapproche des positions du communisme italien. Or le dernier congrès* [du P.C.F.], *à Saint-Ouen, n'a rien apporté comme changement. Je reste communiste, mais j'ai donné ma démission du P.C.F.* »

LA VIOLENCE EN CORSE

Une manifestation de l'extrême droite à Paris

« *Defferre, salaud, le peuple aura ta peau.* » M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, passait pour un socialiste modéré. Il est devenu — naturellement avec le « *bolchevisme* » — la cible privilégiée des attaques de l'extrême droite. Il fut promis, samedi 20 février à Paris, place de l'Etoile, où des manifestants nationalistes s'étaient rassemblés, au mieux à la démission, au pire au poteau. N'est-il pas responsable, avec sa politique en Corse, de « *l'assassinat d'un légionnaire français par les terroristes du F.L.N.C.* » ?

La légion fit, le temps de cette manifestation, l'unité des frères ennemis du Front national et du Parti des forces nouvelles (P.F.N.), qui avaient réuni au total tout au plus un millier de manifestants. Parmi eux, toutes les figures traditionnelles de l'imagerie d'extrême droite : des jeunes étudiants nationalistes d'Assas, bien sûr, en trench-coat et cheveux ras qui répètent : « *Non à l'infiltration communiste* » ; des anciens combattants émus, des légionnaires placides, nostalgiques de l'Algérie ou anciens d'Indochine, des C.R.S. « *amoureux de la droiture et de l'ordre* », ou encore des militants catholiques et nationaux pères de famille nombreuse par vocation comme celui-ci qui en appelait à la mémoire de Claire Fervaux : « *Cette mystique a sauvé la France en 1918 en apposant le Sacré-Cœur sur le drapeau du généralissime Foch.* »

Tous fiers, avec M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, son béret de parachutiste du 1er REP sur le crâne, d'être de ceux qui disent non. Tous décidés à ne pas abdiquer devant le terrorisme, tous refusant qu'on ne laisse aux Français en Corse que « *le choix entre le cercueil et la valise* ». « *La France est dans le coma*, disait M. Le Pen, *il faut la réveiller.* » Le président du Front national déposait sur la tombe du Soldat inconnu une gerbe de fleurs à la mémoire du légionnaire tué en Corse.

Quelques dizaines de militants du P.F.N. plus activistes, firent mine, à la fin de la manifestation, de vouloir, un foulard sur le visage, se frotter aux forces de l'ordre massivement rassemblées. Ils entonnèrent une marche militaire de mercenaires allemands du quinzième siècle, *les Lansquenets*, en se dirigeant vers les policiers avant de se disperser. — N. B.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

FINISTERE : Melgven (1er tour)

Inscr., 1 955 ; vot., 1 298 ; suffr. expr., 1 285. Liste d'union de la gauche, MM. Jean-Yves Doeff, 684 voix, et Claude Quillec, 683 : *2 sièges* ; liste modérée, MM. Guy Gojon, 586, et Guy Nélélec, 601.

[Il s'agissait de compléter le conseil municipal après le décès du maire René Balaven (app. P.C.) et celui d'un conseiller municipal, Joseph Sellin. En mars 1977, la liste d'union de la gauche avait enlevé les quinze sièges à pourvoir.]

MEURTHE-ET-MOSELLE : Custines (2e tour).

Inscr., 1 967 ; vot., 800 ; suffr. expr., 774. Liste de défense des intérêts communaux, entre 416 et 449 voix : *8 sièges* ; liste d'union démocratique, présentée par le P.C.F., entre 306 et 349 voix.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de huit conseillers municipaux (modérés) qui se sont démis de leur mandat en raison de divisions au sein du conseil municipal que dirige M. Georges Julien (mod.). Au premier tour, les candidats de la liste modérée avaient recueilli entre 419 et 457 voix et ceux de la liste présentée par le parti communiste entre 320 et 347. Il y avait eu 786 suffrages exprimés et 1 138 votants sur 1 967 inscrits. Le P.S. ne présentait pas de candidat à ce scrutin. Le conseil municipal reste composé de 21 membres modérés et sans étiquette.]

LA PRÉPARATION DES CANTONALES

● CHARENTE. — M. Henri Mouche (mod.), président du conseil général, a décidé de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat de conseiller général du canton de Brossac.

● LOIRE-ATLANTIQUE. — M. Olivier Guichard, député R.P.R., maire de La Baule, qui a décidé de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat, apporte son soutien à M. Rousseau, maire de Guérande.

● *Le parti communiste marxiste-léniniste (maoïste)* a décidé de mener la campagne pour les élections cantonales sur deux thèmes : « *battre la droite* » et « *mobiliser les travailleurs pour leurs revendications* ». Le P.C.M.L., qui observe qu'il ne pourra pas avoir d'élus en raison du mode de scrutin, réclame l'instauration de la proportionnelle intégrale et le remboursement du matériel électoral.

ETATS - UNIS

● *La commission des sondages* émet des réserves sur les sondages réalisés à partir d'un échantillon national avant les élections cantonales. La commission fait remarquer que le scrutin n'est organisé que dans une partie des cantons, et qu'« *un échantillon national, même s'il est représentatif de l'ensemble du corps électoral, ne l'est pas nécessairement des électeurs des cantons dans lesquels aura lieu six scrutins* ». « *Les sondages en question, s'ils peuvent donner une indication de tendance politique générale*, ajoute la commission, *ne permettent pas de faire des prévisions précises sur les résultats eux-mêmes.* »

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

La culpabilité de l'assassin présumé de Pierre Declercq n'est pas établie

De notre correspondante

Nouméa. — C'est avec une grande impatience qu'était attendue, dans le territoire, après plus de quatre mois d'enquête, de tests et d'examens, la communication des conclusions du rapport balistique établi à Paris afin de déterminer si l'arme utilisée, le 19 septembre dernier, lors de l'assassinat du dirigeant indépendantiste Pierre Declercq, secrétaire général de l'Union calédonienne, correspondait bien à celle appartenant à M. Dominique Canon, inculpé dès le 21 septembre d'homicide volontaire avec préméditation.

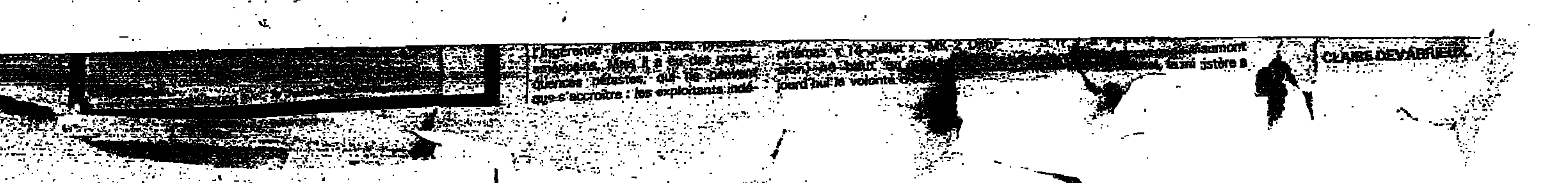
Proclamant son innocence malgré les fortes présomptions pesant sur lui et protestant contre les lenteurs de la procédure, ce jeune homme de vingt ans avait, par *deux fois, commencé une grève de* la faim au cours des dernières semaines. La population d'origine européenne avait été en partie mobilisée par la presse locale pour le soutenir. Un comité organisé dans ce but a recueilli plusieurs milliers de signatures et environ 45 000 francs.

Or le rapport balistique n'a apporté aucune preuve formelle de la culpabilité de M. Dominique Canon. Il ne l'innocente pas non plus. L'inculpé possédait chez lui près de deux cents cartouches identiques à celle utilisée pour le meurtre, mais ce type de cartouche est très répandu en Nouvelle-Calédonie.

L'enquête n'a pas permis de préciser clairement de quel type était l'arme de calibre 12 dont le criminel s'est servi. En effet, le coup de feu avait été tiré à travers une fenêtre, à environ vingt *centimètres de celle-ci, ce qui a* joué un rôle important dans la diffusion du projectile. La quantité de poudre relevée sur la vitre s'est révélée insuffisante pour affiner les analyses. Afin d'étayer le dossier deux autres expertises sont en cours. La première porte sur l'analyse d'un brin d'herbe découvert dans la pompe du fusil de l'inculpé ; il s'agit de savoir si cette herbe aurait pu provenir du jardin de Pierre Declercq. La seconde fournira les résultats des examens psychiatriques dont l'inculpé a fait l'objet.

En l'absence d'aveu ou d'un élément nouveau, ces rapports n'apporteront vraisemblablement aucune certitude. Un fait conforte cependant la position du ministère public : le retour en Calédonie de M. Michel Capuano, témoin à charge principal, devant lequel, le soir du crime, M. Dominique Canon se serait vanté de l'assassinat. L'éloignement provisoire de ce témoin *avait été exploité par les anti-*indépendantistes locaux pour essayer de jeter la suspicion sur son témoignage et proclamer l'innocence de l'inculpé.

CHANTAL SCHAEFER.



société

JUSTICE

Le gouvernement veut modifier la loi sur l'extradition

Le gouvernement veut modifier la loi sur l'extradition. La France entend être une terre d'asile, mais le droit actuel s'accorde mal avec cette volonté. Le droit sera donc changé. M. Badinter estime en particulier que la loi de 1927 sur l'extradition n'est pas assez favorable aux droits de la défense. L'une des innovations auxquelles songe la chancellerie consiste à prévoir un droit de recours suspensif contre les avis d'extradition des chambres d'accusation. L'autre modification de taille aurait pour résultat d'interdire l'extradition des étrangers vers les pays où les droits de l'homme ne sont pas respectés. Concrètement, cela signifie que la justice française aurait à s'interroger sur l'utilisation de la torture contre des militants Basques espagnols et des membres des Brigades rouges italiennes.

M. Badinter ne souhaite pas cependant donner l'impression de tout justifier. La France ne saurait devenir « ni un repaire, ni un sanctuaire », a-t-il expliqué samedi 20 février au cours d'un colloque sur l'extradition organisé à Paris par l'association «Droit et démocratie» que préside Mᵉ Jacques Ribs, chargé de mission à l'Elysée. Pour prouver sa bonne volonté, le gouvernement envisage de relancer l'Europe judiciaire. M. Badinter a émis cette idée « à titre personnel », mais cette idée reflète un souci partagé dans les milieux gouvernementaux.

M. BADINTER ENVISAGE DES « INITIATIVES DIPLOMATIQUES »

Au colloque sur l'extradition organisé le 20 février à Paris par l'association Droit et Démocratie, M. Badinter, qui s'exprimait *« à titre privé »*, a insisté sur le caractère *« illusoire »* à ses yeux, des tentatives de définition des infractions politiques. Cette question fait depuis quelques années l'objet de controverses car la loi française et les conventions signées par la France interdisent l'extradition des délinquants et des criminels qui invoquent des motifs politiques sans que cette notion soit précisée par les textes.

M. Badinter a déclaré : *« Tout effort normatif dans ce domaine me paraît devoir voué à être promptement tenu en échec par la complexité prodigieuse du réel. La réalité dans ce domaine est multiple, insaisissable et revêt sans arrêt une dimension nouvelle que le passé n'a pas connue, et cette vérité ne se prête pas à une formalisation juridique. »* M. Badinter a ajouté : *« Chacun sait qu'à certains moments, dans certains pays, le recours à la violence apparaît parfois comme le mode ultime de contestation politique, et le seul possible (..), à l'égard de pouvoirs politiques qui méconnaissent complètement les principes de liberté. »*

« A l'inverse, a estimé le ministre de la justice, *il existe des actes d'une violence considérable (...) qui révoltent la conscience humaine et dont les auteurs, quelle que soit l'idéologie dont ils se réclament, ne sauraient être considérés que comme des criminels violant les lois fondamentales des pays de liberté. »*

M. Badinter a ensuite rappelé que, quels que soient les avis émis par les chambres d'accusation, *« le gouvernement conserve toujours en dernier lieu, et dans le respect des traités, la faculté de refuser l'extradition »*. La France le fera, a-t-il dit, si la personne réclamée risque la peine de mort dans son pays. *« Cela sera également le cas*, a-t-il ajouté, *s'il résulte des circonstances de fait et de droit que la situation de la personne réclamée peut être aggravée en raison de sa race, de sa religion et de ses opinions, où peut être simplement gravement compromise par une législation pénale qui nous paraît insuffisamment respectueuse des droits de l'homme ou même par un fonctionnement défectueux des institutions judiciaires, voire de son administration pénitentiaire. »*

Cependant, a déclaré le ministre de la justice, le gouvernement français n'acceptera pas que les personnes réfugiées sur son sol profitent de cette situation pour préparer ou réaliser des actions qui tombent sous le coup des lois pénales. *« La France ne peut pas être transformée en repaire ou en sanctuaire. »*

Le ministre de la justice a ensuite expliqué que la France *« ne saurait adopter une politique de rejet systématique des demandes d'extradition »*. Elle ne saurait en particulier *« se résigner au développement d'une criminalité internationale organisée de droit commun »*, sous prétexte que les conventions d'extradition qui la lient à certains pays européens remontent au dix-neuvième siècle.

Pour sortir de cette situation, le gouvernement français va être *« amené »* à prendre *« des initiatives diplomatiques »*. Il ne saurait en particulier être question, a dit le ministre de la justice, de laisser se développer certaines formes de délinquance nouvelles comme les atteintes à l'environnement ou les infractions économiques, dont la dimension internationale est évidente. *« A cet égard*, a-t-il souligné, *le droit de l'extradition appelle un renouvellement. »*

● *Paribas : deux nouvelles inculpations.* — Deux nouveaux clients de Paribas ont été inculpés d'infraction à la législation sur les changes par M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction à Paris, pour avoir constitué par l'entremise du service de gestion privée de la banque des avoirs illicites en Suisse de plus de 1 million de francs. Il s'agit de M. Gabriel Langlois, cinquante-cinq ans, directeur d'une société de travaux publics, et de M. Charles d'Estainville, quarante ans, gérant d'une société agricole. Quarante-deux des cinquante-cinq personnes visées par la plainte du 6 novembre 1981 du ministre du budget sont à présent inculpées.

Les retombées du droit d'asile

La France veut être une terre d'asile. Ce principe, proclamé au mois de juin par M. Pierre Mauroy, n'a guère souffert jusqu'ici d'exception. Mais cette position est difficile à tenir. A plusieurs reprises, on a frôlé l'incident diplomatique, parce que le droit français s'accorde mal avec la nouvelle politique d'extradition. D'où le projet, caressé par M. Badinter, de changer la loi.

Cette loi est telle que, lorsqu'une chambre d'accusation donne un avis favorable à une demande d'extradition, le gouvernement se trouve dans une fâcheuse posture. Il lui faut à la fois passer outre une décision de justice et opposer une fin de non-recevoir au pays concerné. Rien ne s'y oppose juridiquement, mais la situation n'est guère confortable. Pris entre le marteau et l'enclume, il a jusqu'ici tenu bon. Aucun Basque, réclamé par Madrid, n'a été extradé, malgré un concert de protestations des Espagnols rarement entendu jusqu'ici.

Le gouvernement français admet néanmoins avoir commis une faute en donnant son feu vert à l'extradition d'un néo-fasciste italien. Dans cette affaire, le premier ministre s'était rangé aux arguments de la justice française, qui avait estimé que ce militant avait agi pour des motifs de droit commun. Mais, après un examen plus approfondi du dossier, le gouvernement reconnaît aujourd'hui qu'il aurait dû, comme pour les Basques, s'opposer à cette extradition. Les grands principes doivent être respectés, quelle que soit la couleur politique de ceux qui en bénéficient. Cette autocritique ayant été faite, le gouvernement s'apprête à refuser de livrer à l'Italie une autre militante réclamée par son pays, néo-fasciste elle aussi.

Pour être claire, l'attitude de la France n'en est pas moins inconfortable sur le plan diplomatique Ainsi cette affaire intervient-elle alors que M. Mitterrand se rend cette semaine en visite officielle à Rome. D'autres incidents peuvent se produire qui risquent de mettre le gouvernement dans l'embarras. Dès lors, la question qui se pose est la suivante : comment sauvegarder les principes tout en ménageant les pays amis ? En réalité, lorsqu'on regarde la politique suivie depuis le changement de majorité, on distingue deux phases successives. La première est celle qui a été observée à l'égard de Madrid : le refus pur et simple d'extrader.

La seconde est due à une astuce de procédure qui s'est jusqu'ici révélée efficace. Elle consiste à tarir les difficultés à la source, en ne saisissant plus les chambres d'accusation de demandes d'extradition. Dès qu'une affaire à implication politique est signalée par Interpol, elle est examinée par le bureau d'entraide répressive internationale de la chancellerie, qui bloque la procédure. A Paris, le parquet général agit de même. Résultat : plus de transmission aux chambres d'accusation, ni de risques d'avis favorables, ni de complications diplomatiques à redouter. Le système fonctionne si bien qu'il n'y a plus aujourd'hui aucune affaire d'extradition pendante devant les chambres d'accusation, d'affaires présumées politiques s'entend.

Cette solution a le mérite de la souplesse et surtout de la discrétion. N'ayant plus à notifier officiellement de refus d'extradition, le gouvernement coupe court aux protestations des pays amis, d'autant plus indignées que l'affaire est publique. Cette discrétion facilite un règlement amiable dans le cadre des relations bilatérales traditionnelles au lieu de figer les positions de chacun.

Le risque demeure néanmoins de voir d'autres affaires éclater au grand jour. Ainsi deux terroristes étrangers, une Allemande de l'Ouest et un Suisse, ont-ils été arrêtés de manière fortuite le 16 février à Paris. L'affaire étant publique, il sera difficile de court-circuiter la chambre d'accusation. Avec les inconvénients évoqués plus haut.

Un dilemme

Pour sortir de ce dilemme, le gouvernement n'a guère qu'une solution : changer la loi. Rien n'est arrêté, mais un cadre a été tracé samedi 20 février à l'issue du colloque de Droit et Démocratie par le président de cette association, Mᵉ Jacques Ribs, chargé de mission à l'Elysée, et par Mᵉ Paul Bouchet, ancien bâtonnier de Lyon, membre de la commission de révision du code pénal. Ces idées n'engagent que leurs auteurs, mais elles recoupent pour la plupart les préoccupations de M. Badinter et donnent une idée assez précise des modifications qui pourraient intervenir.

Telle qu'elle a été appliquée jusqu'ici, la loi de 1927 sur l'extradition n'est pas satisfaisante, estime le gouvernement. Elle interdit de livrer aux autorités de leur pays les auteurs d'infractions politiques, mais ne définit nulle part cette notion. Moyennant quoi, les chambres d'accusation considèrent généralement qu'une infraction politique d'une *« particulière gravité »* est assimilable à un crime de droit commun et justifie l'extradition de son auteur.

Pour couper court à de telles interprétations, Mᵉˢ Bouchet et Ribs suggèrent, notamment, de préciser dans la loi qu'une extradition est impossible *« lorsqu'il y a de sérieuses raisons de croire que la demande, motivée par une infraction de droit commun, a été présentée aux fins de poursuites ou de punir un individu pour des considérations de race, de religion, de nationalité ou d'opinion politique, ou que la situation de cet individu risque d'être aggravée par l'une ou l'autre de ces raisons »*.

En outre, l'extradition serait impossible *« s'il existe des risques sérieux que soient insuffisamment garantis à la personne réclamée les droits de l'homme reconnus par la Constitution de la République française et les conventions qu'elle a ratifiées »*. Une telle modification de la loi contraindrait les chambres d'accusation à s'interroger sur les risques de tortures que courent dans leur pays les Basques espagnols ou les membres des Brigades rouges qui auraient trouvé refuge en France.

Des conventions désuètes

De même est-il probable que la loi de 1927 modifiée de la sorte aurait interdit l'extradition de Klaus Croissant et de Francisco Piperno accusé d'avoir participé à l'enlèvement d'Aldo Moro. D'autant qu'ils auraient bénéficié, si les garanties prévues par Mᵉˢ Bouchet et Ribs avaient existé, d'un droit de recours suspensif à la fois devant la Cour de cassation et le Conseil d'Etat. Actuellement, ce recours n'est pratiquement pas possible devant la Cour de cassation et n'est pas suspensif devant le Conseil d'Etat. Ces deux juridictions devraient se prononcer dans un délai d'un mois. On mesure l'intérêt de ces recours. En cas de cassation ou d'annulation, ils permettraient au gouvernement de se retrancher derrière une décision de justice pour refuser l'extradition. Ce n'est plus lui qui serait en première ligne mais des magistrats indépendants.

Pour l'heure, M. Badinter est conscient du mécontentement que suscite à l'étranger la politique française de droit d'asile. Tout en restant ferme sur les principes, il souhaite apaiser ses partenaires et leur donner quelques garanties : la France ne sera *« ni un repaire ni un sanctuaire »*, a-t-il assuré samedi. En outre, la France va être amenée à prendre prochainement des initiatives diplomatiques afin de relancer la coopération pénale internationale dans le domaine, notamment, de la pollution et de la délinquance économique. Le ministre de la justice a raison de souligner le caractère désuet des traités qui lient la France à certains de ses partenaires, et l'urgence qu'il y a à relancer l'Europe judiciaire. Ainsi la convention d'extradition avec les Pays-Bas, qui remonte à 1895, prévoit-elle la remise entre les deux pays de leurs ressortissants coupables d'avortement ou de bigamie, mais pas celle des trafiquants de drogue.

Cette initiative de la France se comprend : elle ne veut pas paraître bloquer toute entraide répressive internationale à l'heure où semble définitivement enterré le projet d'espace judiciaire européen cher à MM. Giscard d'Estaing et Peyrefitte, projet qui prévoyait l'extradition automatique des auteurs de la plupart des infractions politiques. Une idée qui paraît aujourd'hui bien dépassée.

BERTRAND LE GENDRE.

FAITS ET JUGEMENTS

Un commando attaque une librairie parisienne

Déjà victime de deux attaques, les 9 mars et 1ᵉʳ juin 1981, une librairie parisienne spécialisée dans les ouvrages de gauche, à l'enseigne de Jonas, et située 14, rue de la Maison-Blanche, dans le 13ᵉ arrondissement, a servi de cible, le samedi 20 février, vers 21 heures, à un commando d'une dizaine de personnes.

Trois membres du personnel de la librairie se trouvaient sur les lieux lorsque les agresseurs, après avoir tenté, en vain, de briser la vitrine à coups de pavés, se sont introduits dans le magasin et ont jeté plusieurs engins incendiaires. Aidés par des voisins, les libraires ont pu parvenir rapidement à maîtriser le début d'incendie qui s'était déclaré. Cette action n'a pas été revendiquée.

Dans un communiqué la Ligue des droits de l'homme demande que les pouvoirs publics prennent toutes mesures nécessaires *« pour qu'il soit mis fin aux pratiques de ceux qui, tels des nazis, brûlent des livres et tentent de tuer des hommes »*. De son côté, le Comité de soutien aux libraires attaqués a protesté *« contre la carence de l'appareil policier et judiciaire »*, rappelant qu'une trentaine de librairies avaient fait ainsi l'objet de tentatives de destruction au cours des cinq dernières années.

Un double infanticide à Dijon

Dijon. — Une jeune femme, mère célibataire de trente ans, a tué ses deux enfants, Florent, trois ans, et Xavier, quatre ans, en leur faisant absorber de fortes doses de barbituriques. Le drame s'est déroulé samedi 20 février, dans un appartement d'un immeuble des grands ensembles de la Fontaine d'Ouches, à Dijon. La jeune mère, Mme Martine Guilleminot, actuellement au chômage, a tenté de mettre fin à ses jours en absorbant elle aussi des barbituriques.

Installée dans cet appartement depuis peu de temps, elle n'avait pas de contacts avec ses voisins immédiats, et c'est son père, qui venait la voir chaque matin, qui a découvert le drame. Il a fait transporter sa fille et ses enfants à l'hôpital. Malheureusement pour les deux bambins, il était déjà trop tard. Par contre, les jours de la jeune femme ne sont plus en danger. — *(Corresp.)*

● RECTIFICATIF. — Dans l'article du *Monde* daté 21-22 février sur les occupations d'entreprises et le droit, nous avons écrit que, d'après M. Jean-Jacques Dupeyroux, il importait de dissocier dans la notion d'occupation d'usines *« le droit légitime à se réunir et à être ensemble »* et, d'autre part, *« l'appropriation légale par les grévistes de l'outil de production »*. Il s'agissait, bien sûr, de l'appropriation *« illégale »* de l'outil de production.

MÉDECINE

Le professeur René Dubos est mort

Un ardent défenseur de l'environnement

Le professeur René Dubos, spécialiste américain, d'origine française, de bactériologie, mais qui s'était surtout fait connaître par sa défense de l'environnement et sa lutte contre la pollution de l'environnement et les dommages qui en résultent pour l'humanité, est mort, samedi 20 février, jour de son quatre-vingt-unième anniversaire, à New-York.

Après d'importants travaux qui démontraient la possibilité d'obtenir des médicaments servant à lutter contre les microbes à partir de micro-organismes, le professeur René Dubos avait aussi mis au point une méthode de culture rapide des bacilles de la tuberculose utile pour l'étude de cette maladie. Il avait consacré d'autres recherches aux mécanismes de l'immunité acquise, à la résistance aux infections, au rôle des micro-organismes dans le développement et les fonctions des voies gastro-intestinales.

Mais, beaucoup plus que par toutes ces recherches, c'est par son intérêt passionné pour la cause de l'environnement et par l'étude de ses effets (physico-chimique et biologique aussi bien que social) sur la vie humaine que, le professeur Dubos s'était rendu célèbre.

De nombreux ouvrages, et notamment, en France, *Nous n'avons qu'une Terre* (éditions Denoël, 1972), *l'Homme ininterrompu* (Denoël, 1972), *Chercher, des médecins, des chercheurs et des hommes* (avec le docteur Jean-Paul Essande, Stock, 1979), *Courtisons la Terre* (Stock, 1981) avaient fait connaître au public les thèmes des plaidoyers du professeur Dubos en faveur de l'environnement.

Aux Etats-Unis, où le professeur Dubos avait passé le plus clair de son temps et accompli l'essentiel de sa carrière, il avait partagé en 1969 avec l'écrivain américain Norman Mailer un prix Pulitzer. En France, le prix de l'Institut de la vie (fondé par Electricité de France) lui avait été décerné en 1972.

Commentant le ton d'espoir et l'optimisme qiu animaient son dernier livre paru en français, le professeur Dubos affirmait dans un entretien publié par « le Monde Dimanche » du 8 février 1981 : *« Nous avons une vue beaucoup trop statique de ce qu'est l'humanité et de ce qu'est la nature. Si je suis optimiste, ce n'est pas parce que j'ignore les désastres du monde, mais parce que j'ai remarqué que, partout, chaque fois qu'il y a une situation qui semble désespérée, il se trouve tout à coup quelqu'un qui fait quelque chose. »*

***

Né le 20 février 1901 dans un petit village du Val-d'Oise, Saint-Brice-sous-Forêt, René Dubos, empêché par la mort de son père d'entrer à l'université pour y étudier l'histoire comme il le souhaitait, entre à l'Institut national agronomique. De 1922 à 1924, il s'occupe de la publication d'un journal scientifique publié par l'Institut national d'agronomie à Rome.

En 1924, René Dubos émigre aux Etats-Unis. Après avoir obtenu en 1927 son Ph. D Degree, René Dubos entre au département de pathologie et de bactériologie de l'Institut Rockefeller pour la recherche médicale (devenu université Rockefeller en 1965). Après y avoir gravi tous les échelons, il en devient membre et professeur de 1957 à 1971.

En 1930 René Dubos vérifie sa théorie selon laquelle les bactéries pouvaient être à l'origine d'agents thérapeutiques et recherche d'autres micro-organismes à partir desquels des agents anti-infectieux puissent être produits. Ces découvertes allaient jouer un rôle important dans la mise au point des antibiotiques.

Après la guerre René Dubos se consacre notamment à l'étude des facteurs héréditaires, physiologiques, sociaux et psychologiques dans le risque d'infection tuberculeuse.

C'est à partir de cette époque que le professeur Dubos porte au premier rang de ses préoccupations l'étude des relations entre environnement et santé et celles des effets des modifications de l'environnement sur l'homme.

Devenu professeur émérite de l'université Rockfeller en 1971, le professeur Dubos continue ses travaux tout en dirigeant les études sur l'environnement à l'université de l'Etat de New-York.

René Dubos, qui avait acquis la nationalité américaine en 1938, avait été nommé en 1970 par le président Richard Nixon membre d'un comité chargé de défendre la qualité de l'environnement.

RELIGION

A L'INSTIGATION DU DÉLÉGUÉ PERSONNEL DU PAPE

Le provincial jésuite pour l'Amérique centrale va hâter son départ

Le Père César Jerez, supérieur guatémaltèque de la province jésuite pour l'Amérique centrale, qui inclut toutes les communautés jésuites du Salvador, du Guatemala, du Honduras, du Nicaragua et de Panama, vient d'annoncer qu'il va quitter incessamment ce poste.

Selon l'hebdomadaire catholique anglais *the Tablet*, le Père Jerez a fait savoir que, bien que son mandat ne prenne pas fin avant le mois d'août prochain, le Père Paolo Dezza, délégué personnel de Jean-Paul II, désigné pour diriger la compagnie de Jésus depuis la maladie du Père Arrupe et en attendant l'élection du successeur de celui-ci (*le Monde* daté 25-26 octobre 1981), lui a demandé de hâter son départ en déclenchant le processus qui choisira son successeur.

Le Père Dezza souhaitait, en fait, que le nouveau provincial soit nommé avant le 23 février, date à laquelle tous les supérieurs de la compagnie doivent se réunir à Rome pour apprendre notamment ce que le pape attend des jésuites, mais, faute de temps, c'est le Père Jerez qui assister aà cette réunion.

Le Père Jerez est connu pour l'appui qu'il accorde aux jésuites d'Amérique centrale, et notamment à leurs efforts pour promouvoir la justice sociale, selon la théologie dite de la libération. Le Père Dezza a souligné, en revanche, que le successeur du Père Jeres devra être capable de *« dialoguer avec les hiérarchies locales »*. Tâche délicate entre toutes, étant données les tensions qui existent entre de nombreux évêques latino-américains — à commencer par le président du Comité épiscopal latino-américain (CELAM) Mgr Lopez Trujillo — ainsi que des membres de la Curie romaine comme Mgr Martinez Somalo, substitut à la secrétairerie d'Etat, ou le cardinal Baggio, préfet de la congrégation romaine pour les évêques, d'une part, et les forces vives de l'Eglise en Amérique latine, de l'autre, auxquelles appartiennent en majorité les jésuites.

Ces premiers signes d'une reprise en main de la compagnie de Jésus par Jean-Paul II, à travers son délégué personnel, confortent les réactions négatives enregistrées dans plusieurs provinces après la nomination du Père Dezza. C'est ainsi, vient de rapporter la revue catholique italienne *Il Regno*, qu'en octobre dernier vingt-quatre jésuites ouest-allemands, dont le théologien Karl Rahner, avaient adressé une lettre au pape pour déplorer la désignation d'un délégué personnel.

« Nous sommes profondément choqués de ce que le pape ait perdu confiance dans l'organisme de direction de la Société », déclare la lettre, en date du 27 octobre *« Il nous est difficile de voir dans cette mesure, qui concerne notre gouvernement, le doigt de Dieu ; en effet, notre foi comme les leçons de l'histoire nous montrent que même la plus haute autorité de l'Eglise n'est pas à l'abri de l'erreur. »*

Les signataires de la lettre demandent aussi au pape que les jésuites puissent élire leur futur supérieur général *« avec la même liberté qui a caractérisé les fonctions de tous les ordres, depuis le commencement de l'Eglise »*.

Une réponse de la secrétairerie d'Etat déclare que Jean-Paul II a examiné leurs remarques avec attention et qu'il leur est reconnaissant d'avoir ainsi manifesté leur dévouement à la compagnie. La décision du pape s'inspire du même mobile, conclut le message, qui invite les signataires à *« prier pour que l'ordre soit remis sur la bonne voie »*. — A. W.

SCIENCES HUMAINES

SPÉCIALISTE DE LA MYSTIQUE JUIVE

Gershom Scholem est mort

Cinq mois à peine après Georges Vajda, décédé à Paris le 7 octobre dernier, Gershom Scholem, qui était de dix ans son aîné, est mort, samedi 20 février, à Jérusalem. Il était le maître incontesté des recherches sur la kabbale. Il s'était acquis dans le domaine des études juives une réputation mondiale, et laisse une œuvre considérable.

Né à Berlin en 1897, Gershom Scholem a raconté dans *Fidélité et Utopie* l'histoire de sa famille, une famille assimilée de l'Allemagne de Bismarck et qui, par la suite, a disparu ou fut dispersée. Lui-même subit très tôt l'attrait de la « renaissance littéraire » qui, d'Europe de l'Est, gagnait alors la jeunesse juive d'Allemagne. Ses premières publications furent des traductions du poète Bialik et du romancier Agnon et il fut l'ami de Salman Roubachov, le futur président de l'Etat d'Israël, plus connu sous le nom de Salman Shazar.

Après des études de mathématiques et de philosophie, Gershom Scholem s'était tourné vers la mystique juive et les langues orientales et, dès 1922, il s'était rendu célèbre par la publication d'un texte-clé de la kabbale, *le Livre du Bahir.*

De 1913 à 1921, il s'était lié d'une étroite amitié avec Walter Benjamin, avec qui il resta en liaison épistolaire après son départ pour Jérusalem en 1923 et jusqu'à la mort de Benjamin en 1940. Cette correspondance demeurera comme un monument du siècle. Avant d'être publiée, elle a connu toute une odyssée. La première partie (les lettres de Benjamin à Scholem) a été récemment traduite en français. Mais ses propres lettres, abandonnées par Benjamin à Paris en 1940, saisies par les Allemands et emportées à Dresde, puis détenues par les Soviétiques à Gorki, ne sont revenues à Berlin-Est que ces dernières année.

Elles ne furent récupérées par Scholem, qu'après des péripéties qu'il racontait avec un humour caustique et qu'il n'aura pas eu le temps de relater par écrit. Cet échange de lettres, où se mêlent poésie, philosophie et politique et où se déploie un débat incessant sur les options auxquelles se trouvait confronté l'homme de ce temps, et en tout premier lieu l'homme juif, est un document littéraire de notre époque.

Après 1923, bibliothécaire, puis titulaire de la chaire de mystique juive à l'université de Jérusalem, il se consacra à rassembler d'innombrables manuscrits, à les publier et les commenter. Il est impossible de décrire en quelques lignes cette œuvre, qui comporte plus de cinq cents titres. Et après s'être consacré d'abord à résoudre le problème complexe des origines du Zohar, Gershom Scholem se tourna ensuite vers le hassidisme. Il rencontra sur son chemin l'interprétation de Martin Buber, qui connaissait un grand succès et pour laquelle il ne fut pas toujours tendre. Il lui reprochait, en particulier, d'avoir méconnu l'inspiration véritable, issue de la kabbale, qui sous-tend le hassidisme depuis son origine et d'en avoir fait une sorte de mystique juive de l'instant.

Salman Shazar l'avait éclairé sur la portée historique de la kabbale et lui avait révélé la profondeur du danger représenté par le courant hérétique sabbatéen, en face duquel le hassidisme a joué un rôle de rempart et de sauvegarde. Depuis lors, il n'a cessé de traquer l'hérésie de Sabbataï Zevi et de s'interroger sur sa signification profonde. Sioniste depuis la première heure, il était même enclin à discerner dans certaines tendances messianiques du sionisme contemporain les risques d'une résurgence de l'hérésie sabbatéenne.

Un passionné de littérature

La célébrité de Gershom Scholem risque cependant de masquer d'autres aspects de sa personnalité et de son œuvre qui sont demeurés jusqu'à présent inaperçus. Car Scholem fut aussi un passionné de littérature. Sa culture était universelle. Ses boutades contre Freud sont célèbres. Cela ne signifie pas qu'il ait ignoré la psychologie des profondeurs : mais ses sympathies allaient à Erich Neumann plutôt qu'au maître de Vienne. Les critiques qu'il adressait aux marxistes, à Ernst Bloch en premier lieu, ne signifient pas que Karl Marx ait été pour lui un inconnu. On sait l'attachement qu'il garda toujours à l'égard d'un de ses frères, député communiste au Reichstag entre 1921 et 1927, puis exclu du parti sous prétexte de trotskisme, et qui est mort en déportation...

Au cours des dernières années, l'œuvre de Scholem prit une ampleur nouvelle : ses contributions aux rencontres Eranos d'Ascona révélèrent la portée philosophique de son œuvre. Il a laissé dans un petit écrit peu connu, intitulé *Dix propositions anhistoriques sur la kabbale*, le résumé de ses interprétations. C'est même là ce qui a suscité diverses controverses sur la portée de son entreprise de décryptage et d'interprétation des textes. On a pu dire cependant de lui qu'il était un homme qui n'avait cessé de lire les textes de la mystique juive à la lumière de ce qui pouvait les expliquer, et finalement les réduire, et qui cependant n'a cessé de revenir vers eux pour les comprendre et finalement y adhérer. L'itinéraire de ce juif, qui se sentait né marrane et est mort israélien, incarne celui de beaucoup de juifs de ce siècle.

Il avait grandi, dans la tourmente de ce temps, sans héritage et il ne connut plus ensuite de plus haut idéal que de retrouver sa tradition. Grâce à lui, en tout cas, les voies d'accès d'une littérature qui pour beaucoup confinait à l'hermétisme ont été redécouvertes, et ont retrouvé leur sens, que certains avaient cru perdu.

BERNARD DUPUY.

[Gershom Scholem, après ses études en Allemagne, s'était tourné vers les études juives et la kabbale. Il devint rapidement le maître en ce domaine qui était resté négligé au cours du dix-neuvième siècle. En 1923, il partit pour la Palestine et fut nommé bibliothécaire de la nouvelle université de Jérusalem, fondée par *J.L. Magnès. Il occupera* la chaire de mystique juive de 1933 à 1965. Pendant cette période, il a édité de très nombreux textes de la kabbale.

Après la seconde guerre mondiale, G. Scholem fut avec C.G. Jung, K. Kerenyi et H. Corbin un des animateurs réguliers des Conférences Eranos d'Ascona. Il était président de l'académie des lettres et des sciences de Jérusalem et avait reçu le *Prix Goethe* de littérature allemande.

Parmi ses œuvres traduites en français, on dispose de : *la Kabbale et sa symbolique* et *les Grands Courants de la mystique juive* chez Payot, *Fidélité et Utopie* et *le Messianisme juif* chez Calmann-Lévy, *les origines de la Kabbale* (Aubier-Montaigne), le Zohar, *le Livre de la splendeur* (Seuil). La *Correspondance* (1929-1946) entre Scholem, Benjamin et Adorno a été publiée chez Aubier-Montaigne en 1980.]



ÉDUCATION

UN COLLOQUE A BESANÇON

Faut-il bouleverser les rythmes scolaires ?

Et si, enfin, on tenait compte des besoins physiologiques et psychologiques des enfants pour décider de leur emploi du temps? Réponse : la journée, la semaine, l'année scolaire en seraient bouleversées. Consacré au « rythme de vie et à l'espace de l'enfant et de l'adolescent », le colloque réuni les 19 et 20 février à Besançon, sur l'initiative de la Fédération des conseils de parents d'élèves présidés par M. Jean Andrieu, le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collèges (SNI-P.E.G.C.), la Ligue française d'hygiène mentale et le Laboratoire de psycho-physiologie de l'université de Franche-Comté, s'est moins empressé d'élaborer de nouvelles solutions que d'en dégager la nécessité.

Devant les cent soixante-dix participants, chercheurs, enseignants, médecins, éducateurs, le ministère de l'éducation nationale est néanmoins apparu soucieux de s'attaquer à ce problème difficile. Un groupe de travail sera créé très prochainement.

De notre envoyé spécial

Besançon. — Novembre et février-mars sont les moments de l'année où l'homme, petit ou grand, est plus vulnérable. Le lundi matin, les enfants se montrent plus agités, plus instables que les autres jours de la semaine. En fin de matiné, en début d'après-midi, beaucoup d'écoliers sont moins réceptifs, plus isolés, plus perturbés. Voilà quelques résultats sur lesquels les chercheurs en chrono-biologie ou en neuro-physiologie paraissent d'accord. Ces constatations déjà présentées il y a deux ans lors d'un colloque organisé à Paris par le SNI-P.E.G.C. (*le Monde* daté 20-21 janvier 1980) ont été confirmées, étayées, précisées, à Besançon.

Pourtant, les plus longs congés scolaires sont placés l'été. Parce que, autrefois, les petits écoliers prenaient part aux moissons, puis aux vendanges. Parce que le soleil aussi redore les corps et les caractères. Le lundi, à l'aube, le travail est censé recommencer sans douceur dans les salles de classe. Et nombre de cours prétendus importants, voués aux « matières fondamentales », se donnent dans les collèges et les lycées de 11 heures à 12 heures, alors que la fatigue commence à se faire sentir, voire à 13 heures si on a choisi pour des raisons de transports la journée continue...

Ce n'est pas tout. La résistance aux agressions de l'environnement, les besoins de sommeil, la facilité à communiquer : ces nécessités internes varient d'un individu à l'autre, quand ce n'est pas, pour un même individu, d'une période à l'autre. Et, pourtant, les emplois du temps identiques sont imposés à tous les élèves d'une classe et débités en « heures de cours » d'une rigidité sans défaut. Ils ont pour critère l'utilisation des locaux, les obligations de services des personnels, le découpage des programmes en tranches standardisées, la nature des structures : comme l'a remarqué M. Hubert Montagner, professeur au laboratoire de biologie du comportement et écologie de l'université des sciences et techniques de Besançon, et coorganisateur du colloque, selon que le bambin est à la crèche ou à l'école maternelle il fera sa sieste à 15 heures ou à 14 heures...

Loin d'être *« le lieu d'inscription des intérêts des enfants »*, suivant la formule de M. Michel Tardy, professeur à l'université de Strasbourg-I, le temps est ainsi *« une nécessité administrative »*. Est-ce à dire qu'il faudrait déduire l'organisation du temps scolaire des seuls rythmes biologiques ? Attention à *« l'applicationnisme »*, a prévenu M. Tardy, *« au passage mécanique des recherches aux prescriptions »*. Il a insisté sur le rôle des *« configurations symboliques »* en tout être humain. *« A 11 heures, période reconnue de plus grande vulnérabilité*, s'est-il interrogé, *l'enfant sera-t-il autant vulnérable si la classe a dix élèves, si son maître l'aime et l'intéresse, si le temps est à la neige, si sa maman a pleuré quand elle a reçu son carnet scolaire ? »*

La part de la motivation qui peut augmenter ou atténuer la variabilité aux performances ayant été rappelée, la fracture entre des chercheurs convaincus de l'importance des facteurs physiologiques et psychologiques et des praticiens engoncés dans un système inflexible s'étant laissé deviner, les participants ont admis pourtant qu'il faut mettre fin au « gâchis » actuel.

C'est là que Sisyphe, l'éternel Sisyphe, qui roule sa transformation des rythmes scolaires, est revenu en scène. Certes, une lente évolution des mentalités a commencé de s'opérer depuis qu'en 1962 le professeur Robert Debré et le docteur Douady dénonçaient le *« malmenage scolaire »*. Mais la souplesse tant réclamée, la mise en place de conditions qui rendent possible l'adaptation de l'école à chaque enfant restent un beau rêve. Deux jeunes, Sylvie, collégienne de quinze ans, et Eric, dix-neuf ans, élève d'un lycée agricole, sont venus le dire : *« On est tous différents, ce que vous faites, c'est trop global. »*

Au nom des participants au colloque, M. Hubert Montagner a présenté cependant des propositions : début de la classe retardé à 9 heures, essais sur le terrain pour aménager la coupure de midi en l'associant à des activités libres et l'absence d'enseignement difficile en fin de matinée et en début d'après-midi, possibilités de sieste, même courte, dans la journée, temps offert le lundi matin pour résorber la perturbation provoquée par la rupture de rythme du week-end, augmentation des plages de vacances en hiver, de deux semaines prises sur les vacances d'été, meilleure utilisation des structures d'accueil existantes : cinémas, gymnases, locaux scolaires, etc.

Le ministère de l'éducation nationale paraît conscient de la gravité du problème et de son ampleur. Des mesures ont été prises pour l'année scolaire prochaine, où les congés de la Toussaint et les congés d'hiver seront plus longs. M. Daniel Pérault, chargé de mission, représentant M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, a affirmé qu'il *« convient d'opérer un rééquilibrage en faveur de l'enfant »*. Rééquilibrage possible, selon lui, à deux conditions : *« Etayer la réflexion sur des données scientifiques indiscutables et complètes »*, et obtenir que *« l'ensemble des partenaires du système éducatif accepte d'engager le dialogue en admettant que des solutions positives pour les enfants peuvent présenter des inconvénients, voire des sacrifices, pour les adultes. »* Un groupe de travail sera très prochainement créé, et l'Institut national de la recherche pédagogique invité à travailler sur les rythmes éducatifs.

Le ministère a l'intention de procéder par *« petits pas en avant »*, car il mesure le poids des contraintes extérieures sur un système centralisé à l'excès. Ces contraintes exercées par les adultes sur les rythmes de vie et d'apprentissage de leurs enfants signent une société. L'été dernier, au vingt-sixième congrès de pédiatrie à Toulouse, MM. Jacques Lévine et Guy Vermeil avaient placé en tête de leur rapport sur « Les difficultés scolaires », qui fit quelque bruit, cette phrase : *« Si l'on parlait à un éleveur de nourrir tous les chevaux de la même manière et de commencer leur éducation par leur apprendre à tourner à droite et à gauche avant de les avoir fait marcher et courir selon leur constitution, on lui ferait pitié. Et, pourtant, nous en sommes encore à ce point là d'incurie et d'incapacité quand il s'agit d'élever les hommes de demain. »* Citation du grand Edouard Seguin. En 1846.

CHARLES VIAL.

régions

Aquitaine

RECUS PAR LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Des élus du Pays basque demandent la création d'un département autonome

M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, doit recevoir le mercredi 24 février une délégation d'élus du Pays basque qui, une fois encore, demandera la création d'un département basque par scission des Pyrénées-Atlantiques.

Dans leur dossier, le ministre d'Etat ne sera pas étonné de trouver de nombreuses citations de M. François Mitterrand du temps où il était candidat à la présidence de la République. Depuis la proposition n° 54 de ses « Cent dix propositions pour la France » : *« Un département du pays basque sera créé »*, en passant par une lettre envoyée par M. Mitterrand aux présidents de l'Association des élus pour un département basque et de l'Association pour la création d'un nouveau département où il écrivait : *« Je ne puis qu'être favorable à une initiative dont vous marquez clairement les limites comme une « évolution du » cadre administratif d'un nouveau » département dans le respect des » institutions nationales. »*

D'ailleurs, M. Mitterrand rappelait que, avec les autres parlementaires socialistes, il avait signé, le 18 décembre 1980, une proposition de loi prévoyant la création d'un département basque. Cette promesse a probablement contribué à la victoire du candidat socialiste, M. Jean-Pierre Destrade, lors des élections législatives du printemps dans la circonscription de Biarritz, où il a battu le député sortant R.P.R., M. Bernard Marie. Aujourd'hui, les élections cantonales approchent...

Aussi, les associations basques ne manquent-elles pas de citer longuement l'exposé des motifs de la proposition de loi socialiste : *« Prise en compte de la nécessité de rendre sa dignité et sa culture au peuple basque de France pour donner à ses jeunes le droit élémentaire de vivre et de travailler au pays : reconnaissance de la spécificité des problèmes de ce territoire. »*

Pour les défenseurs d'un département basque, sa création permettrait de tenir compte de la réalité culturelle d'une région où la langue et les traditions basque sont encore très vivantes : c'est pourquoi ils demandent, entre autres, la mise en place de deux filières bilingues à tous les niveaux de l'enseignement, la création, à Bayonne, d'un institut d'études basques, et d'une école normale servant à la formation bilingue des maîtres.

Un département basque permettrait aussi, d'après ses partisans, de constituer, dans la perspective de l'entrée de l'Espagne dans la Communauté économique européenne, un carrefour européen, de rapprocher la population du nouveau pouvoir départemental, de créer de nombreux emplois administratifs, de permettre un soutien à l'agriculture régionale par la création d'une chambre d'agriculture...

M. Jacques Saint-Martin, président de la chambre de commerce et d'industrie, a, récemment, rappelé le soutien de son organisme à la création d'un département basque, soulignant que l'on ne ferait ainsi que *« constater un état de fait : l'existence, dans le département des Pyrénées-Atlantiques, de deux pôles de développement et d'attraction distincts et éloignés, Bayonne et Pau »*.

A tous ces arguments, le ministre de la décentralisation devrait être sensible. Mais M. Defferre est aussi ministre de l'intérieur... Il sait que le découpage administratif français est parfois contesté ; le premier aménagement qui lui serait porté ne manquerait pas d'entraîner de nombreuses autres demandes. De plus, surtout, le problème basque ne peut être regardé du seul point de vue français. Cent cinquante mille Basques vivent en France, deux millions trois cent mille en Espagne. On sait les difficultés actuelles du gouvernement espagnol avec son propre Pays basque, alors même qu'il lui a donné un statut d'autonomie.

C'est ce que voulait dire M. Defferre quand, en juillet 1981, il déclarait, dans une interview au *Nouvel Observateur*, qu'il n'était pas dans ses intentions de créer pour le moment un département basque, ajoutant : *« Les difficultés avec le gouvernement espagnol au sujet des terroristes basques nous commandent la prudence. »* Depuis huit mois, le dossier a-t-il évolué ?

Enseignement : Mme Mitterrand transmettra

Correspondance

Mont-de-Marsan. — Tout s'est passé dans le calme le dimanche 21 février, à Latche. C'est la deuxième fois en trois semaines que les sympathisants de la cause basque manifestent dans le département des Landes.

Cette fois, il s'agissait pour « Seaska », fédération des ikastolak (écoles basques) d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur l'enseignement du basque. La pérennité de cette langue semble menacée et c'est la raison pour laquelle, depuis plusieurs années, ses défenseurs luttent en faveur de sa sauvegarde. Aussi Seaska, ses adhérents et sympathisants ont-ils organisé une marche en direction de la résidence landaise du président de la République.

Un cortège de voitures s'est rendu à Soustons, commune proche de Latche, puis a circulé jusqu'au pont de Labarthe. Là, les manifestants ont dû abandonner leurs voitures en stationnement et se sont rendus à pied dans le chemin qui conduit à Latche, située à trois kilomètres du pont. Il y avait beaucoup de jeunes dans le défilé, composé, outre des militants à la cause basque, de nombreux pères de famille, femmes et enfants. Des slogans *« Mitterrand avec nous »* furent lancés tout au long du parcours jusqu'à quatre cents mètres de la résidence. Le cortège ne put aller plus loin, un important service d'ordre veillant à la sécurité de la résidence où Mme Mitterrand n'avait rien changé à ses habitudes.

Elle accepta de recevoir *« au titre de militante socialiste »* une délégation de quatre responsables. Ceux-ci lui expliquèrent ce qu'ils avaient déjà exposé mardi 16 février à Paris à M. Favret, directeur des écoles au ministère de l'éducation nationale.

Il existe une trentaine d'ikastolak qui groupent quelque six cents enfants et que Seaska fait vivre, mais très pauvrement puisque, en marge de l'enseignement public, les cinquante-neuf enseignants salariés de Seaska ne perçoivent actuellement que 2 830 francs net par mois et que le budget de cette année, fixé à 5 millions de francs, ne pourra être bouclé. Et ce, malgré les cotisations des parents, le produit des fêtes et certaines aides directes.

Les délégués souhaitent que les ikastolak soient reconnus et pris en charge par les pouvoirs publics, dans le cadre d'un enseignement bilingue en basque et en français. Mais le représentant du ministre n'a fait aucune promesse : seul un projet de loi pourrait changer le fond des choses. Selon lui ce n'est qu'en concertation avec les autres particularismes régionaux qu'un tel projet pourrait éventuellement aboutir. Seaska va maintenant alerter le recteur d'académie.

Mme Mitterrand a pris connaissance du dossier, promettant qu'elle en parlerait *« à qui de droit »*. A la suite de quoi, devant les manifestants, la délégation a rendu compte en basque et en français de son entretien avec Mme Mitterrand, laquelle était assistée d'un ami du président de la République, M. Claude Léglise, instituteur et conseiller municipal à Biarritz.

Les délégués étaient satisfaits de l'accueil qu'ils ont reçu, sans dissimuler pour autant un certain scepticisme, mais en espérant que des résultats concrets feront suite à leur démarche.

● *Premier vol du Boeing « 757 ».* — Le premier Boeing « 757 », un nouveau bi-réacteur moyen courrier de cent quatre-vingts à deux cent dix places, a fait, le 19 février, son premier vol.

Les deux premiers Boeing « 757 » doivent être livrés, l'un à Eastern Airlines et l'autre à la British Airways, respectivement en décembre et janvier prochains. — *(A.F.P.)*

● RECTIFICATIF. — Ce n'est pas dans le *Journal officiel* du 17 février, mais dans celui du 17 janvier, qu'a été publiée la liste des termes de télématique établie par les ministères de l'éducation nationale et de l'industrie (*le Monde* du 17 février, p. 33)

● *Manifestation au Carnet.* — De mille cinq cents à deux mille manifestants antinucléaires ont organisé une réunion publique le dimanche 21 février au Carnet, commune du bord de Loire située à 45 kilomètres de Nantes (Loire-Atlantique), où E.D.F. fait effectuer des sondages sur un site éventuel de centrale nucléaire. Au terme de la réunion, de violents incidents ont opposé de petits commandos de manifestants aux forces de l'ordre, comme le dimanche précédent. Un manifestant et un gendarme ont été transportés à l'hôpital.

● *M. Charles Josselin, président du CNERP.* — M. Charles Josselin, député (P.S.) et président du conseil général des Côtes-du-Nord, a été élu président du Conseil national des économies régionales et de la productivité (CNERP) le 18 février, en remplacement de M. Jean Charbonnieras, président du Comité d'expansion du Limousin. M. Josselin sera assisté par quatre vice-présidents : MM. Olivier Guichard, président (R.P.R.) du conseil régional des Pays de la Loire, Gabriel Ventejol, président du Conseil économique et social, Pierre Monfrais, président de l'agence régionale de développement de Haute-Normandie, et Maurice Puissat, président du comité d'expansion économique de l'Isère. Le secrétaire général est M. Jean-Pierre Worms, député (P.S.) de Saône-et-Loire, président du comité régional d'expansion de Bourgogne.

Faits et projets

LE COQ DE LUCIFER

Une messe rouge avec sacrifice de sang : telle devait être la conclusion du premier congrès européen luciférien, qui était organisé dans une salle de la rue Jean-Goujon, à Paris, les 20 et 21 février. Le sacrifice de sang en question, celui d'un coq noir, devait avoir lieu dimanche à 21 heures. Le programme indiquait fièrement que ce sacrifice, destiné à réveiller un vampire, était interdit à la télévision.

Une centaine de membres d'associations de défense des animaux (S.P.A., Ligue contre la vivisection, œuvre d'assistance aux bêtes d'abattoirs) s'étaient rassemblés aux abords de la salle, où la police arrivait à son tour. Après quelques heurts avec les vigiles, les manifestants parvinrent à pénétrer dans la salle, semant le trouble au milieu des prêtres et des sorcières en tenue de cérémonie. Le sacrifice fut annulé. L'autel resta vide.

Les lucifériens remballèrent cierges, draperies et ornements. Quant au coq, il n'arriva pas sur les lieux. Les défenseurs des animaux exprimèrent leur satisfaction d'avoir empêché ce sacrifice contraire à la loi qui réprime la cruauté envers les animaux.

J.-J. B.

LA R.N. 9 EN LOZÈRE

En septembre 1975, M. Valéry Giscard d'Estaing rendait public un projet ambitieux : la réalisation entre Clermont-Ferrand et Béziers d' *« une route à deux fois deux voies sur plate-forme autoroutière »*. Dans l'immédiat, il n'en est plus question, mais des réservations d'emprises sont prévues pour porter, à terme, la chaussée à deux fois deux voies.

Devant le conseil général de la Lozère, M. Jean-Marc Denizon, directeur départemental de l'équipement, vient de révéler que le ministre des transports avait demandé à la direction des routes d'effectuer une étude, section par section, sur l'ensemble de la nationale 9, en tenant compte du trafic et des caractéristiques topographiques.

« Sur les sections où le trafic est le plus élevé, a expliqué M. Denizon, *un profil en travers à deux fois deux voies sera maintenu. Sur les sections où le trafic constaté est plus faible, c'est un aménagement à deux voies qui sera retenu avec la réalisation de créneaux de dépassement à trois voies ou à deux fois deux voies. La nationale 9 au sein du plan routier Massif Central n'aura plus la priorité absolue. Une enveloppe spécifique ne lui sera plus réservée. Cet axe conservera cependant une priorité importante. D'autres itinéraires, en Lozère, tels que la nationale 88 et la nationale 106 pourront bénéficier au titre du plan routier Massif Central, de crédits permettant leur aménagement à un rythme peut-être plus soutenu que par le passé. »* — (Corr.)

LE RENOUVEAU DES ORCHESTRES RÉGIONAUX

Répondant à M. Louis de La Forest, sénateur (Union des républicains et des indépendants) d'Ile-et-Vilaine, le ministre de la culture vient de définir la politique de l'Etat à l'égard des orchestres régionaux.

D'une part, l'Etat procédera au rétablissement de l'équilibre budgétaire des orchestres permanents qu'il soutient financièrement ; d'autre part, les actions engagées en 1981 seront projetées en année pleine ; de plus, l'application particulièrement attentive du plan de diffusion entraînera simultanément la restructuration de certaines formations musicales et l'implantation de nouveaux orchestres en province ; enfin, la création d'un nombre approprié de bourses pour les jeunes chefs d'orchestre se traduira par la présence d'un assistant auprès de chaque orchestre régional, précise M. Jack Lang.

A propos du cas particulier de l'Orchestre municipal de Rennes, l'Etat avait accordé à cet ensemble une subvention de 250 000 francs en 1981. Elle correspondait à la prise en charge totale, sur les deux mois de fin d'exercice, de quatorze emplois d'artistes - musiciens et d'un emploi de directeur musical-chef permanent. Cet effort financier devrait être reconduit en 1982 pour un montant qui, en tout état de cause, ne saurait être inférieur à 1 500 000 francs.

LES ESCARGOTS AU « J.O. »

Par le biais des questions au « Journal officiel », les députés et les sénateurs interrogent en général le gouvernement sur des sujets très sérieux ; la fiscalité, la politique étrangère, les allocations familiales, les finances locales...

Mais il arrive qu'on y traite — toujours sur un ton docte — des affaires (apparemment) plus secondaires. Ainsi de l'élevage des escargots, pardon ! de l'héliciculture.

M. Jean Peuziat, député socialiste du Finistère, avait été saisi par un citoyen de sa circonscription qui, à ses heures de loisirs, se consacrait à l'élevage de ces gastéropodes. Mais ce « cultivateur pionnier », comme dit le député, ne pouvait bénéficier du statut d'agriculteur et des avantages, financiers notamment, y afférant.

Mme Edith Cresson vient d'adresser à M. Peuziat la réponse suivante (1).

« Les pouvoirs publics réalisent dans le secteur de l'héliciculture, en complément de l'important effort de recherche qu'ils ont entrepris dans ce domaine, un programme expérimental de prédéveloppement. Ce programme est destiné à mettre à la disposition des éleveurs d'escargots des techniques éprouvées et des références économiques ; il a été confié à l'Institut technique de l'aviculture, qui va recevoir une aide particulière à cet effet. Le ministère de l'agriculture attend les résultats de ces travaux avant de pouvoir formuler des recommandations sur les modalités de fonctionnement d'un élevage. »

Mais Mme Cresson ajoute : « Le ministère entend en effet respecter la plus grande prudence dans ce domaine, en raison du caractère extrêmement délicat de la production hélicicole. »

A propos d'escargots, il eût été étonnant, en effet, que l'administration accélère les études...

(1) M. Peuziat avait posé sa question, le 9 novembre. Depuis, l'affaire a pris quelque importance puisque le 30 novembre, M. Jean Beaufort, député P.S. du Finistère, aussi, posait une question semblable, ajoutant que la France était de tous les pays du monde le plus gros consommateur d'escargots, provoquant un déficit de la balance commerciale de 150 millions de francs par an.

CARNET

Naissances

— M. Pierre T'KINT de ROODENBEKE et Mme, née Catherine van Varseveld, ainsi que Claire, ont la joie d'annoncer la naissance de
Gaële,
le 14 février 1982.
14, rue des Euwis,
59113 Seclin.

Décès

— Mme Gaston Bernard,
M. et Mme Serge Bernard et leurs enfants,
Mlle Claude Bernard,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Gaston BERNARD,
ancien déporté
à Sachsenhausen et à Mauthausen,
survenu le samedi 20 février 1982, en son domicile.
Les obsèques auront lieu au cimetière d'Orgemont-Jolival, rue de Mauily, à Argenteuil (Val-d'Oise), le mardi 23 février, à 9 h. 30.
Ni fleurs ni couronnes.
46, rue Gambetta,
95100 Argenteuil.

— Auch.
Mme Jean Bourrec,
Mme Clément Lassalle,
M. Michel Hébert,
M. et Mme Bernard Haguenauer et leur fils,
M. et Mme Guy Pinazzo et leurs enfants,
M. et Mme Jean Rebardy,
Les familles Bourrec, Moralès, Pène,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean BOURREC,
déporté résistant,
officier de la Légion d'honneur,
rosette de la Résistance,
bibliothécaire honoraire
du lycée Louis-le-Grand,
survenu à Auch, à l'âge de soixante et onze ans.
Ses obsèques ont eu lieu le lundi 22 février 1982, à 10 heures.
On s'est réuni porte du cimetière d'Auch.
5, rue du Docteur-Samalens,
32000 Auch.

— René A. Coulon,
Ses enfants et petits-enfants,
Les familles Coulon, Guillain, Caplain et Delatour,
ont la douleur de faire part de la mort de
Mamie COULON,
née Hélène Guillain,
survenue dans sa soixante-dixième année, le 17 février 1982.
L'enterrement aura lieu à Villers-le-Château, dans l'intimité familiale.
Une messe sera dite, en sa paroisse, l'église Saint-Louis-en-l'Ile, à Paris, le samedi 27 février, à 9 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Oswald Durand,
Les docteurs Pierre et Yvette Nosny et leurs enfants,
Jacques et Colette Durand et leur fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Oswald DURAND,
gouverneur général
de la France d'outre-mer en retraite,
commandeur
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu à Paris, le 17 février 1982.
Les obsèques ont eu lieu à Vence (Alpes-Maritimes), le 22 février 1982, dans l'intimité familiale.
[Né en 1888 à Montady (Hérault), Oswald Durand est entré dans la carrière coloniale peu avant la première guerre mondiale au cours de laquelle il fut deux fois blessé et décoré de la Légion d'honneur. Administrateur des colonies, il devient chef de cabinet du gouverneur de la Guinée, puis il entre au cabinet d'Albert Lebrun, au ministère des colonies, et à l'Elysée, où il suit les questions d'outre-mer.
Ecarté par le gouvernement de Vichy durant l'occupation, il est, au lendemain de la deuxième guerre mondiale successivement directeur général des finances puis secrétaire général de l'Afrique occidentale française, gouverneur du Sénégal, enfin gouverneur de la Côte-d'Ivoire.
Oswald Durand a publié divers ouvrages, notamment « Terre noire », qui lui valut en 1935 le Grand Prix de littérature coloniale. Il avait été secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences d'outre-mer.]

— Jean-Claude Arie, son fils,
Jean-Maurice Hermann, son frère,
Et la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Madeleine HERMANN,
décoratrice,
2, rue Gervex (Paris-17e),
survenu le 14 février 1982, à Paris.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer la mort subite, à Antibes, le 19 février 1982, de
Mme André MONSAINGEON,
née Geneviève Cuny,
De la part :
Du professeur André Monsaingeon, son mari,
De ses enfants, Jean-François et Christine Monsaingeon,
Bruno Monsaingeon,
Benoît et Marie-Christine Monsaingeon,
De ses petits-enfants, Benjamin et Thomas Monsaingeon,
David, Grégoire, Bastien et Hortense Monsaingeon,
De ses frère et sœur, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, petits-neveux et petites-nièces,
Et des familles Monsaingeon, Cuny et Pavre, Vibert, Petit, Boucher.
La messe d'enterrement aura lieu le mercredi 24 février, à 15 heures, en l'église de Bourron (Seine-et-Marne).
11, cité Vaneau,
75007 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Georges OUTZEKHOVSKY,
née Martine Lavie,
survenu le 18 février 1982, dans sa quarante-neuvième année.
De la part :
Du docteur Outzekhovsky, son mari,
De Mme Marguerite Lavie, sa mère.
Les obsèques auront lieu le mardi 23 février, à 11 heures, au cimetière parisien de Thiais.
Ni fleurs ni couronnes.
Un don peut être fait éventuellement à la Ligue nationale contre le cancer.

— Mme Jean Robert,
son épouse,
Le docteur et Mme Philippe Robert et leurs enfants,
Le docteur et Mme Alain Lachand et leurs enfants,
M. et Mme François Desgigot et leurs enfants,
Le docteur et Mme Dominique Robert et leurs enfants,
Mlle Christine Robert,
Le docteur Sylvie Robert,
ses enfants et petits-enfants,
M. Jacques Robert,
Mlles Denise et Geneviève Robert,
Mme René Roger, ses enfants et petits-enfants,
ses frère, sœurs, belle-sœur et neveux,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean ROBERT,
ingénieur E.S.E.,
survenu le 20 février 1982, à l'âge de soixante-treize ans.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 24 février, à 10 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Montrouge (place Victor-Basch, Paris-14e), suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.
Ni fleurs ni couronnes.
Des dons pourront être envoyés à Enfance et Partage (11, boulevard Arago, 75013 Paris).
Cet avis tient lieu de faire-part.
3, avenue de la Porte-de-Montrouge, 75014 Paris.
41, boulevard Anatole-France, 92190 Meudon.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Borge-Emmanuel RUDBECK,
survenu le 19 février 1982, à l'âge de soixante-dix-sept ans.
Ses funérailles seront célébrées le mercredi 24 février 1982, à 8 h. 30, dans l'église conventuelle de Saint-Jacques (20, rue des Tanneries, Paris-13e).
De la part des dominicains du couvent Saint-Jacques.

Remerciements

— Mme François Bouchard,
M. et Mme Claude Bouchard,
Leurs enfants et petits-enfants,
profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. François BOUCHARD,
prient de croire à leurs sentiments de bien vive reconnaissance.

Anniversaires

— La famille de
Raymond COGNIAT
rappelle son souvenir à ses amis en ce cinquième anniversaire de sa mort.

— Il y a un an, le 22 février 1981, décédait subitement
Jean BRONCARD.
Que tous ceux qui l'ont connu aient une pensée pour lui.

— A l'occasion du dixième anniversaire de sa mort, les amis de
Jean VERGNET-RUIZ,
disparu le 21 mars 1972, demandent à ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pour lui et de maintenir vivant son souvenir.

Communications diverses

— M. le pasteur Marc Lods : « Hyppolyte de Rome, polémiste, exégète et dogmaticien », 20 heures, 8, rue Saint-Bon, Paris-4e (rez-de-chaussée, sur rue à gauche). Gratuit.
Association Connaissance du christianisme.

— Avoir faim invite les représentants de différentes traditions : bouddhique, védique, africaine, juive, musulmane, orthodoxe, protestante et catholique, le 24 février, à 17 heures, à la crypte Notre-Dame de Paris.

— L'Union féminine civique et sociale d'Ile-de-France organise une rencontre avec Mme Susan George, sociologue, auteur du livre *Comment meurt l'autre moitié du monde*, le 2 mars, à 13 h. 45 (salle Olmer), 30, rue Marsoulan, Paris-12e. Renseignements au 272-19-18.

ILE-DE-FRANCE

A l'heure industrielle

En sept ans, l'Ile-de-France a perdu plus de cent cinquante mille emplois industriels. Si le développement des bureaux et des laboratoires a plus que compensé les fermetures d'usines, à la fin de 1981 près de trois cent cinquante mille Parisiens recherchaient encore vainement un emploi. Le taux de chômage (7 %) reste dans la région très inférieur à la moyenne nationale (8,2 %), mais la situation est maintenant suffisamment préoccupante pour que chacun s'en inquiète.

Le gouvernement et les responsables régionaux sont d'accord pour empêcher l'Ile-de-France de devenir un désert industriel : il n'est plus question de la réserver aux « cols blancs », ce qui aurait pu se produire si rien n'était venu contrecarrer l'évolution de ces dernières années.

L'industrie régionale a besoin d'être soutenue. Depuis peu, l'Etablissement public régional a lancé, à son tour, une politique d'assistance aux petites et moyennes industries et à la création d'entreprises. Mais, en la matière, les pouvoirs publics nationaux et régionaux ne peuvent tout faire. Leurs aides doivent être relayées par l'initiative locale. Qu'elle soit privée ou municipale, elle commence à naître, d'Evry (Essonne) à Mantes (Yvelines).

Entre les uns et les autres, il existe un organisme qui devrait jouer un rôle essentiel dans le soutien aux entreprises : la chambre de commerce et d'industrie.

Révolution tranquille : la « chambre » doit entrer dans la bataille

ETABLISSEMENTS publics gérés par les élus des chefs d'entreprise, les chambres de commerce et d'industrie sont chargées par la loi de la représentation des intérêts de leurs ressortissants et de la gestion de services utiles aux entreprises. Longtemps elles se sont satisfaites d'être un « club de notables » votant des motions à l'intention du pouvoir politique, et de gérer quelques grands équipements (ports, aéroports, entrepôts...). La croissance industrielle des années 60 puis la crise ont entraîné un réveil de ces « vieilles dames ». Les chambres ont décidé de devenir des *« entreprises au service des entreprises »* ; le succès fut selon la personnalité de leurs dirigeants.

A Paris, l'organisme consulaire a été moins rapide que certains provinciaux à s'adapter. Sa taille, il est vrai, le gênait. Représentant deux cent vingt mille industriels, commerçants et prestataires de services, la Chambre de commerce et d'industrie de Paris rassemble dans sa circonscription 11,5 % de la population nationale. L'éclatement en 1964 du département de la Seine n'a pas entraîné pour la Chambre une décision similaire.

Au contraire, couvrant maintenant Paris et les trois départements de la petite couronne (Val-de-Marne, Seine-Saint-Denis, Hauts-de-Seine), elle est la seule en France à avoir la responsabilité de plus d'un département. La création de « délégations » dans chacune des préfectures a certes permis de rapprocher la Chambre de ses ressortissants, mais il n'en reste pas moins que ceux-ci semblent avoir quelque mal à faire « leur » la grande maison de l'avenue de Friedland où siège la C.C.I.P.

L'arrivée brutale des hyper et supermarchés a, malgré tout, conduit la Chambre parisienne à passer de l'assistance globale aux entreprises à l'aide individuelle. Ce fut la création des assistants techniques du commerce chargés d'aider les petits commerçants dans la nécessaire évolution de leurs boutiques. Le premier choc pétrolier l'amena à se préoccuper des industriels.

La puissance de la C.C.I.P., la diversité de ses services, ont facilité cette adaptation. D'autant qu'un certain nombre de ces activités traditionnelles pouvaient facilement répondre à cette nouvelle demande. Aussi il ne fut pas créé de service spécialisé dans l'assistance aux entreprises. « *Chacun devant,* explique M. Pierre Darrigrand, son directeur général, *en faire son objectif prioritaire* ». Il est vrai que les installations portuaires et les entrepôts de Gennevilliers, d'Ivry, de Pantin, d'Orly participent directement au soutien de l'activité industrielle. De même, ses efforts pour le tourisme, le congrès (ensemble de la Porte Maillot), les expositions (Parc de Versailles, réalisation en cours du parc de Villepinte) ont des effets bénéfiques sur le commerce régional.

Plus directement la Chambre de commerce a réalisé sur la zone des Richardets dans la ville nouvelle de Marne-la-Vallée un centre d'activités regroupant vingt-cinq locaux industriels vendus ou loués à des petites et moyennes entreprises chassées de Paris et de sa proche banlieue par la rénovation urbaine. Le succès rencontré l'a conduite à effectuer à Saint-Quentin-en-Yvelines une opération similaire pour treize ateliers et à entreprendre à Saint-Maur-des-Fossés la transformation d'une usine désaffectée en lieux d'accueil pour P.M.I. « *Nous avons eu un rôle pilote pour démontrer que cela était utile et possible* », explique M. Darrigrand, qui souhaite que de nombreux autres organismes publics ou privés se lancent dans la même aventure.

Formation et conseil

Depuis longtemps la C.C.I.P. s'était forgé un outil performant en matière de formation (H.E.C.-Sup. de Co de Paris, Institut supérieur des affaires...). Elle sut le développer en l'ouvrant aux métiers manuels et l'orienter vers la formation continue, réussissant à répondre rapidement au besoin en personnel qualifié de certaines professions (mécanique, électronique, électricité, photographie, réparation automobile...). Réussir, il y a quelques années, à former les réparateurs de télévision couleur qui manquaient cruellement, c'était incontestablement aider l'industrie et le négoce.

L'assistance est plus directe quand la Chambre diffuse ses nombreuses brochures sur les questions juridiques, sociales, fiscales, financières, qui se posent aux chefs d'entreprise. Son *« guide des aides publiques à l'industrie »* fait autorité en une matière particulièrement complexe. Son centre d'observation économique et le centre de recherche sur le droit des affaires jouent, chacun dans son domaine, un rôle important. Mais malgré un effort sensible de vulgarisation l'écrit ne peut toujours remplacer l'explication directe. Aussi, la direction des études (16, rue de Châteaubriand, 75008 Paris) répond à toutes demandes de renseignements individuelles.

Du renseignement au conseil il n'y a qu'un pas. Il a été franchi. C'est le rôle du « bureau P.M.I. création innovation ». Il offre des études de faisabilité économique, des recherches de financement, une assistance juridique et technique, la recherche de partenaires financiers, techniques et commerciaux, la construction de plans de développement. Signe des temps, les sollicitations des candidats à la création d'entreprises sont depuis le début de 1981 moins nombreuses que celles des patrons qui ressentent le besoin de moderniser leur production pour permettre le développement de leur société, voire simplement en assurer la survie. Devant la demande croissante d'information scientifique et technique, un bureau spécialisé a été créé. Dans l'un et l'autre cas, ce ne sont pas des débutants qui répondent mais des ingénieurs et cadres ayant une expérience pratique de la gestion et de la vie d'entreprise.

Un généraliste

Paradoxalement, cette tâche est plus complexe à Paris qu'en province. La prolifération des intervenants possibles multiplie le nombre des portes où il est possible — où il faut — frapper pour obtenir le renseignement recherché. Les spécialistes de la Chambre de commerce ne peuvent court-circuiter tous ceux qui veulent et peuvent intervenir dans l'aide à l'industrie. Les sociétés de conseils se sont multipliées ; la Chambre ne peut concurrencer des adhérents...

« *Etre le généraliste capable d'établir un diagnostic et de conseiller un spécialiste* », telle est l'ambition de la Chambre de commerce parisienne. Mais, pour les entreprises comme pour les hommes, il vaut mieux prévenir que guérir. Aussi, forte de son expérience et des résultats déjà obtenus, la Chambre est décidée à ne plus attendre « le client » dans ses bureaux ; elle va entreprendre une prospection de tous ceux qui peuvent être intéressés par ses services d'assistance. Une approximation rapide les chiffre à 50 000...

L'objectif est bien entendu d'améliorer la gestion des petites et moyennes entreprises d'Ile-de-France, de leur permettre de se moderniser plus facilement, de s'adapter plus sûrement à l'innovation technique et à la concurrence internationale. Pour ce faire, il serait utile que le service d'études de la Chambre voie ses moyens sensiblement renforcés, son directeur reconnaissant qu'il n'a pas encore atteint « la masse critique ». Surtout il faudra que les industriels parisiens trouvent plus facilement le chemin de l'avenue de Friedland, et des délégations départementales, qu'ils considèrent vraiment la Chambre de commerce et d'industrie de Paris comme une entreprise, sans but lucratif, à leur service. C'est son image de marque qui devra évoluer.

THIERRY BRÉHIER.

Les patrons d'Évry ouvrent leur premier hôtel pour entreprise

L'EPOQUE des grandes opérations de décentralisation est pratiquement révolue. En province, comme dans les villes nouvelles de la région parisienne, les créations d'emploi seront d'abord le fait du développement des entreprises existantes et de la naissance sur place de nouvelles sociétés.

A Evry, dans l'Essonne, comme ailleurs il faut maintenant compter en priorité sur ses propres forces, pour chaque année créer les deux mille postes de travail indispensables au maintien de l'équilibre habitat-emploi dans une population qui, tous les ans, augmente de cinq mille personnes. C'est un peu la mission aux allures de défi que veut assumer, fût-ce d'abord à titre expérimental, le *« Relais de l'entreprise, du commerce et de l'artisanat »*.

Ouvert en juin 1981 à l'initiative de la section locale du groupe Faire (une association qui rassemble des créateurs et des dirigeants d'entreprise), le Relais est une sorte d'hôtel pour entreprises. Son inventeur et principal animateur, M. Jean-Philippe Pelletier, lui-même lauréat du concours national de la création d'entreprise, explique : *« Ce relais s'adresse à tous ceux qui veulent créer ou développer une activité économique, voire reprendre une entreprise existante. C'est à la fois une structure d'accueil des projets, d'appui des créateurs isolés, de concertation et un groupe de « parrain-entrepreneur » qui guident les débutants. »*

Les 300 mètres carrés dont dispose le Relais dans l'Agora d'Evry ont été rapidement saturés. Des activités aussi diverses que l'informatique, l'import-export de machines-outils, le conseil en décoration de l'habitat, etc., s'y côtoient dans une ambiance à la fois fébrile et studieuse. Au cœur de ce mini-dispositif, un secrétariat-accueil.

Mais le Relais, dont il est prévu de quintupler la surface dans les mois à venir, n'est pas simplement un lieu d'hébergement bon marché pour entreprise en bas âge. Il veut informer, conseiller, aider, former. Il ne fait payer que les aides matérielles qu'il apporte aux entreprises. Pour le reste, il perçoit des aides de l'établissement public d'aménagement et du syndicat communautaire d'Evry et espère que la région apportera aussi son écot. Ses animateurs envisagent même qu'il puisse devenir une société d'économie mixte.

« Il nous faut retrouver une génération d'entrepreneurs », reconnaît M. Jacques Guyard, député socialiste et président du syndicat communautaire d'Evry. *« Le Relais montre l'exemple. Il permet de commencer dans des conditions modestes mais avec les moyens technologiques de l'entreprise moderne. Il faut maintenant définir comment l'argent public peut soutenir un tel projet. » « Nous avons déjà permis la création de soixante-dix emplois sur Evry »*, souligne M. Jean-Philippe Pelletier. *« Nous avons été saisis de près de six cents projets et les demandes qui nous arrivent proviennent de l'ensemble de la France. »* Le Relais répond certainement à un besoin !

STÉPHANE BUGAT.

Les élus de Mantes-la-Jolie prennent leur bâton de représentant de commerce

POUR préserver leur région de la crise qui la menace, les élus du district de Mantes-la-Jolie (Yvelines) ont décidé de se transformer en représentants de commerce et de démarcher auprès des industriels pour les convaincre de venir s'installer dans les vastes zones d'activité qui ont bien du mal à se meubler.

La région de Mantes — une trentaine de communes regroupant actuellement plus de cent mille habitants — a vu sa population doubler en vingt ans, notamment sous l'afflux d'un fort courant migratoire. Dans cette région-charnière, située entre Paris et la Normandie, la population est relativement jeune. Le potentiel économique y est à la fois important et diversifié puisque les entreprises offrent plus de trente mille emplois. Toutefois, dans cette vallée de la Seine, où Talbot à Poissy et surtout Renault à Flins fournissent une bonne partie des emplois, une nouvelle inquiétude est apparue avec l'incertitude qui pèse sur l'industrie automobile. Outre les salariés des grandes firmes, cette branche fait vivre de très nombreux sous-traitants.

Devant cette situation, les élus du district urbain de Mantes (Buchelay, Guerville, Magnanville, Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Porcheville, Rolleboise et Rosny) viennent de créer une véritable machine de guerre pour rétablir l'équilibre économique de la région en diversifiant les activités à l'intérieur même des zones industrielles. « *Grâce aux grands axes qui le traversent, autoroute A 13, la Seine et le rail, le Mantois a, depuis toujours, une solide vocation industrielle,* explique M. Jacques Boyer (P.S.), président du district urbain. *Mais ce n'est pas suffisant. Conscients des difficultés économiques et de la crise, nous voulons apporter une aide constructive à la création de nouvelles activités.* »

Pour informer le mieux possible les industriels, toujours très exigeants, un répertoire a été établi, présentant les atouts des six grandes zones industrielles déjà créées et des six autres en voie de l'être. Des caractéristiques générales aux aménagements de la zone en passant par le cahier des charges et le prix du mètre carré, tout y est clairement précisé. Le district dispose en outre de documents, sans cesse remis à jour, sur le parc locatif de la région, les statistiques de l'observatoire de l'emploi et de l'observatoire du logement, sur les transports, les schémas directeurs locaux d'urbanisme, etc. Début octobre, un groupement d'intérêt économique a été créé pour réaliser entre Buchelay et Rosny, en bordure de l'autoroute A 13, une immense zone d'entrepôts comparable à celle de Garonor.

Avec un taux de chômage important, la région de Mantes, où un habitant sur cinq est immigré, a besoin d'un sérieux coup de fouet. Les élus, socialistes et communistes, de cette région ouvrière en péril ne cachent pas qu'ils ont, faute d'une solution miracle venue d'en haut, préféré s'attaquer directement aux racines du mal. En espérant que la conjoncture ne leur sera pas trop défavorable.

DAMIEN RÉGIS.

ENVIRONNEMENT

L'écologie fait ses comptes

(Suite de la première page.)

Il serait long et difficile de décrire en détail un travail fort complexe qui a demandé plusieurs mois et mobilisé une demi-douzaine de personnes. En gros, les chercheurs ont d'abord retenu vingt-quatre polluants. Ils ont évalué les dommages physiques qu'ils causaient à l'intérieur de quinze zones géographiques et par « catégorie de récepteur », autrement dit, sur la santé des habitants, la tenue des matériaux, la productivité des travailleurs, etc. Puis, pour un certain nombre de polluants mieux étudiés que les autres, comme *le bruit, les poussières, l'oxyde de* soufre, ils ont essayé de traduire les dégâts en francs. Enfin, grâce à ces indicateurs, ils ont tenté d'extrapoler à l'ensemble des pollutions et des nuisances sur la totalité du territoire. Leur travail est résumé dans le tableau ci-dessous qui a été publié par le ministère de l'environnement (1).

Les chiffres obtenus sont-ils crédibles ? Lorsqu'on les compare à ceux *qui ont été déterminés par d'autres* équipes utilisant des méthodes différentes, dans d'autres pays industrialisés, on constate qu'ils ne peuvent pécher que par défaut. Un exemple : les dommages occasionnés par la pollution atmosphérique représenterait en France entre 0,74 et 0,93 % du produit intérieur brut (PIB). Or les Italiens les ont évalués à 0,69 % de leur PIB, chez les Britanniques la fourchette va de 1,70 % à 2,34 %, et chez les Américains de 2,18 à 2,90 % du PIB. Ou bien l'air de notre pays est plus sain qu'ailleurs ou bien nos calculateurs ont été trop prudents, et on a tout lieu de penser que la seconde hypothèse est malheureusement la bonne.

Comment se présentent les différents postes de la facture ? Pour la pollution de l'air, bon an mal an, les appareils de chauffage et les véhicules dégagent 10 millions de tonnes de polluants. S'y ajoutent les 7 millions de tonnes rejetées par les cheminées d'usine. Cette gigantesque bouffée de gaz, qui charrie une multitude de particules, n'est pas innocente : elle engendre des troubles et même des maladies respiratoires (*le Monde Dimanche* du 25 janvier 1981), elle attaque les peintures, ronge les carrosseries et les édifices, diminue la production des prairies et des forêts, acidifie les lacs et nous prive d'une partie de notre soleil. Ces inconvénients de tout genre, M. Jacques Theys et son équipe les évaluent entre 16 et 20 milliards de francs par an... Voilà une estimation *qui est cohérente avec les récapitulations* faites par les experts de l'O.C.D.E. Ceux-ci pensent que, dans les onze pays européens membres de l'Organisation, la somme des dommages dus au seul oxyde de soufre (SO_2) se situe entre 100 et 150 milliards de francs par an.

Les rivières françaises emportent chaque année vers les mers 13,5 millions de tonnes de matières organiques, de substances toxiques et d'hydrocarbures. *Un égout* apparemment bon marché. En réalité, ce « cocktail » pénalise d'abord les pêcheurs, qui depuis longtemps sonnent l'alarme. Leurs protestations sont parfaitement recevables, même au regard de l'économie. Que l'on songe par exemple au saumon, qui abondait partout autrefois. Voilà un poisson qui naît en Europe, va s'engraisser gratuitement dans l'Atlantique et revient en rapportant de deux à quinze kilos d'une chair succulente. La pollution l'a quasiment chassé. Résultat : on l'importe à grands frais, les amateurs vont le pêcher en Irlande et l'on encourage son élevage en pisciculture, ce qui revient évidemment fort cher.

La pollution a également ruiné – en partie – la fonction de loisirs que nos cours d'eau remplissaient naguère gracieusement.

Les eaux sont parfois si sales que les industriels eux-mêmes ne peuvent plus les utiliser.

Bien entendu les rivières conviennent encore moins à l'approvisionnement en eau potable des villes. Tout *pompage doit s'accompagner d'un* nettoyage énergique : les compagnies de distribution d'eau y consacrent chaque année 3,24 milliards de francs.

Au total, la pollution chronique des rivières, des estuaires et des eaux littorales coûte entre 13 et 16 milliards de francs. Il faut y ajouter les accidents que sont les marées noires. Mais peut-on parler d'accidents lorsqu'on déroule la litanie des tankers qui se sont brisés en quelques années au large de la Bretagne : *Torrey-Canyon, Olympic-Bravery, Boehlen, Amoco-Cadix, Gino, Tanio* ? Selon l'O.C.D.E., qui a étudié plus de quatre-vingt-dix *accidents de ce type, le prix du net*toyage d'une tonne de pétrole déversé est passé de 1 500 francs en 1970, à 5 000 francs en 1980. Et encore compte-t-elle pour rien l'immense dommage écologique *causé au patrimoine naturel.*

Les rivières et les eaux littorales ne servent pas seulement de déversoirs commodes à toutes sortes de matières organiques, de produits toxiques et d'hydrocarbures. Elles sont également utilisées pour le refroidissement d'innombrables machines, dont les plus visibles sont les centrales électriques, qu'elles brûlent du fuel, du charbon ou du combustible nucléaire. L'élévation de température qui en résulte est considérée comme une véritable « pollution thermique », perturbant la vie aquatique. Bien que les producteurs d'électricité aient toujours tenté de minimiser ces effets, les dommages causés sont estimés entre 5,5 et 7 milliards de francs par an.

Les eaux n'en sont pas quittes pour autant. Un rapport sur « les activités agricoles et la qualité des eaux », *publié en 1980 par le minis*tère de l'environnement, a estimé à plus de 9 millions de tonnes les quantités d'azote apportées au territoire français par la décomposition de l'humus, les engrais, les déjections des élevages, etc. Une fraction de cet azote s'évapore, mais des masses importantes sont emportées par les pluies vers les rivières, tandis que d'autres s'infiltrent lentement dans les nappes souterraines. Déjà, dans de nombreuses communes rurales, les eaux pompées dans les nappes phréatiques sont tout juste potables.

Les agriculteurs sont partiellement responsables de cette nouvelle pollution hier encore inconnue.

Au total, les dégâts occasionnés par les nitrates, les phosphates et les pesticides s'élèvent à une somme de 11 à 13,5 milliards de francs par an.

Le sol lui-même n'est pas épargné. Il reçoit tout ce dont on n'a pu se débarrasser dans l'atmosphère et dans les cours d'eau. On y entasse donc chaque année 16 millions de tonnes d'ordures ménagères et 42 millions de tonnes de résidus *industriels*. Les espaces *ainsi stéri*lisés couvrent des surfaces impressionnantes. Aux 7 000 hectares occupés par des décharges plus ou moins sauvages, on peut adjoindre 26 000 hectares de terrils miniers et 56 000 hectares de gravières et de carrières souvent à l'abandon. Sans parler des *friches industrielles qui* gagnent comme une lèpre au rythme des déplacements d'usines.

Dépotoirs chimiques

A cet égard, on n'a pas fini d'éponger les dettes du passé. L'Agence nationale des déchets a répertorié sur le territoire une soixantaine de dépôts de résidus industriels dangereux. Ils sont en cours de résorption. Mais il y a un siècle et demi que l'industrie chimique enfouit ses ordures çà et là. Aux Pays-Bas, par exemple, on a identifié quatre mille zones polluées par des déchets chimiques abandonnés jadis par des industriels peu soucieux du lendemain. Combien y en a-t-il en France ? En tout cas, les dommages causés au sol sont actuellement estimés chez nous entre 7,5 *et 9,5 milliards de francs par an.*

Le bruit émis par des dizaines de milliers de machines fixes et surtout par 27 millions de véhicules (avions, voitures, motos, camions, tracteurs, tondeuses à gazon) est devenu le *fléau numéro un. Rares à présent* sont les zones habitées où l'on ne souffre pas du vacarme.

Tout compte fait, pollutions et nuisances auraient coûté au pays entre 70 et 88 milliards de francs en *1978. Le cap des 100 milliards a été* certainement franchi en 1981.

Même très imparfait, le tableau résumant ces évaluations permet de comparer entre eux des ordres de grandeur. Il conduit à formuler quelques remarques. La pollution de l'eau par les matières organiques, les toxiques et les hydrocarbures ne représente que 16 % des dommages. C'est assurément parce que, dès 1964, ce secteur a fait l'objet d'une *loi spécifique prévoyant la création* des agences financières de bassin. Depuis une douzaine d'années d'énormes investissements ont été consacrés à la construction de plusieurs milliers de stations d'épura*tion qui font disparaître les matières* organiques. Mais elles ne peuvent rien contre la pollution thermique et les nitrates, qui occasionnent des dommages au moins aussi importants. Un second front s'est ouvert sur lequel il faut à présent combattre. Ne s'est-on pas à l'origine *trompé d'adversaire ?*

Ce n'est pas un hasard non plus si le bruit et la pollution atmosphérique, pour lesquels il n'existe ni loi-cadre, ni redevance, ni organisme de lutte, coûtent si cher. Estimer des dommages n'est *donc pas un vain* exercice pour les responsables de l'environnement. Il peut leur ouvrir les yeux sur les vraies priorités.

Le fruit des efforts

Ce tableau de bord n'est qu'une photographie de la situation française en 1978. Dans quel sens évolue-t-elle ? Selon M. Theys, le coût des dommages aurait, en francs constants, augmenté de 10 % entre 1970 et 1978. Mais pendant ces huit années la production, elle, a grimpé de 38 %. La part du produit intérieur brut amputée par les pollutions est donc passée de 4 à 5 % en *1970* à 3 à 4 % en 1978. Les efforts accomplis par les industriels, l'État et les collectivités locales n'ont donc pas été vains.

Cette diminution relative a-t-elle continué au cours des trois années qui viennent de s'écouler ? On le saura dans quelques mois lorsque sera achevée la réactualisation du tableau de bord actuellement en cours au ministère de l'environnement. *Malheureusement, ce travail* original ne permettra pas de situer la France par rapport aux autres pays industrialisés, puisque elle est pour l'instant la seule à tenter une telle évaluation globale.

MARC AMBROISE-RENDU.

Prochain article :

Portion congrue pour l'environnement

(1) Données économiques de l'environnement 1980. *Ministère de l'environnement*, 14, bd. du Général-Leclerc, 92522 Neuilly.

Dommages causés par les pollutions et les nuisances

(Estimation en milliards de francs de 1978 ; population exposée : 53 millions d'habitants)

GROUPE DE POLLUANTS	HYPOTHÈSE BASSE	HYPOTHÈSE HAUTE	% DU DOMMAGE TOTAL
– BRUIT	17,5	22	25
– AIR	16	20	23
– EAU	13	16	18
dont :			
Pollution classique	7	8	9
Pollution toxique	4	5	6
Pollution par hydrocarbures (eaux continentales, mer)	2	3	3
– Pollution thermique et radiations ionisantes (eau et mer)	5,5	7	8
– Nitrates, phosphates, pesticides (eau et sol)	11	13,5	15
– Déchets solides	7,5	9,5	11
TOTAL	70,5	88	100
En % de la PIB	3,3	4,1	

Le Monde

sports

RUGBY

LA DÉFAITE DE LA FRANCE FACE A L'ANGLETERRE (27-15)

Naïfs contre hypocrites

Décidément, le rugby qui est un jeu où l'on avance en lançant la balle en arrière n'est pas raisonnable. Une nouvelle preuve en a été donnée samedi 20 février pour la troisième journée du Tournoi des cinq nations.

L'équipe d'Irlande qui avait reçu la cuiller de bois l'an dernier s'en est allée décrocher la triple couronne qu'elle n'avait pas gagnée depuis trente-trois ans en administrant à Landsowne-Road un 21 à 12 à l'Ecosse par la botte de Campbell.

L'équipe de France, qui avait réalisé le troisième grand chelem de son histoire en 1981, a subi une deuxième défaite consécutive dans ce tournoi face aux Anglais : 27 à 15.

L'exquis généralissime Haig, dans son langage courtois et affable, l'a dit, paraît-il : *« Salauds d'Anglais ! »* On ne saurait être plus diplomate, sinon moins naïf. En France, il y a bien longtemps que ces choses-là se savent. Et si la longue litanie des perfidies insulaires s'est enrichie d'un nouveau chapitre avec ce match France-Angleterre (15-27), dont il est évident qu'il fut placé sous le signe de la plus noire hypocrisie britannique, ce n'est pas vraiment une surprise. Ces gens-là sont impossibles. Invités à jouer, ils ne pensent qu'à gagner.

Voilà bien la différence ? Sur ce terrain, les Bleus, un peu trop bleus, jouèrent pour jouer. Les Blancs, vraiment trop blancs pour de pareils hypocrites, jouaient, eux, pour gagner. Résultat : 12 points d'écart à l'arrivée, les douze coups de Big Ben pour un crime presque parfait. Et en prime une sorte de lueur narquoise dans l'œil de vieux fox-terrier du charmant Bill Beaumont. L'ex-capitaine anglais, retraité sur ordre de la faculté, n'a pas craint d'en rajouter : *« Merveilleux match,* dira-t-il. *L'arbitre a pris des décisions courageuses qui l'ont permis. »* Le compliment est un peu vénéneux. Car justement, parlons-en un peu de l'arbitre, de Michaël Rea, cet Irlandais, trop juvénile, trop svelte. On devrait interdire aux arbitres d'être jeunes. A cet âge-là, une petite trentaine, ils ont de bonnes jambes, un bon souffle, de bons yeux et — *puisque,* comme les enseignants, les arbitres sont notés — ils espèrent aussi avoir de bonnes notes. C'est donc sans espoir. Ils voient tout, sifflent tout, cassent tout.

Qu'on comprenne bien. Il n'est pas question ici d'accuser M. Rea d'avoir, par ses quelques intempérances de sifflet, torpillé les intérêts français. L'équipe française était assez grande pour perdre toute seule. Non ! M. Rea a sa conscience et le règlement pour lui. Mais, à ce match non géométrique mais romantique, non stratégique mais débridé, il eût fallu pour que le plaisir soit total, victoire française ou non, on s'en moque, un arbitrage moins pointilleux, moins castrateur. Il eût fallu en somme un de ces arbitres papas dont les rondeurs coupables, les bourrelets rassurants annoncent les rondeurs d'esprit, les bourrelets de cœur. Cette capacité bonhomme à faire le tri entre l'essentiel et le superflu, entre les véritables entorses à l'esprit et les petits accrocs à la règle est la marque des grands arbitres : moins agents du service de répression des fraudes en mêlée qu'animateurs. Bref, M. Rea n'est pas, ou pas encore, un grand chef d'orchestre.

Dommage. Car pour le reste, quel plaisir ! Après des années de morne ennui, de terrains quadrillés, d'exploits planifiés, de victoires pour la victoire, enfin les retrouvailles avec un jeu pétillant, tout-fou parfois, approximatif souvent, mais tellement joyeux. La joie de jouer, la joie à regarder *jouer, la joie à brûler* le gazon et ses jeunes années avec celle, plus platonique, à martyriser son siège de simple spectateur. Ce match fut ainsi un de ces superbes embrasements qui laissent au sortir du stade, avec le sentiment rare de n'avoir pas tout à fait perdu l'après-midi, la satisfaction de savoir enfin pourquoi on aime tant le rugby. On dira que la joie en ce domaine est aussi, pour des joueurs de gagner leur match. C'est vrai. D'autres l'on dit avant, bien mieux. Jean-Pierre Rives, notamment, au soir d'une récente défaite à Cardiff, lors du banquet : *« La victoire, cela n'est rien, et pourtant c'est tout. »*

Joli mot. En somme c'est sur ce thème *« rien et tout »* que l'équipe de France a porté très haut les enchères, voulant et la victoire et la manière. Voulant en somme tout ou rien dans une course échevelée vers une nouvelle déconvenue, la sixième défaite consécutive. Et l'une des plus sévères corrections de l'après-guerre sur son terrain.

Tant pis. Mais qui osera dire que l'équipe de France a perdu son temps samedi après-midi et que ce qu'elle fit ne fut rien puisque cela ne fut pas tout ? Elle a perdu son match, cela suffit.

A dire vrai, elle l'avait déjà perdu après vingt minutes de jeu quand les Anglais, monstres d'opportunisme, eurent pris le large en catimini. C'est curieux un match qui s'évade ainsi dès qu'on lui tourne le dos. Pour cela, il avait suffi de deux erreurs françaises, réelles, et d'un méchant coup tordu anglais. Le talonneur français Dintrans surpris hors-jeu à la 5e minute et le pilier Wolff croyant encore à la vertu gaillarde des entrées en bélier sur une mêlée à la 13e minute, avaient *fourni* à M. Rea les premiers motifs de la répression. L'arrière d'en face, un certain William Hare dont la calvitie indique assez qu'il fut longtemps oublié par les sélectionneurs anglais se fit un plaisir de réussir ces deux pénalités (6-0).

Et puis survint ce fameux coup, on n'ose dire de Trafalgar, que les Anglais ménageaient à leurs adversaires. Cela se passa précisément au moment où, en face, les Français enfin pourvus en munitions, balayaient le terrain par une salve d'attaques absolument remarquables. A la dix-septième minute, après trois offensives *butant, côté fermé, sur la garde* anglaise, après une bonne vingtaine de passes, le jeu se renversait. Au milieu de la ligne française l'ailier Blanco, auteur d'un match époustouflant, passait en revue trois, quatre défenseurs anglais et, malheureusement déséquilibré, venait chuter à un mètre de la ligne adverse. Après un cafouillage, l'arbitre ordonnait un renvoi aux 22 mètres anglais. C'est là que tout allait basculer. L'équipe française, le souffle coupé ou simplement éberluée d'avoir manqué ce coup-là, tardait à se replier. On ne fait pas des erreurs partielles à ce niveau. L'ailier Michaël Slement vit bien l'aubaine, efectua prestement la remise en jeu, un long coup de pied à suivre pour lui-même et pour son complice, le centre Clive Woodward. En face, il n'y avait que le vide, un vide immense, le désert à traverser. Pas de maillot bleu à l'horizon, seul l'ailier Pardo, en *perte de vitesse ce samedi,* s'acharna à les poursuivre. Après une course de 80 mètres, Woodward, premier arrivé, réussissait à pousser le ballon sous les poteaux pour un essai assommoir, un essai de coin du bois. Avec la transformation de Hare le déficit devenait tragique (12-0). L'affaire tournait au vinaigre.

Une course-poursuite

Au demeurant, elle était plutôt bienvenue et drôle cette grosse farce anglaise, réplique au coup réussi l'an dernier à Twickenham par les Français. Là-bas, Berbizier avait offert, sur une touche rapidement jouée, l'essai du grand chelem à son compère Lacans. Il faudrait donc bien peu de mémoire et d'humour pour s'irriter d'une faute aussi flagrante des joueurs français. Cela arrive même à des Anglais.

Et puis, cette faute portait son châtiment : de l'audace, plus d'audace encore dans ce qui allait devenir, par nécessité et pour le plaisir d'un Parc des Princes en ébullition, une somptueuse course-poursuite. Le rugby français condamné à ouvrir et à s'ouvrir, à faire feu, parfois long feu, de tous ballons, à aérer le jeu parfois jusqu'à l'ivresse. Ce fut vraiment très beau entre la vingtième et la soixante-dixième minute. Cela partait dans tous les sens et de tous les coins, avec ces attaques-suicides allumées par l'excellent Martinez, dans un match saisi par la frénésie et l'appétit de jeu. Brouillonne parfois, prenant des risques insensés — il y eut des passes approximatives qui, en d'autres temps, auraient valu à leurs auteurs des années de galère — l'attaque française emballa la partie.

Le profit fut somme toute très limité : un essai, un seul, un bel essai de Pardo à la vingt-sixième minute, après une attaque classique et une accélération formidable de l'arrière Sallefranque venu transpercer la défense anglaise. Avec la transformation du même Sallefranque c'était un coup de pied vers la surface, la tête hors de l'eau (12-6). Quinze Français galopaient avec la conviction d'être les meilleurs et la certitude que cela finirait par se prouver.

La conviction était prématurée, la certitude erronée. Les meilleurs, samedi, furent les Anglais, meilleurs en un point essentiel, le gaillard d'avant. Le rugby, même en état d'ivresse, ne permet à personne de tricher avec l'essentiel : un match se gagne toujours devant. De Cardiff, le Quinze de France, victime d'une grave avarie à la touche, avait tiré les leçons : cinq avants à la trappe. De fait, à Paris, cela alla beaucoup mieux. On veut dire à la touche. Parce qu'en mêlée fermée, cela n'alla plus du tout. D'une fuit à bâbord, on avait fait une fuite à tribord. En prenant le risque d'intégrer au plus haut niveau et à gauche, poste technique, un pilier, Wolff, pas même titulaire dans son club — Béziers, — en plaçant en deuxième ligne deux spécialistes de troisième ligne, les sélectionneurs avaient fait un pari.

Pari perdu. Les Anglais surent profiter de cette déstabilisation de la mêlée française, la forçant à des marches arrière humiliantes et surtout fixant la troisième ligne française quand sa rivale anglaise pouvait, elle, vaquer aux urgences défensives.

Ce fut la clé du match. Que, malgré ce handicap, les Français aient pu revenir à une portée d'arquebuse (18-15 à la soixante et unième minute montre toute la qualité potentielle de cette équipe qui, avec Blanco et le centre Belascain tenta une série d'attaques un peu démentes. Le fait est qu'il y eut toujours un Anglais de trop dans cette partie, un dernier obstacle contre lequel vinrent s'échouer, faute de soutien offensif de la troisième ligne, les tentatives françaises. A la soixante-dixième minute, sur une pénalité accordée à trente mètres des poteaux anglais, l'occasion fut offerte à Sallefranque et à ses camarades de revenir à égalité. Occasion mort-née. Un juge de touche signala une faute française antérieure brutalement commise, paraît-il, par Wolff. M. Rea, l'arbitre, s'en alla en consultation et revint, guilleret, retourner la pénalité.

Il n'y avait rien à dire, les Anglais, meilleurs finisseurs, devaient gagner ce match. Ce fut chose presque faite avec un nouveau coup franc de Hare, l'insatiable, à la 75e minute (21-15), et chose définitivement faite quand, à la dernière minute, un pilier anglais, le vieux Colin Smart, en pleine santé à trente-deux ans, s'en alla, « pépère », faire sa petite promenade d'instituteur *côté fermé, pour offrir* à l'ailier Carleton la balle de match. Essai, transformation, de qui ? de Hare, bien sûr. Dix-neuf points à lui seul dans ce match (27-15).

Cela était bien assez pour faire la joie des Anglais. Et c'était trop pour les Français qui ne méritaient pas pareil châtiment à une si jolie volonté de bien jouer le jeu. Pour cette seule raison, il faudra, tournoi perdu, que le prochain match à Edimbourg, contre l'Ecosse, serve simplement à procéder aux indispensables retouches. Car, le 20 mars prochain, à Paris, bien des gens commettront sans doute des bassesses pour assister à un certain France-Irlande qui ne s'annonce pas vraiment dénué d'intérêt.

PIERRE GEORGES.

VOLLEY-BALL

Les militaires moscovites «normalisent» la Coupe d'Europe

Le Club sportif central de l'armée (C.S.K.A.) de Moscou, déjà six fois vainqueur de la Coupe d'Europe des clubs champions, depuis la création de l'épreuve en 1960, a « normalisé la hiérarchie du volley-ball continental en s'imposant une septième fois dans la phase finale organisée du 19 au 21 février au stade Pierre-de-Coubertin, à Paris, aux dépens de Turin et du Dynamo de Bucarest, les deux précédents lauréats, et de l'Olympiakos du Pyrée voué à la quatrième place.

Montrer sa force pour ne pas avoir à l'utiliser. Les volleyeurs de l'armée rouge ont fait leur ce précepte enseigné dans les académies militaires. Il est vrai qu'Alexandre Savin, Alexandre Sapega, Oleg Moliboga, Anatoli Polischuk ou Vladimir Kondra portent, suivant les circonstances, le survêtement de leur club ou de l'équipe nationale ou leurs uniformes de lieutenant ou de lieutenant-capitaine. Comme tous les publics de volley-ball, celui de Coubertin adore les séances d'échauffement où chacun s'efforce d'impressionner l'adversaire par sa puissance de frappe. Il a été particulièrement gâté avec les Soviétiques quand Savin, Sapega, Pantchenko ou Loor catapultaient, de plus de 3 mètres de haut, avec toute la puissance de leur centaine de kilos, des smashes de dissuasion rebondissant jusque dans les tribunes quand ils ne visaient pas — innocemment, bien sûr... — un joueur adverse. L'air inquiet, le premier soir, des Grecs d'Olympiakos gardant un œil sur leur ballon et l'autre sur celui qu'ils risquaient de recevoir était révélateur de l'ascendant psychologique pris par les Soviétiques avant même le coup d'envoi.

Heureusement, le volley-ball n'est pas la guerre, même quand il oppose deux équipes représentant deux systèmes sociaux et sportifs dissemblables. Pour les joueurs moscovites et turinois qui se disputaient, dimanche, le trophée européen, l'enjeu était d'ailleurs très différent. Pour les Soviétiques ? *« L'honneur de figurer au palmarès d'une grande épreuve. Aucune prime n'est prévue et les résultats sportifs n'entrent pas en compte pour l'avancement militaire des joueurs »,* répond le lieutenant-colonel Kligher, entraîneur du C.S.K.A. Pour les Italiens ? Le commendatore Zecchini, industriel en pièces mécaniques, président et mécène de Turin, pensait avoir trouvé les mots justes en promettant 300 000 lires (1 450 francs) à chacun par match gagné en phase finale et 2 millions de lires (9 600 francs) en cas de victoire contre les Moscovites.

Seule équipe occidentale victorieuse de la Coupe d'Europe des clubs champions en 1980 — les joueurs du C.S.K.A., mis à la disposition de la sélection nationale pour préparer les jeux Olympiques de Moscou n'avaient pas été engagés, — Turin a eu le mérite d'arriver à ce résultat avec sept de ses dix joueurs formés au club. Mais si l'argent n'a pas tenu un grand rôle dans la constitution de l'équipe, il est devenu un élément moteur pour sa motivation.

Turin

Aux 50 millions de lires (240 000 francs) apportés sans contrepartie par le généreux président-mécène, s'ajoutent les 150 millions de lires (720 000 francs) du commanditaire, le groupe textile Robe de Kappa, qui associe en échange son nom à celui du club. Si ce pactole ne permet pas aux joueurs d'obtenir, comme les Soviétiques, des aménagements d'horaires pour leur préparation — à l'exception du capitaine Diego Porgna, qui est ingénieur, tous les jeunes Italiens sont réellement étudiants, — il autorise l'entraîneur, Silvano Prandi, à exiger deux heures et demie d'entraînement quotidien en contrepartie de dédommagements variant de 500 000 lires (2 400 francs) par mois pour les plus modestes aux 40 millions de lires (192 000 francs) payés annuellement à Dimitriou Zlatanov, vice-champion olympique en 1980, et à la fédération bulgare pour renforcer l'équipe première et encadrer les jeunes du club.

A ce régime, les Turinois sont devenus depuis trois ans les meilleurs en Europe occidentale. Mais face aux Soviétiques, parfaitement maîtres de leur technique et de leurs nerfs, au point de donner l'impression de toujours jouer juste un ton au-dessus de leurs adversaires pour l'emporter, la seule chance des Italiens consistait à emballer le match pour espérer provoquer quelques fausses notes dans l'orchestre rouge. Plus facile à dire qu'à faire quand, avant de toucher le sol, le ballon doit franchir le filet et surtout un rideau de chair formé par trois gaillards de 2 mètres montés sur ressorts.

Après deux sets perdus 15-10 et 15-3, les Italiens, follement encouragés par quelques centaines de leurs compatriotes, ont pourtant réussi l'exploit de faire sortir les Soviétiques de leur réserve, en gagnant le troisième set 15-9 sur trois smashes consécutifs de Franco Bertoli, frappés de derrière la ligne des 3 mètres. Ils ont même mené 10-4 puis 14-10 dans le quatrième set avec une balle d'égalisation à deux sets partout. Un vent de panique soufflait alors dans l'équipe soviétique où l'on voyait le caporal Valery Losey, le passeur, seul sous-officier de l'ensemble, gueuler après ses *« supérieurs »* comme après des deuxièmes classes en délit de corvée.

La surprise était-elle trop forte pour les Turinois ? Ont-ils alors été paralysés par cette peur de gagner qui frappe parfois les challengers ? C'est au moment où ils semblaient devoir s'envoler vers la victoire qu'ils restèrent cloués au sol par trois services flottants de Moliboga. Il n'en fallait pas plus pour que les Soviétiques retrouvent leurs esprits et gagnent le quatrième set et le match 16-14.

GÉRARD ALBOUY.

ATHLÉTISME

Vétérans et espoirs

Gérard Lelièvre et Michel Chardonnet ont amélioré les meilleures performances nationales, respectivement du 5 kilomètres marche (19 min. 37 sec. 12 contre 19 min. 46 sec. 18) et du 60 mètres haies (8 sec. 16 contre 8 sec. 27), au cours des championnats de France en salle samedi 20 et dimanche 21 à l'Institut national du sport et de l'éducation physique de Vincennes.

D'un bon niveau d'ensemble, ces championnats, qui doivent servir de base pour les sélections aux championnats d'Europe des 6 et 7 mars à Milan, ont montré que chez les hommes les « vieux » comme Lelièvre (5 kilomètres marche), Marcel Philippe (1 500 mètres), Gilles Echevin (60 mètres), Franck Bonnet (hauteur), Joseph Arame (200 mètres) et Yves Brouzet (poids) pouvaient encore rivaliser avec les jeunes loups. En revanche, la relève s'est fait entendre chez les dames, avec notamment Maryse Ewange-Epée (1,85 mètre en hauteur) et Marie Christine Cazier (7 sec. 32 sur 60 mètres).

AUTOMOBILISME

M. BALESTRE DÉSAVOUÉ PAR LES JUGES SUD-AFRICAINS

Le tribunal d'appel de la Fédération sud-africaine automobile a estimé, samedi 20 février, que les commissaires du Grand Prix d'Afrique du Sud n'avaient pas autorité pour retirer leur licence aux pilotes après les incidents qui ont eu lieu, le 23 janvier, sur le circuit de Johannesburg.

Ce jugement constitue, à tout le moins, un désaveu pour M. Jean-Marie Balestre, président de la Fédération internationale du sport automobile, qui s'était fondé sur la décision des Sud-Africains pour confirmer, le 28 janvier, la sanction en infligeant aux pilotes une suspension avec sursis de leur licence et des amendes de 5 000 à 10 000 dollars selon les cas.

De son côté, le tribunal d'appel de la Fédération internationale automobile statuera, le 5 mars, sur ces amendes.

La prise de position du tribunal sud-africain met un coup d'arrêt au conflit qui oppose depuis cinq semaines les pilotes et la FISA. Elle intervient avant la réunion, le 25 février, de la commission de discipline de la Fédération française du sport automobile (F.F.S.A.), qui doit entendre les pilotes français, Alain Prost, René Arnoux et Jacques Laffite pour « leurs déclarations à l'égard de M. Jean-Marie Balestre » après le déclenchement du conflit. Après le jugement du tribunal d'appel qui considère, comme « nulle et non avenue » la sanction prise par les commissaires sud-africains, on voit mal la commission de discipline de la F.F.S.A. condamner à son tour les pilotes français. — G. M.

CYCLO-CROSS

Le championnat du monde au village

L'organisation des championnats du monde de cyclo-cross les 20 et 21 février à Lanarvilly, un village de deux cent soixante-dix habitants proche de Brest, illustre d'une certaine manière la vitalité du cyclisme breton. En la circonstance, cette bourgade du Finistère a accueilli près de cinquante mille spectateurs qui ont assisté à la victoire du Belge Liboton devant le Suisse Zweifel, mais surtout à la démonstration de deux grands spécialistes sur un terrain détrempé, donc très difficile.

Trop difficile, de toute évidence, pour le champion de France Marc Madiot — un jeune équipier de Bernard Hinault — dont le courage n'a pas compensé le manque de métier. La veille, Jean-Yves Plaisance ne s'était classé que septième de l'épreuve amateur remportée par le Tchécoslovaque Milos Fisera. Les cyclo-crossmen qui donnaient autrefois la leçon à leurs adversaires ne parviennent décidément pas à remonter la pente. — J. A.

TENNIS

Noah vainqueur à Palm-Springs

Sous le soleil californien du Tennis Club de La Quinta à Palm Springs et devant plusieurs milliers de spectateurs, Yannick Noah, numéro 1 français, a remporté dimanche 21 février une superbe victoire en enlevant le tournoi. Son adversaire, en finale, le Tchèque Ivan Lendl, qu'il a battu 3-6, 6-2, 7-5, n'était pas négligeable : à son actif jusque-là quarante-cinq victoires consécutives et huit tournois, dont le Masters tout récemment.

Mais depuis qu'il l'a rencontré pour la première fois en Coupe de Galéa il y a cinq ans, Noah n'a jamais été gêné par le jeu de Lendl, sur la puissance duquel il s'appuie et qu'il contre avec bonheur. Il avait apparemment retrouvé le moral de vainqueur qui est le sien dans les grandes occasions. Ajoutons que Noah avait sagement préféré, à l'image de Borg, s'accorder un long repos avant de reprendre l'hallucinant ballet des tournois. Après un début laborieux à Denver la semaine passée, il aura effectué à Palm-Springs un retour en forme éloquent. Ses victimes tour à tour : Pattison, Mottram, Dent et Teltscher, celui-ci vaincu après une lutte ardente en demi-finale (7-6, 2-6, 6-4). C'est le huitième tournoi de grand prix (doté de 200 000 dollars) que s'octroie Noah.

L'Argentin José-Luis Clerc est incertain pour sa participation à la rencontre de Coupe Davis contre la France les 5, 6 et 7 mars prochain. La Fédération argentine s'efforce de le faire revenir sur sa décision de prendre du repos.

LES RÉSULTATS

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Vingt et unième journée)

* Antibes bat Limoges	100- 95
* Le Mans bat S.F. Evry	81- 77
* Monaco bat Mulhouse	85- 77
* Tours bat Avignon	100- 93
Caen bat * Roanne	92- 80
* Challans bat Vichy	130-105
Orthez bat * Villeurbanne	101- 90

Classement. — 1. Le Mans, 55 pts ; 2. Limoges, 54 ; 3. Orthez, 50 ; 4. Monaco, 49 ; 5. Antibes, 46 ; 6. Tours, 45 ; 7. Villeurbanne, 44 ; 8. SF-Evry, 39 ; 9. Caen, 38 ; 10. Avignon, 37 ; 11. Mulhouse, 35 ; 12. Vichy, 34 ; 13. Challans, 31 ; Roanne, 31.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(Vingt-septième journée)

Saint-Etienne b. *Lyon	1-0
*Bordeaux b. Bastia	4-0
Monaco b. *Nice	2-0
*Lens b. Sochaux	3-2
Nantes b. Laval	1-0
Paris-S.-G. b. *Brest	3-0
*Nancy et Metz	2-2
*Montpellier b. Lille	2-1
Tours b. *Auxerre	2-1
*Valenciennes et Strasbourg	0-0

Classement. — 1 Saint-Etienne, Bordeaux, 38 ; 3. Monaco, 37 ; 4. Sochaux, 34 ; 5. Paris-S.-G., 33 ; 6. Laval, 32 ; 7. Brest, 29 ; 8. Nancy, 28 ; 9. Nantes, Tours, 27 ; 11. Lille, 26 ; 12. Bastia, 25 ; 13. Lyon, 24 ; 14. Auxerre, 23 ; 15. Strasbourg, 22 ; 16. Valenciennes, 21 ; 17. Metz, Montpellier, 20 ; 19. Lens, 17 ; 20. Nice, 15.

Jeu à XIII

La Grande-Bretagne a dominé la France par 24 à 12, le 21 février à Tonneins (Lot-et-Garonne).

Ski nordique

CHAMPIONNATS DU MONDE

— *Le Suédois Thomas Eriksson a remporté samedi 20 février à Holmenkollen, près d'Oslo, l'épreuve des 30 kilomètres messieurs des championnats du monde ; il a devancé le Norvégien Eriksen de 21 sec. 6 et l'Américain Koch à 22 sec. 5. Le Français Jean-Paul Pierrat s'est classé à la onzième place à 1 min. 52 sec. 4.*

— *Le saut au tremplin de 70 mètres et le combiné nordique, disputés le 21 février, ont été gagnés respectivement par l'Autrichien Kogler et le Norvégien Sandberg.*

Volley-ball

COUPE D'EUROPE

Battu par Leningrad (3 sets à 0), par le Steaua de Bucarest (3 sets à 0) et par le Spartak de Sofia (3 sets à 1), Grenoble a terminé quatrième de la phase finale de la coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupe, organisée du 19 au 21 février à Bruxelles et remportée par Automobil de Leningrad, devant Sofia et Bucarest.

Le Monde

culture

EXPOSITIONS

Varlin chez Claude Bernard

(Suite de la première page.)

Après les années parisiennes, qui durent être bien décevantes, Varlin, retourne en Suisse, vivant d'abord à Zurich, puis dans un village du val Bregaglia, Bondo, tout près de la frontière italienne. D'assez nombreux voyages, à Venise, à Naples, dans le midi de la France, à Paris, en Angleterre, aux États-Unis. Quelques expositions, peu de bruit sur la scène internationale mais, en Suisse, une vraie considération et l'amitié, l'estime d'amateurs convaincus tels Henri Cartier-Bresson, Max Frisch, dont il a fait le portrait, Friedrich Dürrenmatt, qui lui consacre un fort beau texte dans le catalogue de la présente exposition.

On dira, bien sûr, que Varlin relève de l'expressionnisme et sa parenté avec Soutine est évidente dans des œuvres comme le Cochon suspendu, le Marché de la viande à Paris, dans sa manière de faire divaguer une silhouette ou d'écraser sur la toile la pauvre figure du *Clochard Wolz*. En *disant cela, on n'est d'ailleurs pas* beaucoup plus avancé, personne n'étant parvenu à donner une définition, même très générale, de l'ex*pressionnisme, sinon au niveau de* ces étiquettes, de ces petits drapeaux qui balisent vaguement le parcours de l'histoire de l'art.

On pourrait tout au plus avancer, comparant la suavité profonde de Gauguin à la violence de Van Gogh, que l'expressionnisme est l'allergie absolue de la peinture française, pourtant si ouverte aux influences, qu'il y a des expressionnistes allemands, anglais, flamands, américains, espagnols, scandinaves, cela va de soi, russes peut-être, italiens à la rigueur, mais qu'il n'y a pas d'ex*pressionnistes français*. Lorsque Léger casse tout, il se retrouve avec des cubes et des cylindres, et lorsque Hélion, dont les thèmes sont parfois assez proches de ceux de Varlin, revient au motif, si haut qu'il monte le ton et fasse grincer l'angle, il demeure un logicien, un géomètre, un amoureux fervent et austère de la forme. Il en va de même pour les meilleurs peintres abstraits de la génération de 1950 et ceux qui ont voulu se faire des nerfs et des tripes à la Pollock n'ont en général récolté que Gribouille et bafouille.

Cela *ne signifie* pas que Varlin soit incapable de construire. Des toiles comme *le Salon de coiffure, le Billard*, la superbe *Mère malade* de 1952, sont, au contraire, sur ce plan d'une solidité, d'un aplomb à toute épreuve. Mais c'est une construction de type émotionnel. Hélion, puisque nous parlions de lui, et si primesautier qu'il paraisse quelquefois, médite sa composition, distribue ses plans, ordonne son récit. Un peintre comme Varlin, et même s'il travaillait sans doute longuement ses œuvres, on a l'impression qu'il est littéralement happé, absorbé, dévoré par une perspective inattendue, un point de vue hérétique qui déchire le tissu conjonctif des jours, donne à l'espace une allure d'énigme, de déjà vu indéchiffrable : une rue à Naples, un coin de trottoir à Birmingham, un enfant perdu dans un immense fauteuil, une femme à ses casseroles au fond d'une cuisine rouge, le long mur navrant de l'asile d'aliénés de Venise.

La rue, où rien n'est dit d'avance, est ainsi le domaine de Varlin, et il a su renouveler dans les années 50 les thèmes du paysage, du tragique urbain jadis si glorieusement inscrits au palmarès du négatif par Munch (auquel il doit beaucoup) et, à un moindre *degré, par les expressionnistes* allemands. La ville de Varlin peut avoir assez gentille frimousse ainsi dans cette petite place d'Ascona où passe comme un souvenir de Van Gogh, ou dans la vue d'un grand hôtel de Cannes avec palmier symbolique et complémentaire du sourire professionnel du serveur par l'odeur du pourboire alléché.

Sa manière de voir les sites historiques (les quais de la Seine, Santa-Lucia, à Naples) n'est pas non plus dépourvue d'humour. Mais le sentiment que laissent ses rues, ses carrefours torves, ses perspectives d'usines, ses théories de sombres maisons placardées d'enseignes et d'affiches expirantes est celui d'une tristesse familière et poignante, d'un vide où l'homme n'essaye même plus d'exister, vacille dans la minute qui précède le renoncement définitif.

Le plus remarquable est que tout cela et dit en termes de peinture, *sans pathos, sans crincrin misérabi*liste. Une tentation à laquelle Varlin eut peut-être quelque mal à résister, si l'on en croit ces lignes que cite Dürrenmatt : *« Cézanne était un pauvre type qui se faisait du souci avec deux pommes posées sur une serviette propre. A New-York, on lui aurait offert une tout autre nature morte : un réfrigérateur planté au milieu de la circulation automobile près d'un rat mort avec une serviette hygiénique près d'une mandoline. »* Une mandoline, un rat, un réfrigérateur, on se demande vraiment ce que Cézanne aurait pu en faire, et Varlin lui-même a eu la sagesse de n'en rien faire, le rat et le réfrigérateur venant en droite ligne de cet arsenal, de ce marais de l'hétéroclite où s'enlise si souvent la sensibilité expressionniste.

A quoi bon une mandoline puisque parlent d'eux-mêmes les rideaux d'une chambre de malade, la nuit des fenêtres dans la ville des pauvres, le plancher d'un atelier (un tableau admirable) dont la vieillesse va fermer la porte ? C'est un peintre, voilà tout, un tempérament, une angoisse, un métier très personnel et honnête, aussi dénué de prétention rhétorique que peut être irritante parfois la sophistication de Bacon. Sur le mur jaune d'une maison de Zurich, le regard s'arrête, interroge, s'en va : tout ce qui pouvait être dit a été dit et ce fut le dernier mot du dernier jour.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ 9-11, rue des Beaux-Arts. Jusqu'au 27 mars.

Les nouveaux maîtres de l'École des beaux-arts

Chastel, Bertholle, Singier

Les salles des consécrations de l'Ecole des beaux-arts sont restaurées. Le grand vestibule et son escalier monumental, la Melpomène et la vaste galerie d'apparat du deuxième étage. L'art et ses pompes ! C'est là que l'on sacrait alors les maîtres contemporains, face au Louvre, au temps de l' « âge d'or » de l'Ecole. Le déclin commença dès le lendemain de la première guerre mondiale, au moment où l'invention moderne prenait feu et flamme dans l'univers transi du Bateau-Lavoir, de la Ruche, des cafés de Montparnasse. Pourtant, l'expression moderniste pénétra l'Ecole dès les années 30.

Depuis deux décennies, Malraux ayant tenté une incertaine réforme de l'enseignement, on pouvait dire que l'académisme avait perdu droit de cité au Beaux-Arts. Il n'est pas indifférent que ce « divorce » cesse à l'instant où s'apaise l'effervescence de l'art moderne, après un siècle de bouleversements, et que l'Ecole saisisse l'occasion pour poser un regard sur elle-même, à travers la série de manifestations inaugurées en 1979 par M. Jean Musy, son nouveau directeur.

On expose aujourd'hui dans ces trois salles, l'œuvre peint de Roger Chastel, de Bertholle et de Singier. Roger Chastel, on voit bien d'où il vient par sa peinture des années 30. De Braque. Un Braque, qui a déjà traversé le cubisme et recollé ses images démantelées pour revenir au vibrant jeu pictural des gris et des bruns. La Chaise à l'aiguière *parle de cette affinité sélective et le* Double portrait de M. et Mme J. L. *(1942), du raffermissement réaliste des années de guerre. L'abstraction ne commence vraiment qu'après 1945. Elle se développe progressivement et logiquement, de plus en plus complexe. Sombres et graves accords post-cubistes dans une très belle* Veillée *de 1952-1953 ; joyeux éclats de couleurs pour le* 14-Juillet à Toulon, *de 1955, thème de liesse populaire traité également dans une grande tapisserie.* L'Auto-portrait du peintre à son chevalet (1958) *montre la relation de Roger Chastel avec Bonnard, autre pôle d'influence majeure, de son travail pour en dire le plus avec le moins de matière picturale.*

Au moment où il entrait à l'Ecole des beaux-arts, son œuvre connaissait une phase panthéiste, où il se montrait de plus en plus intériorisé, cherchant à ramasser ses forces pour donner le meilleur de soi. La série des Cirques *lui a donné l'occasion d'amples compositions, schématisées, au souffle suspendu. C'est de l'abstraction transcendentale ; on ne s'amuse pas au cirque de Roger Chastel.*

Des trois, Bertholle est peut-être la personnalité la plus composite. Tout à tour réaliste, mystique, magique, surréaliste, abstrait... Il a abordé la figuration par tous ses aspects : l'académisme en 1930, le réalisme primitiviste, les fantasmagories d'inspiration médiévales, le réalisme de précision pendant les années de guerre... Et a fini par basculer dans une peinture plus préoccupée d'invention plastique, et cette fois, à travers l'œuvre d'un peintre du Sud, Uccello et ses batailles.

Bertholle a bien peint la Raie *en pensant à Chardin, mais partout on ne trouve que chevaliers d'apocalypse, cheveux cabrés, Christ en croix, arche d'alliance, thèmes historiques ou mythologiques. Un Bertholle inconnu, à l'imagination enflammée, cultivant volontiers la magie et le fétichisme, au-delà des expositions du « peintre abstrait » que montraient jusque-là les galeries.*

C'est à partir du Salon de mai, à la fondation duquel il avait participé, en 1944-1945, que Singier a commencé à faire connaître sa peinture d'abstraction. Contrairement à son aîné Roger Chastel, il n'est pas passé par une phase post-cubiste, mais lui a emboîté le pas en cours d'évolution, entrant d'emblée dans le nouveau jeu des lignes, des formes et des couleurs qui résultait de la liquidation des images. Il a d'abord beaucoup regardé du côté de Klee, en a transposé les signes noirs sur de plus grandes toiles, cherchant à leur trouver une respiration nouvelle, abstraite. Ce faisant, Singier a laissé de côté un joli talent de dessinateur figuratif dont l'exposition donne un aperçu peu connu.

Dans les années 60, ce peintre, au sens décoratif certain, a, au cœur de ses doutes, commencé à affirmer un paysagisme abstrait qui lui appartient en propre. C'est presque toujours une image cosmique, une galaxie picturale nuageuse, où la couleur en camaïeu perd ses assises et s'envole. Elle semble d'abord un chaos, puis s'impose comme un ordre lentement élaboré, ligne à ligne, d'une main habile mais tremblante de ne pas savoir où elle va, jusqu'à l'achèvement du tableau.

JACQUES MICHEL.

★ Roger Chastel, Bertholle, Singier à l'Ecole des beaux-arts, quai Malaquais. Jusqu'au 2 mars.

THÉATRE

A AUBERVILLIERS
« Propos de petit déjeuner à Miami »

Le titre *Propos de petit déjeuner à Miami* est plaisant et chic. Les données — ce que se disent, chaque matin, sur la terrasse d'un palace, six dictateurs sud-américains en exil — permettent quelque espoir. L'auteur, Reinhard Lettau, un Allemand dans la force de l'Age se bronzant au soleil californien depuis quinze ans, érudit et intelligent, pourrait être une garantie. Le metteur en scène, Gabriel Garran, fin, scrupuleux, est un gage de poésie, de qualité. Les acteurs, Michel Ouimet, Christian Colin, Pierre Maxence et leurs camarades répondent d'avance d'un talent sûr.

Les yeux fermés, vous vous précipitez donc au Théâtre de la Commune, à Aubervilliers, vous casez en porte à faux votre postérieur sensible sur une étroite planche de pin et durant deux heures, vous écoutez, devant un décor hideux, dix comédiens mal à l'aise dévider des âneries pas drôles, et pas sérieuses du tout non plus. Ennui noir, crampes douloureuses, tristesse infinie.

Ce sont des choses qui arrivent, pas seulement au théâtre.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de la Commune, Aubervilliers, 20 h 30.

VARIÉTÉS

ANNIE GIRARDOT AU CASINO DE PARIS

Depuis de longues années, Annie Girardot est une star du cinéma français, un nom autour duquel se montent des films populaires : l'actrice y promène sensiblement le même personnage, elle y « girardise », avec sa belle voix rauque, sa gouaille et sa vivacité. Annie Girardot a, semble-t-il, des envies de changer d'air. C'est ainsi qu'elle anime tous les jours une émission de radio sur une station périphérique. C'est ainsi *qu'elle fait rouvrir le Casino de Paris*, fermé depuis quatre ans, et impose *Revue et corrigée*, de Bob Decout.

Dimanche après-midi, devant un public clairsemé, Annie Girardot faisait de son mieux pour mettre un peu de vie dans un magma proche d'un café-théâtre, sans inspiration, un peu de sel dans une suite de séquences bavardes qui brodent autour de deux personnages : l'actrice elle-même et le Casino de Paris. Mais Annie Girardot se démenait pour rien, et la demi-douzaine de comédiens jouant de pseudo-squatters ne lui étaient d'aucun secours.

Une bien triste — et inutile — réouverture du Casino de Paris.

CLAUDE FLÉOUTER.

MUSIQUE

A L'AUDITORIUM DE LYON
Le retour du « Couronnement de Poppée »

A quelque cinq années de distance, on tremble pour ses beaux souvenirs : la splendeur extrême du Couronnement de Poppée *de Monteverdi, monté par Louis Erlo à l'Auditorium de Lyon (le* Monde *du 27 mai 1977), pouvait-elle se retrouver intacte avec une distribution presque entièrement renouvelée dans une production identique, alors qu'on sait la rapidité avec laquelle souvent vieillissent les mises en scène ?*

La répétition générale, offerte par l'Opéra de Lyon aux lecteurs du Monde, *nous a rendu nos impressions premières. Sur ce plateau nu ouvert de tous côtés, ce beau dallage dominé par le trône de Néron et les stalles des sénateurs, se déroule un drame politique impressionnant, dont les scribes à leur pupitre notent les péripéties pour la postérité ; drame politique inextricablement noué par les passions humaines les plus violentes, l'exhibitionnisme érotique de Poppée, la concupiscence irrépressible de Néron, l'ignoble mise à mort de Sénèque, le philosophe gêneur, sur le cadavre de qui l'empereur danse avec son favori, Lucain, l'hypocrisie du Sénat, qui célèbre la nouvelle impératrice tout en riant sous cape.*

Cette double dimension shakespearienne, Erlo l'exprime en toute rigueur par le hiératisme des personnages qui circulent autour du plateau : les admirables groupes des disciples qui se font et se défont autour de Sénèque qui va mourir, les belles attitudes de l'impératrice répudiée et de l'élégiaque Othon, qui ne peut se résoudre à tuer celle qui l'a abandonné et qu'il adore toujours, et, d'autre part, la vivacité exquise de Drusilla, le comique truculent de la nourrice Amalta et des soldats, enfin la frénésie débridée du couple impérial, rachetée par la sublime musique d'amour que Monteverdi leur prête.

La musique et la mise en scène sont comme une couple de miroirs qui se renvoient sans cesse l'un à l'autre des rayons étincelants qu'aucune impureté ne trouble, comme les sons qui jaillissent de cet orchestre scintillant de toutes les profondeurs humaines sous la direction de Michel Corboz (1). Les éclairages qui fouillent l'obscurité, les éléments de décors de Yannis Kokkos qui fixent en quelques images le caractère de l'action, et les superbes costumes antiques ou renaissants de Christine Marest concourent à la même intransigeante et intense vérité théâtrale.

Il est quelque peu délicat de parler des interprètes à l'occasion d'une « générale » où, pour la première fois, ils entrent vraiment dans la peau de leur rôle, surtout quand il s'agit, pour les protagonistes Néron et Poppée, de se couler dans une fureur expressionniste aussi intense. Ryland Davies a, de plus à se mesurer avec l'ombre d'Eric Tappy, qui, en quittant la scène, a laissé un souvenir d'un éclat quasi insoutenable ; moins fascinant, plus cauteleux et retors, ce Néron peu à peu s'impose, pour atteindre dans l'avant-dernier duo (« Si je me perds en toi, en toi je me chercherai, en toi je me trouverai ») à la splendeur musicale de son devancier. Comment d'ailleurs ne pas succomber aux charmes de Margarita Zimmermann et à cette voix de mezzo d'une si grande beauté, qui ennoblit l'ambitieuse Poppée des plus admirables accents que Monteverdi ait trouvés pour exprimer le mystère de l'amour sensuel ?

Dans une distribution remarquable, on distinguera surtout la Drusilla de Rosemary Musoleno, jeune Américaine à la voix lumineuse où affleurent tous les dons d'une personnalité exquise, le Sénèque de grande stature, toujours si émouvant, de Franciskos Voutsinos, Gilles Cachemaille, tendre et douloureux Othon à la voix un peu timide mais raffinée, la savoureuse Amalta de Jocelyne Taillon, l'impératrice Octavie d'Alicia Nafé, plus convaincante cependant dans ses fureurs que dans ses lamentations, la charmante damoiselle de Raphaëlle Ivery, ainsi que les excellents chœurs préparés par Dominique Debart.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Un recueil d'hommage, *Michel Corboz ou la passion de la musique*, vient d'être consacré par ses amis à ce musicien exceptionnel et à son Ensemble vocal de Lausanne pour le vingtième anniversaire de ce dernier (Éditions de l'Aire, 2, avenue J.-J. Mercier, Lausanne, 140 p., avec 23 illustrations).

(*) Prochaines représentations les 23, 24, 26 et 27 février.

Le Monde ayant consacré un supplément spécial, en septembre 1981, à *l'Opéra de Lyon, celui-ci* avait invité les lecteurs de notre journal à la répétition générale, le 19 février, du *Couronnement de Poppée*. L'afflux des demandes (quatre mille) dépassant les places disponibles à cette occasion (mille cent) n'a pas permis d'accueillir les derniers inscrits ; un certain nombre de nos lecteurs pourront, en compensation, assister, au mois de mars, à la création du ballet *Lysistrata*, de Sylvio Foretic, dans une chorégraphie de Gray Veredon.

CINÉMA

Au 32e Festival de Berlin
« LA SCÈNE »

C'est vraiment une ville jeune, Berlin, une ville à la fois violente et décontractée, une ville tout en lumière et en néon, tout en verre et en béton, une ville où des vieilles dames au chapeau rond, assises derrière d'énormes gâteaux à la crème, regardent passer, les lunettes sur le bout du nez, les eaux mêlées d'une foule un peu hirsute un peu dépenaillée, totalement indifférente aux signes extérieurs de richesse si recherchés partout ailleurs en Allemagne de l'Ouest.

Une foule visiblement influencée par ce qu'on appelle ici « la scène ». Ou, si vous préférez, le mouvement alternatif, toute une vie inscrite en marge, en creux de la vraie vie, indifférente ou hostile au « système ». S'y retrouvent en nombre à peu près constant, de deux cent cinquante à trois cent mille personnes, les enfants pâlots, fanés des enfants-fleurs surgis, rappelez-vous le temps déjà lointain des premier hippies, dans la Californie des années 1962-1963. Enfants-fleurs ou enfants-casseurs.

Aujourd'hui, comme hier, les deux courants de la contestation d'antan, hostiles à la guerre — à l'époque c'était à la guerre du Vietnam, — cohabitent dans des immeubles délabrés, occupés à coups de grenades et de pavés par des garçons et des filles de quinze à vingt-cinq ans, nous disaient Erika et Ulrich Gregor. Ils présentent depuis des années en marge du festival tout ce qui, de près ou de loin, relève de l'avant-garde, de la recherche, du jamais vu ; et sont seuls capables d'attirer dans leurs trois salles de ciné ce gibier méfiant, farouche qui préfère leur emprunter des bobines et les projeter sur les écrans de fortune de la communauté.

Dimanche soir, tout ce monde est venu en nombre pour hurler son approbation à un film-collectif, un film-manifeste contre la nouvelle piste de décollage prévue à l'aéroport de Francfort. Aucun des « Stummfilmen », films muets qui laissent le soin de la bande son au public, n'a reçu un accueil aussi bruyant. Autre triomphe : un documentaire américain où l'on voit un homme en train de fabriquer une chaise. Il ne dit rien, il plante ses clous et la salle le regarde faire pendant plus d'une heure sans broncher, retenant son souffle, en transes. Elle s'est montrée en revanche plutôt hostile à une tentative de récupération de « la scène » hollandaise par un quinquagénaire binoclard et propret qui a réalisé un reportage au chiqué sur la célèbre Voie lactée d'Amsterdam, où se retrouvent les marginaux du monde entier.

Marginaux aussi, hélas, après tant et tant d'années de lutte pour leur libération, leur émancipation, ces films de femmes, ces « frauenfilme » : on en a vu une floppée, la plupart d'origine scandinave, dont un seul, russe celui-là, a eu droit de participer à la compétition officielle. A signaler un des plus beaux films que j'aie jamais vu, tendre, drôle, juste, exquis. Il parle des juifs à l'arrivée des nazis. Il s'appelle Gouttes de pluie, *et il a été tourné pour la télé allemande par Michaël Hoffmann et Harry Raymon. Une merveille !*

Les deux grandes vedettes de ce festival, auront été un Ronald Reagan, jeune premier déguingandé avec — eh oui ! — des airs d'intellectuel, héros sympathique d'un western, Juke girl, *présenté dans le cadre d'un hommage à Curtis Bernhardt. Et, beaucoup moins changé, épaissi, abîmé par le poids des années que son copain de la Maison Blanche, un Jimmy Stewart super-séduisant, super-élégant auquel on a remis, samedi soir devant le jury présidé par Joan Fontaine, une récompense pour près d'un demi-siècle de brillants et loyaux services à la cause du cinéma hollywoodien. Il a eu l'occasion de revoir à Berlin un certain nombre de ses anciens films. Et de se retrouver tel qu'en lui-même. Ça lui a fait un choc, nous a-t-il avoué avec un sourire d'une irrésistible coquetterie.*

CLAUDE SARRAUTE.

ORSON WELLES A PARIS

Pendant une semaine, notre capitale va vivre à l'heure du citoyen Welles, invité à présider la cérémonie des *Césars*, samedi 27 février, salle Pleyel. Orson Welles rencontre la presse, lundi 22 février, à l'hôtel Crillon, où, au temps de sa plus grande gloire, Charlie Chaplin établissait ses quartiers. Mardi, jour J de l'opération Welles, M. François Mitterrand recevra à l'Elysée le cinéaste et lui décernera les insignes de commandeur de la Légion d'honneur.

Mercredi, Orson Welles parle avec les élèves des écoles de cinéma et le soir, à partir de 20 h 30, une séance non stop à la Cinémathèque française permettra jusqu'au petit jour de voir ou de revoir les films du *Wonder Boy* de Kenosha, Wisconsin. Le lendemain, Orson Welles est l'hôte à déjeuner du Syndicat français de la critique de cinéma.

Pour Georges Cravenne, ordonnateur de la prochaine cérémonie des Césars, l'équivalent français des Oscars hollywoodiens, la présence simultanée d'Orson Welles et du réalisateur polonais Andrzej Wajda (*le Monde* du 19 février) confère à la manifestation un éclat particulier. M. Jack Lang, ministre de la culture, remettra en personne un César d'honneur au réalisateur de *l'Homme de marbre* pour l'ensemble de son œuvre. Le double hommage du gouvernement français à Orson Welles et à Andrzej Wajda augure symboliquement de l'ouverture tous azimuts au cinéma mondial que semble vouloir pratiquer désormais la France.

Orson Welles sera l'invité du journal d'Antenne 2 midi le mardi 23 février.

L. M.

■ Le spectacle de danse qui devait être donné au Palais des glaces le lundi 22 février est annulé.

■ « La Guerre du feu », du réalisateur français Jean-Jacques Annaud — lancé aux Etats-Unis pendant le week-end du 14 février, — a battu en moins de deux semaines tous les records de recettes établis par des productions qui avaient cependant bénéficié d'une plus importante publicité telles que *Apocalypse now* ou *Rencontre du troisième type*.

■ L'acteur américain Victor Jory est mort, le vendredi 12 février, à Santa-Monica (Californie). Il était âgé de soixante-dix-neuf ans.

■ Le cinéaste polonais Andrzej Wajda est arrivé à Paris le dimanche soir 21 février. Comme prévu, il participera, le samedi 27 février, à la nuit des césars, au cours de laquelle lui sera décerné un césar d'honneur pour l'ensemble de son œuvre. Andrzej Wajda ne retournera dans son pays qu'à l'automne prochain : il doit en effet tourner entièrement en France son prochain film, *l'Affaire Danton* (*le Monde* du 19 février).

■ Sous le titre « Cinema in the age of Pollock », un programme de films d'avant-garde américaine et de classiques hollywoodiens est présenté jusqu'au 20 mars dans la salle du Musée d'art moderne, au troisième étage de Beaubourg. On y verra ou reverra des œuvres de Stan Brakhage, Maya Deren, Kenneth Anger, à côté de « Citizen Kane » et « Red River », ainsi que l'unique film sur Jackson Pollock, d'Hans Namuth.

■ La Cinémathèque française, en collaboration avec diverses institutions japonaises et la Japan Film Library, organise, du 23 au 28 février, une rétrospective sous le titre : « Le Japon : six cinéastes contemporains. » Seront montrés des films de Suzuki, Urayama, Higashi, Yanagimachi, ainsi que de Masahiro Shinoda.

SPECTACLES

théâtres

LES SPECTACLES NOUVEAUX

JOEL, Comédie de Paris (281-00-11), 20 h 30.
UN AMOUR DE THÉATRE, Lucernaire (544-57-34), 20 h 30.
L'ALPAGE, Essaïon (278-46-42), 22 h 15.
TOUT ÇA, C'EST UNE DESTINÉE NORMALE, Antony, Firmin-Gemier (666-02-74), 21 h.
CONTRE CIEL... PLUS, Centre Mandapa (589-01-60), 20 h 45 (21).
GEORGE DANDIN, Suresnes, Théâtre Jean-Vilar (772-38-80), 21 h.

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20) 20 h 30, la Dame de chez Maxim.
Centre Pompidou (277-12-33), Musique : 20 h 30, Concert-anniversaire Claude Lefebvre.

Les autres salles

Arts-Hébertot (387-23-23), 21 h : L'étrangleur s'excite.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
Confluences (387-67-38), 20 h 30 : Eduqué à mort.
Daunou (261-69-94), 21 h : La vie est trop courte.
Espace Cardin (266-17-30), 20 h 30 : Oratorio pour une vie.
Essaïon (278-46-42), Salle I, 20 h 45 : Le marteau des Maléfices ; Salle II, 18 h 30 : Ballades, 21 h : Protée.
Fondation Deutsch de la Meurthe (241-82-16), 20 h : Vie et mort du roi boiteux.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : Koudechapo.
Huchette (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; *22 h 30 : l'Augmentation.*
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 22 h 15 : Show devant, S. Joly ; Théâtre Rouge ; 18 h 30 : Don Quichotte ; 22 h 15 : le Combat de la Mouche ; Petite salle, 18 h 30 : Parlons français.
Marigny (256-04-41), 20 h 30 : Amadeus ; salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Garçon d'appartement.
Nouveautés (770-52-76), 21 h : Folle Amanda.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h 30 : Rencontres : l'Enfer de la curiosité.
Petit Forum (297-53-47), 20 h 30 : Toute honte bue.
Poche (548-92-97), 21 h : Baron baronne.
Ranelagh (224-14-08), 21 h : les Serments indiscrets.
T.A.I. — Théâtre d'Essai (278-10-79), 20 h 30 : Huis-clos.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : Vampire au pensionnat ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h 30 : Henri IV.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h 30 : Entre soleil et boutou.
Théâtre Présent (203-02-55), 21 h : Les gens seuls ne sont pas les seuls à être seuls.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h : Théâtre chez Léautaud ; 20 h 15 : Tohu-Bahut ; 21 h 30 : le Président ; 22 h 45 : Patrick et Philomène.
Blancs-Manteaux (887-15-84), I, 20 h 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier. ; II, Qui a tué Betty Grandt ?
Café d'Edgar (322-11-02), I 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes ; 23 h 15 : J'aurais pu être votre fils. — II, 20 h 30 : le Vendeur de son père ; 21 h 45 : C'était ça ou le chômage.
Fanal (233-91-17), 20 h : l'Amant ; 21 h 15 : F. Blanche.
La gageure (397-62-45), 22 h : Les méfaits du tabac — La fleur à la bouche.
Petit Casino (278-36-50), 21 h : Douby... be good ; 22 h 15 : T'as pas vu mes bananes ?
Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : Ça alors ; 21 h 30 : Du ronron sur les blinis ; 22 h 30 : Les chocottes.
La Soupap (278-27-54), 21 h 30 : C. Régnier.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 15 : Connaissez-vous cet escabeau ? ; 21 h 30 : Il en est... de la police ; 22 h 30 : Teleny.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h : Achetez François.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h : C'est pas tout rose.

Lundi 22 février

Le music-hall

Essaïon (278-46-42), 18 h 30 : Sara Alexander.
Fontaine (874-74-40), 22 h : Lacombe-Asselin.
Huchette (326-38-99), 18 h 30 : N. Vassel.
Olympia (742-25-49), 21 h : Francis Cabrel.
Potinière (261-42-53), 20 h 45 : Alex Metayer.
Trottoirs de Buenos-Aires, (260-44-41), 21 h : Duo H. Salgan, U. De Lio.

Les concerts

Radio-France, Grand Auditorium, 18 h 30 et 20 h 30 : cycle acousmatique (Ascione, Reibel, Roqué-Alsina).
Lucernaire, 19 h 45 : O. de Mones, P. Heidsieck (Fauré, Poulenc) ; 21 h, N. Florimont, J.-M. et D. Rio (musique baroque).
Athénée, 21 h : G. Janowitz, P. Waters (Hindemith).
Salle Cortot, 20 h 30 : E. Valenzuela, C. Davila (Beethoven, Schubert, Chostakovitch).
FIAP, 20 h 30 : J.-M. Scottaru, R. Guillamot, M. Jardon, E. Le Sage, R. Sai (Bach, Schumann, Poulenc, Stravinsky).
Salle Gaveau, 18 h 30 : Dong Suk Kang, J.-Y. THIBAUDET (Kreisler, Debussy, Ravel).
Cité internationale universitaire, 20 h 30 : chorales à cœur joie de Paris (Buxtehude, musique de la Renaissance).
Théâtre du Rond-Point, 20 h 30 : Horova, M. Portal, A. Dumay, F. Lodéon, M. Estrella (Brahms, concert des droits de l'homme).
Eglise Saint-Roch, 20 h 45 : Chœurs et orchestre franco-allemand, dir: C. Kuhlewein (Verdi).
Eglise des Billettes, 20 h 30 : P. Bocquillon, S. Beltrando, duo Horreaux-Trehard, M.-Ch. Millière, J. Wiederker, J. Ridoret, J.-Cl. et M. Tavernier, J.-P. Dupuy (Tisné).
CISP, 20 h 45 : duo Sargent-Isserlis (Bach, Haëndel).
Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 45 : W. Parrot, duo à cordes pincées de Paris (Frescobaldi, Dowland, Haëndel, Vivaldi, Bartok, Dumond).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : G. Colliers London all Stars.
Dreher (233-48-44), 21 h et 23 : D. Lockwood.
Dunois (584-72-00), 20 h 30 : Lumière Big-Band.
Feeling (271-33-41), 22 h 30 : J.-L. Longnon, J.-P. Debarbat, M. Graillier, M. Bertaux, A. Ceccarelli.
Jazz Unité (776-44-26), 21 h 30 : Barre Phillips, B. Catala.
Lucernaire (544-57-34), 22 h 30 : *M. Lobko, R. Boni, A. Puisolle, J. De*traz.
New Morning (523-51-41), 21 h : J. Raney.
Petit Journal (326-28-58), 21 h 30 : New Jazz Bandar.
Petit Opportun (236-01-06), 23 h : Trio Arvanitas, P. Caratini.

En région parisienne

Blanc-Mesnil, Cinéma L.-Daquin (865-44-58), 20 h 30 : P. Jacquard.
Montreuil, Studio Berthelot (858-91-49), 21 h : Les étoiles se marrent doucement.
Vincennes, Théâtre D.-Sorano (374-73-74), 21 h : Sept pièces de Courteline.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)
15 h : Le dernier des hommes, de F.W. Murnau ; 17 h : Sciuscia, de V. de Sica ; 19 h : Tout va bien, de J.-L. Godard.

Les exclusivités

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ALL STONES FESTIVAL (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
L'AMOUR DES FEMMES (Fr.-Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
ANTHROPOPHAGOUS (It., v.f.) (**), Maxéville, 9e (770-72-86).
ARTHUR (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 6e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Saint-Michel, 6e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaîté Rochechouart, 10e (878-81-77) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CARMEN JONES (A., v.o.) U.G.C. Danton 6e (329-42-62) ; George-V, 8e (562-41-46).
LA CHÈVRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (Fr.-It., v.o.) (*), Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-46) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
COUP DE TORCHON (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (542-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
CUTTER'S WAY (A., v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
DERNIER CAPRICE (Jap., v.o.), Studio Gît le Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOÉ (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
DEUX FILLES AU TAPIS (A., v.o.), Normandie, 8e (359-41-18) : (v.f.), Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Maxéville, 2e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
DIVA (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82).
EAUX PROFONDES (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 2e (770-33-88).
ESPION LÈVE-TOI (Fr.), Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 2e (359-41-18) ; Helder, 2e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (352-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-77-99).
EXCALIBUR (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
FAME (A. v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LES FANTASMES DE MADAME JORDAN (Suéd., v.o.) (**) : Marignan, 2e (359-92-82) ; (v.f.), Impérial, 2e (742-72-52).
LE FAUSSAIRE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
LA FOLLE HISTOIRE DU MONDE (A., v.o.) ; Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.), Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-52-43) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
FONTAMARA (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
FRANCESCA (Port., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
GARDE A VUE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LE GRAND PARDON (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Broadway, 16e (527-41-16) : Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
L'HIVER LE PLUS FROID A PÉKIN (Chine, v.o.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99).
LE JARDINIER (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE JOURNAL D'UNE FILLE PERDUE *(All.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).*
LOIN DE MANHATTAN (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
MAD MAX (Aus) (v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
MA FEMME S'APPELLE REVIENS (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 6e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 17e (522-46-01).
MAMAN TRÈS CHÈRE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; (v.f.), Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
MÉPHISTO (Hong., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
MÉTAL HURLANT (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (693-10-82) ; (v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
MILLE MILLIARDS DE DOLLARS (Fr.) Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Colisée, 6e (359-29-46) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gau*mont Convention, 15e (828-42-27)* ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
MUR MURS ET DOCUMENTEUR (Fr.) : Racine, 5e (633-43-71) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).
LE PETIT LORD FAUNTLEROY (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; St Ambroise, 11e (700-89-16).
POPEYE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LE PRINCE DE NEW-YORK (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23). (v.f.) : Paramount Opéra, 8e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46).
PRUNE DES BOIS (Belg.) : Rivoli, 4e (272-63-32) ; Banque de l'Image, 5e (329-41-19).
QUI CHANTE LA-BAS ? (Youg., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
RAGTIME (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 6e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
ROX ET ROUKY (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LES FILMS NOUVEAUX

LE BATEAU, film allemand de Wolfgang Petersen, v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
BLOW OUT, film américain de Brian de Palma, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C.-Odéon 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
GEORGIA, film américain d'Arthur Penn, v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet-Bastille, 14e (357-90-81). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenüe-Montparnasse, 14e (544-25-02) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
REMBRANDT FECIT 1669, film hollandais de Jos Stelling, v.o. : Movies, 1er (260-43-99).
RICHES ET CELEBRES, film américain de George Cukor, v.o. : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
TETE A CLAQUES, film français de Francis Perrin : Gaumont-*Halles*, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
TROP TOT, TROP TARD, film français de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet : Forum, 1er (297-53-74) ; *Action République, 11e (805-51-23).*
VERS LE SUD, film hollandais de Johan Van der Keuken, v.o. : Forum, 1er (297-53-74).

SALUT L'AMI ADIEU LE TRÉSOR (A.), (v.f.) : Marivaux, 2e (296-80-40).
SAYAT NOVA (Sov.) (v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; André-Bazin, 13e (337-74-39).
SHE DANCES ALONE (A.-Aut.) (v.o.), Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
LA SOUPE AUX CHOUX (Fr.) : Français, 2e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
STRESS ES TRES TRES (Esp., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
T'ES FOLLE OU QUOI ? (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

RADIO-TÉLÉVISION

THE ROSE (A., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
TOUT FEU TOUT FLAMME (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
TRANSES (Mar., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
UNE ETRANGE AFFAIRE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
VENIN (Ang.) (*) (v.f.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Montparnos, 14e (327-52-37).

Les grandes reprises

L'AMÉRIQUE EN FOLIE (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : 3-Haussmann, 9e (770-47-55).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.). (*) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
BONAPARTE ET LA RÉVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
LE DÉSERT DES TARTARES (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
2001 ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 7e (770-47-55).
DUELLISTES (Am., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (A.) : Argos, 9e (233-67-06).
FRANKENSTEIN Jr (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (633-22-13).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Banque de l'image, 5e (329-41-19) ; Daumesnil, 12e (343-52-97). H. s.p.
LABYRINTHE (procédé Panrama) (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LABYRINTH MAN (A., v.o.) : Rivoli Cinéma, 4e (272-63-32).
LE LAURÉAT (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 6e (359-36-14).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LA MAISON DES SEPT PÉCHÉS (A., v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07).
MIDNIGHT EXPRESS (**) (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
1900 (1re partie) (**) (It., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
1900 (2e partie) (**) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-50-22) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Calypso, 17e (380-30-11).
MOI CHRISTIANE F... (All., v.f.) (*) : Max Linder, 9e (770-40-04).
MONTY PYTHON (Sacré Graal et la Vie de Brian) (Angl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Ranelagh (16e) (288-64-44).
NEW-YORK 1997 (A., v.f.) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LA NUIT DES MASQUES (A., v.f.) : (*) Templiers, 3e (272-94-56).
LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Olympic-Halles, 1er (278-34-15) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) : (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
PANDORA (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).
PHAMTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
LE PONT DE LA RIVIÈRE KWAI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
REMPARTS D'ARGILE (Alg., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-35).
ROLLERBALL (A., v.f.) (*) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
SABOTAGE (A., v.o.) : St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA SEULE FEMME SUR TERRE (Jap., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23).
SEPT ANS DE RÉFLEXION (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action Christine, 6e (325-85-78) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50). — V.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE SHÉRIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; (V.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).
TEMPS SANS PITIÉ (Ang., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A. v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.), Champollion, 5e (354-51-60).
TOUS EN SCÈNE (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (633-22-13).
UN ÉTÉ 42 (A., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).
UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-19-45).
VIVRE VITE (Esp., v.o.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).
VOYAGE AU PAYS DE LA PEUR (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), h. sp.
YOYO (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
WEST SIDE STORY (A., v.o.), Daumesnil, 12e (343-52-97).

Vu

SOUFFLÉ N'EST PAS JOUÉ

Rien de plus triste qu'un soufflé dégonflé. Michel Polac peut bien user de son droit de réponse si cette allégation lui déplaît, nous n'en démordrons pas : son émission sur la télévision, c'était du vent. Après tous les gros titres, les sondages crédibles ou non, la mousse surabondante qu'on a vu battre et rebattre sur l'indignité de la télévision, on espérait que Michel Polac et son « Droit de réponse », Polac et ses intellectuels obligés, ses lycéens de service, ses polémistes ordinaires, tout ce beau monde au café du Commerce allait remettre les choses à leur place. On est resté sur notre faim et même indisposé par cette galette plate, indigeste, par ce plateau bavard et stérile.

Pour faire monter son « Droit de réponse », il avait certes fait venir une Denise Bombardier du Canada, un Claude Estier de l'Unité ou un Philippe Meyer de l'Express — eux s'en sont sortis, à titre individuel. Mais, mal aidé par quelques autres, le débat, si l'on peut appeler ça un débat, n'a rien apporté qui nous change d'une conversation en famille, au bistrot, ou à la cafétéria du bureau. En partie, sans doute, parce qu'il n'y avait personne de la télévision pour représenter la télévision (mais Michel Polac pensait peut-être que sa propre présence et les qualités intrinsèques de son émission seraient une défense suffisante). Surtout parce qu'on ne construit rien sur du vide.

A rappeler, comme l'ont fait certains avec justesse, que la « crise » de la « nouvelle » télévision est largement artificielle, on ne faisait que confirmer l'inutilité de cette réunion en public.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

M. Desgraupes au « Grand Jury » R.T.L.-le Monde

LE MÉNAGE A TROIS

M. Pierre Desgraupes, président-directeur général d'Antenne 2, était, dimanche 21 février, l'invité de R.T.L.-*le Monde*.

Interrogé sur les sondages négatifs et le jugement des Français à l'égard de la télévision, il a déclaré notamment :

« *Si la télévision n'existait pas, il faudrait l'inventer, parce que, si les Français ne passaient pas leur colère sur la télévision, il faudrait bien qu'ils la passent sur autre chose. Dieu merci, le gouvernement a cet exutoire ; il peut donc être tranquille, il y a toujours la télévision pour défouler les électeurs.* » Il a cependant ajouté : « *Je me ferais un portrait fâcheux des Français si je continuais à croire qu'ils persistent à s'obliger à regarder quelque chose qu'ils trouvent aussi mauvais !* »

Sur sa politique de changement, le président d'Antenne 2 a indiqué : « *Je ne suis pas arrivé en me disant : je vais me débarrasser de Guy Lux ou des « Dossiers de l'écran ». J'avais d'autres problèmes à régler en ce qui concerne Antenne 2. J'avais le sentiment que la chaîne se renouvelait peu. Je suis pour le renouvellement. (...) Je me suis d'abord attaché aux structures. J'ai passé beaucoup de temps parce que je ne crois pas que l'on puisse modifier les programmes avec n'importe quelle structure. J'ai essayé de déconcentrer, de décentraliser, c'est-à-dire d'instituer davantage de niveaux de décision dans la maison, de manière à accueillir davantage de diversité dans les propositions que nous recevons de l'extérieur (...).*

« *Les programmes étaient aussi sclérosés parce qu'ils étaient entre les mains de trop peu de gens qui étaient à la fois décideurs et exécutants : ils se programmaient eux-mêmes ; c'était malsain et ce n'était pas normal. Il existait aussi une institution qui ne méritait pas son nom : le comité des programmes.*

« *Certaines personnes, en tant que directeurs, décidaient des programmes qu'ils voulaient voir réaliser sur l'antenne ; ces mêmes personnes, en tant que réalisateurs, se produisaient elles-mêmes, et, en fin d'exercice, en tant que conseillers des programmes, elles se conseillaient à elles-mêmes de recommencer la même opération l'année suivante.* » Ce comité a d'ailleurs très vite été supprimé.

Affirmant avoir écrit aux présidents de chaîne dès le 13 septembre 1981, pour tenter d'« *éviter des doublons et des téléscopages fassez fâcheux certains soirs* » et d'empêcher « *que le pouvoir politique s'en mêle* », M. Desgraupes a dit refuser la classification « *simpliste* » résultant de la réunion des présidents, la semaine passée : « *Il existe, en France, un système qui me paraît tout à fait condamnable, à savoir celui qui consiste à poser au départ qu'il y a des émissions dites de culture, qui, par définition, sont ennuyeuses, car elles exigent un effort et du travail, et des émissions de « non-culture », si je puis dire. Cela me choque, car on peut trouver des films de grande culture. (...) Je refuse cette terminologie. (...)*

« *S'arrêter à un système qui voudrait que, tous les soirs, un film soit diffusé sur une chaîne, une émission de variétés ou un divertissement soit projeté sur une autre, et une émission ennuyeuse (...) sur une troisième, là, je ne marche pas ! (...).*

« *Harmoniser deux programmes, ce n'est déjà pas facile. Mais harmoniser trois programmes, c'est sacrément « calé », car il s'agit d'un véritable ménage à trois. Il faudrait, pour ce faire, que les trois chaînes disposent des mêmes moyens et qu'elles aient le même cahier des charges, mais cela n'est pas le cas.* »

Le projet culturel du pouvoir

D'autre part, M. Desgraupes a déclaré se réjouir que le pouvoir puisse avoir un projet culturel. « *Il me semble que la télévision et la radio nationales manqueraient à leur rôle de médias nationaux [si elles] ne servaient pas ce projet culturel*, a-t-il ajouté. *Le tout est de savoir suivant quelle marge de liberté et d'interprétation une chaîne servira le projet différemment d'une autre.* »

Enfin, évoquant la réforme à venir et les rapports entre pouvoir et télévision, le président d'Antenne 2 a estimé : « *Tant que le pouvoir maintiendra dans un état d'assez étroite dépendance les chaînes de radio et de télévision nationales, il n'y aura que deux possibilités : ou le gouvernement, en vertu de la loi, nomme des gens à lui ou il nomme des professionnels. S'il nomme des professionnels, ceux-ci seront forcément, par nature, des alibis (...).*

« *Dans le statut actuel, il y a un lien obligatoire entre le pouvoir gouvernemental et les médias nationaux. On nous dit qu'il y aura un écran : la haute autorité. C'est rassurant, une haute autorité, mais on ne m'a pas encore expliqué de qui sera composée cette haute autorité, si elle dépendra du pouvoir et pour combien de temps elle sera nommée.* »

L'indépendance de la télévision en France est-elle une cause désespérée ? « *C'est un avenir qui est étroit. Mais on peut toujours attendre des miracles* », a répondu M. Desgraupes.

Un communiqué des journalistes C.F.D.T. sur la situation à Radio-France

A quelques jours de la remise à la présidence de Radio-France du rapport établi par MM. François Bonnemain et Georges Valance sur la restructuration de France-Inter, la section C.F.D.T. des journalistes de la station vient de faire savoir publiquement que « *ce projet n'aura pas son assentiment s'il ne tient pas compte des nécessités du changement : pluralisme de la rédaction, une antenne qui tienne enfin compte de l'évolution du pays, participation de toutes les catégories professionnelles à la vie de la rédaction.* »

Protestant aussi contre la situation à Radio-France internationale, « *où l'on gère la crise* », tandis que « *le changement se fait attendre* », et dénonçant dans le lancement des stations décentralisées « *la mise en œuvre scrupuleuse des projets de l'ancienne présidence* », les journalistes C.F.D.T. souhaitent exprimer leurs « *préoccupations devant les manipulations de la droite : refus d'une réflexion sur l'information, obstruction systématique des anciens responsables encore en place, détérioration scandaleuse de l'outil de travail et du climat social...* ».

Lundi 22 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Magazine : Santé.
d'I. Barrère, E. Lalou.
Un peu moins de souffrance : Les poneys et les enfants handicapés ; la mésothérapie.

21 h 35 : Ciné-folies.
Film français de P. Colin (1976), avec G. Milton, J. Francell, M. Chevalier, M. Glory, Raimu, Alcover, Arletty, J. Sablon (N. rediffusion).
Montage d'extraits de films français des années 30, scènes de music-hall, chansons, danses, comme un récit continu où se succèdent des personnages venus d'histoires différentes.
Qu'importent les réalisateurs de ces œuvres de divertissement, Philippe Collin a rassemblé des acteurs et des actrices poussant la chansonnette pour une anthologie qui intéresse autant l'histoire du cinéma que la sociologie. Voilà comment on oubliait, alors, au cinéma, les problèmes de la réalité.

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : Cher menteur.
De J. Kilty, avec E. Feuillère, J. Marais.
La pièce fut créée en 1960 au Théâtre de l'Athénée. Met en scène le dramaturge B. Shaw et l'actrice P. Campbell : une correspondance de quarante années.

22 h 15 Magazine du théâtre : Rendez-vous.
de G. Kahn. *En direct du Théâtre de l'Odéon* : Hedda Gabler, *d'Ibsen*, le voyage de Mme Knipper, *de J.-L. Lagarce. Mise en scène J.-C. Fall.* Sherlock Holmes. *Mise en scène M. Fagadau.*

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma : *les Sœurs Brontë*.
Film français d'A. Téchiné (1979), avec I. Adjani, M.-F. Pisier, I. Huppert, P. Gregory, P. Magee, H. Surgère, J. Sorel.
La vie brève et étrange de trois sœurs, filles d'un pasteur du Yorkshire qui, dans les années 1840, manifestèrent une ardente vocation littéraire, sous l'impulsion de leur frère, le raté, le maudit de la famille.
Biographie à costumes avec d'admirables images, quelques scènes à grand spectacle, et une belle reconstitution historique. L'attrait esthétique l'emporte sur le véritable sujet : l'histoire de Branwell Bronte, le méconnu, Téchiné ayant dû raccourcir son film de plus d'une heure.

22 h 25 Journal.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, **Présence des arts** : Jackson Pollock, au centre G.-Pompidou.
20 h, **Le boulet rouge express**, de R. Banks.
21 h, **L'autre scène ou les vivants et les dieux** : Rousseau et Kant.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : l'attente.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, **Concert** (donné en l'église Saint-Merri, à Paris le 21 septembre 1981) : Festival estival de Paris : « Numinis sacra », de Nikiprovetski ; « Magnificat », de Bério ; « Trois petites liturgies de la présence divine pour chœur de femmes », de Messiaen, par le Nouvel Orchestre philharmonique et chœurs, J. Jouineau ; dir., G. Amy ; solistes, P. Doghan, ténor, J.-F. Heisser, J. Koerner, piano ; J. Loriod, ondes Martenot.
22 h 30, **La nuit sur France-Musique** : Musiques de nuit, œuvres de Verdi. — 23 h 5 : solistes français d'aujourd'hui, œuvres de Mozart, Debussy, avec G. Caussé, alto. — 0 h 5 : Guitare-nuit : la mandoline.

Mardi 23 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.
A votre santé ; 14 h 5, série : La légende des chevaliers aux cent huit étoiles ; 14 h 50, Tout feu, tout femme ; 15 h 25, Dossier : Des mots aux maux ; 15 h 50, Elles comme littérature ; 16 h 20, Découvertes TF 1 ; 16 h 45, L'œil en coin : Les femmes et le rugby.
17 h 25 Croque-vacances.
18 h C'est à vous.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 Sports : Football.
France-Italie en direct du Parc des Princes.
22 h 20 Variétés : rétro-parade.
de C. Dupuis, avec M.-P. Belle, Ch. Trenet, Y. Montant.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : Les amours des années grises.
14 h Aujourd'hui la vie.
Jeunes et moins jeunes, que faire ensemble ?
15 h 5 Cinéma : l'Affaire Nina B.
Film français de R. Siodmak (1961), avec P. Brasseur, N. Tillier, W. Giller, J. Dacqmine, E. Bierry, H. Deschamps, M. Mériko, G. Decombe (N.).
Un aventurier, devenu un puissant homme d'affaires en Allemagne de l'Ouest, après la guerre, est pris entre la haine de ses ennemis, anciens nazis, et l'incompréhension de sa femme qui a peur de lui.
Adaptation par Roger Nimier et Siodmak d'un roman policier allemand de J.-F. Simmel. Construit sur des retours en arrière, ce film au style « expressionniste » est une énigme psychologique, un peu à la manière de Monsieur Arkadin, *d'Orson Welles.*
16 h 45 Entre vous.
De L. Bériot.
Un document sur une petite fille atteinte du cancer ; Le littoral à protéger, avec A. Bombard ; Le Club du vieux manoir.
17 h 45 Récré A 2.
Une souris sur Mars ; C'est chouette ; 3-2-1 contact...
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Mardi cinéma.
(et à 22 h 10).
20 h 45 Cinéma : Dallas, ville frontière.
Film américain de S. Heisler (1950), avec G. Cooper, R. Roman, S. Cochran, R. Massey, B. Payton, L. Erickson (Rediffusion).
En 1865, au Texas, un ancien officier sudiste cherche à se venger de trois frères qui ont ravagé sa maison et ses terres.
Western dont le scénario est un peu compliqué et la réalisation traditionnelle comme dans les productions Warner Bros des années 40. Mais on y retrouve, avec plaisir, Gary Cooper, en héros solitaire.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Ministère des universités.
18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
Institut pour le développement de la coopération internationale.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Les révoltes de Lemnos.
20 h Les jeux.
20 h 30 Magazine : Mémoires de France.
Une émission de P. Ory.
21 h 30 Cinéma : Gribouille.
Film français de M. Allégret (1937), avec Raimu, M. Morgan, G. Gil, J. Carette, Andrex, J. Provost, J. Baumer, J. Pacaud (N. Rediffusion).
Un commerçant de Belleville, nommé juré en cour d'assises, fait acquitter une jeune fille, victime du mauvais sort. Il la recueille chez lui et en tombe amoureux.
Drame psychologique écrit, pour le cinéma, par Marcel Achard. Ce film révéla Michèle Morgan, débutante, dont la beauté et le jeune talent s'imposèrent auprès de Raimu.
23 h Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, **Matinales.**
8 h, **Les chemins de la connaissance** : Histoires de vies (tante Suzanne) ; à 8 h 32, entretien avec Théodore Monod : les voyages ; à 8 h 50, La route aventureuse.
9 h 7, **La matinée des autres** : Le Zen en Occident.
10 h 45, **Un quart d'heure avec...** Marc Blancpain : histoire du Périgord.
11 h 2, **Musiciens français contemporains** : Jean Françaix (et à 17 h 32).
12 h 5, **Agora** : Espace libre, avec M. de Giliane-Fouchet.
12 h 45, **Panorama** : La franc-maçonnerie : actualité de la province.
13 h 30, **Libre parcours variétés.**
14 h, **Sons** : A. Bahia.
14 h 5, **Un livre, des voix** : « Miroitements », de P. Boulle.
14 h 47, **Le monde au singulier** : L'actualité selon le peintre Arroyo.
15 h 30, **Les points cardinaux** : Décentralisation en Grande-Bretagne.
16 h 30, **Micromag.**
17 h, **Roue libre** : Les immenses plaines du Venezuela.
18 h 30, **Feuilleton** : La cloche d'Islande, d'après H.K. Laxness.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Sciences** : L'élevage dans les pays du Sud.
20 h, **Dialogues** : Peut-on maîtriser le risque technologique, avec J.-J. Salomon et P. Lagadec.
21 h 15 **Musiques de notre temps** : La musique canadienne à Paris cette année.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : L'attente.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, **Musiques du matin** : Œuvres de Rimski-Korsakov, Brahms, Grieg, Haendel.
8 h 7, **Quotidien-Musique.**
9 h 5, **D'une oreille à l'autre** : œuvres de Pergolese, Albeniz, Debussy, Smetana, Mendelssohn, J.-S. Bach, Dvorak.
12 h, **Musiques populaires d'aujourd'hui** : Carnaval en...
12 h 35, **Jazz** : Bill Evans.
13 h, **Opérette** : « la Servante maîtresse », de Pergolèse.
14 h 4, *Boîte à musique* : Œuvres de J.-S. Bach.
14 h 30, **Les enfants d'Orphée.**
15 h, **Musiciens à l'œuvre**, Œuvres de Beethoven, Bartok.
17 h 2, **Le jeu des miroirs** : Œuvres de Mozart.
18 h 30, **Studio-Concert** (en direct du Studio 106) : œuvres de Schœnberg, Weber, Xenakis, Eisma par le Trio à cordes français, *G. Jarry, violon, S. Collot, alto, M. Tournus, violoncelle.*
19 h 38, **Jazz.** Les irréfutables (ténors).
20 h, **Premières loges**, magazine d'archives lyriques, mélodies de Fauré par des interprètes français.
20 h 30, **Concert** (en direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris), « Deuxième essai pour orchestre » de Barber, « Solarium » d'Arrigo, « Symphonie no 4 » de Tchaïkovski, *par* l'Orchestre national de France, dir. A. Rahbari.
23 h **La nuit sur France-Musique**, Musique de nuit, œuvre de Vivaldi, Beethoven ; 23 h 30, le Jazz-Club.

● *30 Millions d'amis*, le magazine consacré aux animaux de compagnie que la nouvelle grille de TF 1 a programmé le samedi à 9 heures, retrouvera l'horaire qu'il avait depuis sa création, et sera désormais diffusé le samedi à 18 h. 30. Des milliers de lettres de protestations, adressées à la direction de TF 1, ont été à l'origine de la décision, le magazine de Jean-Pierre Hutin étant suivi par plus de sept millions de téléspectateurs, dont un million et demi de moins de quinze ans.

● *L'Audimat.* — *Parlant des sondages sur la télévision*, M. Desgraupes a évoqué le système audiométrique, en place depuis plusieurs années aux Etat-Unis, en Grande-Bretagne et en Allemagne, et que le Centre d'études d'opinion (C.E.O.) vient de mettre en œuvre dans six cents foyers. Grâce à un petit appareil — l'Audimat — placé sous le récepteur, il est possible d'enregistrer exactement tous les mouvements infligés au poste : allumage et changement de chaîne. Un relevé opéré toutes les deux minutes permet de faire des études précises sur le comportement des téléspectateurs selon les jours, les horaires et les programmes.

● PRÉCISION. — *C'est à la* tête du service politique de TF 1 que M. Roger Xavier LANTÉRI devrait être prochainement nommé, (*le Monde* du 18 février).

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 22 FÉVRIER

— *M. Laurent Fabius*, délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, répond aux auditeurs à propos de la fiscalité au cours du « Téléphone sonne », sur France-Inter, à 19 h 15.

— *M. François Guillaume*, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.), est reçu au journal de 22 heures, sur FR3.

MARDI 23 FÉVRIER

— *M. François Guillaume*, président de la F.N.S.E.A., est invité au journal de 12 h 45, sur R.M.C.

Le Monde
ÉCONOMIE

FREINÉS DANS LEUR POLITIQUE D'EXPORTATION DIRECTE

Les constructeurs nippons développent une nouvelle stratégie industrielle

Pour « faire face à l'accélération de la guerre mondiale » entre les constructeurs automobiles, Toyota a *décidé de fusionner avec...* Toyota. Plus exactement, Toyota Motor Cie, société-mère, chargée de la production, reprendra sous son contrôle direct, en juin prochain, Toyota Motor Sales Cie (chargée de la commercialisation), dont elle était séparée depuis plus de trente ans. L'annonce de cette fusion, le mois dernier (« le Monde » du 27 janvier), n'a pas fait grand bruit en Europe. Elle risque pourtant d'avoir, pour les constructeurs occidentaux, de sérieuses implications. Toyota, qui détient avec 3,2 millions de véhicules produits 38 % du marché nippon et 8 % du marché mondial, ne cache pas son ambition de détrôner, à terme, le numéro un, General Motors. L'intégration des fonctions de commercialisation serait le prélude, estime-t-on à Tokyo, à un changement de cap radical de la stratégie internationale de Toyota, très en retard sur ses principaux concurrents Nissan et Honda, pour les implantations d'usines à l'étranger et les associations avec des constructeurs locaux. Premier signe de cette orientation nouvelle : le premier groupe nippon envisagerait d'implanter, en 1985-1986, une usine dans le Middle-West (« le Monde des 16 et 17 février).

La décision des dirigeants de Toyota intervient alors que l'avenir de l'industrie automobile japonaise, ou plus exactement l'avenir de ses débouchés, suscite pour la première fois des inquiétudes.

EN dépit de résultats globaux pour 1981 apparemment excellents, l'automobile japonaise paraît toucher à la fin de deux décennies d'expansion et d'essor fulgurant des exportations pour entrer dans une période de stagnation, de marchés plus ou moins apathiques, de tensions commerciales et de menaces protectionnistes accrues. Mil neuf cent quatre-vingt-un restera sans doute dans les annales comme l'année du premier coup de frein sérieux imposé de l'extérieur après l'emballement de la machine nippone. Pratiquement inexistante après la deuxième guerre mondiale, l'industrie automobile japonaise, génératrice et bénéficiaire du développement exceptionnel des années 60 et 70, est passée d'une production de 70 000 véhicules en 1955 à 11 millions en 1980, soit cent soixante fois plus... A l'époque, les Etats-Unis en produisaient déjà 9 millions (8 millions aujourd'hui) et l'Europe quelque 7 millions (plus de 10 millions actuellement). Un succès remarquable. Mais, fondé sur des exportations de plus en plus massives et compétitives vers des pays en crise où l'automobile est un pôle de développement, un succès jugé de plus en plus irritant, excessif, intolérable, par les pays clients.

L'an passé encore, les constructeurs japonais ont battu des records. Ils ont aussi essuyé quelques revers. Selon les chiffres officiels, 11 179 962 véhicules (soit 1,2 % de plus qu'en 1980) ont été produits, dont 5,1 millions ont été vendus sur le marché national (+ 2,2 %). Cependant, soulignent les constructeurs, si l'on exclut les « mini » (voitures de moins de 500 cm3), qui ont connu une forte progression, les ventes ont baissé de 2,6 %. Mis à part Honda, tous les fabricants enregistrent une chute de leurs ventes, surtout pour les camions.

Un nouveau record

En valeur absolue, ces résultats restent exceptionnels. Mais — et c'est bien cela qui inquiète ici — la tendance est nettement à la baisse, surtout pour la progression des exportations. Prises dans leur ensemble, elles constituent pourtant un nouveau record : plus de 6 millions de véhicules vendus hors du Japon, soit un progrès de 1,4 %. Mais, l'année précédente, l'augmentation avait été de 31 %. Le ralentissement est sévère. Il s'explique sans doute par la crise qui persiste sur les marchés traditionnels des groupes nippons. Mais il doit aussi beaucoup aux mesures de limitation imposées sous une forme ou sous une autre pour contenir la « vague automobile » japonaise. Les Etats-Unis ont arraché à Tokyo, après moult pressions et menaces, une promesse d'« *autolimitation volontaire* » contenant les exportations à 1 680 000 véhicules d'avril 1981 à mars 1982, et peut-être jusqu'en 1984. Les Allemands de l'Ouest et la Belgique ont obtenu des mesures similaires. Français, Britanniques et Italiens, devançant les concessions, avaient pour leur part imposé officieusement des quotas plus ou moins sévères : 3 % du marché en France, 11 % du marché britannique.

Malgré les difficultés conjoncturelles et les restrictions, le Japon a tout de même exporté 2,3 millions de véhicules aux Etats-Unis (— 4,3 % par rapport à 1980), 1,2 millions en Europe, dont 851 000 vers la C.E.E. (— 6,8 %), 490 000 au Proche-Orient (— 9,6 %). Par contre, avec 472 000 véhicules, les exportations vers l'Afrique ont augmenté de près de 50 %. Elles se sont sensiblement accrues en Australie, en Amérique du Sud et en Asie du Sud-Est.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

(Lire la suite page 20.)

POINT DE VUE

Une politique protectionniste n'est pas la solution pour l'agriculture française

« *Le moment est arrivé de choisir une stratégie de politique agricole pour la France* » écrivait, dans « le Monde » du 22 janvier, M. Claude Servolin, directeur de recherche à l'INRA. Si l'issue des élections avait été autre, la réorientation aurait été nécessaire. Il contestait le modèle giscardien de sélection d'une élite de trois cent mille agriculteurs, très modernisés, tandis que le reste de la paysannerie était plus ou moins laissé à son sort, dans un contexte économique de plus en plus difficile.

La réorientation de politique agricole observée par M. Servolin consistait à accorder plus d'attention à la catégorie toujours nombreuse des paysans moins endettés et non modernisés, en renvoyant les autres à leur propre idéologie libérale. Hormis cela, il ne voyait pas, notamment dans les résultats de la dernière conférence annuelle, d'orientation politique plus marquée. Mais, concluait-il, « il ne faut pas en faire grief à la nouvelle majorité, qui, comme l'ancienne, a besoin de temps pour mettre en place une politique nouvelle ».

Oui, mais laquelle ? s'interrogent Michel Drouet et Louis-Pascal Mahé. Economistes, proches du parti socialiste tous deux, ancien membre du cabinet de Mme Cresson pour le premier, ils estiment qu'il est temps d'inscrire les préoccupations d'une plus grande justice sociale dans un projet d'ensemble qui n'exclut pas l'agriculture européenne. Sinon, la politique suivie par le gouvernement aura finalement les effets contraires aux objectifs recherchés de maintien de l'emploi, de reconquête du marché intérieur, de développement autonome du tiers-monde.

Le mythe de l'exploitation autarcique et bucolique

par MICHEL DROUET (*) et LOUIS-PASCAL MAHÉ (**)

EN voyant l'actuel gouvernement de la France montrer le même embarras que le précédent dans les négociations européennes, ses neuf partenaires de la C.E.E. n'ont certainement pas l'impression d'un changement sensible dans la conduite de ses affaires agricoles. L'incertitude quant à la stratégie à mener dans la gestion et la réforme de l'Europe verte est bien la caractéristique commune des gouvernements d'avant et d'après le 10 mai. Au plan interne, la recherche d'une plus grande équité dans l'impact de la politique agricole constitue à l'évidence une rupture avec les pratiques passées. La nécessité de toucher les couches défavorisées est affichée, et des actions concrètes en ce sens ont déjà été mises en œuvre, notamment au travers des aides au revenu. Toutefois, la solution des problèmes des agriculteurs en difficulté doit aller de pair avec une stratégie en mesure de développer les incontestables potentialités du pays dans le domaine de l'agro-alimentaire. Au bout de ces quelques mois, il reste à inscrire les préoccupations d'une plus grande justice sociale dans un projet d'ensemble pour l'agriculture française et européenne.

(*) Ancien membre de cabinet de Mme Edith Cresson.
(**) Chercheur à l'INRA.

(Lire la suite page 20.)

Un sommet franco-allemand à l'ombre de la récession

OUTRE les relations est-ouest, le prochain sommet franco-allemand qui doit se tenir à Paris les 24 et 25 février sera principalement consacré à un nouvel examen de la situation de l'économie mondiale. La remontée des taux d'intérêt américains reste, du fait des graves conséquences qu'elle a toutes chances d'avoir, le grand sujet de préoccupation du chancelier Schmidt et du président François Mitterrand.

D'abord cette hausse intervient au plus mauvais moment possible pour l'Europe. L'accroissement du chômage dû à l'accentuation de la récession a conduit récemment les autorités monétaires allemandes à détendre le coût du loyer de l'argent, *tandis qu'était annoncé à Bonn* un nouveau train de mesures destinées à stimuler les investissements (s'ajoutant aux dispositions favorables à l'amortissement introduites au début de l'année).

∴

Risque-t-on de voir les responsables de la R.F.A. renoncer à leur politique qui accroît dangereusement l'écart entre le niveau des taux allemands et le niveau (plus élevé) des taux américains ? « Il est impossible, dans les circonstances actuelles, de relever les nôtres », estiment les membres du gouvernement de Bonn. Leur raisonnement est simple : le coût du crédit se situe aujourd'hui en Allemagne quatre ou cinq points au-dessus du taux de l'inflation (estimé autour de 6 %), ce qui est déjà à la limite du supportable en période de déclin de l'activité. Certes, au contraire de ce qui se passe dans d'autres pays, l'économie allemande s'est habituée depuis de longues années à connaître des taux d'intérêt « réels » positifs (*voir ci-contre l'article de Lionel Stoléru*), mais ce taux était de l'ordre de 3 % (défalcation faite de l'inflation). Outre que ce concept de taux « réel », auquel se réfèrent tous les économistes, soit en réalité assez imprécis, l'argument avancé perd un peu de sa force quand on s'avise que l'inflation allemande est probablement plus forte que les statistiques de l'évolution des prix de détail ne le laisse apparaître. L'imoprtant est qu'un renversement du mouvement de détente amorcé est exclu par les responsables allemands.

Du côté français, l'état d'esprit est le même, et l'on prête à M. Jacques Delors l'intention de franchir une nouvelle étape dans la réduction des taux payés par les emprunteurs (ce que pourrait préparer la récente baisse intervenue sur le marché monétaire).

∴

Dans l'immédiat, la conséquence la plus probable de la détermination que l'on montre des deux côtés du Rhin (ainsi que dans d'autres pays européens) « de ne pas suivre l'Amérique » sera le maintien d'un dollar très cher, sinon même de nouvelles hausses de la devise américaine, dont l'ascension a été freinée par les interventions des banques centrales intéressées.

Mais un dollar fort ne peut que contribuer à aggraver la récession aux Etats-Unis. Tant les Américains que les Européens s'inquiètent aujourd'hui du caractère de plus en plus « déflationniste » de celle-ci : dans plusieurs secteurs de l'économie, le marasme s'accompagne de baisse de prix. Tel est le cas notamment pour la construction. Si le phénomène devait se généraliser et atteindre le stade du consommateur final, les conditions seraient réunies pour le déclenchement d'une crise de vaste dimension, et très difficile *à maîtriser par les autorités*. La combinaison de lourdes charges d'emprunt et d'une perte de valeur des actifs ne pourrait qu'acculer un grand nombre de débiteurs à la faillite. Comment protéger l'Europe contre les vents contraires qui soufflent d'outre-Atlantique ? La question sera plus que jamais d'actualité au sommet franco-allemand

PAUL FABRA.

La révolution des taux d'intérêt

Non seulement les taux d'intérêt nominaux sont très élevés, mais ils dépassent aujourd'hui, dans tous les pays industrialisés, le taux d'inflation. Le niveau élevé des taux « réels » représente un changement considérable, dont on n'a pas tiré toutes les conséquences.

par LIONEL STOLÉRU (*)

DEPUIS que le monde est monde, l'or et l'argent circulent, et ceux qui le détiennent ne consentent à s'en séparer pour quelque temps — le temps, c'est de l'argent — que moyennant un taux d'intérêt. C'est contraire à la Bible, qui proscrit formellement tout intérêt, mais c'est comme cela.

La France, traditionnel bas de laine de l'Europe, ne dédaignait pas de financer ainsi d'autres pays, et nos grands-parents n'ont pas oublié les emprunts russes ou latino-américains, qui pendant un moment du moins, faisaient fructifier leur épargne.

Puis vint ce mal moderne qu'est l'inflation. La monnaie fondante remplaça la monnaie stable, et l'Allemagne garde le souvenir des brouettes de billets que l'on apportait dans les années 20, le jour de sa paye, aux magasins les plus proches pour acheter n'importe quoi, avant que le mark ne se soit déprécié le lendemain : le temps détruisait l'argent au lieu de le faire fructifier.

Les générations de l'après-guerre se sont, peu ou prou, habituées à vivre dans l'inflation et essaient de sauvegarder leur épargne contre l'inflation. Jusqu'à la crise de 1973 elles y parvenaient tant bien que mal, le taux d'intérêt des émissions d'emprunt étant en général supérieur d'un ou de deux points à l'inflation.

Le choc pétrolier de 1973 est venu casser ce fragile équilibre, et, depuis neuf ans, les épargnants ont prêté de l'argent à perte.

Au creux de la vague, en 1975, après le premier choc pétrolier, le taux d'intérêt réel était en effet de — 4 % en France et aux Etats-Unis, — 12 % au Japon, en Italie, et en Angleterre, et seule l'Allemagne offrait un taux positif de 2 %.

Après le lent rétablissement de 1976-1978, on s'attendait à une nouvelle rechute, due au second choc pétrolier. Or c'est le contraire qui se produit.

L'O.C.D.E. souligne dans son dernier rapport (1) que « *les taux réels s'établissent à des niveaux sans précédent* », tandis que le F.M.I. (2) n'hésite pas à signaler dès la première page de son rapport la « *persistance de taux d'intérêt réels extrêmement élevés* » et ajoute : « *il est fort probable que les taux d'intérêt réels resteront bien supérieurs aux niveaux anormalement faibles, voire négatifs, des années 70* ».

Le même taux d'intérêt réel

C'est là une véritable révolution silencieuse : pour la première fois depuis dix ans, *les taux d'intérêt réels* (après déduction de la hausse des prix) *sont redevenus positifs dans tous les pays*.

Chose encore plus frappante, alors que les taux nominaux se situent entre 10 % et 23 % selon les pays, on constate que lorsqu'on soustrait l'inflation (de 4 % au Japon à 19 % en Italie), on obtient au 1er janvier 1982 « *le même taux d'intérêt réel de + 4 % dans tous les pays* » : Etats-Unis, Japon, France, Allemagne, Grande-Bretagne, Canada et Italie. C'est là plus qu'une coïncidence.

*C'est ainsi qu'on a vu en décembre 1981 Air France émettre en France à 17,8 % (avec 14 % d'inflation), Union Carbide aux Etats-Unis à 14,5 % (avec 11 % d'inflation), l'Allemagne émettre son emprunt traditionnel de fin d'année à 9,75 % (avec 6,5 % d'inflation), Electric Power au Japon à 8,2 % (avec 4 % d'inflation), ce qui, à nouveau, correspond à un taux réel de 3 % à 4 %, identique dans tous les pays.

Si, comme l'écrit l'O.C.D.E., cette révolution est durable, elle aura des conséquences fondamentales dans au moins deux domaines :

— c'est l'arme absolue contre l'inflation ;
— c'est un nouveau partage consommation-épargne.

L'arme absolue contre l'inflation

Plus on va dans la connaissance du phénomène inflationniste, plus on quitte le terrain des lois mécanistes et plus on fouille les comportements psychologiques où les mêmes causes ne produisent pas toujours les mêmes effets.

Si l'on en croit l'école des « *anticipations rationnelles* », *on est* amené à penser que les agents économiques, par-delà les fluctuations ou les incitations à court terme, voient assez loin et suivent les tendances longues. La courbe de Phillips, préconisant d'accepter un peu plus d'inflation pour avoir un peu moins de chômage, se trouve, alors, complètement dépassée car elle se fonde sur des anticipations myopes à court terme. Et c'est bien ce que montre l'état mondial de stagflation où le surplus d'inflation s'accompagne d'un surplus de chômage.

Dans cette hypothèse d'agents économiques clairvoyants à long terme, l'existence d'un taux d'intérêt réel négatif était une incitation à l'endettement et une pénalisation de l'épargne. Quel ménage ne se réjouit de s'être endetté il y a dix ou quinze ans pour acheter son logement ? A partir du moment où entreprises et ménages ont adopté un comportement d'endettement ils deviennent des propagandistes de l'inflation car ils ont intérêt à voir leurs dettes ainsi épongées. Il y a donc, entre les salariés qui se réfugient derrière l'indexation et les épargnants qui se réfugient derrière l'endettement une *connivence* pour l'inflation, par-delà tous les discours.

Imposer des taux d'intérêts réels positifs, c'est briser cette connivence et faire perdre de l'argent à ceux qui jouent l'inflation. On sort de l'incantation et on entre dans l'action.

Bien entendu, il faut s'attendre à une transition difficile du côté de l'investissement. Qu'il s'agisse des ménages ou des entreprises, la perspective de ne plus pouvoir compter sur l'inflation pour éponger les dettes va freiner l'achat de logements comme l'achat de machines. C'est pour cela que le gouvernement devrait encourager plus qu'il ne le fait actuellement « l'emprunt à taux variable » *qui ajuste la dette en fonction* de l'évolution des taux d'émission, c'est-à-dire, en fin de compte, de l'inflation.

Le nouveau partage

C'est dire aussi que, sans préjuger les conclusions de la commission Dautresne sur l'épargne, il n'est plus possible de donner un misérable 8,5 % aux épargnants des caisses d'épargne, soit 5,5 % « de moins » que l'inflation alors que les prêteurs « normaux » peuvent obtenir 4 % « de plus » que l'inflation.

Déjà, M. Valéry Giscard d'Estaing avait demandé la création d'une épargne de base indexée et protégée de l'inflation, et c'était à une période où tous les taux réels étaient négatifs : le livret de caisse d'épargne ne protégeait pas contre l'inflation, mais l'achat d'obligations pas davantage. Aujourd'hui, où les taux réels sont devenus largement sportifs, la spoliation du livret de caisse d'épargne devient injuste et insupportable et le gouvernement actuel ne saurait laisser les choses en l'état.

Ce faisant, la relance générale souhaitée par le gouvernement se fera, si elle se fait, selon un nouveau partage où la part de l'épargne augmentera par rapport à celle de la consommation. Cela profitera à l'Etat, dont le déficit budgétaire excessif impose le recours massif à l'épargne.

Cela profitera-t-il à la croissance ? Seulement dans la mesure où l'épargne nouvelle des ménages trouvera en face d'elle une demande nouvelle d'investissement des entreprises. On rejoint là une des préoccupations légitimes de M. Jacques Delors : espérer que l'investissement prendra en 1982 le relais de la consommation.

Ce n'est pas là seulement une préoccupation de préparer l'avenir, c'est aussi un besoin immédiat de l'équilibre économique.

Faute d'un tel relais, la distribution de pouvoir d'achat se stériliserait en épargne excédentaire, *sans effet sur la croissance*.

Ainsi apparaît-il pour conclure que la révolution récente des taux d'intérêts, devenus supérieurs à l'inflation dans tous les pays, est à la fois une chance à saisir et un risque à courir.

Une chance à saisir parce que, si elle se prolonge, c'est peut-être enfin le moyen d'extirper les racines profondes des comportements inflationnistes de ceux à qui l'inflation a toujours profité.

Un risque à courir car le nouveau partage consommation-épargne peut déséquilibrer la croissance, s'il ne trouve pas, face à la nouvelle offre d'épargne, une nouvelle demande d'investissements.

En tout état de cause, la France ne peut rester en dehors de cette révolution mondiale et le gouvernement prendrait une lourde responsabilité en ne tirant pas les conséquences des chances et des risques de ce nouveau défi.

(*) Ancien ministre, professeur à l'Ecole polytechnique.

(1) *Perspectives économiques de l'O.C.D.E.*, n° 30, p. 34, décembre 1981.
(2) Rapport annuel 1981 du F.M.I., septembre 1981.

Une politique protectionniste n'est pas la solution pour l'agriculture française

(Suite de la page 19.)

Ces incertitudes, quant à la définition d'un nouveau projet pour l'agriculture, viennent, en grande partie, de la faiblesse des idées et des concepts utilisés pour rendre compte du fonctionnement du secteur agricole. *Cette carence est très spécifique à la France. Le Monde* a récemment publié (1) un article qui expose les thèses « néo-agrariennes » qui inspirent, dit-on, ceux qui essaient de donner un nouveau contenu à la politique agricole. Ces conceptions nous ramènent au temps de Méline, cent ans en arrière, tout en récupérant le thème d'une agriculture « économe et autonome ». Ce dernier objectif est, au demeurant, louable, mais les *moyens pour l'atteindre ne nous* apparaissent pas clairement, comme en témoigne l'absence de propositions concrètes. Cette carence s'explique sans doute par les contradictions et les ambiguïtés de l'analyse économique sous-jacente. Un des signes de cette ambiguïté est que cette *idée à la mode avait déjà* les *faveurs* de l'ancienne administration.

De ces considérations, on tire l'impression qu'il suffirait d'en revenir à la bonne agriculture d'autrefois, qui occupait bien son monde en la préservant de la mainmise de l'agro-alimentaire et de *la pression* des *prix* des consommations intermédiaires. Ainsi s'élabore le mythe que pourrait se développer aujourd'hui une exploitation agricole autarcique et bucolique capable de résister aux crises extérieures et fer de lance de l'agriculture française. Essayer de reconstruire un monde amniotique d'où seraient bannies les lois économiques les plus banales, les contradictions d'intérêts et les révolutions techniques est une tentation pour beaucoup. Ce genre d'aspirations peuvent certainement trouver satisfaction dans d'autres lieux que ceux où se met en place une politique aux implications concrètes. Cette vision des choses conduit, en réalité, à isoler la classe paysanne et, en fait, à la mépriser. Dans ce contexte, les agriculteurs ne sauraient être des citoyens à part entière, puisque, à la limite, ils ne peuvent que constituer un musée vivant d'un passé irrémédiablement perdu.

Le paradoxe est que cette conception, produit d'une pensée *citadine*, exerce un *attrait* certain sur une couche d'agriculteurs militants, issus de tranches d'âge qui ont vécu la révolution technique. Cette génération a perdu les illusions placées jadis dans un idéal moderniste issu de la J.A.C., qu'elle cherche aujourd'hui à remplacer. Ce point de vue est le plus hexagonal. Il semble ignorer que les autres agricultures européennes se sont modernisées et que le secteur agricole français doit aujourd'hui les affronter. Ces vues partielles et surannées seraient innocentes si elles n'avaient pour conséquence de fourvoyer la politique agricole en l'empêchant de répondre aux questions du moment : maintien de l'emploi, niveau et répartition équitable *des revenus agricoles, reconquête* des marchés intérieur et communautaire.

Un autre projet

Deux projets pour l'essentiel de l'agriculture peuvent être opposés. Le premier procède des *conceptions décrites ci-dessus. Il* serait celui d'une agriculture avec de petites exploitations peu intensifiées, une valorisation très faible des produits, des rapports de prix céréales-viandes inchangés et des exportations de matières premières comme dans le cas des pays sous-développés. Le *second projet serait celui d'un* secteur agricole compétitif, indépendant, tourné vers la transformation des produits par l'élevage et les I.A.A., créateur d'emplois et de valeur ajoutée, et capable de dégager des revenus décents pour les producteurs. Ce dernier schéma n'est bien entendu pas *incompatible avec des préoccupations* écologiques et n'est pas exclusif de modes de production adaptés à des conditions régionales particulières.

La productivité individuelle des exploitations agricoles est une condition du maintien d'un bon niveau de revenu du travail. Il serait vain d'ignorer la contribution des facteurs achetés à l'extérieur en tant que facteur de l'efficacité du travail. La productivité dans le secteur est une condition du maintien et du développement du niveau de l'emploi, à moins de s'abriter encore plus derrière les frontières nationales. L'exploitation autarcique débouche sur l'inefficacité et l'effacement à terme de pans entiers de l'agriculture française devant ses partenaires, et donc à une régression de l'emploi agricole. Le maintien d'une population agricole importante *passe par* l'encouragement des productions à fort contenu en emplois — avec les techniques de production du jour — et non par le retour à des modèles de production qui « occupent » le travail agricole sans lui assurer un revenu. Cela ne s'oppose pas à des politiques prudentes dans le court terme, où l'arbitrage a lieu souvent entre un agriculteur pauvre et un chômeur, ce qui relève d'ailleurs de la politique des revenus autant *que* des structures.

Ces analyses agro-agricoles et hexagonales conduisent à minimiser la dimension européenne et les questions de niveau de prix communs. Dans ces conditions, on peut affirmer qu'il y a un débouché pour les céréales françaises, en *oubliant le* coût des restitutions et les implications budgétaires. De même, on peut dire que le modèle technique céréales-soja résulte d'un effet d'imitation ou d'importation des Etats-Unis sans relation avec les rapports de prix et les M.C.M.

La *hiérarchie des prix des* produits agricoles est un facteur important dans la poursuite des objectifs d'emploi et de reconquête du marché intérieur. Ainsi le prix élevé des céréales joue un rôle-clé par ses prolongements dans l'agriculture française et européenne. Continuer à pratiquer un prix *élevé de ces matières premières* est le plus sûr moyen de s'écarter d'une agriculture autonome au niveau du pays et de poursuivre les tendances actuelles qui vouent l'agriculture française à l'extraversion, avec le développement d'un secteur céréalier tourné toujours plus vers l'exportation, pendant que les éleveurs achètent de plus en plus de produits substituts des céréales à l'extérieur de la Communauté. En d'autres termes, dans cette évolution, les agriculteurs du Bassin parisien et de la Bretagne se tournent inexorablement le dos, au lieu de constituer une filière de production. Ne rien faire dans ce domaine des prix conduit à freiner le développement des *productions animales à fort* contenu en emploi et valeur ajoutée et à entamer les possibilités de croissance des industries agro-alimentaires qui leur sont liées. De même, en utilisant à titre structurel le débouché que constituent les pays du tiers-monde, cette option contrevient *aux objectifs de développement* autonome de ces pays et, par conséquent, aux orientations de la politique de coopération du nouveau pouvoir.

Un ajustement du rapport des prix céréales - viandes au profit de celles-ci permettrait à l'agri*culture française* d'autocentrer son développement et d'atténuer les inégalités de revenus et de patrimoine dans le secteur. Les niveaux de revenus actuels en grande culture sont suffisants pour admettre un rééquilibrage. Les exploitations de taille moyenne orientées vers les *céréales pourraient diversifier leurs* cultures ou se tourner vers l'élevage. Les régions de l'Ouest n'ont pas à craindre particulièrement cette concurrence qui leur est présentée comme un épouvantail, car elles soutiennent déjà avec succès la concurrence d'éleveurs étrangers tout aussi efficients que le seraient ces producteurs potentiels.

Enfin, cette orientation devrait être un des points essentiels d'un schéma cohérent de réforme globale de politique agricole commune (la P.A.C.). Une telle stratégie rendrait les produits agricoles français, tant végétaux *qu'animaux, plus compétitifs* en Europe, tout en allégeant la charge du F.E.O.G.A., ce qui donnerait moins de prise aux critiques britanniques. Une baisse relative du prix des céréales en Europe devrait être l'instrument d'une négociation au G.A.T.T. sur un rééquilibrage général des ni*veaux de protectionnisme entre* les produits. Cette renégociation globale, que l'ancien pouvoir n'a pas su entreprendre, est la seule capable de renforcer, face aux Etats-Unis, l'autonomie agro-alimentaire tant de la France que de l'Europe. Le rééquilibrage des protections aux frontières et des rapports de prix entre produits substituables est la seule façon de freiner à long terme les dépenses communautaires, et donc la contribution budgétaire française.

L'insertion dans les échanges internationaux

Dans cette logique, il s'agit *d'organiser* l'insertion de l'agriculture française dans les échanges communautaires et mondiaux, plutôt que d'en subir les contraintes par une attitude uniquement *défensive. La* France peut ainsi jouer la carte du dynamisme en reconquérant les marchés tant intérieur qu'européen avec *des conséquences favorables* sur l'emploi et l'équilibre des productions, au lieu de suivre les vieux réflexes issus d'un protectionnisme mal conçu, frileux et conservateur, qui ont contribué à retarder le développement de l'agriculture française dès la fin du siècle dernier.

Une large concertation devrait être organisée sur le contenu d'un tel projet, en appelant la profession à exprimer ses choix. Les *débats sur ces orientations* ne manqueraient pas de faire ressortir les contradictions d'intérêts au sein de la paysannerie, et donc de placer le pouvoir en position d'arbitre et de responsable ultime. Cette position serait sans doute plus confortable que celle qu'il occupe actuellement, et qui lui fait courir le risque d'apparaître comme un diviseur, le résultat étant de renforcer l'union autour de la F.N.S.E.A.

Il serait regrettable que le pouvoir en place cède à la tentation qui lui est suggérée de *« renvoyer à leur idéologie ces petits entrepreneurs modernisés »* (1) en les priant d'affronter l'économie libérale et les forces du marché. Au-delà des préoccupations d'équité, les exploitations modernisées *de taille moyenne sont la* clé de voûte d'une politique en mesure d'assurer le développement équilibré d'une agriculture qui serait moins dépendante de l'Europe pour valoriser ses excédents et, sans être un pétrole vert, conduirait à terme à une balance commerciale plus saine et à un *meilleur niveau d'emploi* dans le secteur.

MICHEL DROUET,
LOUIS-PASCAL MAHÉ.

(1) C. Servolin, *Pour de nouvelles orientations agricoles*, *le Monde* du 22 janvier 1982.

Les constructeurs nippons développent une nouvelle stratégie industrielle

(Suite de la page 19.)

De plus, la réduction du volume des ventes s'est généralement accompagnée d'une augmentation des prix unitaires des véhicules, tandis que la proportion des modèles plus luxueux augmentait dans le total des exportations.

Le chiffre d'affaires total à l'exportation des firmes nippones (pièces détachées comprises) est estimé à quelque 200 milliards de francs, soit environ 23 % du total des exportations japonaises. C'est dire la contribution capitale de l'industrie automobile à l'économie nippone. C'est assez pour expliquer que l'infléchissement défavorable de la tendance suscite ici non seulement l'inquiétude mais encore un vif mécontentement à l'égard des partenaires occidentaux.

De nouvelles stratégies

Cela dit, et quelle que soit la valeur des arguments japonais (compétitivité, « supériorité » de leur modèle socio-économique et syndical, strict respect du libre échange), on ne voit guère comment *ils pourraient augmenter* encore leurs exportations directes vers la C.E.E. et les Etats-Unis. Les déséquilibres commerciaux se sont transformés en contentieux politiques et le resteront sans doute tant que les économies occidentales resteront déprimées.

La faculté d'adaptation, surtout dans l'adversité, est une des raisons du succès japonais. Aussi, après une période d'expansion quasiment illimitée, chacun des onze constructeurs nippons s'efforce de s'assurer une position avantageuse pour affronter une période de croissance réduite et de lutte sans merci.

Ils sont, bon gré mal gré, contraints de modifier leur stratégie du « tir direct » à partir de leurs propres bases, pour maintenir leur croissance, éviter le rétrécissement des marchés européen et américain où ils écoulent 70 % de leurs exportations et, dans certains cas, tout simplement pour survivre.

Car, ici comme chez leurs concurrents et partenaires des pays développés, il paraît clair que certains devront rendre les armes. D'autant plus que d'autres concurrents situés dans des pays semi-développés s'apprêtent à entrer en lice. Pour éviter d'en arriver là, les constructeurs japonais s'internationalisent simultanément de deux façons. D'une part, ils contournent les barrières protectionnistes présentes ou à venir en implantant des usines de production au cœur même des marchés qu'ils visent. Ils deviennent multinationaux de la production à la distribution. Dans la mesure où ils créent des emplois dans des régions en crise — alors que leurs exportations directes et massives tendaient à aggraver le chômage, — ils sont favorablement accueillis, voire même sollicités, par la plupart des gouvernements occidentaux. D'autre part, pour s'étendre et mieux résister à la concurrence, ils recherchent à l'échelle mondiale des alliés nationaux et multinationaux.

« Il est plus profitable pour les Japonais de construire leurs véhicules au Japon et de les exporter estime M. Ayama, ancien vice-ministre de l'industrie et du commerce extérieur. *Mais c'est la meilleure façon de créer des problèmes de chômage dans d'autres pays. Dans le système de libre compétition, il serait naturel que les ouvriers les moins productifs perdent leur emploi. Mais nous devons tenir compte des réalités et investir à l'étranger autant que possible. »*

Garder deux fers au feu

La politique du redéploiement à l'extérieur n'est pas nouvelle. Elle n'est pas propre aux Japonais. Les multinationales des pays développés l'ont largement appliquée, et continuent à le faire, dans les pays du tiers-monde. Les Japonais l'appliquent aujourd'hui à l'Europe et aux Etats-Unis affaiblis. Ils soulignent en privé qu'ils volent, en quelque sorte, au secours de ces nations en voie de sous-développement. Les gouvernements hôtes préfèrent parler de « coopération industrielle ». Reste à savoir si le système japonais de gestion de l'entreprise et d'organisation du travail peut être acclimaté en Europe et aux Etats-Unis sans trop de conflits ou de perte de productivité. Il semble qu'à dose homéopathique cela soit possible. Le succès d'expériences tentées en Grande-Bretagne et en France, par exemple Sony à Bayonne, le prouve.

Cette modification stratégique ne paraît pas impliquer, pour les Japonais, une substitution aux exportations. Il s'agit de deux stratégies simultanées, deux fers au feu. On entend bien ici se battre pour maintenir, du moins dans le proche avenir, les exportations de véhicules finis au niveau le plus élevé possible.

Nissan est aujourd'hui le plus avancé dans la stratégie parallèle de l'internationalisation. Il n'est pas le seul, mais il a pris une forte avance sur Toyota. Outre son réseau commercial qui couvre plus d'une centaine de pays, le numéro deux nippon possède des filiales telles que Nissan Mexicana et Nissan Motor Manufacturing (Australie) et vingt-cinq usines de montage et de fabrication dans une vingtaine de pays.

D'autres projets prennent corps : construction d'une usine de camions à Nashville (Tennessee), accord avec Volkswagen pour la production et la commer*cialisation de modèles allemands* dans les usines japonaises de Nissan, accord de production avec Alfa Romeo pour une usine à Naples (1983) et avec Motor Iberica (Espagne) où Nissan a pris 36 % de participation. Simultanément, Nissan, le numéro deux japonais, négocie la construction d'une usine de 660 millions de dollars en Grande-Bretagne pour la production de 20 000 voitures par an. Il est en compétition avec Toyota pour participer à la création d'une usine d'une capacité initiale de 200 000 véhicules à Taiwan et négocie avec les compagnies d'Etat Maruti et Hyderabad Allwyn pour la production d'automobiles et de camions en Inde. Enfin, pour *promouvoir ses ventes aux Etats-Unis*, Nissan vient de créer une compagnie de crédit à Los Angeles.

Honda, qui a produit plus d'un million de véhicules en 1981, dont 711 000 pour l'exportation et 3,5 millions de motos, dont 2,3 millions exportées, construit dans l'Ohio une usine d'une capacité de 12 000 véhicules par mois. La firme négocie avec British Leyland pour produire en *commun une « Triumph »* destinée au marché européen. Elle vient de signer un accord avec Peugeot-Cycles pour la production commune (en Belgique) de vélomoteurs et motos légères et elle a encore signé un accord d'assistance technique avec la société d'Etat chinoise Jialing pour la production de motos.

Toyo Kogyo (Mazda) est associé à Ford Suzuki Motors, le spécialiste de la « mini », à General *Motors. Ce dernier négocie avec* Land Rover Santana (Espagne) pour une production commune.

Contourner les barrières

Mitsubishi Motors et Mitsubishi Corporation investissent au Nigeria dans une usine de camionnettes. Le gouvernement de Lagos a autorisé Peugeot et quatre *japonais* (Nissan, Toyo Kogyo, Mitsubishi et Isuzu) à produire des camions sur place. Daihatsu fournit des milliers de moteurs à Innocenti en Italie, etc, etc. La liste n'est pas exhaustive. Elle est néanmoins indicative du redéploiement et de la restructuration qui s'opèrent à l'échelle *mondiale ainsi* que du dynamisme des Japonais.

Inversement, et similairement, pour contourner les barrières visibles ou invisibles qui freinent la pénétration de leurs produits au Japon, Ford et Volkswagen ont passé des contrats avec des producteurs locaux. C'est, *semble-t-il*, leur seul espoir d'augmenter leurs ventes sur un marché très difficile : pendant qu'ils exportaient 6 millions de véhicules, les Japonais en ont importé quelque 30 000 en 1981. Volkswagen détient la palme avec 30 % du marché mais ses ventes ont baissé l'an dernier. *La part de la France est dérisoire.*

Parallèlement à leur internationalisation, les constructeurs japonais font un effort important d'investissements pour la modernisation de leurs usines — notamment par une automatisation et une robotisation accrues — et dans le domaine de la recherche et du développement des technologies de pointe appliquées à l'automobile. D'autres, enfin, tels que Nissan, qui possède un département espace et armement en plein développement, diversifient leurs activités. Chacun à sa manière se prépare à cette *guerre planétaire* dont faisait état Toyota.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

LONGTEMPS SOUMIS A UN BOYCOTTAGE DE FAIT

Les industriels français reprennent pied aux Philippines

Soumis pendant toute l'année 1980 à un boycottage de fait, après une série de litiges qui ont mis plusieurs mois à *être réglés, les industriels français* retrouvent peu à peu des relations commerciales normales avec les Philippines.

Du coup, le solde des échanges entre les deux pays, fortement déséquilibré en 1980 et durant le premier semestre 1981, devrait se retrouver légèrement excédentaire, au bénéfice de *la France, pour l'ensemble* de l'année dernière.

Dans le même temps, la communauté financière internationale, qui entretient le pari d'une forte croissance pour les pays asiatiques en général, et ceux de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est en particulier, commence à revoir son jugement à propos des Philippines, où la rébellion musulmane, que ne parvient pas à mater le gouvernement dans la région de Mindanao, suscite quantité d'interrogations sur l'« après-Marcos ».

PRESENTE aux Philippines depuis 1964, à l'occasion de la première exposition réalisée dans ce pays, la France n'a réellement commencé à commercer qu'à partir de 1970 avec la signature des premiers contrats clés en main, qui concernaient essentiellement les secteurs cimentier, sucrier et papetier.

Arrivés bons derniers dans cet archipel de sept mille îles, après les Américains et les Japonais *qui l'ont toujours un peu considéré* comme leur chasse gardée, les industriels français ont dû se contenter, dans un premier temps, des affaires que ces derniers n'avaient pas voulu conclure et qui devaient déboucher sur d'inévitables contentieux.

De *simples déboires* inhérents à toute activité commerciale, surtout en matière de commerce extérieur, les relations entre les sociétés françaises et leurs partenaires philippins sont rapidement passées, entre 1976 et 1978, au conflit ouvert. La *crise* a atteint son paroxysme lorsque l'Etat *philippin, piqué au vif* par deux ou trois affaires délicates, décidait d'appliquer un boycottage de fait à toute activité française dans ce pays, en dépit des *affirmations* officielles.

Le résultat ne s'est pas fait attendre, et les exportations françaises, légèrement supérieures aux *importations jusqu'en* 1979, ont lourdement chuté l'année suivante (voir tableau).

Ce différend avait pour origine quelques dossiers qui ont empoisonné de longs mois durant les relations commerciales entre les deux pays, tel celui qui intéresse la firme Creusot-Loire.

Cette dernière, qui cherchait depuis quelque temps à expatrier son usine de Firminy, spécialisée dans la production de raccords de chauffage central en fonte malléable, avait finalement pris contact avec la société San-Miguel, un important groupe industriel philippin, qui détient notamment le monopole de la production et de la commercialisation de la bière dans le pays. Les deux parties étaient convenues de la création d'une « *joint-venture* » en 1978, avec participation majoritaire de San-Miguel (60 %) qui apportait une bonne partie du capital, Creusot-Loire fournissant essentiellement le matériel.

Une magnifique usine — beaucoup trop grande — a donc été construite à une vingtaine de kilomètres de la capitale, avec pour mission de produire 3 000 tonnes par an de joints en fonte destinés à l'exportation. Paralysée par les incessantes coupures de courant qui caractérisent la vie à Manille, les effectifs pléthoriques (quatre cent cinquante personnes ont dû être embauchées sur pression de divers « lobbies », alors que seules cent cinquante étaient prévues), cette unité, qui se voyait contrainte de tout importer pour sa production, y compris le sable, aboutissait en sortie d'usine à un produit 40 % plus cher que ses concurrents mondiaux, donc invendable.

En conséquence, les responsables de San-Miguel ont fermé en 1979 les portes de cette magnifique installation — qui attend depuis long de justifier son existence.

Des clients défaillants

Si Creusot-Loire a réussi à se dégager rapidement de cette affaire après des discussions serrées avec ses partenaires philippins et les pouvoirs publics de ce pays, il n'en va pas de même pour une autre entreprise française, Spie-Batignolles, qui a dû soumettre à une cour d'arbitrage internationale le conflit qui l'oppose aux Philippins à propos de l'usine d'Abra, dans le nord du pays. Aux termes de la convention signée en 1978, il s'agissait de construire une fabrique de pâte à papier à proximité d'une forêt voisine. Assurant la seule installation industrielle, la *firme française* ne s'est pas souciée des problèmes d'accès, qui semblaient du ressort local. Toujours est-il que, l'usine terminée, elle était dans l'impossibilité de fonctionner, la route conduisant de la forêt à la scierie n'ayant pas été construite et la *rivière chargée d'acheminer* les stères de bois étant... constamment à sec. Du coup, l'usine est restée fermée pendant près d'un an et Spie-Batignolles ayant déclaré forfait, une solution est toujours recherchée avec un partenaire local.

Ces deux exemples conformes point par point à la réalité donnent le ton. Les intéressés se renvoient mutuellement la balle, les Philippins accusant les industriels français de ne pas assurer leurs engagements jusqu'au bout, tandis que ces derniers affirment avoir livré le matériel commandé, procédé aux constructions et aux installations prévues, dégageant ensuite toute responsabilité dans l'échec de ces entreprises, qu'ils n'hésitent pas à mettre au compte de leurs partenaires, dont ils soulignent la « *légèreté* » en matière de prévision et de gestion.

Ces entreprises françaises sont d'autant plus libres de leurs appréciations que tous ces contrats bénéficient de la garantie de la Coface (Compagnie française d'assurance du commerce extérieur), la Banque philippine de développement (D.B.P.) assurant le même rôle sur place. Ce qui n'était en temps normal qu'une simple contrepartie a pris une tout autre dimension quand il est apparu que la D.B.P. a rapidement dû se substituer à ses clients locaux désormais défaillants, devenant ainsi l'interlocuteur direct de la Coface et des banques françaises.

Or il s'avère que l'un des membres les plus importants de la D.B.P. n'est autre que le président du Conseil des investissements (Board of Investors), le ministre philippin de l'industrie et du commerce en personne, M. Roberto V. Ongpin.

Partisan d'un développement « *à la brésilienne* » qui ne fait pas — loin s'en faut — l'unanimité au sein du gouvernement, M. Ongpin a toujours cherché à valoriser auprès du président Marcos des projets ambitieux susceptibles de rehausser l'image des Philippines dans les milieux internationaux.

On comprend que, à la suite des quelques affaires que nous venons d'évoquer, M. Ongpin ait éprouvé un ressentiment d'autant plus vif à l'égard des entreprises françaises que ses thèses économiques se heurtent régulièrement à la conception que s'en font M. Cesar Virata, premier ministre et ministre des finances, et M. Jaime C. Laya, gouverneur de la Banque centrale des Philippines, considérés comme beaucoup plus orthodoxes et qui jouissent d'une audience indéniable auprès des institutions monétaires et financières internationales où ils ont fait carrière.

Toujours est-il que, coiffant pour l'occasion sa casquette de ministre de l'industrie et du commerce, M. Ongpin a contribué à geler pendant de longs mois les activités commerciales françaises aux Philippines, refusant de leur accorder la garantie de la D.B.P. et écartant d'office les entreprises concernées des appels d'offres, même si le terme de boycottage n'a naturellement jamais été évoqué *officiellement*.

Ce n'est qu'au second semestre 1981 que les relations ont commencé à s'améliorer sur l'intervention d'autres membres du gouvernement philippin, parallèlement à l'action menée sur place par l'ambassadeur de France, M. Albert Tréca.

Plus discrètement, quelques sociétés placées devant des difficultés du même ordre ont cherché à les résoudre en continuant leurs négociations. Ainsi, Kloeckner Ina, filiale du groupe familial ouest-allemand Kloeckner, poursuit la coopération établie entre 1974 et 1977 avec son *client, la Batong Buhai Gold* Mining, à propos d'un projet de mine de cuivre au nord de l'île de Luçon, la plus importante de l'archipel.

Le consortium créé à cet effet entre Kloeckner Ina et la société Fives Cail Babcock avait assuré la fourniture du matériel *et en était à la phase de supervision* quand le partenaire local a éprouvé de sérieux besoins de trésorerie en 1979, l'obligeant à interrompre la poursuite des travaux, entre autres la route qui devait permettre d'évacuer le minerai vers le port de San-Fernando.

Là encore, la Banque philippine de développement, la D.B.P., a été contrainte de reprendre l'affaire en mains, mais le consortium *français*, qui a été entièrement réglé pour ses engagements, il convient de le souligner, assure actuellement la vérification de l'équipement laissé sur place.

Au cours de ces dernières semaines, les relations franco-philippines ont retrouvé un tour un peu plus normal et les hommes d'affaires reprennent le chemin de Makati, le quartier d'affaires de Manille.

Ainsi, la société Degremont qui était restée en panne avec une installation de traitement d'eau destinée à la brasserie du groupe San Miguel à Batangas, toujours dans l'île de Luçon, a mis en route il y a quelque temps la station de traitement d'eau potable de Zamboanga, la troisième ville du pays. A ces contrats relativement modestes devrait succéder une opération de plus grande envergure : le projet d'adduction d'eau destiné à l'agglomération de Manille. Il s'agit en fait de la troisième phase de ce projet, dont le montant est évalué à 500 millions de dollars et qui doit faire l'objet d'une importante contribution de la Banque mondiale et de la Banque asiatique de développement. Une partie de cette somme devrait échoir aux entreprises spécialisées. Degremont, implantée depuis plusieurs années aux Philippines, figure en bonne place pour l'appel d'offres qui sera lancé au début de l'année 1983.

De son côté, le groupe Lafarge Coppée, animateur d'un consortium comprenant notamment la firme japonaise Mitsubishi, vient de signer avec Philphos (Philippines Phosphat Fertilizer Corp) un contrat prévoyant la construction d'une importante usine d'engrais dans l'île de Leyte qui sera opérationnelle en 1984. Ce complexe sera approvisionné en superphosphates par la République de Nauru (ex-Nouvelle-Guinée) qui détient 40 % de Philphos, les 60 % revenant aux autorités philippines. Figurant parmi les onze grands projets industriels que vient d'approuver le président Marcos, il prévoit une unité d'acide sulfurique d'une capacité quotidienne de 1 500 tonnes, deux installations d'acide phosphorique (600 tonnes/jour) et une unité de sulfate d'ammonium produisant 520 tonnes/jour.

Autant d'éléments qui vont dans le sens d'une normalisation des relations entre les deux pays et *dont les effets devraient rapidement* se faire sentir sur la balance de leurs échanges mutuels. Pour les six premiers mois de 1981, les exportations françaises à destination des Philippines (essentiellement des biens d'équipements et des semi-produits) ont largement doublé par rapport au premier semestre de l'année précédente pour atteindre 456 millions de francs, et l'on s'accorde à penser qu'elles devraient avoir retrouvé pour l'ensemble de l'année dernière un niveau voisin de 800 millions de francs — débouchant ainsi sur un solde légèrement excédentaire au bénéfice de la France.

SERGE MARTI.

ÉVOLUTION DES ÉCHANGES COMMERCIAUX ENTRE LA FRANCE ET LES PHILIPPINES (en millions de francs)

	1979	1er sem. 1980	1980	1er sem 1981	11 mois 1981
Exportations vers les Philippines	845,2	190,8	383,8	451,1	681
Importations en provenance des Philippines	754,2	470,1	867,5	445,4	823
Solde	+ 91,0	— 279,3	— 483,7	+ 5,7	— 138

(Source : direction générale des douanes.)

Une croissance handicapée par une grave crise financière

SACRÉS champions de la croissance en 1982 par la Chemical Bank, les pays asiatiques devraient connaître une progression de leur produit national brut (P.N.B.) de 4,4 % en moyenne, cette année, avec *des pourcentages sensiblement* plus élevés, selon les cas, Hongkong devant atteindre jusqu'à 10 % de croissance, selon l'étude réalisée par la banque américaine.

Pour sa part, l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est), qui regroupe Singa*pour, l'Indonésie, la Thaïlande*, la Malaisie et les Philippines, devrait accomplir à elle seule des performances très honorables, le taux de croissance prévu pour Singapour (10 %) égalant celui de Hongkong.

Après avoir *figuré* en bonne place sur l'échiquier mondial *dans les années 70, les cinq* pays membres de cette organisation s'affirment maintenant sur les rangs pour offrir aux investisseurs étrangers les meilleures occasions d'affaires en Asie du Sud-Est, *compte tenu d'une main*-d'œuvre restée bon marché, comparativement à d'autres pays *de la région*, et des nombreuses incitations fiscales proposées aux firmes occidentales.

Ce point avait été abordé, en son temps, lors du vingt-septième congrès de la Chambre de commerce internationale (C.C.I.), tenu à Manille (Philippines), en présence de mille *cinq cents hommes d'affaires en* provenance de soixante-quinze pays.

A cette occasion, le ministre philippin du commerce et de l'industrie, M. Roberto V. Ongpin, avait annoncé que les cinq pays de l'ASEAN allaient rapidement harmoniser la *législation* relative *aux investissements privés* opérés dans l'un ou l'autre des pays membres.

Intervenant au nom de son pays, le ministre philippin a ensuite mis l'accent sur la rapidité des formalités relatives à tout investissement étranger dans le pays. Généralement limitées à trois mois, celles-ci peuvent être ramenées à une semaine dans certains cas, a-t-il tenu à souligner.

De son côté, la Malaisie, qui tente actuellement une expérience de « *nationalisation économique qui devrait permettre aux Malais de prendre en charge eux-mêmes les investissements nécessaires dans tel ou tel secteur jugé prioritaire* » (voir « le Monde de l'économie » du 3 novembre 1981), ainsi que l'a définie la délégation de ce pays, a estimé que la part des capitaux étrangers dans les entreprises en « *joint-venture* » se trouverait ramenée progressivement à 30 %, ce qui ne devrait pas les empêcher de servir de « *catalyseur industriel* ».

D'importantes disparités

Les délégations de Singapour, d'Indonésie et de Thaïlande ont, tour à tour, mis en avant les importantes incitations fiscales qu'elles offraient aux capitaux étrangers : exonération de la taxe sur les bénéfices pendant un délai de deux à dix ans, selon le pays et la nature des investissements ; accords sur la double imposition conclus avec nombre de pays occidentaux ; réglementation très souple sur les changes permettant le rapatriement des capitaux, et surtout, présence d'une main-d'œuvre bon marché dont le « prix » varie entre 1,80 dollar et 2,50 dollars par jour, selon les pays de l'ASEAN.

Sous cette apparente harmonie dans la situation qu'offrent ces cinq nations se cachent, en réalité, d'importantes disparités, si l'on en juge par le seul éventail des taux de croissance anticipés pour chacun de ces pays en 1982.

De 10 % pour Singapour, ce taux s'établit à 7,6 % pour la Malaisie, à 6,7 % pour l'Indonésie et la Thaïlande, voire à 5,5 % pour les Philippines, confirmant l'évolution constatée depuis quelques années et qui a conduit ce dernier pays à se glisser progressivement en queue de peloton.

Alors qu'elles ont réussi à attirer quelque 320 millions de dollars d'investissements étrangers en 1980, triplant pratiquement la moyenne annuelle constatée au cours de la précédente décennie, les Philippines n'ont pas réussi à décoller vraiment, en raison d'une situation économique qui s'aggrave au fil des calamités naturelles et d'une crise financière sans précédent. (Voir l'article de Roland-Pierre Paringaux dans *le Monde* du 10 octobre 1981.)

Ce n'est pas tant le montant de la dette extérieure philippine qui préoccupe les organismes financiers internationaux que sa brusque augmentation au cours des dernières années. Passant de 9 milliards de dollars en 1979 à 12 milliards l'année suivante, elle a atteint le chiffre de 15 milliards de dollars en 1981, contraignant le premier ministre, M. Cesar Virata, à prendre en décembre dernier un certain nombre de mesures d'urgence pour limiter l'hémorragie.

Dans un premier temps, un contrôle plus sévère sera exercé sur les emprunts à l'étranger effectués par les sociétés philippines, qui s'adressaient jusqu'ici directement à Tokyo ou à New-York pour leurs émissions.

Le gouvernement s'efforcera ensuite d'obtenir des prêteurs étrangers des conditions favorables en matière de taux et de durée, assorties de délais de grâce importants (quatre ou cinq ans), de façon à absorber en partie les dettes existantes. — S. M.

BIBLIOGRAPHIE

La crise en Europe

UN INQUIÉTANT KALÉIDOSCOPE

DEPUIS le temps qu'elle dure, difficile à dire si la crise... fait recette chez les libraires. Mais une chose est d'y consacrer, sous des étiquettes institutionnelles diverses, des rapports écrits par quelques experts, autre chose est de présenter, dans un livre, une série de contributions qui n'engagent que leurs auteurs. Car le non-conformisme ici, les vues d'un auteur là, donnent un autre relief à ce sujet bateau.

M. Ralf Dahrendorf, qui dirige la London School of Economics, après avoir été de 1970 à 1974 membre de la Commission des Communautés européennes, a eu l'idée de demander à un certain nombre de personnalités d'analyser les effets de la crise dans leur pays, la manière dont leur gouvernement luttait contre elle, les espoirs d'en sortir. M. Etienne Davignon étant chargé, lui, de répondre à la question : « *Europe à bout de souffle ou le second souffle ?* »

Noblesse oblige : les « quatre grands » de l'Europe ouvrent la marche : Allemagne, France, Grande-Bretagne, Italie. M. Otmar Emminger explique pourquoi la République fédérale n'est plus le cheval de trait de l'Europe. C'est au milieu de 1979 que la rupture a eu lieu : la balance des paiements se mit alors à tendre vers le rouge, et, au milieu de 1980, la R.F.A. était devenue le champion du déficit à l'échelle mondiale. L'Allemagne a beaucoup moins supporté le second choc pétrolier que le premier et devra accomplir une « *prodigieuse mutation structurelle de son commerce extérieur* ».

C'est M. Jacques Delors qui nous parle de la France, sur le ton tranquille qu'on lui connaît. La « contre-réforme libérale » de M. Raymond Barre a réussi à rendre le malade moins fiévreux mais non à lui redonner des forces. « *La France est le seul pays industrialisé*, ajoute-t-il, *avec l'Italie, à avoir vu décroître la part des investissements dans le produit intérieur brut, d'où un vieillissement des structures industrielles.* » Au « *mélange incohérent de laisser-faire et de dirigisme, il faut*, écrit-il, *substituer une économie largement décentralisée où pourront s'épauler mutuellement un marché efficient et une planification stimulante, qui dégage clairement les priorités de l'effort national* ».

M. Samuel Brittan s'interroge sur le « mal anglais ». Le noyau de sa réflexion s'organise autour des recherches du professeur Mancur Olson : « *plus longue est la période depuis laquelle un pays possède une structure industrielle moderne — et connaît la liberté démocratique, — plus son taux de croissance sera freiné par les intérêts organisés* ». Il n'est donc pas étonnant que le mal britannique ait d'abord atteint le pays qui fut le pionnier de la révolution industrielle. Mais il existe des forces autocorrectrices : à mesure que la sclérose s'étend, la nécessité de l'innovation se fait plus pressante. En outre, la main-d'œuvre britannique est très bon marché. Reste ce grave danger du chômage considérable, qui n'a pas conduit à la révolte sociale notamment parce que, globalement, le niveau de vie s'est maintenu malgré la récession.

M. Guido Carli explique ensuite la crise italienne, notamment par la manière dont son pays a essuyé le choc pétrolier de 1973-1974 : ajustement inflationniste facilité par la réforme du mécanisme d'indexation des salaires introduite en 1975.

Les auteurs ne s'enferment pas dans l'Europe des Dix. Ils parlent ensuite non seulement des problèmes de la Grèce, du Benelux, mais de la péninsule Ibérique, du monde suédois, qui a « explosé » en 1975 du fait d'un dérapage considérable des salaires, de l'« arme secrète » de l'Autriche (sa politique des revenus), de la Suisse.

Le renversement de tendance *que l'on constate pratiquement* chez tous les pays européens au début des années 1970 n'a pas que des causes exogènes (crise du pétrole) explique dans un dernier chapitre remarquable M. Dahrendorf. Trois facteurs méritent d'être soulignés : 1) un changement dramatique est intervenu dans le rapport entre l'accroissement de la productivité, les hausses de salaire et les bénéfices ; 2) une mutation dans le rôle des fonds publics qui a crû parfois démesurément ; 3) une trop médiocre adaptation structurelle des économies de la plupart des pays.

Crise en Europe, *crise de l'Europe* qui, malgré ses efforts, échoue à servir son propre intérêt. Qu'en sera-t-il de la coopération à l'échelle mondiale pourtant indispensable ?

PIERRE DROUIN.

(1) *La Crise en Europe.* Préface de Gaston Thorn. Sous la direction de Ralf Dahrendorf. Contributions de MM. Miguel de Aldasoro, Samuel Brittan, Guido Carli, Etienne Davignon, Jacques Delors, Otmar Emminger, Horst Knapp, Francesco Kneschaurer, George Krimpas, Erik Lundberg, Jan Tinbergen. Editions Fayard, 356 pages, 79 francs.

ENTRE VENTS ET MARÉES

La désindustrialisation allemande

LES entreprises allemandes ont vu depuis quelques années reculer leurs parts des différents marchés mondiaux. Et le problème aujourd'hui posé n'est rien moins que celui du maintien de la compétition internationale de l'industrie allemande. Que s'est-il donc passé ?

Dans l'acharnement qu'elles ont mis à résoudre les problèmes de vie ou de mort qui se présentaient à elles au cours des années 70, passé le premier « choc pétrolier », les firmes germaniques ont plus élagué qu'elles n'ont créé. La combinaison des successives réévaluations du deutschemark et la rigoureuse action anti-inflationniste du gouvernement les a conduites à une politique industrielle de plus en plus défensive. Il s'agissait d'abord d'enrayer la dégradation des coûts de production qui avait déjà commencé entre 1969 et 1973. Les patrons allemands choisirent de privilégier la compétitivité aux dépens de la rentabilité, ne répercutant pas intégralement dans leurs prix l'augmentation de leurs charges, particulièrement en salaires et en énergie. Ils consacrèrent donc l'essentiel des ressources décroissantes dont ils disposaient à un effort de rationalisation de leur appareil de production, sans création d'emplois.

Un modèle nouveau ?

Ainsi les statistiques montrent-elles qu'en *1978* les investissements nationaux ne furent dans l'ensemble du pays que de 10 % supérieurs à ceux de 1970, mais ceux de l'industrie seule furent... de 25 % inférieurs. L'indice de la construction de bâtiments nouveaux dans le secteur manufacturier, révélateur de l'édification d'usines nouvelles, était tombé de... 48 % en huit ans. Il est clair que pendant les années 70 l'investissement industriel a de moins en moins joué le rôle d'entraînement qu'il avait tenu au cours de la décennie précédente. En 1980, les neuf dixièmes des entreprises interrogées par l'institut IFO de Munich disaient effectuer leurs investissements dans un but de « rationalisation », c'est-à-dire plutôt pour supprimer des emplois que pour créer de nouvelles activités. Mais finalement si l'objectif d'assainissement a été atteint, la R.F.A. n'a pas mis en œuvre la « stratégie » qui aurait dû lui permettre de s'adapter à la transformation du monde industriel international. Alors que le solde des échanges allemands vis-à-vis du Japon était à peu près nul en 1974, il est devenu déficitaire. L'excédent à l'égard des Etats-Unis, des pays de l'Est et du tiers-monde est resté stagnant ou en régression. Seul a progressé le commerce avec les autres pays européens.

Une étude (1) réalisée par M. Laurent de Mautort pour le Centre d'études prospectives et d'informations internationales (C.E.P.I.I.) répartit les vingt-huit branches de l'industrie allemande en trois catégories. Elle montre que les productions « domestiques » allemandes ont bien résisté grâce à la cohésion de leur marché intérieur et ont profité du développement des échanges intra-européens ; mais le groupe des activités « internationalisées » (pour la plupart dépendantes de la technologie, comme l'électronique, l'aéronautique et les chantiers navals, ou concurrencées par les pays en voie de développement, comme le textile ou les jouets) a poursuivi la « délocalisation » de ses productions vers d'autres pays. Et ce sont les industries « grandes exportatrices » qui ont vu leur excédent relatif diminuer davantage, alors qu'il n'avait cessé d'augmenter jusqu'en 1974. Trois des cinq grands pôles d'exportation allemands ont été particulièrement touchés : la chimie, la sidérurgie et la construction mécanique. La poussée japonaise s'est traduite par un recul de la R.F.A. dans la sidérurgie et la construction mécanique. En revanche, l'automobile et la construction électrique et électronique se sont maintenues, constate M. de Mautort. « *Ce maintien est, certes, positif face aux pertes subies par les Etats-Unis ou les autres pays de la C.E.E., mais il est sans rapport avec les gains japonais* ».

Pour réagir, l'industrie d'Outre-Rhin a des handicaps. L'absence d'importantes industries d'armement dans son économie nationale en est un. La vision des banques allemandes qui recherchent plus que les banques japonaises la rentabilité à court terme, aussi. Le vieillissement de l'appareil de production national s'y ajoute : alors que 25 % des équipements avaient plus de dix ans en 1960, 41 % étaient dans ce cas en 1977. L'effort de recherche consenti par la communauté nationale s'est affaibli. Il a évolué entre 1972 et 1979 à un rythme trois fois inférieur à celui qu'il avait poursuivi entre 1966 et 1972. Et il a souffert d'une trop grande concentration. En privilégiant les grands projets de quelques entreprises, les organismes publics distributeurs de crédits de recherche n'ont pas permis la diffusion de l'innovation dans tout le tissu industriel. « *Le maintien des positions internationales de la R.F.A., au cours des années 80, va dépendre, pour une large part de sa capacité à intégrer la micro-électronique dans les points forts de son industrie, puisque les prévisions technologiques montrent que ce sont justement les industries de la construction mécanique, de l'automobile et l'industrie électrique et électronique qui connaîtront les plus importantes transformations dues à l'électronique* », estiment les experts du CEPII. Les investissements dans ce domaine se font attendre. Les grandes faiblesses de l'industrie allemande dans la conception et la fabrication des composants électroniques actifs, le retard initial qu'elle a pris dans l'informatique, les protections momentanées dont elle a bénéficié pour les grands matériels électriques (avec la licence P.A.L., par exemple), rendent des pans entiers de l'économie nationale vulnérables. L'échec a déjà été assez cuisant dans des secteurs comme l'optique ou l'horlogerie, qui *ont quasiment* disparu du paysage local, pour que les intéressés ne minimisent pas le danger.

Les industries électriques et mécaniques allemandes restent les premières d'Europe. Il importe que les récentes dispositions enregistrées sur les grands marchés d'exportation ne débouchent pas sur un repli de la C.E.E., occupée à « reconquérir son marché intérieur ». L'idée de « politique industrielle » est étrangère à la pensée économique allemande, trop libérale pour y souscrire. Mais il est symptomatique que le gouvernement de la République fédérale ait choisi, pour lutter contre l'aggravation du chômage, de recourir à la relance par l'investissement, alors que la France pratique avec une certaine insouciance la relance par la « consommation des ménages ». Il n'est donc pas impossible que le modèle de désindustrialisation allemand donne encore à ses voisins des leçons d'adaptation... à l'ère post-industrielle.

JACQUELINE GRAPIN.

(1) Economie prospective internationale — la désindustrialisation au cœur du modèle allemand. Documentation française.

INFORMATIONS « SERVICES »

AUTOMOBILE

Les « voiturettes » sont-elles moins sûres ?

Répondant à une question écrite de M. Pierre-Bernard Cousté, député (app. R.P.R.) du Rhône, le ministre des transports fait le point sur la sécurité des « voiturettes » qui peuvent être conduites sans permis (*Journal officiel* du 15 février).

Les « voitures sans permis », *dont la cylindrée n'excède pas* 50 cm3, explique le ministre, appartiennent du point de vue réglementaire à la catégorie des cyclomoteurs. A ce titre, leur vitesse ne peut excéder 45 km/h. On sait, par ailleurs, que la plupart des utilisateurs de ces véhicules ne possèdent pas le permis B et n'ont pas l'intention ou la possibilité de l'obtenir. Ils sont donc amenés à choisir entre les cyclomoteurs et les voiturettes. C'est dans ce cadre que doit être examiné le problème de la sécurité secondaire.

Or, si les voiturettes sont plus *vulnérables aux chocs que les autres* véhicules automobiles, elles le sont en revanche beaucoup moins que les cyclomoteurs. A cet égard, la voiturette représente un progrès pour la sécurité de l'usager.

En ce qui concerne l'insertion des voiturettes dans la circulation générale, une étude récente a montré que ces véhicules sont utilisés essentiellement en zone *rurale, pour un petit nombre de* trajets sur de faibles distances. Ce mode d'utilisation permet dans une large mesure de limiter les risques ; cela ressort d'ailleurs de l'examen d'un nombre très important de dossiers d'accident dans lesquels les usagers des voiturettes ne figurent qu'en très faible proportion.

Mais, compte tenu du nombre *croissant de ces véhicules en circulation*, des dispositions sont actuellement à l'étude qui permettraient une identification rapide par les autres conducteurs des véhicules de type voiturette.

Par ailleurs, la réglementation devrait, en 1982, évoluer dans le sens de la définition d'un cadre juridique spécifique pour ces véhicules. Parallèlement, une action d'information, en particulier la diffusion d'un « Guide des voiturettes », va être mise en œuvre auprès de l'ensemble des usagers.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 24 FÉVRIER

« La Place Royale », 14 h 30, rue Saint-Antoine, Mme Colin.

« La Mosquée », 15 h, place du Puits-de-l'Ermite, Mme Garnier-Ahlberg.

« Notre-Dame », 15 h, façade, M. Lepany (Caisse nationale des monuments historiques).

« La Mosquée », place du Puits-de-l'Ermite (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« *Musée de Cluny* », 14 h 30, 6, place Paul-Painlevé (Mme Ferrand).

« Ile de la Cité », 14 h 30, portail central de Notre-Dame (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (*résurrection du passé*).

« La gare Saint-Lazare », 14 h 45, hall monuments aux morts (Tourisme culturel).

« Synagogues de la rue des Rosiers », 16 h, 3, rue Malher (Le vieux Paris).

CONFÉRENCES

15 h 30 : 71, avenue H.-Martin, Mme Saint-Girons : Monet »

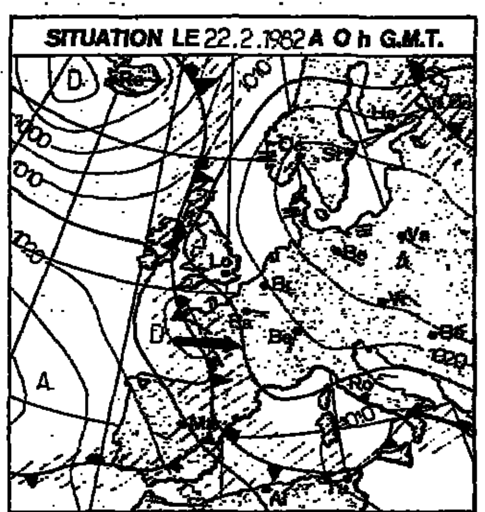
18 h 30 : 107, rue de Rivoli, M. J.-C. Margolin : « Les jeux de la Renaissance ».

19 h 30 : amphithéâtre Bachelard, sorbonne I, rue Victor-Cousin, Mme M.-M. Davy : « Le sens caché » (Université populaire de Paris).

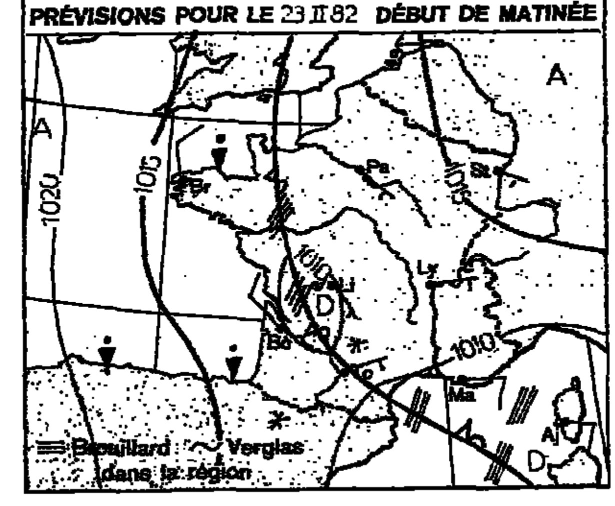
23 h 30 : 60, boulevard Latour-Maubourg, M. Y. Dienal : « Motivations de l'esprit » (Psycho-Santé).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 22.2.1982 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 23.II.82 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le lundi 22 février à 0 heure et le mardi 23 février à 24 heures :

L'anticyclone continental d'Europe *continue de bloquer la progression vers* l'Est des perturbations atlantiques, dont l'activité diminuera sur le nord-ouest du pays, et qui s'enfoncera en direction de la Méditerranée.

Mardi, le ciel couvert, avec de faibles *pluies, neige sur le relief, qui s'étendra* le matin depuis l'ouest de la Normandie jusqu'au Limousin et aux Pyrénées, régressera dans la journée en direction du Massif Central, des Pyrénées et de la Méditerranée, tandis que, sur l'Est, le *Nord-Est et le Bassin parisien, le beau* temps froid se maintiendra. Sur l'ouest du pays, le temps deviendra plus variable, et des averses se produiront près de la Manche et de l'Atlantique.

Les températures seront sans grand changement, avec des *gelées matinales* pouvant atteindre localement moins 5 °C dans l'Est. Le vent sera de secteur nord modéré sur l'Ouest, et variable, faible, secteur Sud-Ouest dominant, sur le reste du pays.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris, le 22-02-1982 à 7 heures : 1014,4 millibars, soit 760,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 février ; le second, le minimum de la nuit du 21 au 22 février) : Ajaccio, 9 et – 2 degrés ; Biarritz, 10 et 8 ; Bordeaux, 9 et 6 ; Bourges, 5 et – 2 ; Brest, 3 et 3 ; Caen, 6 et 0 ; Cherbourg, 5 et – 1 ; Clermont-Ferrand, 6 et – 5 ; Dijon, 4 et – 2 ; Grenoble, 4 et – 2 ; Lille, 6 et – 3 ; Lyon, 4 et – 1 ; Marseille-Marignane, 8 et 4 ; Nancy, 4 et – 6 ; Nantes, 8 et 5 ; Nice, 11 et 2 ; Paris-Le Bourget, 5 et – 3 ; Pau, 10 et 6 ; Perpignan, 10 et 6 ; Rennes, 6 et 3 ; Strasbourg, 5 et – 5 ; Tours, 8 et 0 ; Toulouse, 9 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 18.

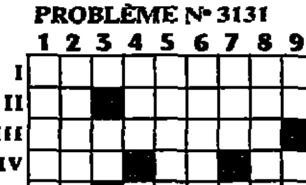
Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 12 degrés ; Amsterdam, 6 et – 4 ; Athènes, 13 et 10 ; Berlin, 4 et – 5 ; Bonn, 7 et – 5 ; Bruxelles, 5 et – 4 ; Le Caire, 22 et 13 ; îles Canaries, 17 et 17 ; Copenhague, 0 et – 5 ; Dakar, 26 et 19 ; Genève, 1 et 0 ; Jérusalem, 12 et 5 ; Lisbonne, 15 et 8 ; Londres, 8 et – 2 ; Madrid, 13 et 4 ; Moscou, – 3 et – 14 ; Nairobi, 28 et 15 ; New-York, 3 et 3 ; Palma-de-Majorque, 15 et 9 ; Rome, 11 et 1 ; Stockholm, – 2 et – 14.

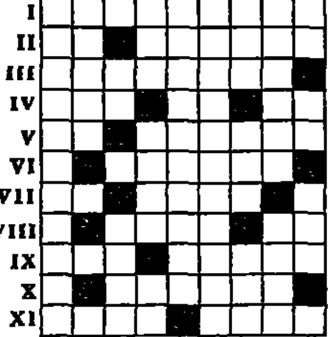
PRÉVISIONS POUR LE 23 FÉVRIER, A 0 HEURE (G.M.T.)

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3131





HORIZONTALEMENT

I. Quand la ruine la menace, elle peut toujours se refaire à la roulette. – II. L'onde condamna ses âmes au silence, mais les ondes peuvent nous faire entendre son roi. Envahi par les loups. – III. Livre de poche qui n'est pas sans intérêt au pays de Shakespeare. – IV. mieux que rien ou que trop. Matinée très réduite. Précision donnée à un instrument. – V. Préposition. Relatives à une ouverture de siège. – VI. Produits normands très coulants. – VII. Connu. Ancien lieu de concentration des vapeurs. – VIII. Mineure, elle fut le témoin des exploits de Nabuchodonosor. Note. – IX. Parfois un os pour le chien du commissaire. Consommé par celui qui dédaigne l'ordinaire. – X. Témoigne aux vielles pierres un indéfectible attachement. – XI. Où les pépins furent étroitement liés à une pomme. On les fait sentir à des gens momentanément privés d'odorat.

VERTICALEMENT

1. Subit, plus que tout autre, les lois de la pesanteur. – 2. Soviétiques plus par annexion que par adoption. – 3. Participe passé. Inutile au nageur, sauf s'il est manchot. – 4. Répétition théâtrale. Des apparences ou des bruits. Prélude pour instrumentiste. – 5. L'une respire à l'Eire libre, l'autre dans une atmosphère étouffante. – 6. Font preuve d'un manque d'adresse manifeste. – 7. Tout petit portant une charge considérable. Ses bleus prirent des marrons pour des Noirs. Des paysans bien décidés s'y rendent pour y faire du foin. – 8. On les compte facilement sur le bout des doigts. Point fictif. – 9. Négation. Unité de solde d'un centurion. Le royome des anges, mais aussi celui des aigrefins.

Solution du problème n° 3130

Horizontalement

I. Condamnation. – II. Déviation. ôte. – III. Ile. Ré. Unitaire. – IV. Ce. Enlevé. Argus. – V. Testée. Élu. Iéna. – VI. Isée. Salé. Pesé. – VII. Ils. SO. – VIII. Nouba. Se. Item. – IX. Noces. Astre. Ion. – X. Train. Argent. – XI. Inri. ocarina. – XII. Ibidem. Ternis. – XIII. Ecce. Il. Léone. XIV. Léré. Usées. Tee. – XV. Lésiner. Su. Mess.

Verticalement

1. Dictionnaire. – 2. Célées. Où. Clé. – 3. Ove. Séductrices. – 4. Ni. Été. Béribéri. – 5. Darne. Rasa. En. – 6. Atèles. Iode. – 7. Mi. Ais[nce. Ur. – 8. Nouvelles. Amis. – 9. Annelés. Les. – 10. Irait. Eu. – 11. Iota. Paternels. – 12. Otarie. Gare. – 13. Neige. Mie. Note. – 14. Runes. Ondine. – 15. Lésa. Oint. Sées.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 21 février 1982 :

DES DÉCRETS

- Modifiant le décret du 4 août 1949 relatif au régime des valeurs mobilières.
- Relatif à l'échange des titres des sociétés nationalisées.
- Modifiant le décret du 8 mars 1978 relatif au régime des études conduisant aux diplômes d'architecte diplômé par le gouvernement.

DES ARRÊTÉS

- Autorisant l'émission d'un emprunt par la Société des chemins de fer français.
- Relatif aux congés annuels des travailleurs à domicile.
- Relatif à la situation des internes des hôpitaux sanitaires.

DES LISTES

- Des sites inscrits ou classés au cours de l'année 1981.

EN BREF

ASSURANCES

VOL DANS LES CAVES. – Les biens entreposés dans les dépendances d'un logement – par *exemple dans une cave* – sont en général couverts par l'assurance vol de l'occupant. Mais cette garantie ne s'applique que si celle-ci a pris certaines mesures de prévention (installation d'une porte pleine et non à claire-voie, pose d'une serrure ou d'un verrou de sûreté, etc.). En outre, l'indemnité en cas de vol est souvent limitée à une certaine somme (par exemple *10 % de la valeur du mobilier de* l'habitation). Il est donc conseillé de relire son contrat ou d'interroger son assureur pour connaître l'étendue et les conditions de garantie.

DOCUMENTATION

POUR LES SOCIÉTÉS CIVILES soumises à de nouvelles dispositions depuis peu, le particulier, l'étudiant ou le praticien du droit pourront désormais se fier à une balise fort utilement mise en place par Michel et Bertrand Galimard, qui font, selon la devise bien connue, « le point des connaissances actuelles ». (*Les sociétés civiles*, P.U.F., coll. « Que sais-je ? », 128 p., 17 F.)

FORMATION PERMANENTE

LA SÉCURITÉ DE L'ENTREPRISE. – L'Association interprofessionnelle pour la promotion de la sécurité organise, à cet effet, une réunion d'information à l'attention des chefs d'entreprise et des hommes de sécurité, qui se tiendra le 23 février, à 14 heures, salle des conférences du stade municipal, boulevard Aristide-Briand, à Courbevoie.

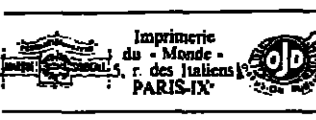
★ **7, rue des Fauvelles, 92400 Courbevoie, tél. 333-60-31.**

SÉCURITÉ

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA PRÉVENTION. – La Fédération natio*nale des mutuelles de travailleurs* organise à la Maison de la chimie, à Paris, les 5 et 6 mars, les Etats généraux de la prévention, avec la participation des professeurs Chombart de Lauwe, Milliez, Minkowski et Steudler.

★ **Inscriptions : 11, rue Dieu, 75010 Paris, tél. 203-14-15.**

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 437

I.S.S.N. : 0395-2037.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48 00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164 64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

Institut CERAC S.A.

(Centre Européen de Recherches Atlas Copco)
SWITZERLAND

has vacancies for scientists and engineers having industrial or R & D experience in the following areas

FLUIDS ENGINEERING

Ph. D. in Mechanical Engineering or Engineering Physics to initiate new programs involving the use and/or design of air motors, gas compressors, high pressure water pumps, heat pumps and energy recovery systems.

ELECTRICAL ENGINEERING

Ph. D. in electrical engineering for research related to the design of rotary and percussive tools, industrial robots and drive systems for pumps and compressors.

METALLURGY/ MANUFACTURING METHODS

Ph. D. in metallurgy or mechanical engineering to identify, evaluate and develop new manufacturing or materials processing techniques of potential interest to the product divisions. This includes not only metal working processes but also the use of composite materials for pressure vessels and other load bearing structures and ceramics, for wear parts and high temperature applications.

MINING / CIVIL ENGINEERING

Ph. D. in mining, civil or mechanical engineering to study problems related to tunnelling and mine development, in both hard and soft ground, and to propose new machine concepts or ground support systems based on these methods.

Scientists at this level will be required to initiate and direct their own projects. Much of the work is interdisciplinary in nature, providing an excellent opportunity to gain experience in other engineering fields. A knowledge of French or German would be an advantage but is not essential.

Thanks to its unique, natural setting and its proximity to France, Italy and Germany, Lausanne is one of *Europe's most favoured residential areas. Housing, schools (both English and French), medical care* and other public services reflect the needs of a highly sophisticated, international community. Sporting, recreational and cultural facilities are also outstanding. Salaries and fringe benefits are excellent.

For further details send your curriculum vitae, including a recent photograph, list of publications, references and home telephone number to the Director, Institut CERAC S.A., CH-1024 Ecublens (Lausanne), SWITZERLAND, or phone 021/34.98.01.

All enquiries will be handled in the strictest confidence.

Atlas Copco

A member of the Atlas Copco Group, the world's leading manufacturer of pneumatic tools, compressors and mining and tunnelling equipment.

Jallatte

LEADER MONDIAL SUR SON MARCHE
400 Millions de Francs de CA en consolidé
recherche

LE DIRECTEUR de sa filiale scandinave

Située en Suède à Göteborg - 20 Millions de CA.

Nous travaillons depuis plus de 10 ans en Scandinavie par différents réseaux de distribution, nos produits y sont bien accueillis et de larges possibilités de développement existent.

Notre Directeur aura pour mission :
- de développer nos ventes par l'élargissement des réseaux de distribution, d'animer nos distributeurs, de gérer le stock et les expéditions.
- notre choix se portera sur un candidat de 35 ans environ ayant un tempérament affirmé de vendeur, connaissant bien le marché Scandinave des biens de consommation industriels.

Bilingue Suédois - Anglais, très disponible pour voyager.
- la rémunération comprenant un intéressement sera très motivante.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. détaillé manuscrit et photo, à : JALLATTE S.A. Direction du Personnel - 30170 SAINT HIPPOLYTE DU FORT.



GENIE CIVIL - BATIMENT - TRAVAUX ROUTIERS

25.000 personnes, 8 Milliards C.A. (dont 45% à l'étranger) recherche

CADRES ADMINISTRATIFS DEBUTANTS

Ecole supérieure de Commerce

Disponibles géographiquement pour des affectations de quelques années en France ou à l'étranger, ils ont un tempérament d'opérationnel et sont attirés par un poste polyvalent : fonctions comptable - juridique - financière et personnel.

Dans le cadre de notre très large décentralisation et après une solide formation aux divers niveaux de notre organisation, nous leur offrons la responsabilité complète des services administratifs d'une Agence ou d'une Filiale.

Adressez lettre, C.V., photo et prétentions au Service du Recrutement 39, rue du Colisée 75008 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE DE PRESTATION DE SERVICES
installée au **CAMEROUN**
recherche le

RESPONSABLE de son département LOGISTIQUE PETROLE

Le candidat possédera, outre une grande facilité de contact, une expérience de plusieurs années dans le domaine de l'exploration pétrolière ainsi qu'une bonne connaissance du matériel de forage. Il sera parfaitement bilingue français-anglais (la connaissance d'une autre langue étrangère serait appréciée).

Son rôle sera d'assurer le contact et la liaison entre les Compagnies pétrolières opérant dans la région et les différents départements de la société.
Contrat expatrié, 10 mois séjour — 2 mois congé.

Ecrire sous référence **4488** à **PIERRE LICHAU S.A.** — B.P. 220 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

Importante Société du Secteur Para-Pétrolier C.A. 2,4 Milliards
pour faire face à notre expansion rapide, nous renforçons notre Fonction Personnel à l'étranger et recherchons

Chef du personnel pour l'Afrique

La fonction :

Basé à Port-Gentil (Gabon), sous l'autorité du Directeur Administratif et en liaison avec la Direction du Personnel à Paris, vous prendrez en charge l'ensemble des questions de personnel de la région d'activité.

A ce titre :
Vous assurerez la gestion administrative du personnel expatrié et superviserez celle du personnel local (paie, *déclarations, contacts avec les autorités locales, voyages,* hébergement...).

Vous aurez à coordonner l'ensemble des besoins en personnel (ingénieurs, cadres, ETAM, CNRO, Inscrits Maritimes) et à suivre leurs mouvements pour nos différents *chantiers sur toute la zone d'activité africaine en* liaison avec les responsables opérationnels et le Service de Gestion du Personnel Expatrié à Paris.

L'homme :

Vous avez au moins 30 ans et possédez si possible un niveau de formation supérieure mais nous attachons *surtout du prix à votre expérience confirmée de la gestion* de personnel expatrié et local, acquise de préférence au sein d'une entreprise de BTP.

Le goût des contacts, l'habitude du terrain et des qualités d'organisateur doivent vous permettre de remplir vos fonctions avec l'autorité indispensable.

La connaissance de la langue anglaise est très souhaitable, tant pour le poste que pour une évolution de carrière possible dans le Groupe.

Envoyer C.V., photo et prétentions, sous la référence 9429 à Média-System, 104, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

GABON recrute

PROFESSEURS ET INSTITUTEURS

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA RÉPUBLIQUE GABONAISE
recherche pour la rentrée 1982-1983

PROFESSEURS :

P.E.G.C., licenciés, maîtrises et certifiés pour enseignement 2e degré général et technique en mathématiques, physique, chimie, sciences naturelles, enseignement manuel et technologique, français, espagnol dans lycées et collèges, capitale et provinces. Aucune candidature reçue en anglais, philosophie, histoire et géographie.

ATTACHÉS ET CONSEILLERS D'ADMINISTRATION SCOLAIRE

INSTITUTEURS :

Normaliens pour enseignement 1er degré capitale et provinces.

Avantages pour tout personnel :
Logement meublé ; avantages familiaux ; voyage vacances tous les ans.

Salaire mensuel brut pour ancienneté professionnelle de 5 ans, après le diplôme le plus élevé, tous pays, prouvée par état de services :

- Instituteurs .... : indice 325 = 4 160 F
- P.E.G.C. .... indice 350 = 4.410 F
- Licenciés .... indice 410 = 5 010 F
- Maîtrises .... indice 515 = 6 060 F
- Certifiés .... indice 665 = 7 560 F

Adresser candidature avant le 1er avril 1982 à Service culturel, ambassade du Gabon, 26 bis, avenue Raphael, 75016 Paris (comprenant lettre manuscrite, 2 photos, copie certifiée des diplômes, C.V., état des services, extrait de casier judiciaire, fiche familiale d'état civil, certificat médical).

N.B. : Tout dossier non strictement conforme à l'annonce ou incomplet sera retourné à l'expéditeur.

Brüel & Kjaer

Instruments de mesure du bruit et des Vibrations — Traitement du signal
recrute :

JEUNE INGENIEUR

Formation GRANDE ECOLE ELECTRONIQUE

Pour poste d'INGENIEUR DE VENTE/SALES ENGINEER en AFRIQUE FRANCOPHONE et particulièrement en ALGERIE.

Ce poste est à pourvoir à la DIVISION VENTE *DE BRUEL & KJAER située à NAERUM* près de COPENHAGUE — DANEMARK et nécessite de FREQUENTS DEPLACEMENTS EN AFRIQUE.

Il est demandé aux candidats :
- Français et anglais courants,
- Solide culture scientifique,
- Connaissances en acoustique et mécanique des vibrations appréciées.

Nous offrons :
- Complément de formation technique.
- Rémunération motivante : Fixe + indemnités de voyage.

Le 1er entretien aura lieu en France.

Adresser C.V. détaillé + prétentions :
BRUEL & KJAER FRANCE
38 rue Champoreux — 91540 MENNECY

ETABLISSEMENT PUBLIC
recherche
UN TECHNICIEN
PR CENTRE OCÉANOGRAPH.
EN AFRIQUE NOIRE
Possédant B.T.S ou D.U.T.
option informatique.
Ecrire ORSTOM, 24, rue Bayard, 75008 PARIS.

Important groupe français
Commerce International
recherche pour ses filiales en
AFRIQUE FRANCOPHONE

1) INGÉNIEURS ESC ou équivalent
2) ESC ou équivalent

OPTION INFORMATIQUE
pour mise gestion sur IBM 34

Expérience d'affaires souhaitée
Larges possibilités d'avenir dans le groupe.
Avantages habituels d'expatriement.

Adresser C.V. et prétentions Nº 24.827
CONTESSE Publicité
20, av. de l'Opéra, Paris 1er, qui transmettra.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
recherche pour séjour longue durée aux ÉMIRATS

INGÉNIEUR GÉOMÈTRE ou GÉOMÈTRE DPLG

bonne expérience professionnelle, anglais lu, parlé et écrit, voyage, hébergement famille assurés.

Env. C.V. sous nº T 031703 M. à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

GABON recrute

PROFESSEURS DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET TECHNOLOGIQUE

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ***DE LA RÉPUBLIQUE GABONAISE***
recherche pour la rentrée 1982-1983

Professeurs d'enseignement technique et technologique titulaires d'un des diplômes suivants :

Ingénieurs, BTS, BT, BEI, BP, CAECET et CAPET.
Expérience professionnelle ou pédagogique de 3 ans minimum dans les spécialités :
- Constructions métalliques.
- *Mécaniques automobiles.*
- Mécaniques entretien.
- Maçonnerie.
- Électromécanique.
- Constructions mécaniques (dessin industriel).
- *Dessin du bâtiment.*
- Froid - climatisation.
- Électronique.
- Secrétariat (BTS minimum).

Pour enseignement dans les lycées et collèges, capitale et province.

Avantages pour tout personnel :
Logement meublé ; avantages familiaux ; voyage - vacances tous les ans.

Salaire brut mensuel pour 5 ans ancienneté, après le diplôme le plus élevé, tous pays, prouvée par état de services :

- BP/BEI/BT .... indice 195 = 2 752 F
- BTS .... indice 325 = 4 160 F
- CAECET .... indice 350 = 4 410 F
- CAPET .... indice 665 = 7 560 F

Adresser candidature avant le 1er avril 1982 à Service Culturel, ambassade du Gabon, 26 bis, avenue Raphaël, 75016 Paris (comprenant lettre manuscrite, 2 photos, copie certifiée des diplômes, curriculum vitae, état des services, extrait de casier judiciaire, fiche familiale d'état civil, certificat médical).

N.B. — Tout dossier non strictement conforme à l'annonce ou incomplet sera retourné à l'expéditeur.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Importante Société de Construction de Biens d'Equipements Electriques recherche pour NANCY

2 INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Métropole et Exportation
niveau III A

- machines synchrones moyenne et grande puissance **(réf. 28)**
- machines asynchrones moyenne et grande puissance **(réf. 29)**

Ces deux postes peuvent être confiés à des **INGENIEURS ELECTROMECANICIENS** *ayant une expérience technique et commerciale* dans le domaine des grosses machines tournantes, capables d'animer des équipes de vente et d'assurer des relations avec clients, réseau de vente, départements ensembliers, etc...

Anglais obligatoire, Allemand souhaité.

Adresser CV, photo et prétentions sous No 24.969
Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra
75040 Paris Cedex 01 qui transmettra



REXROTH – SIGMA,
1re Société européenne d'hydraulique — LYON

ingénieur mécanicien
passionné d'électronique...

Vous êtes ingénieur (AM, INSA, ESME...) et vous avez déjà une expérience des automatismes ou des asservissements, par exemple électro-mécaniques.
Ingénieur mécanicien, vous pouvez assimiler la technologie de l'hydraulique, domaine que nous maîtrisons parfaitement au niveau international.
Nous sommes prêts à vous confier la cellule «asservissements électroniques» et à assurer votre formation, ce qui peut prendre un an.
Vous travaillerez d'abord en double commande avec votre prédécesseur appelé à une autre fonction et vous collaborerez avec nos ingénieurs commerciaux qui vous demanderont de concevoir et de réaliser ces asservissements à la tête d'une équipe. Vous serez responsable de A à Z, y compris de la mise en route. Donc de nombreux contacts avec les clients, les fournisseurs, les sous-traitants et avec les usines allemandes du groupe.
Vous parlez allemand ou, grâce à de bonnes bases, vous pouvez progresser rapidement. C'est une des conditions d'évolution de votre carrière.

SCHNEIDER RECRUTEMENT — Merci d'envoyer votre dossier de candidature (vos atouts et vos attentes, C.V., salaire actuel et souhaité), sous réf. LYM, à Gérard SCHNEIDER.
55, montée de Choulans 69323 LYON Cédex 1.

média-system

Dans deux ans la Direction Générale 100 000 produits industriels

Si vous êtes le jeune X, Centralien, Supélec qui a voulu commencer sa carrière par le BE ou la production pour faire ce métier d'ingénieur électromécanicien qui lui tenait à cœur... Si maintenant le temps est venu pour vous de négocier le virage vers la responsabilité globale du généraliste.. Si vous préférez la vie en province, alors, vous allez nous écrire... et tout de suite...

Parce que nous vous proposons de devenir Directeur Général d'un département de 350 millions de CA après 2 ans. Vous allez d'abord assurer le développement technique et commercial de nos nouvelles gammes de petites machines dont environ 70% sont vendues chaque année à l'export. Obsédé du compte d'exploitation, de fiabilité, de standardisation, vous ferez produire dans des usines équipées de robots depuis 1981 et dans lesquelles un atelier flexible démarre ces prochains mois. Vous profiterez au BE des applications concrètes de la CAO. Votre arrivée est attendue par des collaborateurs habitués à innover et prêts à vous suivre quand vous leur parlerez commutations électroniques, résines exposy, aciers spéciaux, tout comme lorsque vous établirez de nouveaux prix de vente ou définirez une action inédite de promotion commerciale quelque part dans le réseau international. Et vous deviendrez en 1984-85 le responsable à part entière de ce département puisque vous n'aurez plus qu'à absorber la production, le personnel, la finance et votre bilan ! Et vous ferez progresser tous ces hommes qui vous auront reconnu Patron en même temps que la direction générale du groupe (1 milliard de CA). En attendant... n'omettez pas la référence 824 675M sur la première lettre que vous adressez aux consultants de Sirca.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

sources

MEMBRE DE SYNTEC

SOCIÉTÉ SPÉCIALISTE DANS LE MATÉRIEL D'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE
Filiale d'un important groupe français
recherche
pour son établissement BOURGUIGNON

ADJOINT AU DIRECTEUR DE LA PRODUCTION

Ingénieur mécanicien diplômé (A.M. ou équivalent)

Le candidat aura une expérience de 2 à 3 ans dans le domaine de la mécanique générale.

- Organisateur, ouvert aux techniques nouvelles, il devra être capable d'animer et coordonner les différents services de la production.
- Langue Anglaise appréciée.
- Rémunération en rapport avec l'expérience et la compétence.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à : Agence HAVAS, 21000 DIJON, Nº 522.710.



LYON

Pour notre société — l'un des leaders mondiaux dans son domaine (biens de consommation) 250 millions de francs de CA à l'exportation dans 120 pays — la fonction administrative export est fondamentale, tant au plan logistique qu'économique, et représente des volumes d'information très importants. Le développement rapide de notre groupe s'effectue d'ailleurs désormais essentiellement à l'étranger.

Pour assurer la succession de son responsable qui part en retraite, nous recherchons un professionnel très confirmé. A 35, 40 ans environ, il aura acquis, soit dans un grand groupe, soit à travers plusieurs expériences complémentaires, une maîtrise de l'ensemble des composantes du métier : contrats, transits, transports internationaux, assurances, facturation, relations bancaires, financement, contentieux.

Il sait coordonner et dynamiser l'exploitation, animer son service (17 personnes), organiser le travail (mise en place prochaine de la télé-gestion), négocier avec les fournisseurs et être le partenaire des directeurs de zones exportation.

Il travaille couramment en plusieurs langues (anglais, espagnol et si possible allemand).

Merci d'envoyer votre dossier de candidature sous réf. 986 à KEY MEN, BP 235, 69213 LYON Cédex 1.

KEY MEN — média-system

Nous recherchons pour le CENTRE DE COMPTABILITÉ ET D'ÉCONOMIE RURALE DU LOIRET

CONSEILLER DE GESTION (homme)

- Formation exigée : Ingénieur agricole ou équivalent.

Nous offrons :

- Situation très évolutive.
- Promotion : chef de bureau dans les 3 années à venir.

Adr. C.V., lettre manuscrite et photo indispensable au Centre Psychologique Longsault, 41, rue de la Bretonnerie, 45000 ORLÉANS, chargé de la sélection.

C.P.L.

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES EAUX

Message à

X-MINES-CENTRALE-PONTS

Les succès de votre première expérience professionnelle vous en ont convaincu :
Vous souhaitez faire une carrière plus dynamique au sein d'un groupe privé, dans le domaine de l'Environnement.
Vous désirez animer une équipe, sur le terrain pour commencer.
Vous aimez vivre en province.

Alors, prenez des responsabilités dans l'un de nos

15 centres régionaux

où vous développerez votre goût d'entreprendre tout en satisfaisant aux exigences d'une mission de Service Public.

Nous vous remercions d'exprimer vos motivations et de commenter votre CV *en écrivant sous référence M/116/JJ à notre conseil.*

mcp — CABINET Henri PHILIPPE
106 boulevard Haussmann - 75008 Paris



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

Ingénieur commercial étranger

Dans le cadre du développement de notre activité Travaux Publics à l'étranger, nous souhaitons renforcer notre Direction Commerciale au sein de laquelle *vous prendrez en charge l'action commerciale sur l'IRAK et les pays du Golfe.*

Vos interlocuteurs sont les organismes d'Etat spécialisés des pays concernés auprès desquels vous êtes chargé de l'intégralité des missions commerciales, depuis le contact amont jusqu'à la signature des contrats, en passant par la mise à prix, et cela pour des projets *aussi variés que : ouvrages d'art, barrages, travaux souterrains, centrales thermiques ou nucléaires...*

Vous êtes Ingénieur de formation X, ECP, Arts et Métiers, ENPC, ESTP... et vous pouvez justifier d'une expérience réussie de plusieurs années sur des chantiers T.P. Naturellement le Commercial à l'étranger vous tente, vous avez le sens des contacts et les déplacements *fréquents ne vous effraient pas.* Il vous faut bien sûr être bilingue français-anglais.

Si vous occupez déjà un poste similaire, votre intégration n'en sera que facilitée.

Dans les deux cas, Bouygues vous propose un développement de carrière en rapport avec vos ambitions et votre "punch".



Merci d'adresser votre candidature sous référence 8008 CE à
Bernard Malagié - BOUYGUES - Direction du Personnel
B.P. 204 - 92142 CLAMART CEDEX

Dou you love the sun and the sea and are you interested in working in a new hotel that will be opening in Eilat on the Red Sea, Israël in August 1982 ?

We can offer you interesting work and a return flight.

Those interested in working as : (G.O.) entertainers previous experience necessary.

English a must.

Please contact Mr RODOLFO KOHN

for a personal interview at the George V Hôtel on Tuesday 23rd and Wednesday 24th February, 1982. Between 18 and 20 hours.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE PEINTURE Technique industrielle rech. pour dévelop. vente auprès distributeur ITALIE - ESPAGNE - FRANCE

CADRE CCIAL

Homme de terrain pour animer force de vente. — Niveau études supérieures. Habitué travail distributeur. Nombreux déplacements, parlant italien et/ou espagnol. Tél. : (3) 468-14-17.

Recherche disc-jockey amateur et deux personnes parlant une langue étrangère pour travail avec touristes de juin à octobre (6 mois) en Turquie.
Conditions intéressantes.
Tél. : 259-09-37
hors heures ouvrables.

Entreprise internationale désire recruter d'urgence pour ses chantiers au Moyen-Orient, et Afrique du Nord, des

CHEFS MÉCANICIENS

et

MÉCANICIENS DIÉSÉLISTES

ainsi que des **ÉLECTRO-MÉCANICIENS.**

grande expérience requise.

Ecrire avec C.V. détaillé.

B.P. 50, Tunis-Carthage en indiquant téléphone de contact.

Pour ZAIRE INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN ÉTUDES devis de CHANTIERS ORIS, 265-90-90.

Entreprise internationale désire recruter d'urgence pour ses chantiers au Moyen-Orient, et Afrique du Nord, des

CHEFS MÉCANICIENS

et

MÉCANIC. DIESELISTES

ainsi que des ÉLECTRO-MÉCANICIENS.
Grande expérience requise.
Écrire avec C.V. détaillé, B.P. 50 Tunis-Carthage en indiquant téléphone de contact.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

INGENIEUR JEUNE D'ÉTUDES

Nous sommes une grande entreprise industrielle et nous recherchons un jeune ingénieur pour lui confier au départ des missions d'études dans les domaines de la mécanique traditionnelle.
Si cette offre vous intéresse, nous *vous remercions d'adresser votre* C.V. détaillé à M. BRIZZI,
73 rue Jean Jaurès
92800 PUTEAUX
en précisant la référence 210

Partager la Direction Générale et s'imposer en douceur — ARDENNES

C'est possible au sein d'une PME de 70 personnes spécialisée dans la transformation des métaux (produits consommables destinés à toutes industries), dont la réputation est centenaire. Nous avons une bonne force de vente et nous exportons 15% de notre production.
Nous voyons un ESC, ayant un réel goût de la technique, ou un INGENIEUR (mécanicien de préférence), aimant faire du commercial, âgé de 32 ans minimum. Nous lui demandons de participer et partager l'actuelle Direction Générale avec à la fois des responsabilités d'ordre commercial, de gestion et des idées.
Une bonne connaissance de l'**ANGLAIS** parlé est indispensable.
Nous prévoyons à terme une réelle opportunité d'évolution dès que votre *confiance est acquise.*

Merci d'adresser votre CV (référence 590M) à :

FB CONSEIL
57 rue des Quatre-Eglises 54000 NANCY

CSNCR



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE FRANCAIS
recherche pour ses unités de fabrication situées en
BOURGOGNE

DIRECTEUR DES ACHATS

Réf. 2963 DA

Agé de 35 ans minimum et ayant occupé un poste d'acheteur ou de contrôleur de production.
Le volume d'achat est de 150 M par an.
Maîtrise indispensable de l'anglais.

DIRECTEUR des services techniques

Réf. 2963 D

Agé de 35 ans minimum, de formation supérieure (ESE – ESEO – ENSERG), le candidat assurera la coordination et la Direction des travaux de laboratoire de recherches et développement ainsi que la mise en place d'un service central ingéniérie chargé d'étudier et de réaliser les moyens de production mécanisés.
Anglais ou allemand indispensable.

INGENIEUR ADJOINT AU RESPONSABLE des services techniques

Réf. 2963 IAR

Expérience de plusieurs années dans laboratoire d'études de composants électromécaniques.
Formation supérieure.

INGENIEUR METHODES

Réf. 2963 IM

Formation souhaitée Arts & Métiers.
Chargé de l'amélioration des postes de travail, de la réalisation des outils, des moules ainsi que l'installation des moyens de production.
Anglais souhaité.

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Réf. 2963 IE

pour le développement de produits H.F.
Formation ESEO ou équivalent.

INGENIEUR MECANICIEN

Réf. 2963 IM

pour le développement de composants électromécaniques, (relais, claviers ou contacteurs).
Aptes à suivre des projets jusqu'à l'industrialisation.

RESPONSABLE DU SERVICE Gestion de Production

Réf. 2963 RS

Formation DUT de gestion. Expérience approvisionnement et ordonnancement 2 à 3 ans.
Anglais ou allemand souhaité.



Envoyer C.V., photo et prétentions sous la référence du poste choisi à PIERRE LICHAU S.A. — B.P. 220 — 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

SOCIETE MULTINATIONALE
recherche pour son usine (50 p.)
située dans une vallée des Pyrénées Atlantiques, son

Responsable Fabrication/Laboratoire

(INGENIEUR GENIE CHIMIQUE)

Vous devez organiser, diriger et animer nos deux ateliers de fabrication en termes de quantité, qualité, coûts et ressources humaines.

Vous aurez également la responsabilité et la supervision de notre laboratoire et contrôlerez les études de développement des produits et des nouveaux procédés de fabrication.

Votre objectif, à terme, sera de faire évoluer notre production vers une technologie avancée.

Si, vous êtes Ingénieur, de formation Génie Chimique, et avez une expérience de plusieurs années d'encadrement et d'animation d'une unité de fabrication dans le domaine des produits chimiques,

Si, vous parlez l'Anglais et désirez réaliser votre développement de carrière au sein d'un groupe important, merci d'adresser votre candidature en joignant votre CV à No 19904 **COFAP 40, rue de Chabrol 75010 PARIS**, qui transmettra.

— Vous avez une :

EXPÉRIENCE BANCAIRE

- Vous avez un tempérament commercial.
- Vous êtes gradé ou cadre.
- Vous avez les connaissances qui vous permettent d'aborder les P.M.E.,

Venez rejoindre l'Equipe d'Encadrement d'une

Importante Banque Régionale
dans une des belles régions du Centre de la France.

Nous vous proposons des postes d'Exploitants dans notre réseau (dont des postes de Directeurs d'Agences) et dans nos services du siège (dont un poste d'Études auprès de notre Direction de l'Exploitation).
Discrétion totale assurée.

Adresser lettre manuscrite de candidature, C.V. et photo sous référence n° 28049 à Agence HAVAS 136-140, av. Ch. de Gaulle 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
recherche un

JEUNE INGENIEUR DE PRODUCTION

qui sera, dans un premier temps, chargé de missions entre une usine qui est en train de démarrer et les autorités locales.
Cette mission étant remplie, ce jeune ingénieur prendra ses responsabilités en fabrication.
Adressez C.V détaillé sous référence 212 à M. BRIZZI 73, rue Jean Jaurès 92800 PUTEAUX.



1er PRODUCTEUR FRANCAIS DE SOURCES LUMINEUSES
Filiale de PHILIPS et COMPAGNIE des LAMPES (MAZDA)

recherche pour son établissement d'AUBUSSON (Creuse)

1 JEUNE INGENIEUR

responsable du Service Technique, chimiste de préférence, ayant des connaissances en micro-métallurgie.
3 à 10 ans d'expérience — Formation ENSC, HEI, INSA... Anglais indispensable.
ACTIVITES : tréfilage, spiralage du tungstène.
Une formation spécifique sera assurée.

1 RESPONSABLE du service installations, bâtiments, sécurité

Connaissances en distribution des fluides, tuyauterie métallique et plastique, salle des machines.
Une réelle expérience dans ces domaines est demandée.
Poste de niveau V Métallurgie — assimilé cadre.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à R. WEISSENBURGER 31, rue Camille Desmoulins 92132 ISSY-LES-MOULINEAUX.

CONTESSE

Bureau d'études
Grenoble
recherche

INGÉNIEUR ÉTUDES ET TRAVAUX EN AMÉNAGEMENT

Formation E.T.P., I.N.S.A. ou équivalent pour études de conception et exécution de travaux d'infrastructures dans le cadre d'opérations d'aménagement.
Ouvert aux problèmes d'urbanisme et de développement des collectivités locales.
Expérience 2 à 3 ans.
Recrutement immédiatement.

PROJETEUR CALCULATEUR EN AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE

Niveau I.U.T. ou équivalent pour assister ingénieur ;
au niveau :
- de la conception et de la définition des ouvrages (réseau *d'adduction, de distribution, micro centrale, traitement*) ;
- du contrôle des travaux ;
- de l'élaboration des documents techniques et administratifs.

Expérience 2 à 3 ans.
Recrutement immédiat.

Adresser c.v., prétentions sous n° 31.810 M RÉGIE-PRESSE, 85, bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Atelier de création audiovisuelle BIZUIN (29237) Tél. : (98) 68-82-39. Recrute : ANIMATEUR (TRICE) socio-culturel (CAPASE-DEFA), exp. prof. exigée et apte à assur. des actions de format. et de réalisat. audiovisuelle (photo, MAV, S-8).
Expédier dossiers avant le 1er mars. Jury le 8 mars.

Établissem. public administratif recherche

UN CADRE SUPÉRIEUR

Chef du service de l'administration et du budget. Dynamisme et expérience indispensables.
Env. C.V. sous réf. 10.217 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui tr.

Recherche ÉTUDIANTS

pour distribution de tracts dans facultés de province.
Écrire à Promoprest, 66, Champs-Élysées *75008 PARIS.*

Pour cours vacances province PROFESSEURS math, physique très qualifiés. Écrire : LAIR, 38, rue des Mathurins, Paris 8e qui transmettra.

MACHINES A COMMANDE NUMÉRIQUE
Nous sommes un important groupe industriel français.
Nous recherchons notre

Directeur du développement et de la production électronique et électrotechnique

240 - 280.000 F

Il aura la responsabilité complète de la division électronique (140 personnes).

Il devra :
- stimuler la recherche et le développement (14 ingénieurs de haut niveau, orientation vers des systèmes modulaires),
- *assurer la production* des séries de sous-ensembles équipant nos machines outils, **de réputation mondiale,**
- contrôler et gérer la marche et les résultats de la division.

Ce poste offre une excellente opportunité à un **ingénieur de grande école,** ayant des connaissances fondamentales en électronique et mécanique et 8 ans au moins d'expérience industrielle. Il permet de l'accéder à un niveau de responsabilité élevé, intégrant technique, production et gestion. L'autonomie sera très large, mais le Directeur de l'Etablissement apportera son support technique, surtout au début.

Un succès dans ce poste constitue une référence de premier ordre. Anglais parlé courant. Résidence : ville de l'Est à environnement agréable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) sous la référence ME/LM à notre conseil.



Raymond Poulain Consultants
57, avenue de Suffren 75007 PARIS

MEDIA PA



DIRECTEUR
Union de coopératives agricoles

Une Union de coopératives de production de semences *en pleine expansion dans la région Midi-Pyrénées recherche* son directeur pour assurer son développement et mettre en place une stratégie de diversification.

Vous avez :
- *une formation supérieure,*
- des qualités de négociateur,
- le goût pour les relations humaines,
- une expérience de gestionnaire de préférence dans le *secteur des productions végétales ou de la transformation.*

Votre fonction exigera de coordonner les actions des coopératives de base en collaboration étroite avec leurs directeurs. Vous serez amené à participer à des négociations entre des partenaires du groupe.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions) sous réf. MD 282.

Département recrutement
synercau
23, rue Cadet, 75009 Paris

---

answare
recherche des

ANALYSTES-PROGRAMMEURS CONFIRMÉS

Disponibles rapidement pour la RÉGION OUEST.
Connaiss. programmation structurée (L.C.P.) et MINI 6 souh.

Adresser C.V. dét. s/réf. D.C.A. 165 G ou Tél. 502-10-00 p. 338 à Yolande VILLARS, 136, r. de la Pompe, 75116 Paris.

LE BUREAU DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES
recherche
pour son département INFORMATIQUE à ORLÉANS

UN INGÉNIEUR MATHÉMATICIEN

afin d'assurer une fonction d'assistance calcul.
Les candidats, de formation universitaire ou grande école devront présenter une première expérience industrielle en mathématiques appliquées et en analyse numérique.

Adresser lettre manuscrite, avec C.V., références et prét. au B.R.G.M./D.P.E.L. — B.P. 6009 45060 ORLÉANS Cédex.

SOCIÉTÉ DE PARFUMERIE ET COSMÉTIQUES DE HAUTE-NORMANDIE
recherche
POUR SON SERVICE CONTROLE
UN JEUNE INGÉNIEUR CHIMISTE (E.S.C. ou I.N.S.A.)
Sous l'autorité du Directeur Technique, il sera responsable du Laboratoire Analytique et *Contrôle Qualité* des emballages et des articles conditionnés.
Le candidat devra avoir une bonne connaissance des techniques modernes d'analyses : une expérience de 3 à 4 ans serait appréciée.
Écr. s/n° 7.868 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

VILLE DE CONCARNEAU
29182
RECRUTE

UN ANIMATEUR(TRICE) JEUNESSE

pour le développement de ses activités en direction de l'adolescence. Travail en relation étroite avec les services municipaux. Le candidat devra justifier d'une formation et d'une expérience dans ce domaine. Rémunération selon conditions statutaires. Adresser candidatures avec Curriculum Vitae et copie des diplômes pour le 5 mars 1982 *à : Monsieur le Maire* de Concarneau B.P. 151 29182 CONCARNEAU Cédex.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ SECTEUR TERTIAIRE,
SUD-EST DE LA FRANCE
développant plusieurs axes de diversification, recherche

Attaché commercial

homme de relation, en liaison permanente *avec le responsable d'une équipe commerciale* dans laquelle il sera intégré, il aura entre autres missions celle de préparer et négocier des contrats intéressant les secteurs parapublicset privés.

Il aura 30-35 ans environ, une formation supérieure, une expérience réelle d'environ cinq années dans la négociation de contrats importants, acquise dans un secteur technique de préférence.

Grande disponibilité exigée.

Votre candidature adressée sous réf. 2032 sera traitée avec discrétion.

mab marie-alix bordes
Conseil en Recrutement
6, Rue Pierre Semart
75009 PARIS.

MEDIA PA

Contrôleur de Gestion de haut niveau en milieu industriel

Un grand groupe industriel français recherche pour l'une de ses principales unités, située en Seine Maritime, l'Adjoint du Directeur de l'établissement.
Il se verra délégué par celui-ci l'essentiel de la fonction administrative et sera tout particulièrement responsable du Contrôle de Gestion, de la Comptabilité et de l'informatique. Il couvrira également la gestion des stocks et des achats.
Agé de plus de 30 ans, de formation supérieure (type ESC), il disposera d'une bonne expérience dans les domaines contrôle de gestion, comptabilité informatique. Outre ses attributions dans l'établissement, il aura un rôle de formateur auprès de cadres, appelés à assumer plus tard des responsabilités de même type dans les autres centres de profit du groupe. Au sein de celui-ci une évolution de carrière à moyen terme est tout à fait envisageable.
Envoyez votre CV sous réf. 952 MZ en précisant votre rémunération actuelle aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion absolue et réponse assurée.

350, rue de Vaugirard 75015 Paris

GFC

THOMSON-CSF

DIVISION DES ACTIVITES SOUS MARINES
Centre de CAGNES SUR MER (06)
recherche

INGENIEUR

POSITION III
Pour création poste de
RESPONSABLE ANALYSE DE LA VALEUR
Formation type ECP ou A et M.

10 ans d'expérience Etude-Développement et Production Equipements Electroniques Professionnels ou Electromécaniques petite ou moyenne série.

La fonction implique de bonnes aptitudes à l'innovation et un bon contact humain.

La connaissance des techniques propres à l'analyse *de la valeur et à l'animation de groupes de travail* serait appréciée ; toutefois une formation complémentaire pourra être assurée par l'entreprise.

Envoyer C.V., photo et prétentions
Service du Personnel B.P. 53
06801 CAGNES Cedex

CONTESSE

Société Nouvelle de Roulements
GROUPE RENAULT

recherche pour participer à son programme d'expansion

ingénieur de vente

CETTE FONCTION EXIGE :
- une formation Grande Ecole d'Ingénieurs,
- un goût prononcé pour la carrière commerciale.

CE POSTE :
- apporte des contacts à tous niveaux avec les directions d'achats et les bureaux d'études,
- permet d'exercer largement les capacités d'autonomie, d'imagination et d'initiative,
- exige de préférence, une expérience de quelques années acquise dans la vente, mais peut être également tenu par un ingénieur débutant,
- donne accès à un poste de responsabilités en France et à l'étranger.

Envoyer C.V., photo et prétentions s/réf. IV à :
SNR - SERVICE EMPLOI
BP 17 - 74010 ANNECY CEDEX

هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



DANEL

Leader français du FORMULAIRE EN CONTINU pour l'informatique et la bureautique, C.A. : 450 MF, nous visons à développer notre action commerciale par une approche sectorielle du marché.

Pour lancer ce nouveau mode de commercialisation, nous recherchons un

ingénieur d'affaires

• Connaissance approfondie d'un secteur comme, par exemple : Transports, Santé, Laboratoires, Bâtiment et T.P., Administrations et Organisations à vocation nationale, etc.

• Formation supérieure, avec expérience réussie de 3 ans au minimum de l'organisation de la bureautique, du développement de l'informatique, acquise directement dans le secteur d'élection, ou bien au travers d'actions de marketing au sein d'un Cabinet de Conseil ou d'une SSCI, ou encore chez un Constructeur.

Ce spécialiste, rattaché à la Direction Générale de DANEL CONTINU, déterminera avec les professionnels du secteur concerné un système de communication par le formulaire, et apportera son concours au réseau DANEL pour le promouvoir et pour le commercialiser.

La rémunération (Fixe + intéressement motivant) sera fonction de l'expérience du candidat retenu.

Adresser C.V. détaillé, avec motivations et souhaits de rémunération, sous référence 138, à L.P.A., 11, square Jasmin 75016 Paris.

P.R.B.



elf aquitaine

RECRUTE POUR SA DIRECTION DE LA RECHERCHE DEVELOPPEMENT — INNOVATION A PARIS

INGENIEUR D'AFFAIRES

PROFIL :
— Diplômé Grande Ecole : Polytechnique - Mines-Centrale...
— Quelques années d'expérience souhaitées dans les problèmes de développements techniques
— Anglais courant.

MISSION :
— Assurera la valorisation externe des techniques développées par le groupe
— Définira une politique de valorisation (licences-associations - création d'activités nouvelles)
— Mettra en œuvre la politique retenue (depuis la recherche de partenaires jusqu'à la conclusion des accords).

INTERET :
Situation d'avenir pour élément dynamique souhaitant faire carrière dans le groupe et attiré par missions ou séjours à l'étranger.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 24883, Service Recrutement ELF FRANCE 137, rue de l'Université 75340 PARIS CEDEX 07. Discrétion assurée.

CEM - Systèmes SCAM

Division de CEM
Cie Electro-mécanique
recherche pour son
DEPARTEMENT FILTRATION

1 INGENIEUR MECANICIEN responsable développement

30 ans minimum — Anglais.

Ecrire avec C.V. à M. LAJOIX
CEM - Systèmes SCAM - 40, rue J. Jaurès
93176 BAGNOLET Cedex



LTT

Filiale d'un très important groupe industriel nous sommes spécialisés dans la recherche et l'industrialisation de systèmes de transmissions.

POUR DEVELOPPER NOS SERVICES ETUDES ET DEVELOPPEMENT NOUS RECHERCHONS

DES JEUNES INGENIEURS ELECTRONICIENS

ENST, ESE, ISEP... ENSAM, ENSEM, ECAM...

Débutant ou ayant une première expérience professionnelle vous souhaitez acquérir une compétence dans le domaine des techniques de pointe que nous développons : TRANSMISSIONS OPTIQUES, TRANSMISSIONS DE DONNEES.

Après formation à nos produits et méthodes, vous participerez aux projets d'études et de développement de nouveaux équipements de transmission.

L'importance de notre groupe et ses structures internationales permettent d'offrir des perspectives de carrière très ouvertes dans les domaines technique, commercial ou export.

Si vous êtes intéressé vous pouvez adresser votre curriculum vitae, une photo et vos prétentions à l'attention de M. Jean VIGREUX.

POUR DEVELOPPER NOTRE ACTIVITE A L'EXPORT NOUS RECHERCHONS

UN INGENIEUR D'AFFAIRE DELEGUE AU MOYEN ORIENT

Vous devrez posséder une bonne maîtrise des techniques de téléphonie et vous vous intégrerez à l'équipe commerciale export après formation à nos méthodes et à nos produits.

Placé sous l'autorité directe de l'ingénieur d'affaire vous serez responsable sur place de la délégation commerciale :
— relations avec le client, avec l'administration locale, suivi des appels d'offres, gestion du personnel, gestion des matériels...

Une solide expérience dans ce métier, et une bonne connaissance de l'anglais sont indispensables. L'arabe serait apprécié.

Ce poste nécessite diplomatie, initiative et ténacité.

Si vous êtes intéressé vous pouvez adresser votre curriculum vitae, une photo et vos prétentions à l'attention de M. Stéphane CHAMPETIER.

LTT 1, rue Charles Bourseul 78700 CONFLANS SAINTE HONORINE - Discrétion assurée -

BANQUE PRIVEE

A VOCATION INTERNATIONALE
Quartier OPERA recherche

comptable qualifié (ée)

Niveau BP ou D.E.C.S.
2 à 3 ans expérience minimum
Connaissances Etats C.C.B. - B.D.F. et Comptabilité Anglo Saxone et/ou Bancaire appréciées

Envoyer CV, prétentions à
N° 0621 FRANCACIP
17, rue de la Banque 75002 PARIS



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

LA VILLE DE GRENOBLE

recrute

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ADJOINTE

CHARGÉE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Adjoint du Secrétaire Général, aura pour fonctions principales :
- de participer à l'élaboration de la politique budgétaire et fiscale de la municipalité et d'en assurer l'exécution (budget annuel d'environ 1 milliard de francs) ;
- d'animer, dans le cadre de l'accroissement des responsabilités locales, un secteur d'interventions économiques, qui a pour mission :
  - la coordination des activités municipales, paramunicipales, à caractères économiques ;
  - l'aide aux entreprises en difficulté et à la création de nouvelles entreprises ou à leur installation ;
  - le développement des moyens nécessaires à l'insertion professionnelle et sociale des personnes sans emploi et notamment des jeunes.

Cet emploi nécessite une personne dynamique d'au moins 30 ans, capable d'animer des équipes constituées de personnes provenant de diverses structures.

Une solide expérience professionnelle de 5 années au minimum sera exigée. Il serait souhaitable qu'elle ait été acquise dans le domaine financier ou économique.

RECRUTEMENT

— **Pour les Fonctionnaires municipaux :** Conditions statutaires.

— **Pour les candidats externes :** Etre titulaires de certains diplômes tels que maîtrise, licence en droit ou ès sciences économiques, diplômes d'un institut d'études politiques, diplômes d'un I.R.A., diplômes E.S.S.E.C., H.E.C.

RÉMUNÉRATIONS

Traitement net annuel de début : 119.868 F.

Candidatures manuscrites avec C.V. à adresser à :
Monsieur le Maire de Grenoble
Hôtel-de-Ville
11, boulevard Jean-Pain
38021 GRENOBLE CEDEX
Avant le 6 mars 1982.

DIRECTEUR DES PRODUCTIONS

AM ou similaire

La Société - 600 personnes - 3 établissements *dans l'Est - en expansion régulière - appartient* au secteur automobile et fabrique des équipements spécifiques. Elle utilise les procédés les plus modernes de fabrication automatisée.
Dépendant du D.G., le cadre recherché aura la responsabilité de l'ensemble des problèmes techniques (études, méthodes, outillage et coordination de la fabrication des usines).
Formation : **ingénieur mécanicien** diplômé AM ou similaire.
Optimum 32 ans. Expérience de la fabrication en grandes séries.

Adresser CV détaillé s/réf. 222/01M à
France Cadres 22 rue St Augustin 75002 PARIS

Société Bordelaise de Mécanique se diversifiant et développant *de nouveaux produits*

recherche

INGÉNIEUR D'ÉTUDES

Pour prendre la responsabilité des projets complets :
- Etudes, mise au point, industrialisation.

Ce poste évolutif conviendrait à ingénieur mécanicien diplômé et ayant 3 à 5 ans *d'expérience en bureau d'études ou* méthodes.
Anglais souhaité.

Envoyer C.V. photo et prétentions sous réf. 33261 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MULTINATIONALE
recherche pour sa filiale française
(1000 personnes) basée à LYON

responsable juridique

Sous l'autorité du Secrétaire Général, il se verra confier des responsabilités relatives aux problèmes juridiques concernant la Société.
Il devra ainsi connaître et suivre la législation et la réglementation en vigueur (Droit des *sociétés, contrats d'assurances, marques et* brevets...), participer à la négociation des contrats et assurer les relations avec les organismes spécialisés.

Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'environ 27 ans, justifiant d'un D.E.S.S. de Droit Privé complété éventuellement par une formation en Droit des affaires (type D.J.C.E.) et pouvant faire état d'une première expérience de 1 à 2 ans dans des *fonctions similaires.*

La connaissance de l'Anglais est nécessaire.

Ecrire avec CV et prétentions s/Réf. 3063 à :
Pierre Lichau S.A.
41, rue Paul Chenavard 69001 Lyon
qui transmettra.

ÉCHO RÉPUBLICAIN
QUOTIDIEN DÉPARTEMENTAL
en EURE-ET-LOIR
recherche

JEUNE JOURNALISTE LOCALIER

Diplômé d'une école de journalisme. Expérience de 2 ans minimum dans un journal local.
Le poste est à pouvoir au siège de l'Echo Républicain, à Chartres.
Env. C.V., photo, press-book, à l'adresse suivante :
« ÉCHO RÉPUBLICAIN »
Rédaction en chef
19, rue du Bois-Merrain,
28004 CHARTRES

Sté de services et Conseil en informatique, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale. Recherche dans le cadre du développement de ses activités en Province :

JEUNES INGÉNIEURS

— débutants orientés informatique ;
— *développement* de logiciel dans le domaine de systèmes aéronautiques.
— La préférence sera donnée aux candidats libres rapidement.
— Lieu de travail :

TOULOUSE

ENV. C.V., photo et prét. à Nº 1.832, Publicités Réunies 112, Bd Voltaire, 75011 Paris.

ORGANISME PARITAIRE

recherche :

HOMME SYSTÈME

Formation maîtrise informatique ou ingénieur.

- Expérience professionnelle souhaitée.
- Aptitude au travail en équipe.
- Connaissances souhaitées matériel CII DPS 8 et mini 6, bases de données IDS 2 Logiciels GCOS 3 et T.D.S.
- Connaissance gestion de réseau.
- Lieu de travail : banlieue de Nancy.

Envoyer C.V. + lettre *manuscrite* à Mme JOSIEN

ANPE

12, place de la Croix-de-Bourgogne, NANCY

Pub. Moderne Nancy

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Une grande banque américaine internationale
recherche pour sa filiale, banque d'affaires française, située à **Paris** (quartier Opéra), un

responsable des financements à l'exportation

spécialiste de la négociation et du montage de crédits à l'exportation, court et moyen terme, et ayant si possible une bonne connaissance des techniques documentaires.
Agé d'environ 30 ans, le candidat aura acquis 3 ou 4 années d'expérience de ces produits au sein d'une banque ou d'un groupe industriel français.

De formation supérieure, il sera parfaitement bilingue français/anglais et aura les qualités nécessaires pour s'adapter à une organisation très structurée disposant d'un vaste réseau international.

Rémunération compétitive offerte.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions sous référence 9443 à MEDIA-SYSTEM, 104, rue Réaumur 75002 PARIS qui transmettra. Confidentialité assurée.

média-system

Importante Société, **leader en France et à l'étranger dans le domaine de la protection contre la corrosion des pipelines et ouvrages enterrés et offshore**, recherche :

Ingénieur électricien

électromécanicien ou électrochimiste

30 ans minimum, expérience des devis et chantiers internationaux anglais indispensable, disponible rapidement.
Qualité exigée : la fiabilité.
Défaut indispensable : la curiosité.
75% proche banlieue Paris-Ouest : études, calculs, devis, négociations.
25% en France et à l'étranger : organisation et suivi des chantiers, avenir souriant pour ambitieux réaliste et efficace.



Adressez votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) à
Pipeline Service - direction de l'emploi - réf. PC PLS
5, Rue Chante Coq - 92801 PUTEAUX.

MEDIA PA

Importante société financière

Nous sommes une société française en relation d'affaires avec plus de 120 pays. Nous renforçons l'équipe pluridisciplinaire de notre département industriel et recherchons un

Ingénieur pétrochimie

ayant une expérience de plusieurs années en montage, mise en route ou exploitation, entretien et sécurité de grandes installations industrielles chimiques ou pétrochimiques.
Il aura pour mission d'apprécier sur le plan technique la qualité et la fiabilité des installations dans lesquelles la société peut éventuellement engager une responsabilité financière.
Cette activité à la fois technique et commerciale nécessite un *anglais courant et offre l'opportunité de déplacements courts mais fréquents à travers le monde entier.*
Nicole Marichez vous remercie de lui écrire, sous référence 4467 M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

sources

LABORATOIRE DE RECHERCHE
Filiale d'un Groupe International
Métaux non-Ferreux, recrute

JEUNE INGENIEUR

E.N.S. *Chimie ou* E.S.P.C.I.
pour Département
ANALYSES CHIMIE MINERALE

Fonctions :
- animation équipe de chimistes
- mise au point de méthodes analytiques
- suivi contrôle analytique et assistance aux différents laboratoires du Centre de Recherche.

Poste ouvert à débutant ou candidat ayant une première expérience.
Anglais indispensable.
Aptitude pour l'animation d'une équipe de techniciens.
Lieu de travail : BANLIEUE OUEST.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prét. sous no 25215 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

GRAND GROUPE ELECTRONIQUE FRANÇAIS
recherche

INGENIEUR

Physique - Chimie de Paris

(ENSCP) ou équivalent. 10 ans d'expérience études et développement de nouveaux composants électroniques.
Solide expérience en physico-chimie. Esprit de synthèse, ayant des aptitudes pour l'animation d'une équipe et possédant le sens des relations humaines.
Connaissance de la langue anglaise.
Poste à pourvoir en région parisienne.

Envoyer lettre de candidature, C.V., photo et prétentions *sous référence 8059 à* .

Stylo organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

---

rai-tillières

Fabricant de Toiles et Rouleaux
pour papeteries
recherche

2 technico-commerciaux

France + Etranger

- Formation papetière souhaitée.
- Fixe élevé + intéressement + remboursement frais réels.

1 responsable service application

- Formation papetière nécessaire.
- Pour candidat de valeur, le poste de responsable commercial sera créé.

Pour ces trois postes, la pratique de l'anglais est nécessaire.

Envoyer C.V. et prétentions à :
RAI-TILLIERES - RAI - 61270 AUBE
A l'attention de Monsieur SCHEIDT

NOUS SOMMES UNE SOCIETE FRANÇAISE
Solidement implantée en France et aux U.S.A.
Notre C.A. de 130 MF progresse constamment depuis 16 ans
nous recherchons pour notre
DIVISION ELECTRONIQUE

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Pour prendre en charge l'étude et la mise au point de simulateurs
Ce poste nécessite :
- une bonne expérience en micro-électronique et électronique analogique,
- des capacités d'encadrement pour organiser et animer une petite équipe qui prendra en charge la réalisation complète de ces simulateurs.

RESPONSABLE APRES-VENTE

Pour créer et développer l'activité après-vente comprenant : intervention sur site, gestion des rechanges et fourniture de documentations techniques.
Ce poste s'adresse à un bon gestionnaire ayant l'expérience de l'après-vente de systèmes informatiques à l'échelle mondiale.
Il offre l'opportunité à un candidat de valeur de prendre, à court terme, de larges responsabilités.

Lieu de travail : PARIS-OUEST

Envoyer lettre manuscrite, CV et prétentions en précisant le poste souhaité sous référence 17753, à :
JEAN REGNIER PUBLICITE - 39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transmettra.

---

*annonce parlée**

Très Important Groupe Français
Fonction personnel

jeune cadre débutant grande école

Double formation appréciée.
Ecole d'Ingénieurs ou Ecole Supérieure de Commerce + I.N.E.D. droit ou Sciences Economiques.
Pendant les 2 ou 3 premières années, il travaillera au niveau du Siège de la Société en poste fonctionnel et s'initiera aux divers aspects de la Gestion du Personnel et des problèmes sociaux.
Par la suite, il pourra être affecté dans un poste opérationnel.
Adressez votre dossier de candidature complet sous la référence 1207 à

SVP RESSOURCES HUMAINES
7 rue de Logelbach 75017 PARIS

GROUPE TERTIAIRE DE PREMIER PLAN
recherche

UN JEUNE DIPLOME

Pour le département

organisation

Il lui sera confié après formation des missions d'études et de conseil en organisation concernant les directions du Groupe.
Pour ce poste aux larges perspectives d'évolution, nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé d'une Ecole de Commerce ou d'Université (DEA ou DESS de Gestion, d'économie), fortement motivé par la fonction, et ayant un excellent contact humain.
Le poste est situé à PARIS.

Nous vous remercions d'envoyer lettre, C.V., photo, prétent. et si possible numéro de téléphone à No 24582 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

Sté CHIMIQUE POINTET-GIRARD
POUR SON DÉPARTEMENT
REACTIFS IBF

Un des leaders mondiaux sur les techniques séparatives appliquées à la biotechnologie
recherche

RESPONSABLE TECHNICO-CCIAL EXPORT
(POSTE BASÉ A PARIS)

Placé sous la responsabilité directe du directeur commercial de ce département.
Le titulaire du poste assurera l'animation des ventes export (assistance technique, suivi et soutien commercial des agences à l'étranger, ventes OEM).

Ce poste conviendra à de jeunes diplômés ayant une formation technique solide en biochimie (DEA, 3e cycle), complétée d'une première expérience technico-commerciale (ou équivalent).

Il requiert une grande mobilité ainsi que la maîtrise courante de l'anglais.

Nous vous remercions d'adresser lettre de candidature manuscrite, photo, c.v. et prétentions à :
Société Chimique POINTET-GIRARD,
35, avenue Jean-Jaurès, 92390 Villeneuve-la-Garenne.

SACER

CADRE ADMINISTRATIF DÉBUTANT

Désireux de faire carrière dans une grande entreprise de Travaux Publics :
- Formation : E.S.C. (option finances comptabilité). Maîtrise de droit ou de sciences-éco + certificat comptable du D.E.C.S...
- Bonne disponibilité géographique.
- Du battant, du tact, le goût du détail, la recherche de l'efficacité ...

Formation progressive au siège de la région Ile de France (grande banlieue) en vue d'accéder à terme à des responsabilités de gestion.

Adresser dossier à SACER, Service du Personnel, 1, rue Jules Lefèbvre - 75009 PARIS.



BOSSARD CONSULTANTS

un des tout premiers cabinets français de conseil en management, implanté également en Espagne, Italie et aux U.S.A., recherche des

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES DÉBUTANTS
(X, MINES, CENTRALE)

Envoyer c.v. avec photo à Th. JACQUELIN, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX CEDEX.

GROUPE INTERNATIONAL DE SERVICES
recherche

AUDITEURS INTERNES CONFIRMÉS

- Formation supérieure type ESSEC - SCIENCES PO etc.
- 1 ou 2 langues.
- Expérience audit ou cabinet.

Les postes, basés à Paris, impliquent des déplacements fréquents.

Carrière pourra évoluer vers poste opérationnel, administratif, financier.

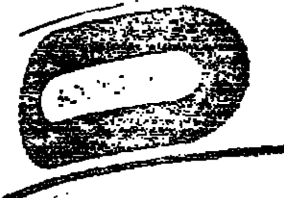
Nous invitons les candidats ressortissant de la C.E.E. à adresser leur C.V., photo et prétentions sous nº 17.708 à :
JEAN RÉGNIER PUBLICITÉ, 39, rue de l'Arcade, 75008 Paris qui transmettra.



27, Route des Gardes, 92190 MEUDON BELLEVUE
BUS 123, 136 et 169 — SNCF Invalides ou Montparnasse
534 64 24
recherche d'urgence

une assistante qualifiée P.A.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous réf. 270A
Mme Hatchadourian qui garantit une totale discrétion.



هكذا من الأمل

NOTRE DIRECTION COMMERCIALE HABITAT

Région Parisienne, recherche des

Ingénieurs diplômés d'une grande école

Centrale, Ponts, ESTP, Arts et Métiers, etc.

Ils sont débutants ou possèdent déjà quelques années d'expérience dans le B.T.P. Après une formation aux méthodes de l'entreprise, ils sont responsables des études, propositions et suivi d'une affaire jusqu'à sa signature, puis viennent en appui des équipes de réalisation.

BOUYGUES

Si vous êtes parmi les hommes de valeur que nous recherchons, adressez votre C.V. détaillé, sous référence 8017 CH à A. Bergerat
Direction du Personnel Habitat - BOUYGUES
B.P. 204 - 92142 CLAMART CEDEX

---

assurance

200000 — gestion sinistres

Paris - Une des plus importantes sociétés mutuelles d'assurances, couvrant tous les risques (IARD), recherche le responsable du Service "Gestion des sinistres".

Sous l'autorité directe du Président de la Société et assisté par huit cadres "chargés d'études", il devra assurer l'instruction et le règlement des sinistres importants. Par ailleurs, en liaison avec les Services Technique, Juridique et Financier, il participera à la définition des procédures et formalités et il jouera un rôle de conseil *en matière de sinistres auprès des différentes agences.*

Ce poste convient à un candidat âgé d'au moins 30 ans, de formation supérieure (Droit, HEC, Economie...), connaissant bien l'assurance et possédant plusieurs années d'expérience dans la gestion des sinistres. Avantages sociaux non négligeables et possibilités d'évolution.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite sous la réf. 13030/M à B. Beaunoir, Sema-Sélection: **Centre Metra 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE.**

MEMBRE DE SYNTEC

[sema] selection Paris · Lille · Lyon · Marseille · Toulouse

---

vendre du matériel vidéo aux entreprises

SONY ENTREPRISES

Au sein de SONY FRANCE, la division "Entreprises" commercialise une gamme complète de matériels *vidéo professionnels, (caméras, magnétoscopes, téléprojecteurs, etc.), systèmes complets de communication,* information et formation destinés aux entreprises. Notre expansion rapide nous conduit à recruter deux collaborateurs, responsable chacun du développement des ventes sur un secteur géographique. Ces cadres commerciaux informent en permanence le réseau de distributeurs de l'évolution des produits, leur apportent une assistance technique et commerciale dans les affaires complexes, suivent leur performance. Pour réussir à ce poste, il faut posséder 3 à 4 ans d'expérience de la vente aux entreprises de biens d'équipements (informatique, bureautique, reprographie par exemple). La connaissance des matériels vidéo professionnels ou de l'électronique serait bien sûr un "plus". Les postes sont basés à Paris mais nécessitent des déplacements fréquents en Province.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 10782 EX à notre conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC



SNECMA

SOCIETE NATIONALE D'ETUDE ET DE CONSTRUCTION DE MOTEURS D'AVIATION

RECHERCHE

Pour son centre de Production d'EVRY-CORBEIL (91)

TECHNICIEN SUPERIEUR
DUT ou BTS metallurgie

Formation en microscopie optique et électronique.

Débutant ou expérimenté.

La SNECMA offre les avantages suivants : rémunérations intéressantes - restaurants d'entreprise - facilités de logement et de transport - avantages sociaux.

Candidatures à adresser : "BUREAU D'EMBAUCHE SNECMA"
B.P. Nº 81 — 91003 EVRY CEDEX

---

chef de produit "femme"

daniel hechter paris

Le Chef de Produit est l'homme clé de notre structure et de notre organisation. Il est, sous l'autorité du Directeur Général, responsable opérationnel de la ligne de produits depuis l'élaboration de chaque collection jusqu'à la commercialisation au niveau international. Garant de l'adéquation du produit au marché et du positionnement qui a été défini, il s'appuie sur un bureau de création ; garant de l'application de la politique commerciale sur le terrain et de l'homogénéité de la distribution, il anime et encadre des représentants exclusifs en France, contrôle l'action des agents, filiales ou licenciés à l'étranger. Nous voulons un Homme ou une Femme, possédant à la fois une forte sensibilité aux produits de mode et de réelles qualités de gestionnaire, d'organisateur et d'animateur. Une expérience similaire réussie nous ferait gagner beaucoup de temps.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 14482 M à notre conseil - 61, boulevard Haussmann 75008 PARIS



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

YREL
DIVISION INFORMATIQUE

recherche

ingénieurs technico-commerciaux

ayant bonnes connaissance et expérience :
- du traitement du signal,
- du contrôle de procédés,
- de systèmes micro et mini-informatique,
- du milieu industriel.

Anglais souhaité.

informaticien(ne)

pour assurer des cours de logiciel mini-ordinateurs (assembleur, moniteur temps réel, moniteur d'exploitation).
Expérience programmation temps réel. Goût *des contacts humains. Connaissance de langages évolués.* Bonne pratique de l'Anglais.

Possibilité de temps aménagé.

Envoyer C.V. et prétentions à :
YREL - B.P. 40 - Rue Fourny - 78530 BUC

IMPORTANT GROUPE ÉLECTRONIQUE FRANÇAIS

recherche

responsable produits

Cet ingénieur sera chargé également de la conception et du developpement de circuits électroniques en relation avec la clientèle et les différents services de l'Unité. (Reference R P)

ingénieur
SERVICE CONTRÔLE

Il assurera le développement de mesure des circuits électroniques (Reference S.C.)

FORMATION INSA ou équivalent.
Connaissance de l'**ANGLAIS.**
Les postes sont à pourvoir en proche banlieue parisienne.

Envoyer lettre de candidature, C.V., photo et prétentions, en indiquant la référence du poste choisi à :

OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS QUI TRANS

Un groupe industriel dynamique fabriquant des pièces complexes pour les industries mécaniques (France et Export) cherche le

directeur commercial
de l'une de ses divisions

Il assure la promotion des ventes de ses produits, anime la force de vente, en détermine les objectifs et contrôle leur réalisation. Il mène lui-même les négociations les plus importantes et supervise l'ensemble du service commercial (chiffrage, gestion des commandes...).

Vous avez 32 ans au moins, êtes diplômé d'une école supérieure de commerce (option marketing par exemple) et avez une solide expérience de la vente de produits techniques à l'industrie.

Si, en plus, vous travaillez en anglais et peut-être aussi en allemand, et êtes prêt à voyager,

notre consultant, A. LEROUX, vous remercie de lui écrire (réf. 4114 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

VOUS ETES ATTIRE PAR L'INFORMATIQUE ?
Faites carrière avec nous

Nous sommes une Société et Conseil en Informatique et recherchons de JEUNES COLLABORATEURS ayant 2 ou 3 années d'études supérieures, célibataires et dégagés des obligations militaires, libres rapidement.

Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances en informatique, les candidats engagés étant formés intégralement par la société.

Adresser lettre sous no 25223 à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

TRÈS IMPORTANTE STÉ DE CONSTRUCTION MÉCANIQUE
(banlieue Ouest)
recherche

LE RESPONSABLE
DE SON SERVICE DOUANE

Fonction :
- Diriger, organiser et contrôler toutes les activités de la douane afin de fournir à la Sté les autorisations nécessaires à l'import. et l'export. de tous produits.
- Représenter la société auprès des différentes administrations, banques ou ambassades afin de faciliter les différentes opérations douanières.

Profil souhaité :
- 32 ans minimum ;
- Diplômé d'une grande école de commerce, droit ou finances ;
- Expérience d'une dizaine d'années chez un transitaire agréé en douane et/ou dans l'industrie dans des fonctions similaires ;
- Bonnes connaissances des réglementations douanières et du commerce extérieur ;
- *Aisance dans les contacts humains* ;
- Connaissance de l'anglais et l'espagnol souhaitée.

Rémunération : suivant formation et expérience.
Larges possibilités de carrière dans un groupe de premier plan.

Ecrire sous nº 56 à LA PUBLICITÉ FRANÇAISE, 23-27, avenue de NEUILLY, 75116 PARIS qui transmettra.

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Parfaite connaissance de l'anglais et EXPERIENCE AÉRONAUTIQUE exigée, de préférence dans domaine des assemblages et fixations, recherché par entreprise proche banlieue ouest.

Écrire avec C.V. nº 03767 P.A. SVP, 37, rue Général-Foy, 75008 PARIS.

LA SOCIÉTÉ CECA S.A.

recherche pour sa division PRODUITS CHIMIQUES PÉTROLIERS (désémulsionnants, inhibiteurs de corrosion, bactéricides)

UN INGÉNIEUR TECHNIQUE

chargé d'assister le Chef de la division et sa force de vente, ainsi qu'un ingénieur d'affaires affecté à l'U.R.S.S.

- **Formation :** ingénieur chimiste ou titulaire d'un diplôme universitaire en chimie, spécialisé dans le domaine des hydrocarbures.
- **Expérience :** une première expérience dans ce type de fonction.
- **Qualités :** bonne connaissance de l'Anglais et du Russe.

Ce poste est à pourvoir à VÉLIZY

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + prétentions à CECA - Boite postale 66 - 78140 VÉLIZY.

Important groupe de construction recherche à Paris

UN (E) JURISTE

Responsable de programmes, ayant pratiqué Notariat et bonne connaissance Droit immobilier. Acquisition foncière, Droit de la construction, marchés de travaux, vente en état de futur achèvement, contentieux et assurances. En liaison directe avec Direction Générale, ce poste permet une évolution intéressante vers responsabilité de programmes immobiliers si compétence et esprit d'entreprise. Ecrire à Groupe Sofiam, 9, avenue Matignon, Paris 8e.

S.V.P.
recherche
AIDE DOCUMENTAL.

temps partiel pr serv. assurant la gestion d'un important fonds documentaire de toutes disciplines (acquisition, *enregistrement, analyse, ventilation*). Env. C.V. détaillé SVP, Direction du Personnel, 54, rue Monceau, 75008 Paris.

CABINET DE CONSULTANTS

recherche

INGÉNIEURS DIPLOMÉS

- Ayant 5 à 10 ans d'expérience dans un Cabinet d'organisation ou dans le service d'organisation d'une grande entreprise.
- Rémunération motivante pour un candidat de valeur.

Ecrire avec curriculum vitae manuscrit et prétentions sous nº 031.803 M à RÉGIE-PRESSE, 85, bis rue Réaumur, 75002 PARIS.

URGENT IMPORTANT C.C.E. recherche **COMPTABLE 1** durée 3 mois, réf. sérieuses exigées. Tél. 773-33-19.

Important Bureau d'Etudes techniques recherche pour son activité en région parisienne :

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

(T.P., I.N.S.A. ou *équivalent*).
Le candidat, justifiant de 2 années d'expérience minimum dans le domaine du bâtiment, sera chargé, au sein d'une équipe pluridisciplinaire, d'animer et de coordonner des opérations T.C.E. Etudes et chantier.
Adresser C.V. et prétentions sous réf. 240 à O.P.F., 2, rue de Sèze, 75009 PARIS, qui transmettra.

ROWNTREE MACKINTOSH
Filiale groupe international chocolaterie-confiserie
3 établissements - 1350 personnes
recherche

RESPONSABLE RECRUTEMENT FORMATION

ATTRIBUTIONS
- recrutement cadres, Etam, commerciaux,
- élaboration et exécution plan formation pour ensemble de la société
- missions ponctuelles touchant à différents aspects fonction personnel.

PROFIL
- formation supérieure - option personnel
- environ 30 ans, expérience 4-5 ans dans poste analogue
- bonne connaissance anglais.

Lieu de travail : MARNE LA VALLEE.

Adresser CV détaillé, photo et prétentions à Jacques Houbert Rowntree Mackintosh SA Noisiel 77422 Marne la Vallée Cedex 2.

ENERTEC SCHLUMBERGER

recherche un

INGENIEUR EN ELECTRONIQUE

pour développer les ventes de Systèmes de Tests de Composants

Basé à Montigny-le-Bretonneux, cet Ingénieur fera partie d'une équipe de 4 Ingénieurs de Vente et dépendra directement du Chef d'Agence.
Il sera chargé de la prospection du marché dans le secteur Sud - Sud-Est de la France et aura pour objectif d'accroître ce marché de + 30% par an.
Il aura la responsabilité de la négociation avec des interlocuteurs de haut niveau dans l'industrie de l'informatique, la télécommunication, le contrôle et régulation, la fabrication de circuits imprimés.

Le candidat idéal, âgé d'environ 30 ans, est un Ingénieur diplômé d'une Grande École. Sa connaissance de l'Anglais, son expérience dans le domaine du test de circuits intégrés, sa compétence dans la vente de biens d'équipements industriels électroniques lui permettront de réussir rapidement dans ce poste.

Merci d'envoyer votre curriculum vitae détaillé en indiquant votre rémunération actuelle à:

ENERTEC Schlumberger

Alain RIVET
4, avenue Bosquets
78190 - Montigny-le-Bretonneux

HAVAS CONTACT

2 ingénieurs généralistes (CENTRALE, MINES, AM, INSA)

Leader mondial dans sa spécialité (fabrication et distribution de produits de grande consommation), notre Société fait partie d'un très important groupe international. Nous recherchons, pour notre usine située dans une ville de province très proche de Paris, région Nord :

Responsable matériel de fabrication Réf. 82 205

Rattaché au chef de fabrication, il a en charge la maintenance des installations de l'usine (mécanique, électromécanique) en voie d'automatisation. Il organise l'entretien curatif et préventif des équipements, dans un souci constant d'amélioration et de productivité, à la tête d'une équipe de 30 personnes. Il gère un budget annuel de 15 millions de francs. Ce poste requiert une expérience industrielle d'environ 5 ans, acquise dans l'industrie lourde, de préférence chimique ou métallurgique. Pour affronter l'arrivée future de la Robotique, de bonnes connaissances en Informatique constituent un atout.

Ingénieur recherche procédés Réf. 82 206

Homme de prospective et d'innovation, il étudie les procédés de fabrication pour proposer des améliorations *en vue d'une meilleure rentabilité. Totalement autonome, il se documente, tant en* France qu'à l'étranger, auprès des grands organismes susceptibles de lui apporter des informations exploitables dans son domaine.
C'est aussi et surtout une forte personnalité, un novateur-né, sachant tirer profit de son ingéniosité.
Une première expérience de recherche dans l'industrie chimique constitue certes un atout, mais le potentiel personnel primera pour ce poste, très évolutif.
D'intéressants niveaux de rémunération sont liés à ces deux postes, pour lesquels vous êtes invités à adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V, prétentions et photo) en précisant la référence choisie, à notre Conseil

Selecom 225, rue du Fbg Saint Honoré 75008 PARIS

*annonce parlée**

Etablissement à caractère industriel et commercial.
Secteur Energie.

Ingénieurs expérimentés chargés de mission

- Transformations thermochimiques (Réf. 1202)
- Agriculture agro alimentaire (Réf. 1203)
- Biomasse forestière (Réf. 1204)

Chargés de l'instruction et de la gestion des projets attachés à ces filières, ils contribueront à promouvoir et soutenir leur développement et en évaluer les résultats dans le cadre d'une politique concertée. Ces postes impliquent un très haut niveau de compétences techniques spécialisées, complété par une réelle pratique du milieu industriel, enrichie par une expérience d'au moins cinq ans dans les domaines précités. Cette fonction permanente de relation avec les industriels, les collectivités locales et les institutions, implique de veritables dons de contact et de dialogue. Anglais souhaité.

** Avant de faire acte de candidature, prenez connaissance par téléphone du descriptif détaillé de cette offre conçu pour vous par SVP Information Carrière. Vous serez informé immédiatement en toute discrétion et notre rencontre s'en trouvera accélérée. Appelez le 763.11.15 de 9 h à 18 h. Précisez la référence.*

SVP Information Carrière
7, rue de Logelbach, 75017 Paris.



LES ASSURANCES DU GROUPE DROUOT

JEUNE INGENIEUR

CENTRALE, SUP.ELEC

option informatique appréciée
2 à 5 ans d'expérience système IBM 3033 - MVS / IMS
Vous serez un des éléments moteurs de notre

NOUVELLE EXPLOITATION

Vous mettrez en place des techniques et des méthodes de pointe. Un exemple : vous participerez à l'aménagement de la nouvelle salle d'ordinateurs avant l'installation de nos deux IBM 3081.

Vous aurez à mettre en place les logiciels d'exploitation, vous développerez les performances d'utilisation des ordinateurs et des équipements périphériques (actuellement 500 terminaux.)

Vous développerez de façon continue la compétence technique de l'exploitation.

Vous pourrez par la suite évoluer vers le SYSTEME, l'APPLICATION ou vers d'autres fonctions dans l'entreprise, *ce qui vous permettra d'enrichir vos compétences.*

Adressez lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle sous réf. 018 à Claude BERGES - Chargé de Recrutement - 1, place Victorien Sardou 78161 MARLY LE ROI Cédex 05.
Tél. 958.62.14 Poste 3533.

rbg carrières

IMPORTANTE SOCIETE
Membre d'un Groupe International
recherche pour son
Etablissement informatique basé à Paris-Est

1 CHEF DE PROJET

CONFIRME
(Ingénieur Grande Ecole)

INGENIEURS SYSTEMES

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

(BTS)

Formés sur PDP 11 - RSX 11 M et microprocesseurs pour études et réalisation de systèmes informatiques industriels et de systèmes de conduite de réseaux.

Anglais obligatoire, allemand souhaité.

Adresser candidature, C.V., prétentions et photo à No 25118 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, q.tr.

camif Niort (Deux-Sèvres)

Coopérative des adhérents de la MAIF (la mutuelle des instituteurs), installée à proximité de *l'Atlantique (60 km), nous sommes devenus un grand de la vente par correspondance comme* le confirme notre taille (1100 p., 2300 MF de CA en 1981).

Notre informatique dispose de huit HP 3000 dédiés par famille d'applications, reliés entre eux et recourt de plus en plus aux micros. Nous accueillons aujourd'hui

un ingénieur logiciel «logistique» (réf. 112 LM)

Vous complétez l'automatisation de l'entrepôt central et réalisez celle des entrepôts régionaux en optimisant les flux de transport. Vous êtes ingénieur Arts et Métiers, de préférence, et avez acquis en 3 à 5 ans une solide expérience en équipements et gestion d'entrepôts; vous maniez les techniques de R.O., êtes familiarisé avec les automatismes et savez programmer.

un ingénieur système «micros» (réf. 113 LM)

Vous participez au choix des micros que nous allons porter à notre catalogue de vente et supportez ceux qui sont utilisés comme centre serveur pour VIDEOTEXT et VIDEODISK.

Vous êtes ingénieur ESE (ou école équivalente), avez appris à manipuler un oscillo comme à réaliser un logiciel de base et votre expérience de 2 à 4 ans a été acquise dans un environnement minis et micros.

Notre consultant, J.M. VIAU, vous remercie de lui écrire sous référence correspondante à «Carrières de l'Informatique». Sachez que les entretiens se feront aussi bien à Nantes qu'à Paris.

ALEXANDRE TIC S.A.
5, RUE CREBILLON - 44000 NANTES
PARIS - LYON - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Jeune ingénieur

1 à 2 ans d'expér. en informatique
120 000 F +

Notre société est la **filiale d'un très grand groupe français** de **dimension internationale.** Nous connaissons, grâce à la qualité de nos interventions et de nos collaborateurs **une forte expansion.**

Pour développer des systèmes télématiques, nous recherchons un **JEUNE ANALYSTE PROGRAMMATEUR** ayant impérativement la connaissance de **L'ASSEMBLEUR IBM ET DU TEMPS REEL.**

De **formation supérieure, (Ingénieur, IUT ou équivalent...),** le candidat *devra avoir une* expérience d'au moins 1 à 2 ans dans une société informatique (Constructeur ou SSCI).

Pour un élément de valeur, la taille du groupe autorise de bonnes perspectives de carrière.

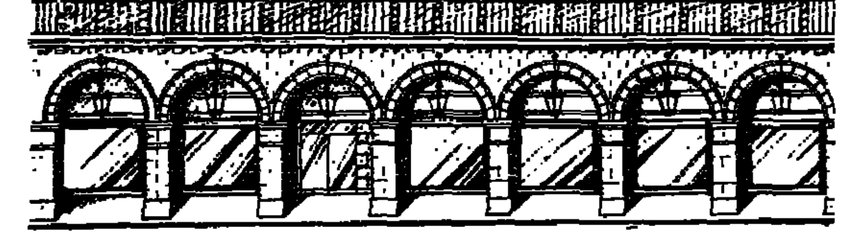
Adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle) sous la référence M 22/02 à notre Conseil.

ORECI 13, rue de Castellane 75008 PARIS

MEDIA PA

HAVAS CONTACT S'INSTALLE AU PALAIS ROYAL

Aujourd'hui, Lundi 22 Février, Havas Contact s'installe dans ses nouveaux locaux au
1, place du Palais-Royal - Paris 1er
Son nouveau numéro de téléphone est le
296.12.92



POUR LE LANCEMENT DE SA NOUVELLE GENERATION D'ECHOGRAPHES
LA DIVISION MATERIEL MEDICAL DE

Brüel & Kjaer France

recherche

JEUNE INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

de formation **INGENIEUR BIO-MEDICAL** ou équivalent et possédant des connaissances de base en ECHOGRAPHIE.

Il sera chargé de l'introduction, puis du développement des ventes en France de notre nouvelle gamme d'échographes.

Sa formation sera complétée par des stages au Danemark.

Rémunération intéressante pour candidat de valeur.
Véhicule de fonction + % C.A.

Adresser C.V. + prétentions :
BRUEL & KJAER FRANCE
38 rue Champoreux — 91540 MENNECY

CCMC informatique de gestion

32 Agences Commerciales en France recherche pour PARIS/PROVINCE

JEUNES INGÉNIEURS COMMERCIAUX

- Formation en Gestion Comptable: ESC, Sciences Éco ou équivalent.
- Goût pour la technique Informatique et son évolution.
- Première expérience «sur le terrain» appréciée.

Après un stage de formation de 2 mois à notre «École-Produits»*, vous participez au développement de l'assistance auprès des Cabinets Comptables et des Entreprises.*

Ces postes conviennent exclusivement à des candidats volontaires, dynamiques et ambitieux. *Ils sont rapidement évolutifs, et rémunérés par un fixe substantiel + commissions + primes d'objectifs + avantages sociaux.*

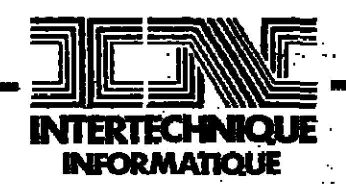
Veuillez écrire **avec CV, prétentions et photo** - sous réf. 5833/B
Service Recrutement - Carrières
B.P. 6129
45061 ORLÉANS - CEDEX



HAVAS CONTACT

هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



INTERTECHNIQUE INFORMATIQUE

Augmentation annuelle du chiffre d'affaires de près de 40 % durant les quatre dernières années.

INTERTECHNIQUE, qui est bénéficiaire du plan bureautique du Ministère de l'Industrie, recherche :

Dans le cadre de l'expansion de ses activités mini-informatiques, dans le domaine des réseaux, des terminaux, de la bureautique, des bases de données et du développement de son service Clients,

1/ Pour la Direction des Etudes :

DES INGÉNIEURS DE HAUTE TECHNICITÉ
(REF. DE-4)

qui seront chargés du développement des logiciels associés.
Une expérience réelle de deux à six ans acquise dans la réalisation de logiciels de base est indispensable.

2/ Pour sa Direction Organisation et Informatique :

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN DÉBUTANT
(REF. DOI-5)

titulaire d'un diplôme d'études supérieures *(écoles d'ingénieurs, Miage,...)*

Au sein d'une équipe jeune, il participera à la conception et à la réalisation de différents projets de gestion en temps réel sur base de données à l'aide d'un mini-ordinateur RÉALITÉ 2000.

La diversité et l'originalité de ces projets ainsi que leur intérêt dans le domaine de l'informatique nouvelle permettront au candidat de développer ses connaissances et ses compétences et d'être à même, ultérieurement, d'assumer d'importantes responsabilités.

3/ Pour son service Clients :

a) Pour son service social :

INGÉNIEURS DÉBUTANTS
ou éventuellement
AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS NIVEAU V/3
(RÉF. SC-6)

Ils assureront le développement de procédures de maintenance sur les nouveaux produits informatiques et participeront à la formation des techniciens d'intervention.

INSPECTEURS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS
(REF. SC-7)

Ayant de bonnes connaissances en informatique pour assurer la maintenance et l'intervention sur calculateurs et périphériques associés.

b) Pour son agence de LILLE :

UN INSPECTEUR TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN
(REF. SC-8)

Ayant de bonnes connaissances en informatique pour assurer la maintenance et l'intervention sur calculateurs et périphériques associés.
Un stage de formation au siège social est prévu.

POUR TOUS CES POSTES, LA CONNAISSANCE DE LA LANGUE ANGLAISE SERA APPRÉCIÉE.

Nombreux avantages sociaux par accord d'entreprise, dont prime de fin d'année.
Restaurant d'entreprise.
Adresser *C.V. avec prétentions, en précisant la référence* de l'annonce, à la Direction du Personnel,

INTERTECHNIQUE • 78370 • PLAISIR

Le Syndicat d'une grande profession libérale en permanente évolution recherche

SECRETAIRE GENERAL

Le développement de l'organisme l'amènera en plus du rôle administratif habituel, à étoffer et animer l'ensemble des services (juridique, économique, social) de la profession.

Il aura la responsabilité de la direction des services et de la promotion des activités syndicales et professionnelles.



Envoyer lettre manuscrite avec C.V., 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS, sous référence 24.959.

CONTESSE

F.F.M.J.C.

recherche

FUTUR(E)S DIRECTEUR(TRICE)S DE MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Importante expérience animation exigée.

Demander documentation avant le 27 février à F.F.M.J.C. (serv. format.), 15, r. La Condamine, Paris-17e.

Jeune gestionnaire à fort potentiel

110 000 F

L'un des principaux groupes industriels français de renommée internationale, tant dans le secteur public que privé, recherche **UN JEUNE GESTIONNAIRE A FORT POTENTIEL.**

3 ans, attaché à la Direction Administrative et Financière du siège, vous seront nécessaires pour acquérir une bonne expérience des méthodes de gestion du groupe, en comprendre les structures et le fonctionnement.

Durant cette période, vous remplirez des **missions d'organisation administrative** : commerciale, comptable ou de production dans les usines des filiales françaises ou étrangères.

Vous intégrerez ensuite l'une des entreprises à un poste clef de responsabilités : **(contrôle de gestion, secrétariat général).**

Votre formation, diplôme d'une grande école commerciale ou de gestion **(HEC, IEP, ESSEC, ESCP)** et une première expérience professionnelle réussie d'un à deux ans, vous incitent à faire carrière au sein de l'un des leaders de l'industrie française.

Votre goût des responsabilités, votre esprit d'analyse et de synthèse font de vous un homme de réalisation et de méthode.

Votre sens du relationnel, votre ouverture d'esprit vous permettent de dialoguer *à tous les niveaux de la hiérarchie.*

Mobile sur le plan géographique, vous parlez couramment anglais.

Sylvie CATHELAIN vous remercie de lui adresser votre candidature (C.V. + photo) qu'elle traite confidentiellement sous la référence 5004 LM.

MEDIA PA



argos
Département conseil en recrutement
135, Avenue de Wagram, 75017 PARIS

Filiale du Groupe **MATRA,**
PICART LEBAS développe très fortement sa gamme d'**AUTOCOMMUTATEURS** (une deuxième usine en avril prochain).
Elle recherche un INGENIEUR en position d'

Adjoint au Directeur industriel

pour l'étude des produits et leur mise en production industrielle

il devra : :
- Animer une équipe études et une équipe industrialisation (en tout vingt ingénieurs et techniciens très compétents techniquement).
- Planifier et organiser la production (qui sera multipliée par 5 en 2 ans) avec autorité fonctionnelle sur l'usine de Châteaudun (130 km sud-ouest de Paris), en liaison avec la Direction des Programmes de la Branche.

L'**ingénieur confirmé** que nous recherchons est nécessairement électronicien de formation et à de préférence une expérience en **mini-informatique** (y compris soft). Très organisé et autonome, c'est un homme de relation et un animateur. Il répartira son activité entre la *banlieue sud de Paris et Châteaudun.*

Une réussite dans ce poste ouvre des possibilités d'évolution à haut niveau dans le groupe. La rémunération est motivante dès le départ.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., *photo et salaire actuel) sous la référence PLI/LM à notre conseil.*

MEDIA PA



Raymond Poulain Consultants
57, avenue de Suffren 75007 PARIS

LA FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
Leader sur plusieurs marchés de produits de grande consommation, recherche un

acheteur

Ce poste, doté de larges responsabilités, conviendrait de préférence à **INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE,** 30 ans minimum, possédant si possible une première **expérience de la fonction achat** et une très bonne connaissance de la langue anglaise.

Le poste est à pourvoir rapidement à Paris-La Défense.

Adresser candidature, C.V., photo sous référence 5471 (mentionnée sur l'enveloppe) à :



MEDIA-SYSTEM
Emplois et Carrières
104, rue Réaumur 75002 Paris

---

heuliez®

recherche pour sa société

HEULIEZ CARROSSERIE

CARROSSERIE AUTOMOBILE — EMBOUTISSAGE

RESPONSABLE DES VENTES

pour la France de la branche véhicules haut de gamme et utilitaires spécifiques (C.A. : 350 MF en 1981). Animateur d'une équipe d'agents commerciaux, son objectif sera d'élargir le champ de clientèle couvert par les réseaux de distribution associés, et surtout de développer les ventes directes aux administrations et organismes publics.

Ce poste conviendrait à un cadre de 30 ans minimum diplômé d'une école commerciale et pouvant faire état d'une expérience réussie de quelques années dans la vente de véhicules industriels au sein d'un réseau commercial d'une marque d'origine étrangère. Les perspectives de carrière sont certaines pour un candidat de fort potentiel et ayant une bonne pratique de l'allemand sinon de l'anglais.

Adresser CV + lettre manuscrite précisant numéro de tél. à notre Conseil, sous réf. 900 LM
J. AUMONT, 47 bis, avenue Hoche, 75008 PARIS

Une société française spécialisée dans l'ORFÈVRERIE, la production, la **commercialisation d'articles de table, souhaitant renforcer sa part du marché tant en France qu'à l'étranger, cherche un**

Responsable Marketing

190 000 F

Sous l'autorité du Président Directeur Général, il devra créer la fonction marketing. Responsable du choix et de la qualité des moyens à mettre en œuvre, il aura à :

— *rajeunir la gamme existante par une meilleure sélectivité et une approche plus* précise des goûts de la clientèle,

— développer et lancer de nouveaux produits,

— éduquer la force de vente à l'aspect technique des produits.

Le candidat âgé d'au moins 32 ans, diplômé d'une grande école de commerce justifié d'une solide expérience marketing acquise au sein du secteur « Produits durables de grande consommation ».

Imaginatif, créatif, il aura à s'imposer avec courage et diplomatie dans un contexte où la notion de coût et de contrainte budgétaire est de rigueur.

Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature qu'il traite confidentiellement sous la référence 5002 LM.

Chef des ventes export

170 000 F

Sous la même autorité, il fera face à un objectif ambitieux mais vital pour la société : décupler le chiffre d'affaires réalisé à l'export dans les cinq ans à venir.

Présent sur le terrain, il ouvrira ou consolidera les marchés européens à forte potentialité, sans négliger la grande exportation : Afrique, Moyen-Orient. Selon les besoins locaux, il nommera sur place, animera et contrôlera un réseau d'agents ou de distributeurs. Le suivi commercial des opérations sera assuré du siège par une petite équipe rôdée qu'il dirigera.

Ce poste s'adresse à un homme d'exportation expérimenté, âgé d'au moins 30 ans, de formation supérieure.

Son aptitude à négocier sur des marchés à l'export où il faut être présent et disponible à 80 % de son temps, constituera son principal atout de réussite. la pratique courante de l'anglais et l'allemand est impérative.

Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature qu'il traite confidentiellement sous la réf. 5003 LM

MEDIA PA



argos
Département Conseil en Recrutement
135, Avenue de Wagram, 75017 PARIS

Faites parler les chiffres !

10.000 personnes, un C.A. de 15 milliards, notre client, un des leaders de la grande distribution cherche un

Jeune contrôleur de gestion

110 000 F

pour une de ses unités située en région parisienne.

Responsable de l'outil comptable, il est le garant de sa crédibilité et de sa fiabilité.

Sa mission ?
- Animer son équipe, conseiller et informer les chefs de rayon.
- Contrôler les comptes d'exploitation mensuels, bilans trimestriels, procédures.
- Assurer l'audit interne du magasin.
- Définir avec la Direction les orientations à prendre.

Sa formation ?
Ecole de Commerce ou licence de Sciences Economiques + DECS, alliée à une première expérience professionnelle dans le contrôle de gestion.

Vos souhaits ?
Résoudre des problèmes variés, concrets, liés au terrain où vous pourrez mesurer votre efficacité, travailler avec autonomie dans un environnement dynamique.

Sylvie CATHELAIN vous remercie de lui adresser votre candidature (C.V. + photo) qu'elle traite confidentiellement sous la réf. 5006 LM.

MEDIA PA



argos
Département Conseil en Recrutement
135, Avenue de Wagram - *75017 PARIS*

Siège PARIS
Important Groupe Industriel
Secteur Public, recherche pour sa DIRECTION FINANCIERE

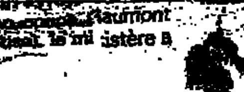
CADRE

Diplômé Enseignement Supérieur (HEC, ESSEC, école sup. de commerce maitrise sciences économiques) et formation expertise comptable ayant 2 ou 3 années d'expérience.
Affectation au service central de la comptabilité et des analyses de gestion Perspectives ultérieures de carrière en *Région Parisienne et Province* à l'intérieur du groupe.

Ecrire sous no 24968 à CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

SOCIÉTÉ COURBEVOIE-LA DÉFENSE
recherche
2 OPÉRATRICES
saisies de données
— transmission,
— gestion de fichier.
TRAVAIL EN ÉQUIPE
Rémunération + ou — 5.000 F brut mensuel suivant compétences.
Écr., s/réf. 1694, à MEDIA P.A., 9, boulevard des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

LABO RECHERCHES UNIVERSITAIRES demande
TECHNICIEN
Titulaire B.T.S. ou D.U.T.
ÉLECTRONICIEN
pour maintenance appareil mesure électronique.
Écrire avec C.V. :
M. HEVIN,
ACCÉLÉRATEUR LINÉAIRE,
Bât. 200 - 91405 ORSAY.



ENERTEC, société du Groupe SCHLUMBERGER, recrute pour son Centre de VÉLIZY

INGENIEURS D'ETUDES

DÉPARTEMENT ENREGISTREMENT MAGNÉTIQUE

Un Ingénieur chargé de l'étude et de la conception de **têtes magnétiques** et de leurs supports, ainsi que du suivi de la fabrication.
Il aura à animer une équipe de 4 agents techniques et aura des contacts fréquents avec les autres services, notamment la production.

Profil :
ingénieur *mécanicien débutant*, ayant des connaissances en électronique et en physique; langue anglaise indispensable.

DÉPARTEMENT AUDIO-PROFESSIONNEL

Un Ingénieur pour participer à un projet de **console de mixage numérique.**
Il sera responsable de la conception et la réalisation de circuits analogiques et logiques.

Profil :
ingénieur ESE, TELECOM, ENSI, connaissant les micro-processeurs et le traitement du signal; langue anglaise indispensable.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) en précisant le département souhaité, au

ENERTEC
Schlumberger

Service du Personnel
1, rue Nieuport
78140 VÉLIZY

HAVAS CONTACT

Au sein du groupe SCHLUMBERGER, ENERTEC conçoit et réalise des systèmes complexes d'instrumentation électroniques.
Son département INSTRUMENTATION GÉNÉRALE recherche un

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour la zone Paris

De formation électronique, cet ingénieur aura de préférence déjà fait ses preuves dans la vente, et sera prêt à faire progresser nos produits sur le marché français.
- Fréquents déplacements de courte durée.
- Anglais nécessaire.
- *Poste basé à Vélizy.*

Les candidatures accompagnées d'un CV sont à adresser au

ENERTEC
Schlumberger

Service du Personnel
1, rue de Nieuport
78140 VÉLIZY

HAVAS CONTACT



SNECMA

SOCIETE NATIONALE D'ETUDE ET DE CONSTRUCTION DE MOTEURS D'AVIATION

RECHERCHE POUR
SON SERVICE D'INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE EQUIPE DE MATERIEL IBM SOUS SYSTEMES OS ET MVS ET SITUE A VILLAROCHE (PRES MELUN - 77)

DEUX INFORMATICIENS
intéressés par l'EXPLOITATION et le TELETRAITEMENT

ingénieur système

(Référence 93)

Chargé :
— de mettre en place des logiciels d'exploitation
— de participer à la définition de nouveaux logiciels et matériels
— d'assurer l'évolution du réseau de télétraitement.

chef d'exploitation

(Référence 52)

Placé à la tête d'une vingtaine de personnes, il sera chargé :
— de piloter l'ensemble du matériel du centre de traitement
— d'assister les utilsateurs internes («libre-service»).

Pour ces deux postes, il est demandé :
— une formation supérieure (Ecole d'Ingénieur) — la pratique de l'anglais.

Il est souhaité également :
— une expérience du système MVS ou OS — la connaissance des protocoles de télétransmission.

Candidature à adresser à SNECMA, Département Encadrement 2, Boulevard Victor 75724 PARIS CEDEX 15, en précisant la référence.

CONTESSE

LABORATOIRE
PRODUITS DIÉTÉTIQUES
INFANTILES
recherche

DÉLÉGUÉ DIÉTÉTIQUE

minimum 25 ans
pour SECTEURS /
RÉGION PARISIENNE
NORD/PAS DE CALAIS

NOUS DEMANDONS
Niveau bac. Expérience visite médicale souhaitée.
Résidence obligatoire sur le secteur.
NOUS OFFRONS
Stage de format. rémunéré.
Situation stable.
Rémunération intéressante.
Fixe + 13e mois..
5 semaines de congés payés.
Avantage sociaux.
Véhicule fourni.
Frais remboursés.
Adresser C.V. manuscrit et photo s/référence *2222* à PUBL. LAROCHE, 3, pl. Jules-Ferry 92120 MONTROUGE qui transm.

GRAND CONSTRUCTEUR
D'ÉQUIPEMENTS
PARIS (8e)
recherche

JEUNE INGÉNIEUR

DIPLOMÉ
Ayant quelques années d'expérience dans le domaine de la pâte à papier, pour fonction TECHNICO-COMMERCIALE.
Activité nécessitant une bonne aptitude aux négociations, la pratique courante de l'anglais et, si possible, de l'allemand.
Formation assurée.

Écr. av. C.V. et prét., nº 25261, CONTESSE PUBLICITÉ, 20, av. Opéra, 75002 Paris Cedex 01, qui transmettra.

BUREAU VERITAS
recherche
pour ses services
AÉRONAUTIQUES

INGÉNIEUR

Sup. Aéro. A & M ENSICA, ayant expérience aéronautique pour assurer fonction audit technique dans compagnie transport public et surveillance constructions neuves.
Affectation : région parisienne.

Adr. C.V., photo et prétentions sous référence nº 8 à BUREAU VERITAS Direction des Services aéronautiques, 2, avenue *Hoche 75008 PARIS.*

STE SERVICES

située Banlieue Sud
recherche

B. T. S. INFORMATIQUE

— Anglais parlé exigé.
— Contrat 1 ans.
— Voyages courts durée Moyen-Orient.

Envoyer C.V. et prétentions nº 25.131 CONTESSE Publicité, 20, Avenue Opéra - 75040 Paris Cedex 01 qui trasmettra.

CANAL

recrute pour plusieurs des principales sociétés françaises

INGÉNIEURS

GRANDES ÉCOLES
(option informatique apprée.)
débutant ou 1re expér.
pour renforcer :
— des équipes système
— des équipes logiciel d'application.

Env. C.V. à M. François BAMAS CANAL, 47, r. de Liège 8e.

Notre groupe industriel recherche

DIRECTEUR
DEPARTEMENT OUTILLAGE BATIMENT

280.000 F. +

Ce Directeur contribuera, en liaison étroite avec la Direction Générale, au développement de ce secteur d'activités en assurant :
— l'élaboration de la mise en œuvre de la politique commerciale,
— l'animation d'équipes (environ 60 personnes) - réseau de vente - administration - chef de produits.

Vous avez des qualités d'animateur, le sens des contacts, et vous avez déjà fait preuve d'une réussite dans un poste similaire.

Dans ces conditions, nous espérons vous rencontrer très rapidement.

Connaissance de l'anglais ou de l'allemand indispensable.

Lieu de travail : Banlieue immédiate de Paris.

Envoyer C.V. et lettre manuscrite à No 24985, CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

MDS

MDS FRANCE S.A.

Si vous souhaitez :
- Travailler chez un constructeur,
- Evoluer sur les mini-ordinateurs,
- Valoriser vos connaissances systèmes,
- Connaitre une série de A à Z,
- *Etre responsable de votre travail,*

Nous recherchons :

INGENIEUR (S) SYSTEME

pour développement et support de logiciels de base, y compris télé-*communications.*
Pour un de ces-postes, une expérience téléphonie serait appréciée.

INGENIEUR (S) TECHNICO-COMMERCIAUX

pour support à la vente et suivi clientèle.
Une expérience préalable en informatique de gestion est recherchée.
Lieu de travail : PARIS.

Adresser C.V. manuscrit et photo à la Direction Technico-Commerciale MDS FRANCE S.A. — 197 rue de Bercy — 75582 PARIS Cédex 12

THOMSON-CSF COOPERATION

recherche pour la FORMATION DES CLIENTS ETRANGERS du GROUPE THOMSON

DES SPECIALISTES EN FABRICATION ELECTRONIQUE
ingénieurs ou techniciens supérieurs

EXPERIMENTES en :
PRODUCTION - METHODES - QUALITE -
PREPARATION TRAVAUX PRATIQUES - LABORATOIRE

DES INGENIEURS ELECTRONICIENS

DEBUTANTS ou *CONFIRMES* spécialisés en :
TELECOMMUNICATION - RADAR - TELEPHONE -
TRAITEMENT DE L'INFORMATION

2 ingénieurs électroniciens arabophones

Aptitudes pédagogiques - Anglais indispensable
Formation technique assurée - Evolution de carrière intéressante.
Lieu de travail : VERSAILLES/Mobilité ETRANGER

Adresser CV, photo et prétentions au Service du Personnel
147, rue Yves le Coz - 78000 VERSAILLES.

CONTESSE



SODERN

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE NUCLEAIRE-ESPACE-AUTOMATISME

Banlieue Sud-Est, recherche

INGENIEUR ELECTROMECANICIEN

Pour mener des travaux d'étude, et de réalisation.

Sens du commandement nécessaire

Adresser C.V. manuscrit et photo
au Service du Personnel 1, avenue Descartes
94450 LIMEIL BREVANNES.

CONTESSE

Deux jeunes ESC pour notre équipe promotion

Nous sommes une importante société française (8000 personnes), nous fabriquons et commercialisons *des produits de consommation*, leaders sur leur marché.

ESC débutants, si vous voulez contribuer, en adéquation avec la *stratégie marketing, à renforcer notre image de marque, venez* rejoindre notre département promotion formé d'hommes qui se caractérisent par leur «punch», leur implication et leur disponibilité.

Nous recherchons deux responsables promotion pour lancer et régionaliser nos actions promotionnelles : l'un au siège est l'homme d'impulsion pour la décentralisation sur l'hexagone de la politique et des actions promotionnelles décidées par l'unité centrale ; l'autre en *région, animateur d'une équipe de promoteurs, gère et fait vivre des* campagnes ponctuelles et des missions continues.

Ces deux postes, basés à Paris, requièrent une grande mobilité *géographique.*

Jacqueline Join-Dieterle vous remercie de lui écrire, s/réf. 6462M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES

IMPORTANTE SOCIETE PETROCHIMIQUE
recherche pour son service informatique au Siége Social à COURBEVOIE

INGENIEUR CONFIRME DESTINE A L'INFORMATIQUE DE GESTION

3 à 5 *ans d'expérience capable d'assumer* la tâche d'analyse organique et programmation ainsi que d'encadrement du personnel d'exploitation et de maintenance.

Expérience :
DL1/IMS - Temps Réel (télétraitement)
JCL exploitation
Protée Cobol
Mark IV

Connaissance de l'anglais - Libre rapidement.

Ecrire avec curriculum vitaé et photo No 25.230 Contesse Publicite 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

Le Groupe Informatique et Entreprise souhaite intégrer au sein de sa filiale Central Informatique de jeunes

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

Débutants et non obligatoirement formés à l'informatique, les jeunes ingénieurs recrutés bénéficieront d'une formation de 6 mois aux techniques avancées de l'informatique de gestion sur systèmes de grande capacité.
Ils seront ensuite affectés à des équipes opérationnelles chargées de *projets diversifiés.*
La progression de Central Informatique et des autres sociétés du groupe ouvre des possibilités de carrière motivantes liées aux *efforts personnels.*
Prochaine date d'intégration: 15 mars 82.

GROUPE

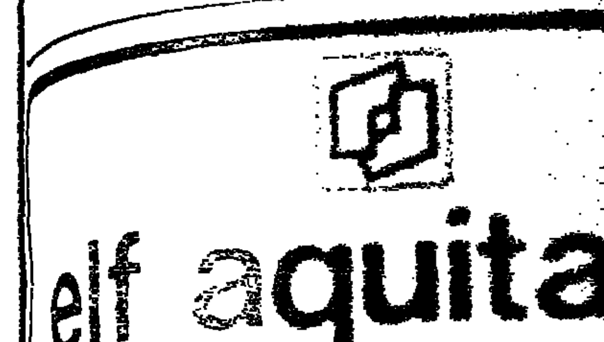


Une candidature est à adresser sous réf. 435 LM à

CENTRAL INFORMATIQUE SA

Membre de Syntec Informatique
Conseil et services en informatique sur IBM
9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT



OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

CONSTRUCTEUR DE PREMIER PLAN EN MINI-INFORMATIQUE

dans le cadre de son expansion sur des objectifs ambitieux.
- renforce son équipe de Vente

nous recherchons :

INGENIEURS COMMERCIAUX

Nous demandons :
— d'excellentes qualités commerciales,
— une expérience informatique de 2 à 3 ans chez un grand constructeur,
— une habitude des contacts et des négociations à haut niveau,
— une large capacité d'action.

POSTES A POURVOIR A PARIS

Adresser C.V. manuscrit et photo sous référence 7849 à :
PIERRE LICHAU SA - BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02
qui transmettra

RESPONSABLE INDUSTRIALISATION

Cette Société, filiale d'un très puissant groupe international, fabrique et commercialise des balances électroniques.
Le développement de son activité, l'importance des investissements en cours, et l'évolution des technologies vont de pair avec le renforcement de son potentiel technique et d'organisation.
Elle crée le poste de Responsable Industrialisation.
En contact permanent avec l'ensemble du service (Etudes, Production, Commercial...) il met en œuvre les moyens de normalisation nécessaires.
Il propose à la fabrication des solutions techniques adaptées dans un souci de productivité et de qualité.
Il assure la totale responsabilité de l'industrialisation des produits depuis leur conception initiale jusqu'à la mise en fabrication de série.
Nous souhaitons rencontrer un Ingénieur électronicien. Son expérience d'environ *4 ans s'est déroulée dans un secteur de la fabrication électronique de préférence* en moyenne série.
Familiarisé avec la fonction industrialisation-méthodes, très intégré à la fabrication, il souhaite développer cet acquis dans une société en pleine expansion.
Le poste est à pourvoir en très proche banlieue Sud-Est de Paris.

Pour information complémentaire écrire sous référence M 10592 B à

EGOR INDUSTRIE
8 rue de Berri 75008 Paris

egor — PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

média-system

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Cette société, filiale d'un groupe Suédois très important, fabrique et commercialise des balances électroniques.
Le développement de ses activités, les perspectives de produits et de systèmes nouveaux l'incitent à renforcer son potentiel technique d'Etudes.
Elle propose à un Ingénieur de formation électronique débutant ou bénéficiant d'une première expérience de rejoindre son équipe.
Il est familiarisé avec les circuits logiques et les microprocesseurs.
Des connaissances en analogique représentent un atout.
Ce poste représente une véritable opportunité tant par la situation de l'entreprise que par la nature de l'activité aujourd'hui et à terme.

Merci d'adresser C.V. complet, photo et rémunération actuelle sous réf. M 10592 A à

EGOR INDUSTRIE
8 rue de Berri 75008 Paris

egor — PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

média-system

elf aquitaine

RECHERCHE POUR SA DIRECTION PRODUCTION

PLUSIEURS INGENIEURS

PROFIL :
Diplômés d'une école d'ingénieurs, de formation mécanique, génie civil ou ingénierie, justifiant de 10 à 15 ans de pratique de chantier de construction ou de fabrication de matériel utilisé dans l'industrie du pétrole.
Langues (lues, écrites, parlées) : anglais demandé, espagnol souhaité.

MISSION :
Après une période de recyclage théorique et pratique de quelques mois dans le domaine du forage, ces ingénieurs seront affectés à des postes de responsabilité dans les secteurs d'activité SNEAP en France et à l'étranger.

INTERET :
Evolution de carrière certaine dans les différents centres d'un Groupe national à vocation internationale.

Envoyer C.V. et prétentions sous référence 24690 à SNEAP - D.C. Recrutement
26, avenue des Lilas - Tour 12.04 - 64018 PAU CEDEX.

CONTESSE



A Subsidiary of ITT

Nous sommes installés en Californie à SILICON VALLEY. Le développement de nos produits (DAISY WHEEL PRINTERS AND TERMINALS, FLOPPY DISK DRIVES) *et notre position sur le marché mondial, nous conduisent* à renforcer notre structure commerciale basée à Paris. Nous recherchons :

INGENIEUR COMMERCIAL PERFORMANT

Intégré à l'équipe française, vous avez déjà prouvé vos qualités d'homme de contact et d'analyse. Votre connaissance du marché informatique national et si possible de notre domaine d'activité, alliée à votre capacité de négocier efficacement à tous les niveaux avec les fabricants et les distributeurs de matériel informatique, constitueront de sérieux atouts.
Gestionnaire attentif et rigoureux de notre clientèle, votre sens de la vente doit vous permettre de gagner de nouveaux clients.
La parfaite maîtrise de l'anglais est impérative.
La rémunération motivante est de nature à intéresser un candidat de valeur, autonome, disponible et responsable.

Adresser C.V. et prétentions sous la référence 560 M à notre conseil F.M.I. qui garantit le secret des candidatures.

FMI FORMATION-MANAGEMENT-IMAGE
43, rue Liancourt - 75014 PARIS - Tél. : 320.69.29

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE (PARIS)
Suite à une promotion interne, nous recherchons le

RESPONSABLE DU SERVICE AUDIT

Rattaché au Directeur des Services Financiers, il dirigera une équipe internationale d'une vingtaine d'auditeurs intervenant dans 35 pays et il aura pour objectif principal de faire respecter l'application de l'ensemble des procédures.

Ce poste nécessite des aptitudes confirmées à la direction d'une équipe et à la formation des auditeurs, et il exige une grande disponibilité en raison des déplacements fréquents.

Ce poste s'adresse à un candidat de 35 ans minimum ressortissant de la C.E.E., de formation supérieure et de préférence ayant bénéficié d'une expérience significative dans une entreprise internationale.

La maîtrise de l'anglais et la pratique de l'espagnol seraient appréciées.

Le développement de notre entreprise et les perspectives d'évolution de carrière sont de nature à intéresser une personnalité de valeur.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 17709, à :
JEAN REGNIER PUBLICITE - 39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transmettra.

J.r.p.

SNECMA

SOCIETE NATIONALE D'ETUDE ET DE CONSTRUCTION DE MOTEURS D'AVIATION

RECHERCHE
Pour son Centre de Production d'EVRY-CORBEIL (91)

un ingénieur métallurgiste expérimenté

Au sein de la Division Qualité, il devra :
- diriger le secteur micrographie et investigations (microanalyse, micrographie optique et électronique)
- réaliser les investigations métallurgiques sur alliages et aciers haute température
- assurer les examens micrographiques effectués à la réception des matériaux ou des pièces.

Ce poste s'adresse à un ingénieur diplômé justifiant d'une expérience industrielle de quelques années, ayant des notions de microscopie électronique. Responsabilité d'une équipe de 10 techniciens. Anglais lu et parlé indispensable.

Candidature à adresser à : SNECMA - Département Encadrement
2, boulevard Victor - 75724 PARIS Cedex 15

votre carrière commerciale dans un groupe financier

La SOVAC, important GROUPE FINANCIER privé, occupe l'une des premières places sur le marché du CREDIT. Ses performances et sa productivité témoignent d'un fort dynamisme commercial. Ses 120 agences bénéficient d'une large autonomie de décision. Leurs structures opérationnelles permettent une gestion des hommes fondée sur une responsabilisation réelle et une progression interne rapide. Elle se propose de former de

Jeunes diplomés d'études supérieures

pour les faire accéder, après quelques années, à des fonctions de Direction d'Agence. Elle souhaite accueillir des candidats à vocation commerciale marquée qui seront intégrés dans de petites équipes, au sein d'agences pilotes et formés aux différents produits et services (financements industriels, crédits immobiliers, financements automobiles, crédits personnels) et au management d'une agence. Ils auront une rémunération fixe rapidement évolutive, des avantages sociaux supérieurs à ceux du secteur bancaire et une voiture de fonction.

Postes basés à PARIS - LA ROCHELLE - BORDEAUX - TOULOUSE - MONTPELLIER - LENS.

Les consultants de CINOREN, chargés de cette recherche, sont à votre disposition pour vous donner une information plus complète. Téléphonez-leur le mercredi 24 et le jeudi 25 février au 281.50.55.

cinoren *69 rue Lafayette — 75009 Paris*

ingénieur marketing pour nos matières plastiques

PARIS

Notre équipe souhaite intégrer un collaborateur dont le profil pourrait être celui d'un ingénieur ayant reçu une formation scientifique ou technique (de préférence mécanique), possédant quelques années d'expérience et familiarisé si possible avec les matières plastiques. Une bonne maîtrise de l'anglais et/ou de l'allemand serait vivement appréciée.

Le candidat retenu sera chargé de promouvoir et de développer les ventes de matières plastiques dans différents secteurs tels que l'automobile, l'électroménager, le bâtiment, la manutention et l'emballage.

Il travaillera en liaison avec les Services Techniques pour la mise au point de nouvelles applications.

Société Française **Hoechst**

Adresser CV et prétentions sous réf: 617 à notre Département Ressources Humaines
Tour Roussel Nobel - Cedex 3
92080 PARIS LA DEFENSE.

COMPUTER AIDED DESIGN

recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Connaissant le marché de la C.A.O. pour la vente d'ordinateurs AVERA.
(Conception de circuits LSI et VLSI)

Parlant anglais.

Envoyer C.V. à : C.A.D., 115, Bureau de la Colline, 92213 Saint-Cloud. Tél. : 602-41-41.

SOCIÉTÉ DE DOCUMENTATION TECHNIQUE

Proximité place de la République, Paris,
recherche

INGÉNIEURS-ÉLECTRONICIENS

RÉDACTEURS-ÉLECTRONICIENS

Pouvant assumer postes de

Responsables d'Affaires

Conception et réalisation documents de synthèse concernant systèmes complexes *et électronique avancée.*

Écrire avec C.V. et prétentions à Société STUDEC
102, rue Amelot - 75011 PARIS - Tél. : 355-44-45

METROLOGIE

Société distributrice de systèmes micro-informatique et périphériques

En s'appuyant sur des produits leaders, **INTEL, DEC, TELEVIDEO, OKI, QUME** ..., notre expansion (doublement du C.A. chaque année), nous permet de vous confier un poste et de vous offrir une réelle perspective d'évolution au sein de notre groupe.

Dans ce cadre, nous recherchons des

INGENIEURS DE VENTES

pour intégrer, dans la région parisienne, le groupe systèmes micro-informatique.

Les systèmes **INTEL** *en sont le moteur.*

INTEL, aujourd'hui leader dans le domaine micro-informatique, vous permettra d'occuper une fonction valorisante, dans un créneau en forte expansion.

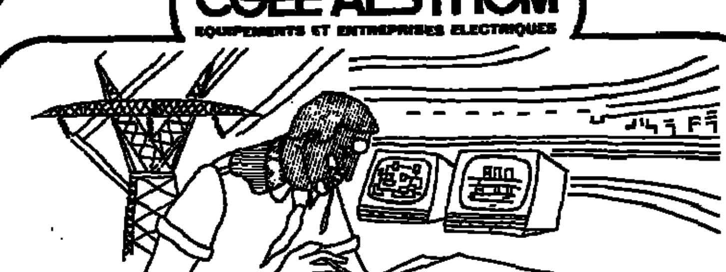
Après une solide formation, nous vous proposons de prendre en main l'entière responsabilité d'un secteur et d'un objectif de vente.

Rémunération motivante (fixe + primes d'objectifs).

Ecrire sous référence M 016 avec C.V. et prétentions, à :
Jacques MACHEFER
METROLOGIE
Tour d'Asnières — 4 avenue Laurent Cély — 92606 ASNIERES Cédex

METROLOGIE





INGENIEURS D'AFFAIRES ... VERITABLES ENTREPRENEURS

Notre **Groupe Production d'Energie** recherche des Ingénieurs Grandes Ecoles (ECP, ESE, IEG, ENSEEIHT, ENSEM). Ils superviseront, coordonneront et géreront des contrats importants tant pour la France que pour l'exportation (80% de notre chiffre d'affaires) concernant la réalisation de centrales thermiques, hydrauliques ou nucléaires.

Pour réussir, il nous faut de véritables entrepreneurs, débutants ou bénéficiant d'une première expérience mais dans tous les cas, ayant le goût des responsabilités et de la mobilité, un sens commercial développé doublé de qualités de gestionnaires.

La pratique de l'anglais est indispensable ainsi qu'une bonne connaissance des problèmes électriques et d'installations.

Lieu de résidence : Région Parisienne et Région Lyonnaise.

Merci d'adresser votre candidature avec CV détaillé, photo et prétentions, sous référence AFM, à : **R. ANDRY**

CGEE ALSTHOM
13, rue Antonin Raynaud — 92309 Levallois Perret

Maîtrisez avec nous les techniques de pointe à travers le monde.

SOURCES



Leader de la péri-informatique Française

ACCROIT ses activités
— GUICHETS BANCAIRES
— TERMINAUX MULTI-FONCTIONS
Nous offrons plusieurs postes à des

ingénieurs logiciels qualifiés

dans les domaines suivants :
— systèmes — microprocesseurs — transmissions — réseaux.

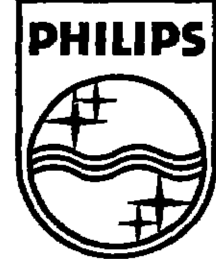
Nous leur confierons soit des développements de logiciels soit une responsabilité dans le cadre de la création d'une activité de support clients, soit la gestion des états techniques.
Nous leur assurons une formation sur nos produits et le soutien de notre méthodologie.
Notre expansion spectaculaire assure à des candidats de valeur de réelles perspectives d'évolution.
Lieu de travail : Massy 5' du R.E.R.
Merci d'adresser votre candidature complète (lettre manuscrite avec CV et prétentions) à Mr BERNET ROLLANDE,
Direction des Relations du Travail
TRANSAC ALCATEL
91680 BRUYERES-LE-CHATEL.

PHILIPS

recherche un

chef de publicité promotion

Pour assurer la responsabilité de budgets importants.



Le candidat de formation H.E.C., ESSEC, Sciences Po, Sup de Co, devra avoir une EXPERIENCE MARKETING d'environ 2 ans.

Envoyez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous No 525
au Département du Personnel
50, avenue Montaigne 75008 PARIS.

CONTEBEX

ENTREPRISE CONDITIONNEMENT D'AIR recherche
INGÉNIEUR
EN GÉNIE CLIMATIQUE
parlant anglais, pour suivi de chantiers au Moyen-Orient.
Adr. C.V. + prétentions à : A.M.P., sous réf. Nº 4232/F, 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS (15e), qui transm.

INGÉNIEURS
diplômés Grandes Écoles
1) ÉLECTRONIQUE.
2) MÉCANIQUE.
3) ÉLECTRICITÉ.
Débutants acceptés.
INSET-ETT
93, boul. Sébastopol, Paris-2e. (Mº Réaumur) - 233-38-25.

SOCIETE recherche
TECHNICIEN en TELEPHONIE
AT1 - AT2 pour S.A.V..
Tél. pour rv. Vs 322-62-28.

VILLE de MONTREUIL (93) recherche
— **1 ASSISTANT (E)**
du responsable service des relations publiques pour animation/administration du secteur jumelages. Licence exigée (russe, allemand, ou italien de préférence). Salaire brut : 4.838 F.
— **1 HOTESSE**
bonne présentation, aimant contact avec public, niveau baccalauréat.
Salaire brut : 3.410 F.
Adresser C.V. copie diplômes et références à M. le maire, 93105 MONTREUIL Cedex.

TECHNICIEN SUPÉRIEUR
BTS ou DUT en mesures physiques ou électroniques pour *montages expérimentaux* permettant l'acquisition automatique de données (physique, mécanique, optique) sur matériaux bois. Ecr. avec C.V., M. BEGE - C.T.B., 10, avenue de Saint-Mandé, 75012 Paris.

ENTREPRISE DE PRESSE CENTRE DE PARIS recrute
JOURNALISTES
spécialistes des questions économiques et de l'information sur les sociétés.
Adresser candidature avec réf. à S.G.P., 13, avenue de l'Opéra 75001 PARIS.

BELL & HOWELL
recherche

CONTROLEUR DE GESTION
H/F

Rattaché (e) au Directeur Administratif et financier

Expérience souhaitée : 2 à 3 ans
- Comptabilité Anglo-Saxonne.
- Reporting dans une société multinationale.

Ce poste de responsabilités nécessite une *grande disponibilité, un esprit d'analyse et de l'initiative.*

Anglais indispensable
LIBRE TRÈS RAPIDEMENT

Ecrire avec C.V. et prétentions
BELL & HOWELL Service du Personnel
32, rue Fernand Pelloutier
92112 CLICHY CEDEX

bleu

Adjoint(e) directeur administratif et financier

100.000 F

La filiale française, en pleine expansion, d'un important groupe américain, spécialisée dans la fabrication de garnitures mécaniques d'étanchéité, recherche l'adjoint(e) de son Directeur Administratif et Financier. Situé en position fonctionnelle, il sera chargé plus particulièrement du contrôle de gestion et des opérations de reporting à la maison-mère, effectuera des missions d'audit interne, participera à l'élaboration des plans financiers. Ses responsabilités s'étendront progressivement. Le candidat recherché est un jeune diplômé **ESC - option finances/comptabilité - titulaire du DECS,** débutant ou ayant une première expérience. Ce poste, situé dans un contexte de gestion anglo-saxonne et ouvrant de réelles perspectives *d'évolution, présente une excellente opportunité* pour un candidat ayant un bon potentiel. L'anglais courant est impératif. La société est située à Coignières-Maurepas (20 mn Montparnasse). La rémunération sera, dans une fourchette de 80 à 100.000 francs annuels, fonction de l'expérience du candidat. Ecrire à Christiane ROUSSEL - PS CONSEIL - 8 Rue Bellini - 75782 PARIS Cedex 16 - Réf. A/280M

PS Conseil

Importante entreprise pharmaceutique renforçant les structures de son Département
Appro-Achats
recrute

PHARMACIEN

Expérience industrielle 2/3 ans
si possible dans même département.
pour lui confier la responsabilité d'un secteur achats de l'entreprise.

A cette responsabilité,
seront rattachées des missions :
- poursuivre l'informatisation du département,
- prendre en charge la fonction qualité.

Lieu de travail : province agréable SUD PARIS

Les candidats intéressés sont invités à envoyer CV, photo et prétentions sous référence 17720, à :
JEAN REGNIER PUBLICITE
39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transm.

J.R.P.

Société de Services Internationale
recherche pour renforcer son équipe de ventes en Région Parisienne

DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX
même débutants

Ils seront chargés :
De développer et optimiser les ventes dans un marché en pleine expansion.

Les candidats retenus :
- Auront une formation commerciale supérieure (E.S.C.) ou équivalente et la capacité de négocier à *tous les niveaux.*
- Seront disponibles immédiatement.

Nous leur offrons :
- Une organisation.
- Un bon salaire fixe + intéressement.
- Une voiture de service.
- Des avantages sociaux.

Envoyer C.V. détaillé, photo, prétentions à :
MEDIA-SYSTEM (Emplois et Carrières)
104 rue Réaumur 75002 Paris,
qui transmettra, sous référence 5466.

Importante Société de construction de gros matériel thermique industriel située à VELIZY (78)

recherche pour son département
TRAVAUX EXTERIEURS

RESPONSABLE DE SÉCURITÉ

directement rattaché au Directeur de travaux extérieurs

Il sera principalement chargé de :
- promouvoir la sécurité sur les chantiers,
- s'assurer de l'application de la réglementation,
- effectuer les liaisons entre la direction et les responsables de chantiers en ce qui concerne les problèmes de sécurité,
- représenter la Société dans les différentes réunions *de sécurité sur les chantiers.*

Une expérience de quelques années dans une fonction similaire serait appréciée, dans la métallurgie et dans les travaux publics.
Déplacements fréquents de courte durée en France.

Envoyer C.V. et prétentions s/réf. 3023 à
SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09
qui transmettra.



l'informatique au service de la gestion

Leader européen dans le domaine des moyens *de paiement* (cartes magnétiques, terminaux points de vente, autorisations en temps réel, transferts électroniques de fonds...) recherche un

Ingénieur grandes écoles X, Ponts, Mines...

pour concevoir et développer des systèmes originaux faisant appel à des techniques avancées.

Missions :
- La définition globale des nouveaux systèmes en liaison avec de nombreux intervenants, leur expérimentation et leur mise en place ;
- ainsi que la définition des mécanismes qui devront en assurer l'utilisation, la sécurité et la logistique.

Il est nécessaire d'avoir une expérience de 5 à 6 ans, acquise chez un constructeur, un utilisateur ou une S.S.C.I. dans le domaine des applications informatiques de réseaux bancaires ou d'entreprises de distribution sur gros systèmes ou dans celui des micro-processeurs et micro-ordinateurs (hardware et/ou software). Connaissance de l'anglais appréciée. Lieu de travail Puteaux.

Nous avons demandé à Mme CLERE de nous aider à étudier les candidatures. Adressez lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence 73588/M à Mme CLERE, Tour Chenonceaux, 204, rond-point du Pont-de-Sèvres, 92516 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX.

Publival

Le Groupe Sligos : 365 millions de CA en 1980. Développement annuel moyen du Groupe de 24% depuis 5 ans. 1850 personnes et plus de 150 emplois créés en 1981. Principales implantations : Puteaux(siège),Agen,Angers,Annecy,Arras,Besançon,Blois,Brest,Clermont-Fd,Dijon,Grenoble,Lorient,Lyon,Marseille,Nantes,Nice,Rennes,Roanne,Rouen St-Etienne,Toulouse,Tours,Valence,Vannes,Vendome,Belgique,Côte-d'Ivoire.

BSL - PREMIER TRANSFORMATEUR EUROPEEN D'ACIER INOX ET DE METAUX NOBLES fabriquant des tubes, citernes, colonnes et constructions chaudronnées pour les **INDUSTRIES NUCLEAIRES, CHIMIQUES, AGROALIMENTAIRES** etc..., recherche son futur

Chef de service équipements industriels

180 000 F

L'ingénieur que nous recherchons a au moins 8 ans d'expérience, par exemple en travaux neufs et entretien, dans une entreprise importante. Il a des bases solides en formage de la tôle et en automatismes.

Il participera à l'élaboration du **programme des investissements** (faisabilité, chiffrage des coûts). Budget 82 supérieur à 10 MF.

Il suivra la **réalisation des projets** jusqu'à leur terme et négociera les achats et la sous-traitance.

Il recherchera des **procédés originaux** en vue de la réalisation de produits *nouveaux (formage, soudage, etc...).*

Il s'appuiera sous la haute compétence technique de l'équipe « matériels » (12 personnes dont 3 cadres).

Ce poste, situé à l'usine de Soissons (900 personnes) est attractif par son caractère formateur (position d'adjoint pendant 1 an environ), sa large autonomie et son ouverture sur l'extérieur (fournisseurs, sous-traitants, foires, expositions).

Merci d'adresser votre dossier de condidature (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) sous-réf. BLE/LM à notre conseil.



Raymond Poulain Consultants
57, avenue de Suffren 75007 PARIS

MEDIA PA

SUCRE UNION

Un des tout premiers groupes agro-alimentaires français
(CA 3 milliards de francs - 80 personnes)
recrute à Paris (quartier ÉTOILE)

CHEF DE PROJET
INFORMATIQUE

Relevant du Directeur Administratif, il bénéficiera d'une large autonomie. Il supervisera et animera deux analystes programmeurs et sera chargé plus particulièrement :
- **des études d'opportunité et préalables de projet ;**
- **de l'organisation des charges de travail ;**
- **de l'analyse fonctionnelle et du suivi de la réalisation ;**
- **de la surveillance des essais, de la mise en route et de la formation des utilisateurs.**

Il sera également le *Conseil* des 16 sucreries adhérentes et des 2 filiales du GROUPE.

Convention Collective Sucreries : salaire indexé, nombreux avantages sociaux élevés. Perspectives certaines d'avenir.

Le candidat (29 ans minimum), de formation supérieure, aura une expérience de *chef de projet* et une *bonne* PRATIQUE *du* GAP INTERACTIF pour assurer le passage d'un IBM 3/15 à un *IBM 38 récemment livré.* La capacité d'analyse est aussi importante que celle d'animation.

Veuillez écrire ou téléphoner (233.86.30)
en précisant votre salaire actuel, sous la référence 71 M,
à notre conseil Richard BÉNATOUIL, GROUPE BBC.
37, bd Sébastopol, 75001 Paris.

Discrétion absolue et réponse rapide assurées.

HAVAS CONTACT

Ville Région parisienne
Recherche pour s'intégrer à service de communication, jeune collaborateur (trice) ayant acquis première expérience de l'in*formation au sein d'un service de* presse ou d'une équipe de rédaction — Situation contractuelle — Candidature, C.V. détaillé et références à adresser au journal qui transmettra.
Ecr. s/nº 7.876 *le Monde Pub.,* service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens. 75009 Paris.

VILLE D'ATHIS-MONS (ESSONNE)
Recrute : 1) Sous-bibliothécaire responsable de l'animation des bibliothèques.
1) Ingénieur subdivisionnaire pour seconder Directeur Général des Services Techniques. Avantages statutaires.
Adresser candidature avec curriculum vitae à Madame le maire, 91206 ATHIS-MONS.

BETTINA-ETT
recherche
INGÉNIEUR INFORMATIQUE
27 ans minim., 5 ans d'expér., salaire important.
Il sera leader d'une équipe *de 4 personnes.*
Il devra connaître : MINI 6, Cobol et IBM 30 XX/OS/MVS et PL 1 IMS.
Agence POINT Z,
61, rue Turbigo, Paris (3e).
Mº Arts-et-Métiers - 271-71-71.

ENTREPRISE CONDITIONNEMENT D'AIR recherche
JEUNES INGÉNIEURS
diplômés pour études projets climatisation.
Adresser C.V. + prétentions à : AMP, sous référ. Nº 4225/FR, 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS (15e), qui transmettra.

Société de Construction recrute
UN CHARGÉ D'OPÉRATIONS
Formation technique bâtiment T.C.E. et expérience exigée. Env. C.V. au Logement dionysien. 28, rue Auguste-Poullain 93200 SAINT-DENIS.

Association auprès d'une Grande Ecole
recherche
UN (E) RESPONSABLE
de l'Organisation de sessions de formation continue niveau BAC + 2 maîtrise.
Envoyer C.V. et prétentions *à A. E.N.P.C.* P. 328, 28, rue des Sts-Pères 75007 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS

INGENIEUR CONFIRME

JEUNE INGENIEUR ECONOMISTE

answare

INFORMATICIENS

CONFIRMES

DEBUTANTS

ATTACHE TECNICO-COMMERCIAL

VENDEUR-INFORMATIQUE

JURISTE

IMPORTANTE SOCIETE D'ENGINEERING
(banlieue Sud-Ouest de Paris)
recherche pour son département
ECONOMIE AMENAGEMENT

INGENIEUR CONFIRME

(PONTS, CENTRALE, MINES ...)
avec formation économique pour poste de responsabilité

JEUNE INGENIEUR ECONOMISTE

(PONTS, CENTRALE, MINES...)

pour études économiques et modèles mathématiques (un bon niveau en mathématique est requis).

Ecrire avec C.V., photo et prétentions ss no 25056 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

---

answare

Filiale THOMSON CSF INFORMATIQUE
recherche des

INFORMATICIENS

pour son département scientifique, industriel et logiciel de base

CONFIRMES

Ingénieurs ayant un minimum de 2 ans d'expérience sur mini-ordinateur ou microprocesseur.

DEBUTANTS

Ingénieurs option informatique ou automatique. Ces candidats pourront bénéficier d'une formation complémentaire.

Les personnes intéressées pourront adresser leur C.V. et prétentions a Bénédicte DELAHAYE sous réf. DCA 164 MG 135, rue de la Pompe 75116, Paris

---

CGR

FILIALE THOMSON CSF
offre dans son
Département des applications industrielles dans le domaine du contrôle non destructif un emploi de

ATTACHE TECHNICO-COMMERCIAL

Pour vente et démonstrations d'appareils de contrôle industriel.

Affectation à Paris avec déplacements France entière.

Nous demandons :
– formation DUT ou BTS Electronique
– *qualités de vendeur indispensables*, prouvées par les résultats d'une première expérience au moins
– voiture personnelle.

Nous offrons :
– une formation spécifique
– un travail actif et varié au sein d'une équipe dynamique
– une rémunération composée d'un fixe *et d'un intéressement + le remboursement* intégral des frais.

Nous vous remercions de nous écrire en adressant votre C.V., photo et prétentions à CGR, Service du Personnel, B.P. 45 - 92133 ISSY-LES-MOULINEAUX.
Nous vous assurons de notre discrétion.

CONTESSE

FLOATING - Point Systems France SA
recherche

VENDEUR-INFORMATIQUE

- Diplômé de l'enseignement supérieur.
- Bilingue français, anglais.
- Très bonnes connaissances techniques en informatique scientifique.
- Expérience chez un constructeur souhaitée.

Salaire annuel : Fixe 132.000 F. + système de commissions particulièrement motivant + voiture de fonction.

Envoyer C.V. et photo à F.P.S. France SA
Silic 243 - 3 bis, rue Le Corbusier
94568 RUNGIS CEDEX

FÉDÉRATION PROFESSIONNELLE INDUSTRIELLE
recherche

JURISTE

Pour seconder le chef de son département juridique et social ;
dans le domaine :
– du droit des marques ;
– de la législation économique ;
– et du droit fiscal.

Le poste conviendrait à un candidat ayant une maîtrise de droit privé et 2 à 3 ans d'expérience professionnelle en Cabinet ou en Entreprise.
D.E.S.S. de propriété industrielle apprécié.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions sous n° 31767 M, RÉGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Importante Société Industrielle Française
- nombreuses filiales en France et à l'étranger -
recherche

chef de service comptabilité à fort potentiel

Capable d'assister rapidement le responsable actuel dans :
- la direction de la comptabilité du Siège,
- la réalisation des bilans de la société Mère et de certaines filiales françaises,
- l'organisation et la coordination des comptabilités.

Ce poste requiert :
- une formation comptable supérieure (DECS ou équivalent),
- des connaissances sérieuses en comptabilité et *fiscalité*,
- 5 à 10 années d'expérience acquise au sein de sociétés industrielles importantes,
- la capacité à animer des équipes importantes,
- l'aptitude à participer activement à l'amélioration des procédures de contrôle interne et au développement de systèmes informatisés - en tant qu'utilisateur -.

Lieu de travail : proche banlieue Sud-Est (métro).

Adresser lettre manuscrite et c.v. sous réf. 9037 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

BANQUE D'AFFAIRES PRIVÉE
recherche
pour compléter l'équipe de son agence centrale (PARIS 8e)

UN EXPLOITANT

pour développer et gérer un fonds de commerce de CLIENTÈLE PARTICULIÈRE

Le poste s'adresse à un candidat :
– Ayant deux ans minimum d'expérience du poste.
– De bonnes connaissances techniques en matière de titres lui permettant de répondre aux besoins de sa clientèle (portefeuilles non gérés de moyenne importance).
– Une très bonne présentation.

Poste évolutif à terme vers d'autres types d'exploitation pour candidat potentiel.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions, sous référence 7712 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS.

"savoir acheter"

C'est ce que demande le chef du service achats de notre unité de fabrication pharmaceutique de ROMAINVILLE (93) au

jeune cadre

de formation ESCAE ou équivalent que nous recherchons.

Pour satisfaire aux exigences de la fonction d'acheteur qui sera la sienne, SAVOIR ACHETER signifie qu'il a un sens marqué de la précision, de la négociation, et des dispositions particulières pour des discussions d'ordre technique. Une bonne connaissance de l'allemand lui serait utile.

Opérant seulement sur les articles de conditionnement, *il aura pour mission de préparer les marchés*, de participer aux négociations, de suivre les réalisations et d'assurer la coordination avec les autres services.

Si donc vous pensez savoir acheter et si nous avons «su vendre» ce poste, écrivez avec C.V., photo au service Gestion des Cadres

35, Bd. des Invalides, 75007 PARIS — qui vous en remercie par avance.

roussel uclaf

racy carrières

JEUNES DIPLOMES

Grandes Ecoles de Gestion
(ou 3ème cycle de l'Université)

Débutant dans la vie professionnelle, vous souhaitez saisir l'OPPORTUNITE d'accéder rapidement à des responsabilités de DIRECTION D'AGENCE dans le

SECTEUR BANCAIRE

Un dossier d'information sur cette offre vous parviendra sous huitaine (ne pas omettre d'indiquer votre diplôme ainsi que sa date d'obtention) et vous permettra si vous pensez véritablement avoir les qualités requises pour accéder à ce niveau de responsabilité, de faire acte de candidature en utilisant le dossier qui sera joint à notre envoi.

Ecrivez s/réf. 8544 à PIERRE LICHAU S.A. B.P. 220 — 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

AGENCE CONSEIL EN COMMUNICATION
cherche

2 RESPONSABLES DE BUDGETS

Ce poste s'adresse à des professionnels ayant une *formation supérieure de préférence*, maîtrisant la rédaction journalistique, disposant d'une expérience de plusieurs années dans chacun des 3 domaines : marketing, publicité et relations publiques.

Les qualités essentielles souhaitées :
– Facultés d'analyse et de synthèse.
– Adaptabilité à des sujets variés.
– Esprit commercial.
– Aptitude à manager une équipe.

Le poste comportera la prise en charge de campagnes publiques et privées.

Envoyer curriculum vitae détaillé et prétentions à :
RÉGIE-PRESSE n° T 031.861 M,
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

AGENT IMPORTATEUR très actif

recherche pour son expansion vers des créneaux de marchés nouveaux (papier impression écriture essentiellement couché destiné à l'édition, la publicité, etc.)

REPRESENTANT DE HAUT NIVEAU

POSITION CADRE

responsable à l'échelon national (3/4 Région Parisienne - 1/4 reste de la France) de la promotion qui lui sera confiée.

Bureau : Quartier Victor Hugo.

Cabinet Leconte — *Envoyer lettre manuscrite avec C.V., 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS, sous référence 24918*

CONTESSE

Société spécialisée dans le matériel de pesage de haute précision
recherche

RESPONSABLE PAIE

Nous exigeons à ce poste un (une) spécialiste de la paie informatisée.

En effet, la mission essentielle de ce poste sera de prendre en charge et de faire progresser une informatique puissante, mais complexe fournissant les éléments de paie (bulletins contrôle progressif DAS, état de paiement des charges...), les états de gestion spécifiques à la Société et la Comptabilité paie. Cette personne devra informatiser au maximum l'administration du personnel (visites médicales, statistiques, congés payés...).

Cette personne assurera matériellement une partie de ces paies (100 bulletins) et coordonnera le traitement de l'ensemble du Service. Connaissance de la Comptabilité paie souhaitée.

Ce poste peut évoluer, en fonction du potentiel et de l'ambition de la personne vers des responsabilités plus larges.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions avec référence RP 2/82 à :
UNIPESAGE
Service du Personnel
68, AVENUE GAMBETTA - 93170 BAGNOLET

bleu

IMPORTANTE
SOCIETE D'ENGINEERING
A VOCATION INTERNATIONALE
(banlieue Sud-Ouest de Paris)
recherche un

INGENIEUR DIPLOME

Spécialisé en chauffage-climatisation, 35 ans environ pour encadrer une équipe chargée des études et du suivi de réalisation d'installations tant industrielles que de bâtiment.

Ce poste nécessite quelques années d'expérience en entreprise et de bonnes connaissances des coûts et de la négociation fournisseurs. La pratique de l'anglais est souhaitée. Des déplacements de courte durée en France et à l'étranger *sont à prévoir*.

Adresser C.V., photo et prétentions sous No 25050, CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS Cedex 01 q.tr.

VOS QUALITES SERONT RECONNUES

Un des Grands de la Distribution
installé dans la région parisienne vous offre l'opportunité d'être

CHEF DE DEPARTEMENT TEXTILE

(très sérieuses références exigées en grande *Distribution*)

CHEFS DE RAYON

(Alimentaire, Textile, Gros-électroménager)

Les preuves de vos compétences vous seront demandées. Nous serons sensibles aux diplômes commerciaux.

Adresser très vite votre dossier (lettre + CV + photo) sous ref. 32.1.16, à B. DELVALLEE qui traitera confidentiellement votre candidature.

CREED 13 rue Faidherbe 59800 LILLE

SOCIÉTÉ DE RENOMMÉE INTERNATIONALE PRODUITS DE BEAUTÉ ET PARFUMS
recherche

1 RESPONSABLE DE SECTEUR EXPORT

(Scandinavie, Benelux, Allemagne)

LE CANDIDAT :
De formation E.S.C. ou équivalent possède une expérience de la vente et de la négociation en articles de luxe ou de parfumerie et cosmétiques.

LA FONCTION :
Assurer le suivi et le développement des marchés intérieurs et des free shops, animation commerciale, contrôle de la distribution.

Disponible pour voyager 5 mois par an.
Pratique courante de l'allemand et de l'anglais.
Résidence région orléanaise.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 82.34 A.
NICOLE OUTIN, Conseil en recrutement,
15, rue Marcel-Renault,
75017 Paris, qui garantit une totale discrétion.

BANQUE Paris — **120/140.000 F.** Classe V

La filiale française d'une importante BANQUE INTERNATIONALE de haute réputation recherche le

FUTUR CHEF DE SERVICE TITRES

Outre une expérience approfondie d'au moins 10 ans de la gestion administrative et comptable de l'ensemble des opérations TITRES, le candidat retenu possédera les qualités personnelles de leader, d'animateur et d'organisateur, pour pouvoir assurer dans quelques années la responsabilité de ce Service d'environ 30 personnes. L'ouverture d'esprit vers l'informatique sera très appréciée.

Notre Conseil, R. BATIFOULIER, vous garantit une *totale discrétion et une réponse rapide*.

Ecrire avec C.V. détaillé sous référence CST/RB à T.H.P., 16, rue Vignon, 75009 PARIS.

Importante administration recherche pour Paris

CHARGÉ(E) D'ENQUÊTES DÉBUTANT(E)

(CADRE A) - 80.000 F/AN diplômé(e) d'une école d'ingén. ou ayt un diplôme du 3e cycle en Économie ou en Statistiques.
La personne recherchée sera *chargée d'organiser et de dépouiller* des enquêtes d'opinions, du contrôle des entreprises d'enquêtes et de la présentation des dossiers.
Elle aura également la responsabilité d'une équipe de 3 pers.
Nombreux avantages sociaux.

Écrire avec C.V. à AXIAL PUB. (réf. 9013), 27, rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

OFFICE NATIONAL D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES AÉROSPATIALES
recherche

INGÉNIEUR PHYSICIEN

Pour études variées dans le domaine de l'infrarouge formation : Grandes Écoles ou titulaire thèse de 3e cycle.

Env. lettre de candidat. manus., avec photo et C.V. dét., à ONERA, 29, av. de la Division-Leclerc, 92320 CHATILLON.

INTERNATIONAL MONEY BROKER
Based in Paris seeks

DEALER

International currency deposits
— Fluent french/english INDISPENSABLE -
— Solid expérience international money/commodity markets.

Please send CV co Ner 24.474 Contesse Publicité 20 av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 *who will forward.*

ERIN

recherche
pour développement logiciel de base, contrôle de processus industriels (sur mini et micro ordinateurs)

DES INGÉNIEURS

Grandes Écoles, Option Informatique, Automatique, Électronique ou Universitaire.
— Débutants à 3 ans d'expérience.
— + de 5 ans d'expérience contrôle de processus pour encadrement, équipe de 5/6 personnes.

Écrire avec C.V. à AXIAL Pub. s/réf 8907, 27, rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

FÉDÉRATION NATIONALE DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE
recherche

FORMATEUR (TRICE)

maîtrise études supérieures, École de la santé.
Expérience action sanitaire et sociale.
Concevoir, négocier, éventuellement animer des formations dans les domaines de la santé, prévention, action sociale, sécurité sociale.
Animer après formation préalable des sessions sur le mouvement mutualiste.
Expérience formation d'adultes nécessaire.
Lieu de travail : Paris 15e (déplacements en province)
Adr. C.V. détaillé, photo (*retournée) et prét. à F.N.M.F. Division* des Relations Sociales 56 à 60, rue Nationale 75649 — PARIS CEDEX 13.

Entreprise de services effectif 1400 personnes Paris Est recherche

RESPONSABLE DES RELATIONS SOCIALES

— Formation juridique universitaire + spécialisation droit social.
— Qualité d'expression écrite et orale.
— *Quelques années d'expérience* supposant réelle mise en pratique du droit social et réglementation du travail.
Adresser lettre manuscrite analysant expérience et objectif de carrière, C.V. précisant salaire actuel et prétentions, photo récente à n° 1.844 Publicités Réunies, 112, boulevard Voltaire, 75011 Paris.

Formation rémunérée par l'Etat, cours audiovisuels à temps complet

d'ARABE MODERNE

Du 19 avril au 30 juillet 1982.
Concerne demandeurs d'emploi et salariés en congé de formation.
Rémunération : 70 % du salaire antérieur.
Nombre de places limité.
Inscription immédiate.
C.A.R.E.L., 48, boulevard *Franck-Lamy*, 17205 ROYAN Cedex, tél. (46) 05-31-08.

---

3 AGENTS DE MAITRISE

niveau Bac scientifique + 2 pr service exploitation Sté ORIS 265-90-90.

POUR NANTERRE

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

DÉBUTANTS ACCEPTÉS
Diplômes : SUPELEC - ENSAM.
Condit. de la Défense nationale.

POUR BAGNEUX

JEUNES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Connaissance technique digitale pour rédaction de notices techniques. Téléph. pour rendez-vous :
281-93-44.

propositions diverses

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger Australie, Canada, Afrique, Amérique, Asie, *demandez la revue spécial.* MIGRATIONS (LM), 3, rue Montyon, 75429 PARIS Cedex 09.

« Les possibilités d'emploi outre-mer, étranger » - Numéro spécial de MIGRATIONS chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

travail à domicile

Anc. Sec. cherche tous travaux dactyl. à domicile. Thèse manuscrit. Tél. : 357-21-18.

J. F. DECRYPTE vite et bien *vos cassettes sur machine électrique*. Tél. : 277-77-88.

Je frappe thèses, mémoires, manuscrits (sc. humaines, droit, médecine...) sur machine électr. Trav. rap./soigné. 535-28-85.

travaux à façon

ENTREPRISE. *Sér. réf.*, effectue rapidement travaux peinture, menuiserie, décorat., coordinat. tous corps d'Etat. Devis gratuit. Tél. : 368-47-84 - 893-30-02.

villégiature

TIGNES
LE VAL-CLARET
A LOUER
appt. 2 pièces 5 personnes du 27 février au 13 mars 1982.
1 semaine : 1.650 F.
15 jours : 2.950 F.
Agence du Glacier.
Téléphone : (79) 06-36-44.

information divers

EMPLOIS ET CARRIÈRES DE LA FONCTION PUBLIQUE n° spéc. de FRANCE-CARRIÈRES *en vente chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.*

CURRICULUM VITAE

Rédigé par conseil de direction. Téléphone : 722-85-71.

TROUVER UN EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) :
● Les 3 types de C.V.
● Bonnes réponses aux tests.
● Graphologie et ses pièges.
● 12 méthodes détaillées, etc.
Pour inform. écrire CIDEM M, 5, sq. Mondovi, 78 Le Chesnay.

occasions

INCROYABLE

50.000 m²

DE MOQUETTE pure laine et synthétique ET REVÊTEMENT DE MURS

prix d'usine pose assurée.
Renseignements - 757-19-19.

capitaux propositions commerciales

AGENT CIAL introduit Moyen-Orient cherche société import-export, pour collaborat. Écrire sous n° 7.075 M à Régie-Presse, 85 bis, rue réaumur, Paris (2e).

représentation demandes

Représentant reste 25 ans dans la même sté, rech. emploi stable, expérience alimentation.
Ecr. s/n° 6.251 *le Monde* Pub., *service ANNONCES CLASSÉES*, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

secrétaires secrétaires

ELF ISOLATION
recherche

LA SECRETAIRE de son service juridique

justifiant d'une expérience confirmée dans ce domaine, elle sera capable de prendre en charge la gestion des dossiers : baux, assemblées, contentieux, véhicules société.

Excellente dactylo, elle fera preuve de beaucoup de rigueur et organisera son travail selon des directives générales.

Poste à pourvoir mi-mars 82.
Horaire individualisé.
Salaire non superieur à 78.000 F.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à ELF ISOLATION — Service du Personnel
5 rue du Dôme – 75116 PARIS



MULTINATIONALE située face au RER
recherche
pour un important Département Commercial :

SECRETAIRE DE DIRECTION

Elle aura :
- un anglais courant,
- une pratique de la sténo française et anglaise,
- une expérience professionnelle d'au moins 5 ans,
- un niveau BTS,
- un esprit de synthèse et de bonnes capacités de communication,
- elle sera libre rapidement,
- horaire flexible, restaurant d'entreprise.

Adresser C.V. détaillé et photo (retournée) à Service du Personnel – HERCULES FRANCE
Tour Albert 1er – 92507 RUEIL MALMAISON

SOCIETE DE PRESSE & D'EDITION
proche gares de l'Est et du Nord
recherche

LA SECRETAIRE D'UN DIRECTEUR

pour l'assister sur l'ensemble des tâches

- Dactylo irréprochable.
- Organisée et efficace.
- Vivacité d'esprit et rapidité d'exécution.
- Bonnes notions d'anglais.
- Justifiant d'au moins une experience professionnelle

LA FONCTION A POURVOIR COMPREND UNE LARGE PART D'INITIATIVE ET D'AUTONOMIE

Adresser sous ref. JLV/N-OI-2-82, lettre manuscrite, CV et prétentions à
GROUPE TESTS, Direction Générale
41, rue de la Grange-aux-Belles 75483 PARIS Cedex 10

M.I.D.
SOCIÉTÉ INFORMATIQUE
recherche

SECRÉTAIRE DYNAMIQUE

Envoyer C.V., photo, prétentions, 51 bis, avenue de la République, 75011 Paris.

SERVICE CULTUREL D'AMBASSADE recherche

SECRÉTAIRE DACTYLO

Parfaitement bilingue ARABE-FRANÇAIS. Anglais apprécié.
Ecrire sous le nº 118.564 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

AGENCE EN COMMUNICATION

recherche

SECRÉTAIRE

- 2 ans d'expérience minimum dans la publicité.
- Qualité d'organisation et très bonne dactylo demandée.
- Libre de suite.

Envoyer C.V. détaillé et prétent.. s/nº 685 M, à RÉGIE-PRESSE, 85 Bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

INSTITUT EUROPÉEN DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR LES STÉS MULTINATIONALES (I.R.M.)

recherche

pour assurer le secrétariat de deux chargés de recherche, l'un francophone, l'autre anglophone

SECRÉTAIRE BILINGUE

De préférence de langue maternelle anglaise, parlant couramment français.

Parfaite sténodactylo dans les deux langues, excellente capacité d'organisation, très méthodique. Plusieurs années d'expérience professionnelle en France. Age souhaité environ 30 ans.
Salaire selon expérience.
Avantages : Ticket restaurant, salaire sur treize mois.

Adresser curriculum vitae, lettre manuscrite et prétentions à

I.R.M. 29, boulevard Bourdon, 75004 Paris (métro Bastille ou R.E.R. Gare de Lyon).

DEMANDES D'EMPLOIS

SUP. DE CO. + BUSINESS SCHOOL

10 ans d'expérience marketing-vente.
Direction de centres de profits

- Développement.
- Distribution.
- *Communication.*
- Gestion et tableaux de bord.
- International.
- Direction et animation d'équipes souhaite poste de direction ou d'adjoint à direction générale dans entreprise de produits de consommation ou services.

Écrire à RÉGIE-PRESSE *le Monde* petites annonces *référence 118.581, 85 bis, rue Réaumur*, 75002 PARIS.

J.F., 30 ans, analyste-programmeur. Cobol, syst. 2000. 3 ans d'expér., ch. poste Paris. Libre rapidem. Tél. : 261-12-59.

DIRECTEUR FRANCE-ESPAGNE

39 ans, apportant :
- Une formation supérieure complète (droit, Sc. Po).
- Une expérience de directeur P.M.E. + 50 personnes.
- Une connaissance pluridisciplinaire, gestion des affaires, commercial, publicité, marketing, client. française et internationale, marchés étrangers.
- Un esprit de synthèse, créateur et volontariste.
- Angl. + espagnol. Connaissance allemand + italien.

Cherche :
situation de direction en France ou gestion filiale en Espagne.
Ecr. s/nº 6.252 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 26 ans, bac math. élém., parle et écrit couramment anglais/italien/arabe, chef de brigade, récept. palace, connais. tech., compt. et gestion hôtel, traduction. Toutes propositions sérieuses bienvenues.
Téléphone : 555-44-73.

Dessinatrice coloriste textile, cherche emploi à mi-temps, à partir de 18 h 30.
Téléphone. : 558-06-52.

Résident français, 39 ans, Algérie depuis 4 ans, cadre comptable, D.E.C.S. sup. de CO I.A.E., étudierait toutes propositions.
Ecr. s/nº 2.284 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 34 ans, ét. sup., assist. direct. en conseil études format., exc. présent., ch. sit. à respons.
Ecr. s/nº 2.283 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune MÉDECIN, ancien interne des hôpitaux, diplômé médecine tropicale, rompu aux urgences médico-chirurgicales et obstétricales, C.E.S. pédiatrie en cours, bonnes références de sociétés installées en Afrique francophone, sollicite remplacement médical outre-mer pour congés été prochain.
Ecrire nº 25.122 Contesse, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

CADRE DE DIRECTION

15 ans expérience fonctions généraliste (commercial, gest., fin., adm. personnel) P.M.E. biens d'équipement de la maison, recherche (Paris-province) situation similaire.
Ecr. s/nº 2.254 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Vous recherchez

INFORMATICIENS

Rigoureusement sélectionnés.

AFIPEC - 523-48-26

CADRE DIRECTION

H., 42 a., format. supér. (Doct. Ingén. chimie + IAE Paris). Connaissances : production, finance, administr., commercial. Expérience 15 ans directeur usine (France), direction générale filiale industrie (Afrique francophone) cherche en France poste responsabilités générales, en Afrique francophone, direction filiale.

Ecr. s/nº 7.867 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

FEMME 40 ans REFUSE D'ÊTRE UNE LAISSÉE pour COMPTE parce qu'après av. été 10 ans assistante de direct. générale, elle a osé reprendre des ét. en MAITRISE DE GESTION que les patrons se réveillent.
Ecrire sous le nº 7.038 m
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. 22 a. BTS gestion angl. + ESP, ch. empl. stable pr débuter ds la gest. cciale. T. 682-10-63.
Ecrire sous le nº 7.023 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H. 31 a. DUT TECHNIQUES de commercialisation expér. commerce internat. AFRIQUE et MOY.-ORIENT. Et. ttes propos.
Ecrire sous le nº 7.030 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE ADMINISTRATIF

J. F., 31 ans, maîtrise Sc. éco., 6 ans expér. professionnelle (IMMOBILIER) disponible immédiatement rech. poste responsable gestion des ventes (tous secteurs) ou poste équivalent (Paris). Ecrire : Mme Guise, 6, r. Blomet, Paris-15e.

Élect. d'équipe.indust., fin formation, cherche poste sur install. automat. Tél. : 261-12-59.

Juriste, 35 ans, 10 ans expér. droit des Stés, assistance juridique P.M.E. ch. emploi stable, rég. Bourges, Nevers. Libre le 1er sept. 82. Etudie ttes proposit.
Ecrire sous le nº 7.065 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. H. 23 ans, maîtrise judiciaire, mentions bien, CAPA + 1 an expér. temps partiel ds cabinet avocats Nancy. DESS droit *affaires fiscalité, anglais* courant, officier de réserve, suspension d'études à sciences PO, étudie ttes offres de travail, même gratis, temps partiel ou temps plein jusqu'en octobre ds cabinet avocats, conseil juridique, service contentieux, Société Paris, disponible immédiatement.
Jean-François ADELLE
16, rue de l'Université, 75007 - Paris. T : 261-01-12.

CADRE SUPÉRIEUR

Bonne expérience direction cciale et exportation, recherche

COLLABORATION DIRECTION P.M.E.

Éventuel. missions temporaires.
Ecrire sous le nº T 031845 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Chauffeur possédant tous permis ch. place chauffeur direction (avec logement si possible) salaire net 4.500 f. libre à partir du 15 mars 82. Tél. : 845-63-45 *de 8 h à 18 h.*

Homme, 31 ans, exp., nat. F., langue maternelle RUSSE, ch. poste traducteur français-russe-turc, étudie ttes proposit.
ADJEMIAN AKOP,
69, rue Georges-Risler,
95140 GARGES-LÈS-GONESSE.

CADRE COMMERCIAL
33 ans, trilingue parfait (anglais + allemand)
Expérience vente + étranger, cherche position en rapport avec connaissances.
Ecrire sous le nº T 031749 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INGÉNIEUR C.N.A.M.-O.S.T.
Grande expérience gestion secteurs industriels, ch. emploi. M. FEUILLET, à Meigneux, 80590 LIGNIÈRES-CHATELAIN.

JEUNE FEMME
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
rech. piges, étudie ttes proposit.
Ecrire sous le nº T 031842 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ANIMATEUR CCIAL. 35 ANS. 6 ans d'expérience en institution financière concevant des outils pédagogiques, travaillant sur les thèmes, méthodes de vente et management des hommes par de la dynamique des groupes, cherche poste à temps complet. Libre.
Téléphone : 735-93-56.

J.F., 28 ans,
SECRÉTAIRE de RÉDACTION-MAQUETTISTE
aimant « le bel ouvrage »,
désire travailler
pour périodique de qualité
(presse ou édition).
Ecr. s/nº 2.289, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Animateur Socio-Culturel
26 ans. 4 ans expérience
BASA - BASD - CAPASE.
Format. profes. ch. poste
Paris, région parisienne.
Tél. : 655-96-41

J. H., noir, français. 33 ans DUT Personnel + finances et compta., maîtrise Sc. de gestion en cours. Expérience prof. limitée cherche emploi à plein temps. *Ecrire à M. Tobe, 2, rue du Château, 95360* MONTMAGNY. T. 983-57-73.

Fiscaliste étudierait ttes propositions sur PARIS-
Ecrire sous le nº 031.829
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Traducteur dipl. H.E.C., disp. temps partiel. Langues : C.E.E.
Etudie ttes propositions d'emploi
Tél. : 950-78-11

RÉDACTEUR SCIENTIFIQUE

Formation médicale
Homme de terrain
15 ans d'expérience
Dans le domaine de la recherche et de la publication scientifique

Vous propose sa collaboration à temps partiel ou complet.

Écrire à Madame LARRANDART
107, rue de Reuilly, 75012-PARIS qui transmettra.

CADRE SUPÉRIEUR PÉTROLIER
59 ANS-30 ans expérience.
ravitaillement groupe internat.
cherche situation.
Ecr. s/nº 2292 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 32 ans, DECS + formation finances. 7 ans expér. conseil entrep. et contrôle de gestion Rech. SITUATION aux U.S.A. Titulaire permis de travail et visa d'immig. Etudie ttes propos.
Ecrire sous le nº 31.855 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

formation professionnelle

LE CENTRE DE FORMATION SAPIAS INFORMATIQUE

forme

DE FUTURS ANALYSTES-PROGRAMMEURS

qui, à l'issue d'une formation privée très complète (COBOL, BASIC, TÉLÉTRAITEMENT) d'une durée de quatre mois, pourront se voir confier au vu des résultats obtenus un poste au sein de notre SOCIÉTÉ ou d'autres ENTREPRISES BAC + 2 minimum.
Adr. C.V. lettre manuscr., photo et disponib. au respons.
CENTRE DE FORMATION SAPIAS INFORMATIQUE
6, impasse des Deux-Cousins, 75017 PARIS.

deb's

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

en systèmes informatiques.
Formation pratique et théorique (720 H) pour demandeurs d'emploi H/F, diplomés de l'ens. sup. Stage rémunéré.
RÉUNION D'INFORMATION et inscript. LUNDI 22 FEVRIER 82 à 11 heure T. 296-12-58
G.F.N. 14, av. de l'Opéra
75001 PARIS

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

Formation et placement

ANALYSTES PROGRAMMEURS

CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE

205-24-63 Inscription
238-14-55 Session
241-83-83 Mars 82
Ouvert toute l'année

FORMATIQUE

INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR D'INFORMATIQUE APPLIQUÉE forme

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

DE HAUT NIVEAU

EMPLOI ASSURÉ

1, rue de Choiseul, 75002
296-65-08

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

SUR PLACE DAUPHINE
RAVISSANT PIED-A-TERRE EN DUPLEX. T. 562-16-40.

2e arrdt

RÉAUMUR
RUE SAINT-DENIS
Dans immeuble réhabilité : studios et 2 P. tout cft à partir de 180.000 F - 208-15-30.

4e arrdt

Prox. Vosges. Sol. 354-42-70
VILLA JARDIN
150 m². Triplex - Terrasse.

EXCEPTIONNEL FACE ILE SAINT-LOUIS
2/3 p. dans imm. neuf gd stand. Prestations luxueuses. 900.000 F. 566-52-00.

MARAIS SAINT-PAUL
dans un immeuble luxueusement rénové et équipé avec sécurité électronique, appartement de 115 m². Entrée, séjour, 2 chambres, salles de bains, cuisine, office, possibilité de parking. CIABA 720-30-00.

ILE SAINT-LOUIS
Pied-à-terre élégant, tt cft, r.-de-ch., s/rue, poutres, pierre, 52 m². Téléph. : 326-22-63.

BEAUBOURG rue ST-MERRI petite maison indiv. 100 m² sur 5 niv. + terr., caves, 850.000. Ecrire sous le nº T 031.807 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

4e FACE ILE SAINT-LOUIS
2/3 P. ds imm. neuf gd stand. Prix : 900.000 F - 566-52-00.

5e arrdt

PANTHÉON-FEUILLANTINES
TERRASSE 20 m²
Gd séj. + 3 ch., 354-95-10.

JARDIN DES PLANTES
GD STUDIO A RENOVER
2e étage SUR RUE. Direct.
PPTAIRE MARDI 12/17 H.
1, RUE LINNE PARIS-5e

3 P. tt cft, 64 m², impeccable. Mardi, 35, r. de l'Arbalète. Bât. B, 3e ét., 14/18 h. 570.000 F. « FAC » : 337-69-59.

SAINT-MICHEL
LUXUEUX Pied-à-terre
35 m² calme, 500-66-00

Près PONT MIRABEAU Imm. ancien studio 3e ét. sans asc. cuis. bns 140.000 578-17-38

QUAI RIVE GAUCHE
VUE NOTRE-DAME et SEINE
Triplex 85 m², soleil
Serge KAYSER 329-60-60

6e arrdt

ASSAS charmant pied-à-terre, 2e ét. sans asc., rénové, 72 m² Living + 2 petites chbres serv., cave, 875.000. T. 633-78-84.

SUR JARDINS COUVENT
6e asc., sud, luxueux 115 m², urgent. MARNIER 222-69-50.

SAINT-MICHEL
Séjour + chambre tout confort, charme, 3e étage, ascenseur. GARBI 567-22-88.

RUE DE L'ODÉON
5/6 pièces parfait. aménagé. BON PLAN « CHARME ». Téléphone : 329-85-06.

7e arrdt

Avenue de Breteuil propriétaire vend STUDIO, haut standing, immeuble rénové. 320.000 F. Tél. 278-14-68.

RUE DE LILLE
dans imm. XVIIe siècle.
TRÈS BEAU STUDIO
tt cft étage élevé expo sud
330.000 F. SATIM. 633-24-14.

Marché des notaires enchères *r. Barbet-de-Jouy 6 p., 185 m²,* 1er étage, garage. Mise à prix : 1.000.000 F, not. Ch. DUPIN. *Téléphone : (1) 265-00-90.*

BAC SOLFÉRINO
Hôtel XVIIe R. DE VERNEUIL, spacieux 4 P. gd cft + service. Prix : 1.850.000 F.
VERNEL : 526-01-50.

JARDIN MATIGNON
250 m² + 3 services, décoration exceptionnelle
SOCIÉTÉ AUBRY, 501-88-89.

8e arrdt

Rue du Cirque, très beau 5 p., 190 m² + serv. DORESSAY. Téléphone : 548-43-94.

ALMA 48 m2
Luxueux pied-à-terre, parfait état. Téléphone : 567-22-88.

9e arrdt

N.-D.-de-LORETTE BEAU STUDIO cuisine, w.-c., bains, poutres, refait à neuf. Prix : 145.000 F - 528-99-04.

14e arrdt

ALESIA 4 p. 75 m²
BEL IMM. PIERRE DE TAILLE PARFAIT ETAT - Balcon 633-29-17 - 577-38-38.

ALÉSIA-PLANTES 354-42-70
VILLA 250 m2 JARDIN 100 m2
charme de la campagne.

15e arrdt

CECOGI construit
329, RUE LECOURBE
IMMEUBLE GD STANDING (Jardin, balcons, terrasses, etc.)
Du STUDIO au 6 PIÈCES
Prix moyen : 12.300 F le m²

Nous disposons également sur la rive droite de
STUDIOS tout confort dans bon immeuble à partir de 200.000 F.
IDÉAL INVESTISSEURS
Tél. pr rens., 575-62-78.

A SAISIR
3 p. tt cft dans bel imm. soleil, faibles charges. Tél. : 566-52-00

PASTEUR - MONTPARNASSE Luxueux 4-5 P., dernier étage, 100 m², s. de b. + douche, cuis. équipée, terr. pl.-pied 80 m² S.A. LECLAIR. 359-89-36

BELLES TERRASSES
Living + chambre 840.000 F
Liv. + 2 chbres 1.485.000 F
Jean Feuillade 566-00-75.

Mº BIR-HAKEIM
6e ascens., 3 P. à rénover Jean Feuillade 566-00-75.

CONVENTION Voulté réc., gd 4 P. tt cft s/rue et jard., 5e ét., park. COTIMO 783-62-74.

Av. de SUFFREN-UNESCO très grand 3 P., tout cft, récent. 1.000.000. COTIMO 783-62-74.

LECOURBE - VOLONTAIRES
3 PIÈCES, TRAVAUX
Prix intéressant. 354-95-10.

15e - A SAISIR 3 PIÈCES, tout confort, dans bel immeuble. Faibles charges. 566-52-00.

RUE DUTOT, 2 PIÈCES, confort, ascenseur, TERRASSE SUR RUE. Tél. 526-54-61.

CONVENTION A SAISIR.
Sé. + 3 chbres dernier étage SANS VIS-A-VIS. Impeccable Box 1.050.000 F. 500-36-00

BOUCICAUT
Beau 4 p., cuis. équipée (gde) état impeccable, luxe possib. service 890.000 F. Visite Mardi de 11 h à 16 h. 13, rue Henri-Bocquillon.

MIRABEAU, EXCEPT. 2 PCES à partir 210.000. Visite appt témoin. 17, R. SÉBASTIEN-MERCIER, 14 h. à 17 h., 553-81-46.

R. DESAIX, LUXE, APPT, récept. 70 m², 4 chbres, 2 bains, balcon, parking, récent. Prix 2.200.000 - 727-84-76.

AVENUE ÉMILE-ZOLA
Et. élevé imm. réc., gd studio + terrasse, cuis., bains, moquette, cave. Px 425.000 F, 578-17-38.

16e arrdt

RUE DES EAUX (près PASSY) DANS BEL IMM. 1900, très calme tt cft 3 p. 80 m² 1er ét. + chbre de service. A MODERNISER 900.000 F. Tél. : 227-22-62.

JANSON - Pierre de taille, ascens., 4 pièces, chauff. cent. individuel. Tél. 359-69-36.

PLACE IÉNA même, appartement 6 pièces, 1er étage, très clair. Adresse de prestige. Parfait pour associations ou professions. Tél. 766-32-11.

AVENUE MAUNOURY
360 m² remarquablement installé, 5 chbres, 5 bns, 5 dress., service, 2 parkings, immeuble récent, catégorie exceptionnelle.
BATON, 704-55-55

Bel immeuble 1930, 2-3 pièces 65 m², jardinet. Vue Sainte-Périne. 680.000 F. 325-10-56.

MUETTE - ÉTAGE ÉLEVÉ. APPARTEMENT D'ANGLE, SOLEIL. Belle récept. + 3 chambres, box. 633-29-17, 577-38-38.

SUR LE BOIS - 170 m²
Grand standing, double séjour, 3 chambres, parking, jardin privé. Vis. ce jour 14-17 h 30, 7-9, pl. de la Porte-de-Passy.

PASSY - BEAU 3 PIÈCES
81 m² + balcon, imm. standing. 900.000 F. VERNEL 526-01-50

RUE DES MARRONNIERS
3 pièces, jardin privatif, imm. récent, stand., 1.050.000 F. IMMO BALZAC. 723-60-00.

PASSY
6 pièces, parfait état, 3e étage, Prix : 1.700.000 F. SOCIÉTÉ AUBRY, 501-88-89.

17e arrdt

BOULEVARD PEREIRE
app. 5 p., 4e ét. sans asc., s/cour, 735.000, 766.32.11.

TOCQUEVILLE
Imm. rénové, 2 p 42 m², 375.000, duplex 80 m², 650.000 F. K. DE ROSEN : 272-40-19.

PTE CHAMPERRET
beau séj. + chbre, cft, 67 m² imm. 1930, ét. élevé, ensoleillé balc. à rénover 530.000 F. NOTAIRE 501-54-30 le matin.

19, RUE GAUTHEY
Propriétaire vend dans immeuble ravalé 2 et 3 poss à rénover, à partir de 140.000 F sur place. MARDI, 14 h 30 à 18 h.

18e arrdt

3 pièces, salle de bains, cft, 2e étage, asc., 65 m² environ. Prix 400.000 F - 563-55-88.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY-MAILLOT
5 p., sud, 1er ét. 1.150.000 F. 130 m², bon plan, 500-76-65.

ISSY (Porte de Versailles)
6e ét., asc., 5P. + serv. 110 m². Px : 760.000 F - 577-86-85.

NEUILLY BOIS
IMM. TRÈS GRAND STAND.
TRÈS BEAU 7 P.
Cuis. équipée, 3 luxueuses salle de bains + appt serv. à l'ét.
PARFAIT ÉTAT
PRIX 2.850.000 F.
Visite mardi, mercredi 14/18 h.
74, boulev. Maurice-Barrès ou 723-96-05

BOULOGNE M. SEMBAT
IDEAL PLACEMENT
A SAISIR 3 p., cuis. w.c.
Occupé Loi 1948
220.000 F. 524-66-01

93 Seine-Saint-Denis

NEUILLY-SUR-MARNE
5 p. 1972 duplex, tout confort, parking + box, 395.000 F, crédit possible. Tél. : 267-21-21.

94 Val-de-Marne

MARCHÉ DES NOTAIRES
SAINT-MANDÉ-BOIS, 2 appts de 4 p., 68 m², 88 m², cft, libre. Tél. NOTAIRE, 555-07-64.

CRÉTEIL UNIVERSITÉ
200 m. métro, imm. 76, 3 p., 70 m², loggia, 16e et dernier étage, ensoleillé, nombreux placards, cuis. éq., parking. Tél. Px 400.000 F dont 90.000 F C.F. 7 %, 898-19-57 soir.

Province

MERIBEL ROND-POINT
« LES CARLINES » 3e ét. asc.
3 pièces, sud, balcon
650.000 F, 528-92-13.

(66) BANYULS-SUR-MER
vend F2 3e étage, cuisine équipée + loggia, grande terrasse, cave, parking, vue sur mer et montagne, plage à proximité. Tél. : (6) 433-19-85 ap. 20 h.

fonds de commerce

MUNICH (Allemagne)

Vente d'une entreprise de première classe

Articl.-cadeaux en laiton bronze, Art appl. excl., créat. propres, commerce RFA et export, fabric. en Italie, entrep. renom., CA annuel entre DM 900.000,– (env. FF 198.000,–) et 1.000.000,– (FF 2.440.000,–), rapide possib. de dévelop. à DM 2.000.000,– (FF 4.880.000,–), frais de personnel minimes. Bénéfice net annuel env. DM 250.000,– (env. FF 610.000,–), représentants renom., client. de prem. classe, prix d'achat :
6 X profit annuel + stock.

A vendre par l'intermédiaire de :
Dipl. Kfm. Dr. Dietmar Leiner, Steuerberater
Wilhelm-Riehl-Str. 31
D-8000 München 21
Tél. : 19-49-89/57-17-13.
Cause :
retraite proche du gérant.

15e cse retraite bel. boutique pr.-à-porter, r. de la Convention. Bon C.A., loyer m. 1.300 C.C., bail nf. Prix 375.000 F. Tél. : 577-51-68 de 9 à 19 h.

hôtels particuliers

15e QUARTIER d'ANDIGNE
Véritable hotel particulier 400 m² + jardin
STE AUBRY - 501-88-89

pavillons

OZOIR-LA-FERRIÈRE
pavillon 5/6 pièces, 1.000 m² de terrain clos. Prix 685.000 F dont 25.000 F C.F. possible. Tél. 002-14-72 ou 028-87-75.

viagers

Mº BUZENVAL. Pavillon occupé 1er et 2e ét., 80.000 F + 1.200 F rente durée limitée. CRUZ, 8, rue La Boétie, 266-19-00.

appartements achats

Pour clients sérieux, PAIE COMPTANT, APPTS, tres surf. et IMMEUB. à Paris 15e et 7e. JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75.

PAIE CPT CHEZ NOTAIRE
Recherche, urgent, 2 à 3 pièces Paris, avec ou sans travaux. Mme LEULIER, 261-39-76 ou le soir 900-84-25.

RECHERCHE 1 à 3 Pces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 8e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE. Tél. : 873-23-55, même le soir.

locations non meublées offres

Paris

Part. loue dans 9e, 107 m², double séjour + 2 chambres, cuisine, s. de bains, cab. de toil., w.-c., balcon, bon état, calme, soleil, 5e ét., av. asc., 3.600 F charges compr., libre début avril. Tél. : 874-79-46.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY-SERVICE
8, av. de Messine, 75008 Paris, rech. pour clientèle étrangère et diplomates APPARTS, HOTELS PARTICULIERS et VILLAS PARIS ou Ouest résidentiel. **562-78-99**

URGENT.
Appartement grand standing, 6 pièces dont 4 chambres, 2 parkings, ou 2 appartements même palier, secteur CONVENTION.
Tél. : Amin KASSAM, 533-29-39 ou 533-15-87.

Collaborateur journal cherche appt 4 p., Vincennes, Fontenay, St-Mandé, 2.500 F maximum. Ecr. s/nº 6.253 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans, 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL
rech. pour sa direction beaux appartem. de standing, 4 pièces et plus, 281-10-20.

bureaux

Locations

Domiciliation secrétariat Champs-Elysées, Boulogne A partir 100 F. H.T./mois 603-27-77

VOTRE SIÈGE SOCIAL S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitution de Sociétés
Démarches et tous services
Permanence téléphonique
355-17-50.

BUREAUX MEUBLÉS
à Paris 8e, 9e ou 15e
SIEGES SOCIAUX et DOMICILIATIONS
Télex - Secret - ts services
CONSTITUTION STES
Prix compét - délais rapides
ASPAC 293.60.50

8e BERRI - 235 m²
250.000 F par an + parking AG: MAILLOT, 293-45-55 Spécialiste Bur. depuis 1961

PARIS (17e)
500 m² parkings, 350.000 F charges réduites. 502-13-43.

BUREAUX MEUBLÉS
Sièges de Société.
avec secrétariat
Tél., télex ttes démarches pour création d'entreprise
ACTE S.A. 261-80-88 +
BORDEAUX DIJON TOULOUSE
ESSONNE (91) - PARIS

locaux commerciaux

MARAIS, 125 m², loc. com. show-room, bur. duplex, 3-6-9, cession + décoration, 278-76-60.

Société en pleine expansion recherche

LOCAUX A LOUER
minimum 700 m² au sol ou de 700 à 2.000 m². Bien situé sur rue, dans Paris ou portes de Paris, pour magasin tous articles, textiles, chaussures, TV, Hi-Fi, bagages, etc. En location bail 3, 6, 9, accepte loyer élevé si bien situé.
Ecrire Centre Inter Achats, Société NEW TIME, 182, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY.

immobilier information

HELLER INVESTMENT CORPORATION

LIC REAL ESTATE BROKER
INVESTMENT CONSULTANTS
PROPERTY MANAGEMENT

- Apartment Buildings
- Office complexes
- Waterfont Development Property
- Shopping Centers.

406 REO STREET, suite 227
TAMPA FLORIDA 33609, U.S.A.
Téléphone : (813) 877-42-56.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

Vds FUÉGO AUTOMATIQUE. Année 1981.
Téléphone : (67) 32-23-01.

locations

Tourisme ou utilitaire JONOTO, tél. 585-79-36 R 5 30 F par jour + 20 km gratuits + 30 km minimum facturés par jour, etc.

UTILITAIRE - TOURISME
LOUEZ
Le véhicule de votre choix à un prix INCROYABLE
EXPRESS ASSISTANCE
ÉTOILE 504-01-50
MONTPARNASSE 222-35-04
Agences LYON et CANNES

deux-roues

Vends Moto Guzzy California 1.000 cm3. 4/79. 22.000 km, très bon état + équipements. Prix : 18.000 F. Tél. 873-96-40 entre 18 et 20 heures.

Le Monde
APRÈS LA DÉVAL
Copenhague : une demi-mesu
La réunion des Dix
L'EXPLOI
RALLYE MONTE-CARLO :
1er OPEL ASCONA
Opel Ascona.

Le Monde

économie

APRÈS LA DÉVALUATION DU FRANC BELGE ET DE LA COURONNE DANOISE

Copenhague : une demi-mesure

De notre correspondante

Copenhague. — *« Le Danemark n'a pas beaucoup d'amis à Bruxelles »*, soupirait, dimanche soir 21 février, un commentateur danois, évoquant le refus du conseil européen d'autoriser le gouvernement de Copenhague à dévaluer la couronne de 8 % (7 %, selon d'autres sources).

Le cabinet minoritaire social-démocrate s'est réuni à diverses reprises dimanche, et le premier ministre, M. Joergensen, a, avec plusieurs de ses collaborateurs, reçu les représentants des partis politiques et les dirigeants de la centrale syndicale L.O., dans le but de tenter de mettre au point, à la hâte, des mesures aptes à contrebalancer un réajustement important en baisse de la monnaie. Il était question, notamment, de bloquer les prix, de geler le système de l'échelle automatique des salaires ; mais il semble bien que ces plans resteront lettre morte, au moins dans l'immédiat.

M. Joergensen a déclaré, en fin de soirée, qu'un changement de parité de 3 % seulement ne les rendait pas nécessaires. En fait, tout en ayant démenti, au cours des jours précédents, qu'il puisse songer à procéder à une dévaluation, le gouvernement semble avoir été trop content de se précipiter sur l'occasion qu'offrait l'initiative des Belges de changer la parité de leur franc, ce qui lui permettait de ne pas avoir l'air d' *« agir en solitaire »*.

Le représentant du gouvernement à Bruxelles, M. Noergaart, ministre de l'économie, se serait entendu dire qu' *« on ne voyait pas pourquoi le Danemark voulait dévaluer car il en avait pas besoin »*. Ces propos, pour autant qu'ils aient été prononcés, paraissent curieux, car la situation économique du Danemark va, pour l'instant, de mal en pis, malgré quelques efforts encourageants de redressement opérés à la fin de 1981. Toutefois, ces efforts semblent déjà sur le point d'être annulés. La dévaluation de la couronne danoise va pouvoir stimuler, au moins pour un temps, les exportations du pays, mais elle va aussi alourdir terriblement une dette extérieure très lourde.

CAMILLE OLSEN.

La réunion des Dix

(Suite de la première page.)

Il a toutefois obtenu satisfaction au moins formellement sur un point : dans le communiqué publié à l'issue des travaux, le conseil des ministres s'engage à prendre, dès le 15 mars, une série de mesures visant à améliorer les mécanismes de la C.E.E.

La délégation française n'a obtenu en revanche qu'un répit en ce qui concerne les conséquences agricoles de la dévaluation du franc belge et de la couronne danoise. En dévaluant leurs monnaies, la Belgique e tle Danemark créent des montants compensatoires monétaires *(M.C.M.)* dits négatifs, qui jouent comme des subventions à l'importation et des taxes à l'exportation.

Fournisseurs importants de produits agricoles, ces deux pays n'ont pas intérêt à les conserver. Ils ont la possibilité, comme le prévoit la législation communautaire, de les éliminer, ce qui a pour effet de déprécier leurs *« taux verts »* et d'augmenter leurs prix garantis du pourcentage de la dévaluation. Dans ces conditions, la Belgique et le Luxembourg demandaient la suppression immédiate des M.C.M. qui devaient normalement être appliqués.

La France a obtenu que l'opération soit reportée à l'occasion de la fixation des prix agricoles. Pour M. Delors, il s'agit de la date, quelle qu'elle soit, à laquelle les Dix prendront leur décision. Pour M. De Clercq, ce sera au 1er avril, c'est-à-dire au début de la prochaine campagne, même si un accord n'est pas intervenu auparavant entre les ministres de l'agriculture.

Peu importe d'ailleurs cette différence d'interprétation du communiqué final — au demeurant ambigu — entre Français et Belges. Les agriculteurs de Belgique et du Danemark sont assurés d'obtenir une hausse supplémentaire à celle qui sera décidée pour les prix communs aux Dix. Aussi l'argument de M. Delors, selon lequel le réajustement du 22 avril n'interférera pas dans les négociations agricoles, n'est-il pas très convaincant. Comment Bruxelles et Copenhague pourront-ils ne pas avoir à l'esprit qu'ils ont, avant même le début des discussions, une augmentation à offrir à leur paysannerie ?

Tout donne à penser que les Belges et les Danois rejoindront le camp de ceux — Britanniques, Allemands, Néerlandais — qui souhaitent un relèvement des prix inférieur à 10 %. Les Français, qui se retrouveront probablement avec les seuls Grecs, Italiens et Irlandais à demander un relèvement à deux chiffres, perdent dans cette affaire deux alliés potentiels. Une difficulté supplémentaire se présente donc pour la France qui, il faut le reconnaître, ne pouvait éviter ce nouvel écueil.

Le Luxembourg mécontent

Le Luxembourg n'a pas non plus à se montrer satisfait de la dévaluation du Franc belge, *contraint de suivre* la *monnaie* de son voisin en raison de l'association monétaire qui unit le Grand duché à la Belgique depuis 1922. La délégation luxembourgeoise a dénoncé l'attitude du gouvernement Martens. *« La coopération belgo-luxembourgeoise a laissé a désirer*, a déclaré son représentant M. Santer, à l'issue du conseil. *Nous avons rencontré le 18 février, M. Eyskens, le ministre belge de l'économie, qui nous a assuré que son gouvernement ne présentera pas une demande de dévaluation. Dans ces conditions nous demandons un réaménagement de l'Union économique belgo-luxembourgeoise »*.

MARCEL SCOTTO.

Belgique : à l'épreuve de l'austérité

De notre correspondant

Bruxelles. — La dévaluation du franc belge sera accompagnée d'une série de mesures très strictes sur le plan intérieur. Les adversaires de la coalition des sociaux-chrétiens et des libéraux *accusent* d'ailleurs le gouvernement de n'avoir provoqué la dévaluation que dans le seul but de faire passer sa politique d'austérité.

Toutefois, M. Martens n'avait plus d'autre arme : les organisations syndicales avaient rejeté, le 1er février, la *« modération salariale »* demandée par le gouvernement. La veille, à Washington, le premier ministre avait eu des contacts très décevants avec le Fonds monétaire international. En outre, le budget pour 1982 était difficile à élaborer, avec un déficit de 370 milliards de francs belges (48 milliards de francs français) en perspective.

Il n'y avait donc plus d'autre solution, malgré l'opposition formelle du gouverneur de la Banque nationale. Nommé le 11 février, M. Godeaux avait repété, dès le lendemain, toute idée de dévaluation : *« Une dévaluation aurait des effets extrêmement pernicieux sur l'économie belge. »*

Les mesures d'*« accompagnement »* de la dévaluation risquent en tout cas de provoquer des remous importants et même des conflits sociaux. L'indexation des salaires sur le coût de la vie est suspendue pour une période de trois mois, sauf pour les bas salaires (en France à 27.000 francs belge par mois, soit 3.700 F français). Cette indexation sera ensuite partiellement rétablie : à chaque hausse les travailleurs toucheront un montant forfaitaire, égal à 2 % du salaire minimum. A partir du 1er janvier 1983, l'indexation sera totalement rétablie, mais sur la base des salaires payés en décembre 1982.

Les prix seront ensuite bloqués jusqu'au 31 mai, ceux de l'électricité et du gaz seront diminués de près de 10 % et les prix prétroliers seront réexaminés. Les professions libérales devront pratiquer la modération des revenus.

Cependant les employeurs qui engageront de jeunes chômeurs de moins de vingt-cinq ans pour une durée indéterminée seront dispensés des cotisations de sécurité sociale pour deux trimestres. Le plan gouvernemental prévoit également certaines dispositions pour mettre au travail quarante mille personnes. Enfin, les firmes disposant d'un conseil d'entreprise devront rédiger un rapport sur les effets d'une réduction des coûts sur les prix, les investissements et l'emploi.

Le premier ministre a déclaré, dimanche, que, si les gouvernements précédents avaient pu, en temps utile, prendre les mesures qui s'imposaient, l'ajustement monétaire aurait pu être évité.

Cependant déjà, les Wallons affirment qu'ils seront les principales victimes d'une mesure décidée par un gouvernement *« à prédominance flamande »*, tandis que les dirigeants de la Volksunie expliquent que la Flandre est la victime d'une opération imposée par la mauvaise situation de la Wallonie.

PIERRE DE VOS.

LA PREMIÈRE DÉVALUATION DU FRANC BELGE DEPUIS TRENTE-TROIS ANS

Le franc belge n'avait jamais été dévalué depuis 1949, et c'est la première fois en trente-trois ans qu'il est soumis à une telle opération.

Le 4 octobre dernier, il est vrai, lors du dernier réajustement du système monétaire européen (S.M.E.), son taux pivot n'avait pas bougé, ce qui impliquait une dévaluation de fait de 8,5 % par rapport au deutschemark et au florin, dont le taux pivot était augmenté d'autant.

Il est vrai, également, que depuis deux ans le franc belge était sous pression, se situant en queue du S.M.E. tous ces derniers mois. Les sorties de capitaux étaient si abondantes que la Banque nationale de Belgique avait dû employer toutes les armes de son arsenal pour éviter à sa monnaie de tomber en dessous de ses cours planchers : élévation *du* taux *d'escompte*, poussé en 1981 jusqu'à 16 %, interventions massives sur les marchés des changes, qui lui ont coûté 316 milliards de francs belges en 1981 (45 milliards de francs français), et fortes tensions du franc financier, utilisé pour les opérations commerciales, et dont la surcote par rapport au cours officiel a pu dépasser 15 % l'an dernier.

Pour beaucoup de spécialistes, la dévaluation annoncée dimanche 21 février était devenue inéluctable.

UN ÉNORME ENDETTEMENT INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR

La Belgique est le pays d'Europe le plus endetté, que ce soit sur le plan des finances publiques ou sur celui des échanges extérieurs. En 1981, le déficit budgétaire a atteint 580 milliards de francs belges (FB), l'équivalent de 83 milliards de francs français, soit près de 12 % de la production intérieure brute (P.I.B.), trois à quatre fois plus que dans les pays de la C.E.E., ce montant étant supérieur à celui du déficit de la France (73 milliards de francs).

Le déficit de la balance commerciale belge a atteint 200 milliards de francs belges en 1981 (28,5 milliards de francs français), qui s'ajoutent aux 180 milliards de francs belges (25,7 milliards de francs français) de la balance des capitaux pour porter le déficit de la balance des paiements de 117 milliards de francs belges (16,7 milliards de francs français), en 1980, à 380 milliards de francs belges (54 milliards de francs français), soit 7 % de la P.I.B., contre 2 % environ pour la C.E.E.

Conséquence logique : le gouvernement belge doit emprunter massivement à l'étranger : 290 milliards de francs belges (41,4 milliards de francs français) en 1981, soit le double de l'année précédente, et son endettement extérieur est devenu énorme.

PRIX AGRICOLES : la France perd des alliés mais accroît sa marge de manœuvre

La Belgique et le Danemark se sont engagés à soutenir la position française dans les négociations en cours sur la fixation des prix agricoles, a déclaré, lundi 22 février, M. Delors. Effectivement les dévaluations du franc belge, *du franc* luxembourgeois et de la couronne danoise ont des répercussions sur les rapports de forces au sein de la Communauté pour ce qui concerne les négociations.

Avec la France, le Danemark et la Belgique font partie du camp de ceux qui estiment trop timorée la hausse de 9 % de ces prix agricoles proposée par la Commission européenne et qui étaient décidés à se battre pour obtenir une augmentation plus importante. En obtenant une baisse de la valeur de leur monnaie, la Belgique et le Danemark obtiennent du même coup la possibilité d'augmenter d'autant leurs prix agricoles. Aussi leur combativité pour aboutir à un accord favorable à la thèse maximaliste, à Bruxelles, est-elle émoussée. M. Delors fait valoir que les deux pays se sont engagés, dans la négociation, à ne pas dévaluer leur monnaie verte (donc augmenter *de facto* leurs prix agricoles) avant que les prix agricoles eux-mêmes ne soient fixés, afin de maintenir intact le front.

Nos partenaires s'y sont engagés mais, pour la France, il n'y a pas de date butoir, alors que les Belges estiment que leur engagement ne vaut que jusqu'au 1er avril, date à laquelle ces prix devraient être légalement adoptés.

Il faut observer que, d'une part, les Danois ont toujours adapté la valeur de leur monnaie verte à celle de la couronne, refusant d'adopter des montants compensatoires monétaires (M.C.M.) négatifs, et que, d'autre part, les Belges, qui exportent des denrées agricoles (ils sont le troisième client dans la Communauté de la France, mais aussi son troisième fournisseur), n'ont pas intérêt à maintenir longtemps des M.C.M. négatifs qui pénalisent leurs exportations.

En fait, le ministre français a obtenu un répit. Il tombe à pic pour relâcher la pression de la concurrence des producteurs de porcs danois et belges, dont les exportations vont être frappées de taxes *(M.C.M. négatifs)*. Cela devrait être momentanément bénéfique pour les éleveurs français, qui se plaignent d'une baisse des cours. Mais même si l'effet des dévaluations est retardé, et en dépit des intentions déclarées par Copenhague et Bruxelles, la France risque bien d'avoir des alliés moins combatifs.

Toutefois, comme à chaque ajustement des parités monétaires dans la Communauté les Dix profitent de l'occasion pour recalculer la valeur de l'ECU, en prenant en compte les mouvements intervenus depuis l'ajustement précédent, la baisse du franc belge et de la couronne danoise entraîne cet ECU vers le bas; mais, comme en mars 1981, cette baisse est compensée et au-delà par une réappréciation de la livre sterling qui entraîne l'ECU vers le haut. Des taux retenus dimanche soir, il ressort que l'adaptation du franc au nouveau taux pivot entraîne une dévaluation d'environ 0.4 point. Ainsi la marge de jeu dont dispose Paris pour relever ses prix agricoles au-delà du pourcentage commun à négocier à Bruxelles s'accroîtrait d'autant, passant de 1,5 à 1,9 point (1) (ce 1.5 point provenant de la dévaluation du franc du 8 octobre 1981, dont la totalité n'avait pas été répercutée sur le franc vert). En conclusion la France perd la sûreté [illegible] alliés, mais élargit sa marge de manœuvre nationale. — J. G.

(1) Logiquement, la France [illegible] appliquer un M.C.M. négatif [illegible] la franchise autorisée par la [illegible] communautaire n'est que de 1,5 [illegible] M. Delors a obtenu de ses [illegible] naires d'en être dispensé jusqu'à la conclusion de l'accord agri-monétaire.

LES NOUVELLES VALEURS DE L'ECU

Les nouvelles valeurs de l'unité de compte européenne (ECU) après les dévaluations décidées le dimanche 21 février 1982, sont les suivantes exprimées dans les différentes monnaies du système monétaire européen :

Franc belgo-luxembourgeois : 44,6963 contre 40,7227 ;

Deutschemark : 2,41815 contre 2,4[illegible]939 ;

Florin : 2,67296 contre 2,63382 ;

Couronne danoise : 8,18382 contre 7,91117 ;

Franc français : 6,19564 contre 6,17443 ;

Lire : 1 305,18 contre 1 300,67 ;

Livre irlandaise : 0,686799 contre 0,6[illegible]4452.

La hausse de l'ECU, exprimé en monnaies autres que le franc belge et la couronne danoise est due à la prise en compte d'un nouveau cours pour la livre sterling, qui s'est sensiblement revalorisée depuis le dernier ajustement du S.M.E., intervenu le 4 octobre. La Grande-Bretagne ne fait pas partie du S.M.E., mais sa monnaie entre dans le calcul de l'ECU.

ÉNERGIE

L'ARABIE SAOUDITE DÉMENT AVOIR RÉDUIT SA PRODUCTION DE PÉTROLE

L'Arabie Saoudite a démenti, le 21 février, les informations selon lesquelles elle aurait réduit sa production pétrolière pour la ramener à un niveau compris entre 7 et 7,5 millions de barils par jour. Dans une déclaration à l'agence saoudienne de presse, le vice-ministre du pétrole, Sheikh Abdel el Turki, indique que la production saoudienne reste maintenue au maximum de 8,5 millions de barils par jour. Il y a trois mois, elle était de 9,5 millions de barils par jour. — (A.F.P.).



NOMINATIONS

M. ALAIN GRILL DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT DES CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE

M. Alain Grill, qui a quitté récemment la direction générale des Chargeurs réunis, sera dans les prochains jours nommé directeur général adjoint des Chantiers de l'Atlantique, division construction navale d'Alsthom-Atlantique. Le directeur général des chantiers est M. René Regard qui sera assisté, à Saint-Nazaire, d'un autre directeur général adjoint, M. Jean Coune.

Les Chantiers de l'Atlantique, nés en 1955 de la fusion des Chantiers de Penhoët et des Ateliers et chantiers de la Loire, ont, en 1976, fusionné avec Alsthom pour constituer la société Alsthom-Atlantique qui est maintenant placée sous le contrôle indirect de l'Etat, puisque son principal actionnaire, la Compagnie générale d'électricité, détient une participation de 65,6 % dans son capital dont le reste est pour partie détenu directement ou indirectement par Suez et Paribas, également nationalisés.

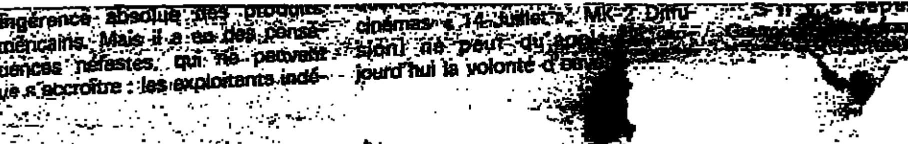
Après la fusion de 1976 les Chantiers de l'Atlantique sont devenus la division construction navale d'Alsthom-Atlantique. A son activité traditionnelle de constructeur de navires de toutes catégories, se sont ajoutées depuis *quelques* années des activités « de diversification » : usines préassemblées, modules, plateformes et matériels offshore.

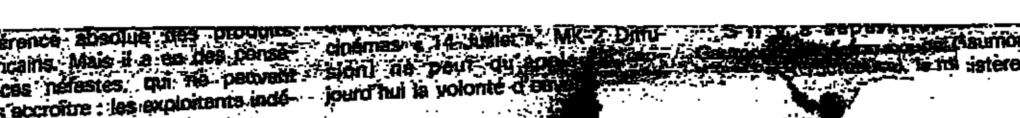
[Né le 15 octobre 1929 à Nîmes, dans le Gard, M. Alain Grill, ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur en chef de l'armement, fut successivement sous-directeur de l'équipement naval *(1964)*, conseiller technique du secrétaire général de la marine marchande (1967), délégué général adjoint puis délégué général (1969-1971) du comité central des armateurs. Il devient ensuite directeur général adjoint (1972) puis directeur général (1980) de la compagnie des Chargeurs Réunis. A la fin de 1981, il avait quitté toutes ses fonctions au sein du groupe des Chargeurs Réunis.]

● *Le Prix du rayonnement français pour les sciences économiques et sociales*, doté de 50 000 francs, a été décerné à MM. Henri Becq, Charles Defontaines, Jean Etcheverry, Yves Gilmas, Roger A. Martin et André Paresy, de la société Bouygues. Le jury, présidé par M. Jean Fourastié, membre de l'Institut, a voulu récompenser *« l'efficacité et la technique d'un groupe qui a réalisé, dans une entreprise, dans un passé récent, une œuvre ayant permis, en France et à l'étranger, de belles réussites économiques et sociales »*.

● *Au ministère de la consommation.* M. Bernard Schaefer a été nommé délégué pour les études et la coordination, poste nouvellement créé.

[Né le 4 novembre 1942. Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, licencié en droit, diplômé de l'Ecole nationale d'administration, administrateur civil depuis le 1er juin 1969, M. Bernard Schaefer a été successivement à la direction du Budget, puis chargé de mission auprès de l'Etablissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée. Il était depuis 1979 sous-directeur au ministère du Budget, chargé des affaires sociales.]







SOCIAL

Quel changement pour les cadres ?

(Suite de la première page.)

Depuis le 10 mai, les cadres apprécient les *efforts du gouvernement* pour relancer l'économie, la recherche et l'investissement, mettre en place une nouvelle politique industrielle au moyen des *nationalisations* et de plans sectoriels, instaurer la justice sociale.

A cet égard, un examen sérieux démontre qu'il est faux de prétendre que les cadres font les frais de la solidarité : leur pouvoir d'achat a progressé légèrement en 1981 (1) ; nul blocage ou police des salaires ne sont intervenus ; toutes les tranches du barème de l'impôt sur le revenu ont été relevées quasiment au taux de l'inflation ; le plafonnement du quotient familial de même que l'impôt sur les grandes fortunes toucheront moins de 5 % des ménages cadres. Certes, l'impôt de solidarité, dit « impôt chômage », concernera plu du tiers des cadres, mais il sera léger pour la plupart d'entre eux ; quant au point supplémentaire de cotisation sociale, cette mesure s'adresse à l'ensemble des salariés.

En réalité, seuls les cadres jouissant de très gros revenus ou d'un très important patrimoine sont et seront davantage sollicités. Sans doute l'opposition ne veut-elle connaître que ceux-là et se refuse à voir la réalité sociale des cadres, qui se caractérise par un large éventail de revenus (de *1 à 10 pour les salaires, bien* davantage pour les fortunes) et par de grandes inégalités (entre cadres dirigeants et cadres moyens ; entre hommes et femmes). *Il faut bien* voir que la grande majorité des 2,3 millions de cadres est plus proche dans son mode de vie, dans ses intérêts, des autres salariés que des patrons et des dirigeants, avec lesquels on tente, à droite, de les amalgamer.

Cela dit, il est clair que les cadres sont dans un état d'expectative, que l'opposition s'emploie à transformer en inquiétude, en défigurant les intentions de la majorité et les projets gouvernementaux.

La « table ronde » sur les cadres *devrait être l'occasion de clarifier* la nouvelle politique et d'amorcer un débat autour de deux questions principales.

● Le nouveau rôle des cadres dans la société française :

Pour nous, socialistes, les cadres font naturellement partie des acteurs du changement. Cette évidence découle de l'analyse sociologique et économique que nous avons esquissée ci-dessus. Davantage encore que les dirigeants d'entreprise, les cadres doivent se considérer comme des « partenaires » et non comme des « adversaires » face au gouvernement, pour reprendre les termes utilisés par François Mitterrand au forum H.E.C.

Le rééquilibrage social qui est en *train de s'opérer et doit continuer* à bonne allure ne doit pas se faire au détriment des cadres. Ceux-ci sont prêts à participer à l'effort de solidarité, *mais à condition que toutes* les catégories sociales y participent en proportion de leurs ressources. Cela signifie notamment qu'ils accordent une grande *importance à la réforme* de la fiscalité et à la lutte contre la fraude fiscale. De-même, les cadres accepteront une évolution à terme du système de *protection sociale s'ils* n'en font pas les frais et si son aménagement tendant vers l'unification se fait dans la concertation.

Dans le « changement tranquille » qui va se dérouler pendant le septennat de François Mitterrand, les cadres *ne* doivent pas être hors jeu : actuellement, ils sont trop peu présents dans les associations, les syndicats, pour ne pas parler des partis, parce qu'ils manquent souvent de temps, mais aussi en raison des pressions morales qu'ils subissent. Les cadres ont à conquérir leur *pleine citoyenneté* et doivent pour cela bénéficier de la démocratisation de l'entreprise et de la réduction du temps de travail ; n'oublions pas *que les cadres travaillent en* moyenne 46 ou 47 heures par semaine !

Enfin, bien sûr, les cadres doivent profiter au même titre que les autres salariés des conquêtes sociales en matière de sécurité d'emploi, de conditions de travail, de facilités d'accès à la retraite.

● Le nouveau rôle des cadres dans l'entreprise :

Comme les autre salariés, les cadres aspirent à davantage de liberté et de responsabilité dans l'entreprise ou dans l'administration. Leur rôle doit évoluer par le développement de leurs fonctions :

— de coordination et d'animation à l'opposé d'une fonction de courroie de transmission,

— de proposition *et de création* utilisant véritablement leurs compétences et qualifications en faisant d'eux des rassembleurs d'énergie et d'innovation,

— de formation et d'information dans l'entreprise,

— de dialogue et d'ouverture vers l'extérieur, car trop souvent les entreprises et les administrations sont fermées sur elles-mêmes.

Rien de tout cela ne sera possible si les cadres ne voient pas leurs libertés dans le travail — d'engagement, de pensée et de comportement — aussi bien garanties que celles des autres salariés.

A cet égard, le rapport Auroux va dans le bon sens, puisqu'il contribue à instaurer la démocratie dans l'entreprise. Les cadres retiendront notamment les dispositions concernant la protection des droits individuels, la relance de la politique contractuelle, la réglementation du travail précaire, l'accroissement du rôle du *comité d'entreprise* et des délégués, la création de comités de groupe, l'institution d'une délégation économique issue du comité d'entreprise, *l'instauration d'un droit* d'alerte interne. En ce qui concerne leur représentation, il est clair qu'elle doit se faire dans le pluralisme.

Au-delà du rapport *Auroux*, il faut mettre en chantier une véritable réforme de l'entreprise plus globale, mais avec le même esprit de souplesse et de gradualisme. Le parti socialiste fera, fin 1982, des propositions dans ce sens.

Dans l'immédiat, les cadres ont à jouer, en raison de leur position dans l'entreprise ou l'administration, un rôle déterminant dans la relance et *la réorientation de l'économie*, dans la lutte contre le chômage et l'inflation, dans la reconquête du marché intérieur, dans l'effort d'expansion. C'est autour de ces objectifs, que partage la majorité des Français, qu'une convergence devrait être trouvée entre le gouvernement et les cadres.

PAUL QUILÈS.

(1) Enquête publiée par *l'Express*.

« Chôm-agir » pour retrouver le goût d'entreprendre et de lutter

De notre correspondant

Grenoble. — « *Démontrons que nous sommes capables de nous prendre en charge et que nous sommes en mesure d'être autre chose que des assistés passifs* », affirment des membres de l'association Chôm-agir, créée en juin 1981. Les comités de chômeurs organisés par la C.G.T. et la C.F.D.T., *par essence* éphémères, n'ont pas permis de rassembler efficacement les personnes privées de travail. Des hommes et des femmes frappés par la crise ont donc décidé, à Grenoble, il y a quelques mois, de se regrouper pour agir et pour « *retrouver le goût d'entreprendre et de lutter* », explique M. Jean-Luc Lamouille , l'un des principaux animateurs de l'association.

Autour de lui, la poignée d'éléments les plus actifs de l'association reçoivent deux fois par semaine des chômeurs dans le bureau qu'occupe Chôm-agir, au deuxième étage de la maison des associations. Il leur fournissent des informations sue les droits des chômeurs, apportent un soutien psychologique pour briser généralement l'isolement de leur interlocuteur, donnent des renseignements sur les possibilités de formation existantes. Des stages sur la recherche d'un emploi sont d'autre part organisés.

« *Nous trouvons ici des gens disponibles pour nous écouter, nous aider, alors qu'à l'Agence nationale pour l'emploi, nous sortons complètement déprimés* », explique une jeune femme de vingt deux-ans.

Chôm-agir, en collaboration avec l'Institut d'administration des entreprises de Grenoble, et la Fédération nationale des coopératives ouvrières de producteurs, a mis en place des stages de formation à la création et à *la gestion de coopératives ouvrières* de production. L'association souhaite également créer des ateliers de petite dimension pour, dit-elle, développer de « *nouveaux marchés* ». Les membres de Chôm-agir sont enfin descendus à deux reprises dans la rue, le 30 octobre 1981 pour manifester devant un cinéma de la ville afin d'obtenir des tarifs réduits pour les chômeurs et, le 30 novembre, pour dénoncer une manifestation patronale organisée lors de la visite du premier ministre à Grenoble.

Les *responsables* de l'association reconnaissent les limites de leur action. « *Ce sont généralement les plus dynamiques au sein de l'association qui trouvent le plus vite un emploi et qui nous quittent* », explique l'un d'eux. Mais cette structure d'accueil leur paraît bien adaptée à la situation présente des chômeurs qui, disent-ils, ont besoin d'interlocuteurs « *plus pragmatiques et moins empreints d'idéologie* ».

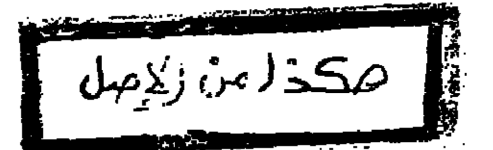
Dès sa création, Chôm-agir a entretenu des rapports tendus avec la C.F.D.T. et la C.G.T. La première déclare que les organisations syndicales ont d'abord pour vocation de s'occuper des « *actifs* » et qu'elles abordent le plus souvent le problème du chômage « *de l'extérieur* ». Quand au secrétaire de *l'union départementale C.G.T.*, M. Bernard Tronlet, il estime que Chôm-agir est une « *association corporative et une amicale* » qui se contente de « *gérer le chômage sans vraiment lutter pour sa disparition* ». L'hostilité des syndicats rend circonspectes les *communes* à *qui* l'association demande des aides. Ainsi, la municipalité de Grenoble a accordé discrètement à l'association des chômeurs grenoblois quelques rames de papier et des stencils pour le tirage de son journal, mais n'a pas répondu à sa demande de subvention. Les membres du groupe socialiste n'ont pas souhaité affronter sur ce sujet leurs collègues *communistes*, franchement hostiles à Chôm-agir.

CLAUDE FRANCILLON.

« Une redistribution radicale des revenus »

M. Maurice Pagat, animateur à Paris d'un comité d'initiative pour la création d'un syndicat de chômeurs (tél. 737-74-76), a déclaré, après les prises de position gouvernementales sur l'emploi et la durée du travail :

« *Le ministre du travail vient de déclarer : « La France ne doit devenir ni un bureau d'aide sociale ni un guichet de loisirs ». Les deux millions de demandeurs d'emplois ne souhaitent pas devenir des assistés permanents. Malheureusement, comme le reconnaît le ministre, la crise est durable, et seule une redistribution radicale des revenus et du travail pourrait amorcer une réduction du nombre des chômeurs. Quand on constate les difficultés rencontrées par le ministre du travail dans ce domaine, alors que les premières mesures annoncées sont d'une grande timidité, la grande majorité des deux millions de travailleurs privés d'emploi risquent, hélas, de rester encore longtemps chômeurs. L'aide matérielle aux chômeurs reste donc une exigence première de la solidarité nationale. Et pour un gouvernement de gauche qui entend respecter ses engagements, c'est une obligation politique et morale qui constitue la priorité des priorités.*



Nixdorf. L'Informatique Souplesse

Imaginez une gymnaste toute de maîtrise et de souplesse. Demandez-lui ce que vous voulez: triple saut périlleux, grand écart, saut carpé... L'exécution est parfaite, la précision absolue.

L'Informatique Nixdorf est toute entière dans cet art de la souplesse. Une informatique qui permet l'intégration à l'organisation et à la géographie de votre entreprise, l'évolution contrôlée de votre système, la qualité de l'interface homme-machine. L'Informatique Souplesse c'est aussi un logiciel évolutif et actualisable.

L'Informatique Souplesse ce sont surtout des hommes attentifs, disponibles qui connaissent les P.M.E. et les Grandes Entreprises dans leur diversité. Des hommes capables de comprendre et de résoudre vos problèmes spécifiques. L'Informatique Nixdorf c'est la précision et la rigueur qu'apportent seules la souplesse et la capacité d'adaptation.

Nixdorf Computer S.A. Neuilly s/Seine. Tél. (1) 747.12.70.

Nixdorf Unitronic S.A. - Lyon. Tél. (7) 860.00.91.

28 Succursales - 80 Points techniques.

NIXDORF COMPUTER

SOCIAL

Les cadres à Matignon

UN ROLE AMBIGU ET CONTESTÉ

Proies faciles lorsqu'il s'agit de prélever des impôts, cibles choyées lorsque arrivent les élections, les ingénieurs et cadres ont toujours été couverts, de façon malhabile, de propos aimables mais intéressés, par l'ancienne majorité. MM. Giscard d'Estaing, Barre et Chirac, réservant leur attention privilégiée à la C.G.C., avaient tenté, au cours de réunions ou meetings solennels, d'attirer dans leurs sphères politiques, le monde de l'encadrement. En organisant une table ronde, mardi 23 février à Matignon, le gouvernement socialiste essaie, à son tour, d'éviter l'apparition d'une nouvelle opposition catégorielle, après celles qui viennent de se manifester dans les milieux agricoles et patronaux.

La tâche du gouvernement n'est pas facile, d'autant que, cette fois, la C.G.C. n'est plus reconnue comme un interlocuteur principal. De la C.F.T.C. à la C.F.D.T., *sans oublier F.O. et la* C.G.T., toutes les principales organisations de cadres, ingénieurs, techniciens et agents de maitrise, seront présentes mardi à l'hôtel Matignon.

Réunion fourre-tout ? Réunion piégée ?

Ce qu'on appelle les cadres — *terme ignoré aux Etats-Unis ou* en Allemagne — est une population charnière aux frontières socio-professionnelles imprécises. Hétérogène, ce groupe social, que les partis essaient d'attirer sans jamais pouvoir l'ancrer définitivement à droite ou à gauche, professe un dédain certain pour la politique politicienne, *quitte à re*gretter de laisser la République au pouvoir des professeurs. A travers une conception individualiste de la société, il recherche des formules néo-libérales pour les uns, néo-socialistes pour les autres, afin d'accorder le progrès technique, les contraintes financières et les avancées *sociales*. Centriste en majorité, l'encadrement peut donc très bien voter un jour Chirac, comme hier ils *ont assez souvent* placé dans l'urne un bulletin pour M. Mitterrand, sans prendre au sérieux ses promesses sur les nationalisations.

Cette valse hésitation est dansée à un rythme encore plus endiablé et syncopé derrière les murs des entreprises. Fiers des *responsabilités qu'ils assument*, froids et hautains parfois, quand la firme tourne à plein rendement, les cadres souffrent très vite, comme les autres salariés, d'être rejetés dans l'ignorance des démêlés financiers et bancaires puis des affres du chômage lorsque tout va mal. Terrible mélange de sentiments. *Racontant, dans le Vendredi des banquiers*, le sort d'une entreprise condamnée par la faillite, un cadre supérieur, à ses heures romancier et poète, Philippe Saint-Gil, décrit parfaitement le malaise de ces dirigeants, salariés, hier tout-puissants : « *Coquilles de noix baladées sur l'océan tourmenté des règles de la haute finance, ils réalisent brusquement qu'ils sont exclus du clan des propriétaires tout en restant les seuls à parler au nom de l'entreprise.* »

Evoquant les administrateurs avec qui ce cadre supérieur était associé, le héros du livre ajoute : « *que tous les types qui étaient autour de cette table étaient des salauds. Y compris lui.* » A ce conflit d'intérêts des managers s'ajoute de plus en plus le malaise, *aussi profond*, de tous les autres cadres subordonnés, même si ces derniers ne souffrent ni de la monotonie des tâches des ouvriers et employés ni des angoisses des directeurs.

Pour remédier à ce stress, les syndicats de cadres, la C.G.C. en tête, réclament une concertation qui permettrait à l'encadrement de se réunir, de dialoguer et d'essayer d'assumer collectivement cette fonction délicate des salariés assis entre les chaises des sans-grade et celles des grands patrons. Revendications complexes que le gouvernement Mauroy devra essayer de satisfaire sans négliger l'appétit de la base ouvrière et syndicale pour une concertation dans l'atelier. La commission de concertation réservée aux cadres et créée sans grand succès par un accord C.N.P.F.-C.G.C. sous le septennat précédent pourrait se transformer en commission spécifique du comité d'entreprise. Avec le droit d'alerte prévu par le rapport Auroux, pour éviter les faillites et fermetures brutales d'entreprises, les cadres pourraient retrouver un pouvoir s'ils savent jouer le jeu en liaison avec les autres catégories de salariés... s'ils savent aussi, dans l'atelier, nouer le dialogue avec les ouvriers qui veulent le droit d'expression. Mais encore faudra-t-il que le grand patronat accepte de mieux déléguer ses pouvoirs. Avec raison, tous les syndicats de cadres protestent contre les séquestrations qui se multiplient. Encore faut-il noter qu'il s'agit très souvent *pour les ouvriers de « retenir »* les cadres supérieurs afin de les obliger à entamer une négociation pour laquelle ils n'ont pas toujours reçu le feu vert du siège national.

Des « contribuables intégraux »

Mais le malaise de l'encadrement a aussi des sources plus terre à terre. Comment réduire la durée du travail de ceux à qui on demande de se dépenser sans regarder sans cesse leur montre ? *Selon la C.F.D.T., pour 50 %* des cadres, il est quasiment impossible de prévoir une réduction des horaires hebdomadaires, dans la mesure où leur temps de travail — très différent de celui des responsables allemands ou américains plus disciplinés — s'éternise les fins d'après-midi jusqu'à des heures tardives. Va-t-on *leur* accorder des repos cumulables sous forme de mois sabbatiques ? Ce serait la solution la plus réaliste.

Autres problèmes : le pouvoir d'achat et le rétrécissement de l'éventail hiérarchique. Lorsqu'il s'agit de salaires, il faut là encore éviter tout simplisme : entre le cadre moyen qui, début 1982, gagne en moyenne 6 900 francs par mois, et le cadre supérieur *qui perçoit, toujours en moyenne*, 13 900 francs, le fossé est large mais il prend des proportions gigantesques avec les supercadres dont le traitement mensuel, souvent de 20 000 francs à 50 000 francs par mois, peut atteindre des sommes difficiles à imaginer comme l'a révélé la *publication du revenu des P.-D.G.* des entreprises récemment nationalisées. Pour ces derniers, une pause dans l'évolution du pouvoir d'achat n'est pas difficile à supporter. En revanche, pour la masse des cadres moyens, tout petit accroc salarial a des répercussions considérables, d'autant plus que *le flou est savamment* entretenu sur le gain des « cols blancs ». Selon les sources et les méthodes de calcul, le gris et le rose alternent : selon la C.G.T., le pouvoir d'achat a diminué de 2 à 3 % en 1981, alors que selon la C.F.D.T. il s'est amélioré d'avril 1980 à avril 1981 de 1,4 %... *davantage que celui des ouvriers* (+ 0,8 %).

Officiellement, les syndicats sont cependant prêts à accepter un *redressement modéré* de l'éventail des traitements. Mais la méthode varie selon les confédérations. La C.F.D.T. est prête à accepter une diminution si, en contrepartie, des emplois sont créés. La C.G.T. veut bien réduire l'éventail mais sans toucher au sommet, l'évolution devant se faire par un relèvement des bas salaires. Quant à la C.G.C., elle entend « *qu'on se mette une fois pour toutes d'accord sur l'éventail hiérarchique* » afin d'éviter les *dérapages incontrôlés*.

L'unanimité se fait presque pour revendiquer la vérité et la transparence concernant les revenus de « *tous* » les Français. Pour la C.G.T., les cadres, dont le revenu est aisément connu, sont des « *contribuables intégraux* », et la C.G.C. refuse que les cadres « *fassent les frais de la solidarité nationale* ». L'accord est donc quasiment général pour réclamer la lutte contre la fraude.

Le gouvernement devrait, dans ce domaine apporter des apaisements à ses interlocuteurs. Mais les syndicats demandent davantage. Conscients qu'en 1982, au plus tard en 1983 et 1984, il faudra — pour sauver la Sécurité sociale et mettre en place la retraite à soixante ans — accroître les cotisations, les syndicats de cadres refusent qu'en même temps les pouvoirs publics exigent d'eux un effort pour combler le déficit du budget de l'Etat. Même la C.F.D.T a mis les points sur les i en réclamant une pause fiscale de deux ans.

Les syndicats de cadres sont également unanimes pour demander une lutte plus positive contre le chômage. Sans atteindre des proportions aussi graves que pour les ouvriers, le chômage est plus souvent vécu comme un drame dans les milieux d'ingénieurs et de dirigeants, habitués aux chaînes parfois dorées dont le patronat les a entourés.

En fait, la plus grande difficulté à *laquelle se heurtent les* syndicats de cadres comme le patronat et le gouvernement est la place qu'il faut donner à ceux que la C.G.C. et la C.G.T. englobent dans l'encadrement : les agents de maitrise et les techniciens.

Cette couche sociale est sans doute celle qui *a le plus souffert* de la politique en faveur des bas salaires et de syndicats.

En acceptant de recevoir toutes ensemble les cinq organisations principales de cadres, le gouvernement socialiste, pour la première fois sous la V[e] République, a le courage d'amorcer le dialogue sans nier *la diversité* de l'encadrement. S'il veut éviter les discussions fourre-tout et les réunions sans lendemain, il lui faudra se méfier des promesses ambitieuses et irréalisables ainsi que des grands discours sans portée concrète. Il lui faudra surtout prévoir, comme dans d'autres domaines, *une programmation sociale* et veiller constamment au suivi des décisions qu'il compte adopter.

JEAN-PIERRE DUMONT.

Après l'intervention d'un commando à Gisors

LA DIRECTION DE GIPELEC-C.G.E. PORTE PLAINTE CONTRE LA C.G.T.

Après le « *déménagement* » d'une cuve, d'un tour de 600 kilos et de différents éléments de manutention, dans la nuit du vendredi 18 au samedi 19 février, par une trentaine de personnes à l'usine Gipelec (Groupement industriel de piles électriques), filiale de la C.G.E., de Gisors (Eure) — *le Monde* des 21 et 22 février — la direction de l'entreprise a décidé d'engager des actions judiciaires « *contre les meneurs C.G.T. du commando* », venus, selon elle, de l'usine Gipélec d'Argenteuil, dans le Val-d'Oise (*le Monde* daté 21-22 février). Selon la direction du groupe C.G.E., cette action serait la troisième de ce genre en deux mois ; elle aurait duré plus de deux heures, et la gendarmerie, présente sur les lieux, n'est pas intervenue.

Quant à l'union départementale de la C.G.T. de l'Eure, elle déclare ignorer s'il s'agit ou non d'une opération montée par la C.G.T. d'Argenteuil. Mais elle dénonce, en tout cas, l'assimilation de cette opération à un « commando » du même type que « *les commandos patronaux usant de violences comme à Isigny ou à Clichy* ».

Pour sa part, M. Bourdillat, secrétaire du comité d'établissement de l'union d'Argenteuil, membre de la C.G.T., a refusé de nous fournir la moindre indication sur cette affaire. Les représentants de la section C.G.T. de cette usine — où cent quarante salariés occupent les ateliers depuis huit mois — ont toutefois souligné, dans un communiqué à l'A.F.P., que 60 % de ces travailleurs risquent d'être mis à la retraite en raison des suppressions d'emplois qui résulteraient de la fermeture de cette unité de Gipélec au profit de l'unité de Gisors.

ÉTRANGER

R.F.A.

Pour la première fois depuis seize ans les échanges avec le Comecon sont déficitaires

Bonn. — L'Allemagne fédérale a, dans ses échanges commerciaux avec les pays du Comecon (R.D.A. exclue), enregistré en 1981 son premier déficit depuis seize ans. Le passif s'est établi à *300 millions* de marks (1) contre un excédent de 1,5 milliard en 1980. En particulier la balance commerciale ouest-allemande vis-à-vis de l'U.R.S.S. a accusé un déficit record de 1,6 milliard de D.M. contre un *excédent de 434 millions*.

La R.F.A. est demeurée excédentaire dans son commerce avec la Hongrie (662 millions contre 375), la Bulgarie (665 millions contre 548) et la Roumanie (13 millions contre 24). Le déficit vis-à-vis de la Tchécoslovaquie a augmenté (66 millions contre 9) et l'excédent à l'égard de la Pologne s'est réduit (31 millions contre 165).

Le montant total des exportations ouest-allemandes vers les pays du Comecon (R.D.A. exclue) a légèrement fléchi l'an dernier représentant 17,1 milliards de marks contre 17,2 milliards en 1980, tandis que les importations de la R.F.A. en provenance de ces mêmes pays passaient à 17,4 *milliards de D.M. contre* 15,7 milliards. En ce qui concerne plus particulièrement l'Union soviétique, les exportations de la R.F.A. ont légèrement progressé (7,6 milliards contre 7,5) tandis que les livraisons soviétiques augmentaient de 30 % (9,2 milliards contre 7,1). Le commerce germano-soviétique n'a représenté en 1981 que 2,2 % des échanges de la R.F.A. avec l'étranger.

Avec la R.D.A., les échanges pour les onze premiers mois de 1981 se sont soldés pour l'Allemagne fédérale par un déficit de 512 millions de marks contre 176 millions pour la période correspondante de 1980. Les livraisons ouest-allemandes ont porté sur 5 milliards, tandis que les importations en provenance de *R.D.A. s'inscrivaient à 5,5 milliards*. Pour janvier-novembre 1980, les chiffres avaient été respectivement de 4,8 milliards et de 5 milliards de D.M.

La République fédérale a enregistré, en 1981, un nombre record de faillites, avec 11 653 dépôts de bilan, dont 8 494 défaillances d'entreprise, en *accroissement* respectif de 27,5 % et de 34,5 %. Toutefois, souligne la société Creditreform d'information sur les entreprises, il faut s'attendre que le nombre de cas de faillites augmente encore cette année de 1 000.

Le montant moyen des faillites *s'est élevé l'an dernier à 2,2 mil*lions de deutschemarks et, au total, les défaillances de firmes auront coûté à l'économie de la R.F.A. quelque 18,5 milliards, ainsi qu'un gonflement du nombre de chômeurs de 300 000. Pour Creditreform, la fragilité des entreprises est liée à l'insuffisance de *la base de capitaux dont disposent* les entreprises (en moyenne 20 % du total du bilan en fonds propres) et à une politique fiscale erronée depuis une dizaine d'années. *Les* entreprises les plus « fragiles » sont celles employant entre vingt et deux cents salariés, ainsi que celles enregistrées sous *le statut de sociétés à responsabilité limitée*. — *(Agefi.)*

(1) 1 mark : 2,5 francs.

AFFAIRES

L'ADMINISTRATION AMÉRICAINE ASSISTERAIT I.B.M. DANS SON DIFFÉREND AVEC LA COMMISSION EUROPÉENNE

Après avoir *abandonné, il y a* quelques semaines, son procès antitrust contre I.B.M. (*le Monde* daté 10-11 janvier 1982), l'administration Reagan serait prête à apporter son appui au géant de l'informatique pour se défendre contre les accusations d'« *abus de position dominante* » lancées en décembre 1980 par la Commission des communautés européennes.

Dans son « *exposé des griefs* », la Commission *dénonçait* certaines pratiques d'I.B.M. dans le domaine des moyens et gros ordinateurs. Une sorte de « *dialogue-négociation* » s'est alors ouverte entre la Commission et I.B.M., cette dernière voyant, en novembre dernier, son recours devant la Cour de justice européenne *rejeté*.

Selon le *Washington Post*, des fonctionnaires américains du département du commerce, voire du Département de la justice, ont reçu l'autorisation de leur gouvernement d'assister à une prochaine audition au cours de laquelle I.B.M. va tenter de persuader *les autorités de la CEE* d'abandonner leur plainte « *antitrust* ».

Les « représentants » américains *ne pourront pas prendre* part officiellement à la discussion, mais le département d'Etat aurait demandé à la Commission de les « *consulter* ». Les représentants du gouvernement américain auraient pour mission d'expliquer aux responsables européens que leur plainte n'était pas fondée, qu'elle menaçait les règles du commerce international et la capacité concurrentielle des sociétés d'informatique américaines.

[L'administration Reagan a au moins un mérite : celui de simplifier les choses. L'abandon, aux Etats-Unis, des poursuites antitrust contre divers géants de l'industrie — I.B.M. et A.T.T. entre autres — s'accompagne désormais d'un soutien politique sans faille du gouvernement américain aux multinationales de ce pays. On en est revenu à la bonne vieille doctrine selon laquelle ce qui est « *bon pour General Motors est bon pour les Etats-Unis* ». — J.-M. Q.]

DAIMLER-BENZ POURRAIT VENDRE DES MOTEURS DIESEL A TOYOTA

Toyota Motor, premier constructeur nippon d'automobiles, et le groupe allemand Daimler-Benz (marque *Mercedes*) *auraient* conclu un accord de principe pour la production de poids lourds Toyota équipés de moteurs Diesel Daimler-Benz, à partir de l'été 1984, annoncent des « sources industrielles » citées par l'A.F.P. de Tokyo. Les moteurs vendus au constructeur nippon pourraient être *produits dans une nouvelle* usine Daimler-Benz, située aux Philippines. Au Brésil, Toyota monte déjà de petits véhicules industriels équipés de moteurs Mercedes, produits localement.

MONNAIES

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. −	UN MOIS Rep. + ou Dép. −	DEUX MOIS Rep. + ou Dép. −	DEUX MOIS Rep. + ou Dép. −	SIX MOIS Rep. + ou Dép. −	SIX MOIS Rep. + ou Dép. −
$ E.-U.	5,9600	5,9700	− 41	− 25	− 95	− 60	− 200	− 100
$ can. ..	4,9119	4,9156	− 12	+ 24	− 30	0	− 144	− 33
Yen (100)	2,5790	2,5830	+ 182	+ 208	+ 363	+ 301	+1154	+1220
D.M.	2,5450	2,5480	+ 76	+ 90	+ 172	+ 193	+ 530	+ 586
Florin	2,3200	2,3230	+ 78	+ 83	+ 164	+ 181	+ 518	+ 551
F.B. (100)	14,0270	14,0960	− 272	+ 107	− 389	+ 24	− 802	+ 97
F.S.	3,1920	3,1980	+ 147	+ 175	+ 328	+ 366	+ 912	+1005
L. (1 000) .	4,7470	4,7585	− 284	− 240	− 562	− 498	−1578	−1431
£	11,0940	11,1130	− 24	+ 54	+ 1	+ 114	+ 103	+ 349

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	9 9/16	9 15/16	9 7/8	10 1/8	9 7/8	10	10	10 3/8
$ E.-U. ..	14 1/4	15	14	15 1/8	14 7/8	15 1/4	15	15 3/8
Florin	9 3/4	10 1/4	9 5/8	10 3/8	9 5/8	10 3/8	9 3/4	10 1/2
F.B. (100)	13 3/4	17 1/4	13 1/8	16 5/8	14 3/16	15 15/16	14 1/2	15 7/8
F.S.	2 7/8	3 1/8	7 1/4	7 5/8	7 5/8	8	8 1/2	8 7/8
L. (1 000) .	18 1/4	19 1/4	20 5/8	22	20 1/4	21 1/4	20 7/16	21 1/2
£	14	14 3/4	14 1/8	14 7/8	14 1/8	14 7/8	14 1/8	14 7/8
F. français	14	14 3/4	14	14 1/2	14 5/8	15 1/8	16	16 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 1981 incluant la société Institut Pasteur Production sur douze mois s'est élevé à 6 567 millions de francs contre 5 161 millions de francs en 1980 et 5 412 millions de francs (+ 21,3 %) à structure comparable.

	1980 (Structure comparable à 1981)	1981	Pourcentage de variation
	(En millions de F.)		
Pharmacie (*)	2 697	3 233	+ 19,9 %
Parapharmacie et médico-hospitalier	554	664	+ 19,9 %
Chimie et arômes	481	575	+ 19,5 %
Santé animale.....................	323	419	+ 29,7 %
Cosmétologie - Parfumerie..........	1 357	1 676	+ 23,5 %
Total..............................	5 412	6 567	+ 21,3 %
(*) Dont I.P.P.	227	277	+ 22 %
France	3 146	3 722	+ 18,3 %
Export	646	754	+ 16,7 %
Etranger	1 620	2 091	+ 29,1 %
	5 412	6 567	+ 21,3 %

CESSATION DE GARANTIE

Par suite de la cessation d'activité de M. Charles André Vernes demeurant à 75008 Paris, 12, place Henri-Bergson, la garantie qui lui a été accordée par la Banque Vernes et Commerciale de Paris, société anonyme au capital de F 126 048 600 dont le siège social est à 75008 Paris, avenue Hoche, n° 52, pour les opérations de « Transaction sur immeubles et fonds de commerce » cessera trois jours francs après la publication du présent avis.

Les créances, s'il en existe, devront être produites au siège de la Banque Vernes et Commerciale de Paris dans les trois mois de cette insertion.

MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 4/2/1982
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	311 895
dont :	
Or	194 581
Disponibilités à vue à l'étranger	33 721
ECUS	69 387
Avances au Fonds de stabilisation des changes	14 195
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	4 799
dont :	
Concours au Trésor Public	3 702
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	133 880
dont :	
Effets escomptés	72 867
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	56 709
5) DIVERS	5 917
Total	512 983

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	159 457
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	9 469
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	14 907
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	34 943
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	26 979
5) ECU A LIVRER AU FECOM	54 562
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	223 381
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	1 931
8) DIVERS	14 339
Total	512 983

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949	12 fév.	19 fév.
Valeurs franç. à revenu variable	862,4	867,6
Valeurs étrangères	1821,1	1833
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	123	126,2
Valeurs étrangères	246,4	248
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-81)	110,2	112,2
Pétrole-Énergie	104,6	101,8
Métallurgie	123,6	121,9
Chimie	106,2	111,4
Bâtim., mat. constr., trav. publics	112,2	116,1
Constructions mécaniques	110,2	112,4
Matériel électrique	127,3	131,4
Automobile et accessoires	119,7	117,5
Industr. de consom. non alim.	110,3	111,8
Agro-alimentaire	111,1	112,6
Distribution	105,9	109
Transports	111,3	114,6
Services	111,7	112,2
Assurances	103,6	106,1
Banques	109,4	113,1
Immobilier et foncier	101,4	102
Investissement et portefeuille	109,2	112,2
Base 100 : 26 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	94	94
Emprunts d'État	95,2	94,8
Emprunts garantis et assimilés	94,3	94,2
Sociétés	93	93,2
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	84	83,9
Sociétés	89,7	89,8
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE		
Base 100 : 29 décembre 1961		
Indice général	99,4	104,5
Produits de base	78,3	79,6
Construction	183,9	190,2
Biens d'équipement	85,1	91,4
Biens de consomm. durables	68,2	68,4
Biens de consomm. non durables	87,2	90,9
Biens de consomm. alimentaires	133,4	136,2
Services	167,5	171,1
Sociétés financières	107,8	124,1
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	220,2	225
Valeurs industrielles	87,5	90,4
BOURSES RÉGIONALES		
Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	125,1	131,9

LA VIE DES SOCIÉTÉS

BAYER. – D'après la dernière enquête faite sur la structure du capital du troisième groupe mondial de la chimie, il ressort que 48 % des actions sont détenus directement par des particuliers et 12 % par des sociétés de placement. Les parts de ces sociétés étant détenus par des investisseurs privés, c'est donc à 60 % que s'élève en réalité la participation de la clientèle particulière dans le capital de Bayer, une clientèle dont le nombre toutefois décroît (350 000 contre 417 000) en raison de l'augmentation des portefeuilles importants au détriment des petits.

Le nombre d'actions Bayer détenues à l'étranger a, en revanche, augmenté du fait des achats de titres effectués par Gevaert Photo Producten dans le cadre du rachat d'Agfa Gevaert par la firme de Leverkusen. La Suisse se classe toujours au premier rang des pays étrangers actionnaires de Bayer (13,3 % contre 14,9 % en 1977). Elle est suivie par la Belgique et le Luxembourg (6,2 % contre 0,9 %), la France (2,6 % contre 2,4 %) et la Grande-Bretagne (2 % contre 0,8 %). Les pays de l'OPEP apparaissent, pour la première fois, parmi les cent dix-huit pays comptant parmi les actionnaires de Bayer, mais aucune concentration de titres n'a été relevée à l'intérieur de ces derniers.

DE BEERS-ASHTON. – Le groupe De Beers commercialisera la plus grande partie des gemmes produites par la mine australienne d'Ashton, découverte voici deux ans, et comptant parmi les plus grandes du monde. Un accord de principe a été signé à ce sujet entre De Beers et R.T.Z., dont la filiale australienne, propriétaire de 57 % des parts, est chargée de l'exploitation avec le consortium propriétaire Ashton Joint Venture. Le gouvernement australien n'a pas encore donné son feu vert à cet accord de négoce.

S.N.C.F. – Émission d'un emprunt de 500 millions de francs. Prix d'émission : 94,48 % du prix. Des bons de souscription sont attachés au titre. Taux : 15,50 %. Amortissement en trois fois jusqu'à 1994.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	18 fév.	19 fév.
Valeurs françaises	113,9	114,5
Valeurs étrangères	104,9	106,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	100,4	104,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 22 fév. 14 3/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19/2	22/2
1 dollar (en yens)	234,90	230,60

BOURSE DE PARIS — Comptant — 19 FÉVRIER

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1675	4,5 % 1973	1880	1717	1700	1710
2633	C.N.E. 3 %	2633	2650	2848	2634
500	Air Liquide	500	503	503	493
540	Europe n° 1	539	573	569	585
585	Facom	587	583	585	587
165	Finextel	164 80	166	166	163
6 70	Usinor	6 70	6 70	6 70	6 55
	– (obl.)	98	98 60	98 60	97
	U.T.A.	166	161	161	157 80
	Valéo	235 90	238	236 50	235
	– (obl. conv.)	361	381	381	361
	Vallourec	146 20	145 10	144	142 20
	V. Clicquot-P.	1000	1000	1000	1000
	Viniprix	842	836	836	820
	Elf-Gabon	1138	1195	1220	1195
80	Harmony	79 60	80 90	81 50	79 20
22	Hitachi	22	22 95	22 75	22 45
345	Hoechst Akt.	345	356	355	351 50
47	Imp. Chemical	47 30	47 50	47 50	47 50
97	Inco. Limited	97 10	96 80	96 80	95 10
455	IBM	468	483	484	457
194	ITT	194	196	196	192 10
620	Merck	620	633	634	621
270	Du Pont-Nem.	267 50	278	278	276
515	Eastman Kodak	514	522	522	520
86	East Rand	86 10	87	87 40	87 80
250	Ericsson	252	253	253	253
210	Exxon Corp.	208 80	210	210	208 50
129	Ford Motors	129	129	129	127
198	Free State	198 30	200	204	203 50
119	Gencor	118 90	117	117	116 50
430	Gén. Electr.	432	442 50	444	440
255	Gen. Motors	256	264	264	264
59	Goldfields	61	61	61 50	60 50
48	Shell transp.	47 80	48 10	47 90	47 30
665	Siemens A.G.	657	667	667	657
112	Sony	109 50	114 70	114	114 70
440	Unilever	437 50	439	439	....
124	Un. Min. 1/10	126	127	128	124 50
285	Unit. Techn.	286	276	275	275
192	West Deep	191 50	194	194	195
290	West Hold.	288 50	299	299	289
275	Xerox Corp.	274	281 50	280	278
2 65	Zambia Corp.	2 66	2 64	2 64	2 61

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	6 057	5 996	5 870	6 160
Allemagne (100 DM)	254 090	254 200	246	259
Belgique (100 F)	14 908	14 906	13	13 800
Pays-Bas (100 fl.)	231 800	231 530	225	236
Danemark (100 krd)	77 550	77 500	75 600	80 500
Norvège (100 k)	101 220	101 150	98	103
Grande-Bretagne (£ 1)	11 169	11 136	10 850	11 450
Grèce (100 drachmes)	9 881	9 890	....	....
Italie (1 000 lires)	4 760	4 761	4 600	5
Suisse (100 fr.)	318 500	319 060	309	325
Suède (100 krs)	104 520	104 360	101	106 500
Autriche (100 sch)	36 200	36 190	35 500	37 100
Espagne (100 pes.)	5 982	5 946	5 650	6 050
Portugal (100 esc.)	8 756	8 730	7 950	8 950
Canada ($ can 1)	4 981	4 943	4 850	5 080
Japon (100 yens)	2 559	2 580	2 430	2 570

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/2
Or fin (kilo en barre)	71800	71000
Or fin (en lingot)	72000	71600
Pièce française (20 fr)	604	609 90
Pièce française (10 fr)	470	495
Pièce suisse (20 fr)	570 20	565 20
Pièce latine (20 fr)	520	520
Souverain	642	646
Pièce de 20 dollars	3001 20	3000 40
Pièce de 10 dollars	1510 20	1510 20
Pièce de 5 dollars	780	.....
Pièce de 50 pesos	3200	3200
Pièce de 10 florins	550	550

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

ÉTRANGER

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

RÉGIONS

SPORTS

CULTURE

LE MONDE DE L'ÉCONOMIE

ÉCONOMIE

Le numéro du « Monde » daté 21-22 février 1982 a été tiré à *501 965 exemplaires.*

A B C D E F G

Trois Français condamnés à la prison à vie en Libye

Quand la farce tourne au drame...

Le colonel Kadhafi n'est jamais aussi redoutable que lorsqu'il s'ennuie. Ayant successivement dû renoncer à ses projets de fusion grandioses, avec l'Egypte, plus modestes avec Malte, lassé par le guêpier tchadien, déçu par ses « poulains » basques ou catholiques irlandais, il en était réduit ces derniers mois à faire déboulonner la statue de l'empereur Septime Sévère, ce Libyen qui parvint, lui, à régner sur toute la Méditerranée.

Puis ses services secrets toujours à l'affût d'un moyen pour se mettre en valeur tout en fournissant au « guide de la révolution » *un nouveau thème de* « mobilisation des masses », *durent lui mettre sous les yeux leur rapport sur cette Française et ses deux enfants, surpris par hasard sur le rivage des Syrtes, en avril 1980, avec un visa de séjour périmé* (le Monde *daté 6-7 septembre 1981).*

Denise Dupont et ses deux fils Alain et Jean-Claude, âgés tous deux d'une vingtaine d'années, ont, après que leur procès eut été remis douze fois, été condamnés, probablement samedi 20 février, par la Cour de sûreté libyenne siégeant à huis clos, à la « réclusion criminelle à perpétuité » *sur l'accusation d'*« espionnage au profit de l'impérialisme américain et du sionisme » !

La farce tournait au drame. Après que fut connue l'arrestation, il y a vingt-deux mois, des trois Français, toutes les personnes qui les avaient connues dans la région de Valenciennes, dont ils sont originaires, les décrits comme des ilotes: M. Robert Fromont, le maire communiste de Thiant (Nord), village où vit la grand-mère des deux garçons, s'écriait : « Ce sont des gens diminués psychiquement, intellectuellement, physiquement. » *Au reste, selon un autre Français libéré de la prison libyenne de Jdaïda, c'est dans un hôpital psychiatrique que sont internés Mme Dupont et son fils aîné Alain. Aujourd'hui que l'incroyable est arrivé les villageois des Flandres veulent venir dire leur stupéfaction à l'ambassade de Libye à Paris. Plus personne ne comprend, sauf peut-être le gouvernement français, qui voit ses relations avec Tripoli, en légère amélioration ces derniers temps, risquer de se dégrader de nouveau parce que le colonel Kadhafi, dont deux avions militaires avaient été abattus en Méditerranée par les forces américaines le 19 août, a saisi la (très mince) occasion qui lui était offerte par l'errance de la famille Dupont sur ses terres, pour montrer à son peuple qu'il était en mesure de démasquer des agents de la C.I.A. opérant en terre arabe.*

Ou alors il faudrait imaginer que le département d'Etat américain, qui s'est flatté, grâce à ses James Bond électroniques, de savoir minute par minute « tout ce qui se trame à Tripoli », *a préféré maintenant manipuler trois voyageurs écologistes... Car il semble bien que les trois Dupont, fatigués de leur Nord, avaient quitté la France en 1980, à la recherche du* « pays à la nature vierge ». *Après un passage en Algérie, qu'ils avaient dû trouver trop industrialisée, la déserte Libye les avait tentés.*

Le mystère, s'il y en a un, résiderait plutôt, peut-être, selon des proches des Dupont, dans la mort accidentelle, en 1979, du mari et père des trois condamnés, mort qui leur donna, par le jeu d'une police d'assurances et en y ajoutant le produit de la vente de leur petite maison du village de Haulchin, les moyens d'aller voir l'air qu'a le monde, loin de Valenciennes, mais le colonel Kadhafi n'a sans doute jamais lu la Famille Fenouillard.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

[M. Gutman, secrétaire général du Quai d'Orsay, a convoqué ce lundi 22 février, le chargé d'affaires libyen à Paris, pour lui demander des « explications » au sujet de l'affaire Dupont « à l'égard de laquelle le gouvernement français a toujours manifesté sa vive préoccupation ».]

Le gouvernement est partagé sur l'opportunité de modifier les règles de fixation des prix des produits pétroliers

Le prix de l'essence va-t-il baisser en France ? La question est à l'étude au gouvernement, et un prochain *conseil interministériel* devrait arbitrer entre les positions des divers ministères *concernés.*

L'affaire remonte au mois de novembre lorsqu'il fut donné *mandat à M. Hervé, ministre de* l'énergie, de mener une négociation avec l'industrie pétrolière. L'objectif était d'aboutir à un accord global portant sur une nouvelle formule de fixation des prix des produits pétroliers, ainsi que sur un programme de reconversion de l'industrie du raffinage avec un maintien de l'emploi.

Actuellement, la *formule* qui permet d'établir les prix pétroliers prend en compte le coût officiel du pétrole brut et le cours moyen du dollar. Les tarifs actuels appliqués à la « sortie de la raffinerie » remontent au 5 août 1981, date à laquelle le dollar a été retenu pour un cours de 5,46 F. Depuis, si les prix officiels du pétrole « brut » ont légèrement baissé, le dollar, lui, dépasse les 6 F. Les compagnies pétrolières réclament donc, si l'on en reste à cette formule, un ajustement à la hausse.

Les négociations se sont engagées entre *le ministère de l'énergie* et les pétroliers. Une nouvelle formule a été laborieusement élaborée. Fort complexe, elle reviendrait en fait à prendre en compte les coûts industriels (comprenant les coûts officiels du pétrole en dollars du transport, du raffinage, auxquels s'ajouterait la marge bénéficiaire) et les variations enregistrées *sur le marché libre* international des produits pétroliers.

Le *système* qui s'apparente à celui en vigueur dans d'autres pays *européens*, notamment en Belgique aurait *explique-t-on* comme conséquence de « dépassionner et dépolitiser la question des prix pétroliers ». Des divergences subsistent encore entre les compagnies et le ministère de l'Energie. Ainsi, ce dernier souhaite que les variations des tarifs soient mensuelles, les pétroliers demandant des révisions hebdomadaires. *Quoiqu'il* en soit l'application de cette nouvelle formule, vers le 15 mars, se traduirait par des baisses d'environ 9 centimes par litre pour le super et de 16 centimes pour l'essence. En revanche, le gas oil et le fuel domestique dont les prix en France sont inférieurs aux prix européens verraient leur *tarif augmenter de 10 centimes*. Bien entendu on pourrait assister dans les prochains mois à des évolutions inverses selon la tenue des marchés libres.

On n'en est pas encore là. Outre le *fait* que les négociations *se* poursuivent avec les raffineurs sur la question du maintien de l'emploi, il semble qu'au sein du gouvernement on ne soit pas encore unanime sur l'opportunité de changer les règles du jeu pour *la fixation* des prix pétroliers sur le marché français.

● *Une réunion extraordinaire de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole* pourrait se tenir le 27 février, apprend-on lundi à Alger, de source proche du ministère algérien de l'énergie et des industries pétrochimiques. Cette réunion serait incessamment proposée par le président en exercice de l'OPEP, après une série de consultations qu'il vient d'avoir avec les représentants des pays membres de l'organisation.

Le prince Sihanouk accepte le principe d'une « coalition » avec les Khmers rouges

Le prince Sihanouk et M. Khieu Samphan, premier ministre khmer rouge, se sont mis d'accord dimanche 21 février à Pékin pour rappeler le chef du Front national *de libération du peuple khmer* (F.N.L.P.K.), M. Son Sann, à venir avec eux de la formation d'une coalition tripartite sur la base d'un *« programme politique minimum »* préservant le *« cadre légal du Kampuchéa démocratique »*, toujours détenteur du siège du Cambodge aux Nations unies. M. Son Sann avait déclaré la semaine dernière à Paris (*le Monde* du 20 février), qu'il n'avait pas l'intention de participer à une *conférence au sommet* avec le prince Sihanouk et M. Khieu Samphan, et qu'il s'en tenait toujours à la formule de coalition souple acceptée par le prince et rejetée par les Khmers rouges (*le Monde* du 29 janvier).

Cette rencontre marque le premier contact entre responsables de la résistance khmère depuis ce rejet. *Le* prince Sihanouk a justifié l'accord avec M. Khieu Samphan par l'intransigeance du Vietnam, à cause duquel il était *« impossible de procéder autrement que par la voie d'une coalition avec les Khmers rouges* (...) *même si je n'approuve pas leur politique cruelle et non-démocratique »*. Il ne veut pas non plus que cet accord débouche sur une *« coalition bipartite »* et s'est entendu avec son interlocuteur, qui était arrivé samedi à Pékin, pour que les participants à une *éventuelle coalition « respectent quelques règles communes, et également partagent les mêmes devoirs ».*

Dimanche, le premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang, a réaffirmé que son pays soutiendrait jusqu'au bout la lutte du peuple cambodgien et espéré *« de tout cœur »* que les réunions organisées par les mouvements de résistance khmers *« porteront leurs fruits et favoriseront la juste cause de l'union tripartite ».*

L'armée thaïlandaise a annoncé vendredi que l'avion militaire vietnamien qui avait fait un atterrissage forcé en Thaïlande (*le Monde* du 13 février) ne serait pas restitué pour le moment. Elle a accusé l'équipage d'un autre appareil vietnamien d'avoir largué dans un district thaïlandais proche de la frontière khmèrre une substance qui pourrait être la *« pluie jaune »* toxique dont l'utilisation au Laos et au Cambodge a déjà été dénoncée par Bangkok et Washington. Pour leur part, Hanoï et Phnom-Penh ont accusé Bangkok d'utiliser des obus chimiques contre le Cambodge. — (*A.F.P., Reuter, A.P.*)

Les diamants, encore

On n'en finira donc jamais avec ces diamants, ces fameux diamants, *dont M. Giscard d'Estaing* avait successivement assuré qu'il ne les avait pas reçus, qu'ils n'avaient *pas la* valeur qu'on disait, et que, de toute manière, ils les avait vendus au profit de la *Croix-Rouge* centrafricaine.

M. Jean-Pierre Elkabbach accordant ces temps-ci force entretiens pour accompagner la parution de son livre (1), il s'est trouvé plusieurs journalistes pour l'interroger sur l' « affaire Sérillon ».

Un jeudi d'octobre 1979, après la bombe lancée le mercredi par *le Canard enchaîné*, reprise le lendemain par des quotidiens du matin, M. Claude Sérillon avait souhaité faire des « diamants de Bokassa » le thème — toujours unique — de la revue de presse dont il était chargé depuis deux mois au journal de 13 heures sur Antenne 2.

Bien qu'il n'ait pas assisté, ce matin-là, à la conférence de rédaction, Jean-Pierre Elkabbach *avait été informé du projet, qu'il* rejeta tout net après avoir donné dix minutes à son collaborateur pour y *renoncer. Celui-ci s'y* étant refusé, la revue de presse ne fut plus jamais diffusée, comme l'atteste, entre autres, Noël Mamère dans *V.S.D.*, en commentant l'ensemble de l'incident.

« C'est une question d'autorité », dit aujourd'hui l'ancien directeur de l'information, à qui on s'en voudrait de rappeler que l'autorité n'a pas en principe pour finalité d'étouffer les faits.

D'autant qu'il existes des dirigeants *pour* se conduire autrement, ainsi que le montre, dans son édition du 21 février, le *Sunday Times, sous la plume* de Peter Wilsher, responsable de politique étrangère.

On savait déjà (le Monde du 9 février dernier) que M. Giscard d'Estaing avait tenté de faire ôter de son interview à l'hebdomadaire britannique ce qui avait trait aux diamants. On apprend maintenant quelle était la nature des pressions exercées sur la journaliste qui avait recueilli l'interview : la promesse de « cadeaux » sans autre précision, l'appel à se conduire en « Française loyale », les risques encourus par les actuels collaborateurs de l'ancien chef de l'Etat si elle ne se soumettait pas.

Le *Sunday Times* affirme aussi qu'une campagne de calomnies a été lancée contre Mlle Moutet, accusée d'avoir failli à la morale professionnelle en *« piégeant »* M. Giscard d'Estaing, et qui, de plus, a perdu son poste à *V.S.D.* M. Wilsher estime qu'une telle affaire *« est une honte pour la vie politique française » (« a disgrace to french political life »).*

A voir ce qui a été tenté auprès d'un journal britannique (qui n'a rien à craindre des colères de l'ex-président), on est conduit à se demander si la décision de M. Elkabbach, à propos de la revue de presse de M. Sérillon, ne devait qu'au seul souci de faire respecter l'autorité du directeur de l'information. — Ph. B.

(1) *Taisez-vous, Elkabbach*, Flammarion, 60 F. (*Le Monde* du 11 février).

En Iran

UN ATTENTAT VISANT UNE CASERNE A FAIT PLUS DE DIX MORTS A TÉHÉRAN

Téhéran (*A.F.P.*). — L'explosion, lundi 22 février, d'une bombe de très forte puissance, placée dans un camion le long de la caserne « Vali-Asr » (ex-Eshratabad) à Téhéran, a fait, au moins, onze morts et onze blessés, selon la radio iranienne, et cause de nombreux dégâts aux maisons des alentours.

Pour les gardiens de la *révolution de* la caserne qui se trouvaient à proximité, il y aurait entre quinze et vingt morts, dont trois pasdarans, un écolier, trois femmes et d'autres civils. Trois autres enfants auraient été sérieusement blessés.

L'explosion, plus forte, selon les témoins, que celle qui eut lieu au siège du Parti de la République islamique le 28 juin 1981, a été entendue dans tous les quartiers de la capitale. De nombreux témoins ont pu voir, de leurs immeubles, s'élever un gros champignon de fumée noire.

Selon les témoignages concordants, l'explosif était placé dans un camion d'éboueurs, stationné non pas devant l'entrée de la caserne mais à quatre-vingt mètres de là, le long du mur d'enceinte, ce qui explique le nombre faible de victimes parmi les pasdarans. Selon « Radio-Téhéran », les cinq éboueurs qui se trouvaient dans le camion ont péri en « martyrs ». Le mur de la caserne est totalement détruit sur une vingtaine de mètres.

● *Un président d'université réélu.* — M. Guy Pouzard, *professeur de chimie organique*, a été réélu président de l'université d'Aix-Marseille-I mercredi 17 février au premier tour de scrutin par 56 voix sur 70 votants.